Soixante-dix-neuvième année. — N° 211. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 7 Septembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies, pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux...	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — *4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e**

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (p. 8926).

Loi n° 47-1745 du 6 septembre 1947 mettant à la charge de l'Etat les dépenses de certains personnels en service dans les établissements français dans l'Inde et modifiant la réglementation relative aux dépenses obligatoires pour le budget de ces établissements (p. 8926).

Loi n° 47-1746 du 6 septembre 1947 sur l'organisation du travail de manutention dans les ports (p. 8926).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministère de la guerre.

Arrêté du 3 septembre 1947 relatif au concours d'admission à l'école polytechnique de 1947 (p. 8928).

Ministère de la marine.

Décret du 4 septembre 1947 portant modification à la date de passage d'un officier général de marine dans la 2e section du cadre des officiers généraux (p. 8929).

Décret du 4 septembre 1947 portant acceptation de la démission de son grade (réserve) (p. 8929).

Décret du 4 septembre 1947 portant attribution de commandements (p. 8929).

Décret du 4 septembre 1947 portant promotions dans le corps du commissariat de la marine (p. 8930).

Décret du 4 septembre 1947 portant promotions dans la réserve d'un officier d'administration (commissariat et santé) (p. 8930).

Ministère de l'air.

Décret du 4 septembre 1947 portant nomination dans l'armée de l'air (p. 8929).

Arrêté portant report de prise de rang (réserve) (p. 8929).

(2 f.)

Ministère des finances.

Arrêté du 28 août 1947 fixant le pourcentage obligatoire de représentation en valeurs algériennes des cautionnements et réserves techniques des sociétés d'assurances opérant en Algérie (p. 8931).

Arrêté portant intégration de fonctionnaires de l'administration centrale dans le corps des administrateurs civils (p. 8931).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 1er septembre 1947 portant nomination du directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales (p. 8930).

Arrêtés portant promotions et nominations (eaux et forêts et office national interprofessionnel des céréales) (p. 8930).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 47-1747 du 4 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux et fixant les modalités du calcul de l'indemnité allouée aux titulaires de redevances tréfoncières (p. 8933).

Ministère des travaux publics et des transports.

Arrêté du 10 août 1947 créant une inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer (secrétariat général de l'aviation civile et commerciale) (p. 8931).

Arrêté du 21 août 1947 désignant les représentants du Gouvernement français au comité juridique de l'organisation de l'aviation civile internationale (p. 8932).

Arrêté du 28 août 1947 ouvrant des concours spéciaux pour l'admission aux emplois de lieutenant et de sous-lieutenant de port (p. 8932).

Arrêté portant nomination d'un courtier interprète et conducteur de navires à Marseille (p. 8932).

Arrêtés portant intégrations, reclassement, mise en disponibilité (aviation civile et commerciale) (p. 8932).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 47-1748 du 6 septembre 1947 modifiant pour l'année 1947 la date d'ouverture de la deuxième session ordinaire des conseils généraux des territoires de l'Afrique occidentale française et abrogeant le décret n° 47-1590 du 25 août 1947 (p. 8934).

Décret du 6 septembre 1947 portant délégation pour exercer les fonctions de chef du territoire de la Haute-Volta (p. 8934).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 20 août 1947 fixant le montant des indemnités allouées aux correspondants locaux des services de main-d'œuvre (p. 8934).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets du 1er septembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 8935).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 30 juin 1947 déclarant d'utilité publique et d'urgence la création d'une zone de compensation en vue de permettre le relogement des industries sinistrées d'Amiens (p. 8935).

Naturalisations et réintégrations (p. 8935).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocation d'une sous-commission (p. 8961).

Conseil de la République. — Ordre du jour (p. 8961).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis relatif aux résultats du concours d'admission à l'école nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon-Rennes (p. 8961).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de poste d'inspecteur ou d'inspecteur adjoint de la population (Calvados) (p. 8961).

Annonces (p. 8962).

LOIS

LOI n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — L'article 10 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale est modifié ainsi qu'il suit:

« Le conseil municipal se compose de:

« Onze membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous.

« Treize membres dans les communes de 501 à 1.500 habitants.

« Dix-sept membres dans les communes de 1.501 à 2.500 habitants.

« Vingt et un membres dans les communes de 2.501 à 3.500 habitants.

« Vingt-trois membres dans les communes de 3.501 à 10.000 habitants.

« Vingt-sept membres dans les communes de 10.001 à 30.000 habitants.

« Trente et un membres dans les communes de 30.001 à 40.000 habitants.

« Trente-trois membres dans les communes de 40.001 à 50.000 habitants.

« Trente-cinq membres dans les communes de 50.001 à 60.000 habitants.

« Trente-sept membres dans les communes de 60.001 et au-dessus ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le premier alinéa de l'article 51 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale est complété ainsi qu'il suit:

Après les mots:

« Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants »,

est insérée la disposition suivante:

« Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

LOI n° 47-1745 du 6 septembre 1947 mettant à la charge de l'Etat les dépenses de certains personnels en service dans les établissements français dans l'Inde, et modifiant la réglementation relative aux dépenses obligatoires pour le budget de ces établissements.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Dans les établissements français dans l'Inde, les dépenses afférentes aux traitements, indemnités, frais de représentation du chef du territoire, du secrétaire général, des magistrats de droit pénal et de droit civil français, des administrateurs, ainsi que les dépenses de gendarmerie sont supportées par le budget de l'Etat.

Art. 2. — Sont abrogés l'alinéa 2, paragraphe deuxième de l'article 40 du décret du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les établissements français dans l'Inde, et les textes subséquents.

Demeurent toutefois obligatoires les dépenses afférentes au loyer, à l'ameublement, à l'entretien de l'hôtel du gouverneur et du secrétaire général et aux frais de leur secrétariat.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,

MARIUS MOUTET.

LOI n° 47-1746 du 6 septembre 1947 sur l'organisation du travail de manutention dans les ports.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

TITRE Ier

Principes généraux.

Art. 1er. — Les ports maritimes de commerce et les ports de navigation intérieure de la métropole, dont le trafic est suffisant pour justifier la présence d'une main-d'œuvre permanente d'ouvriers dockers, sont désignés par arrêté du ministre des travaux publics et des transports et du ministre du travail, après avis des organisations professionnelles les plus représentatives.

Art. 2. — Dans les ports définis à l'article ci-dessus, les opérations de chargement et de déchargement des navires et des bateaux aux postes publics et les opérations de reprise sur terre-pleins ou sous hangars à l'intérieur des limites du domaine public maritime ou fluvial sont, sous les réserves indiquées à l'alinéa ci-après, effectuées par des ouvriers dockers qui doivent être titulaires d'une carte professionnelle délivrée dans les conditions fixées par un arrêté du ministre des travaux publics et des transports et du ministre du travail.

Par dérogation aux dispositions qui précèdent peuvent être effectuées, sans avoir recours à la main-d'œuvre des dockers, les opérations suivantes: déchargement ou chargement du matériel de bord des navires et des bateaux; déchargement ou chargement des bateaux fluviaux par les moyens du bord, ou par le propriétaire de la marchandise, au moyen du personnel de son entreprise; reprise sur terre-pleins ou sous hangars et chargement sur wagons ou camions par le personnel du propriétaire de la marchandise dans les conditions qui seront fixées pour chaque port en tenant compte des usages locaux, par décision du ministre des travaux publics et des transports après avis des organisations ouvrières et patronales intéressées.

Art. 3. — Dans les ports définis à l'article 1er ci-dessus, les ouvriers dockers sont rangés en deux catégories:

Les ouvriers dockers professionnels;

Les ouvriers dockers occasionnels.

Les ouvriers dockers professionnels bénéficient, pour le travail à la vacation, d'une priorité absolue d'embauche sur les ouvriers dockers occasionnels.

Un arrêté du ministre des travaux publics et des transports et du ministre du travail fixe, pour chaque port, après avis du bureau central de la main-d'œuvre du port institué par l'article 4 ci-après, le nombre maximum d'ouvriers dockers professionnels, ainsi que les conditions générales d'attribution de la carte professionnelle.

Art. 4. — Par arrêté du ministre des travaux publics et des transports et du ministre du travail, il est institué dans chacun des ports définis à l'article 1er ci-dessus un organisme paritaire dénommé « Bureau central de la main-d'œuvre du port », qui est constitué en section professionnelle des services départementaux de main-d'œuvre prévus par le décret du 27 avril 1946.

Art. 5. — Le bureau central de la main-d'œuvre est constitue dans chaque port, ainsi qu'il suit:

Le directeur du port ou l'ingénieur en chef du service maritime ou du service de navigation, président;

Deux ou trois représentants des entreprises de manutention;

Deux ou trois représentants des ouvriers dockers.

Dans le cas où le nombre des représentants des ouvriers dockers est fixé à trois, ce nombre doit comprendre deux représentants des ouvriers et un représentant de la maitrise.

Les membres sont nommés pour une durée de deux ans par décision du ministre des travaux publics et des transports sur une liste de présentation dressée par le directeur du port ou par l'ingénieur en chef du service maritime ou du service de navigation, après avis des organisations patronales et ouvrières.

Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Art. 6. — Le bureau central de la main-d'œuvre du port est chargé notamment et pour le compte de toutes les entreprises employant des ouvriers dockers et assimilés:

1° De l'identification et de la classification de tous les ouvriers dockers et assimilés;

2° De l'organisation générale et du contrôle de l'embauchage dans le port;

3° De la répartition numérique du travail entre les ouvriers dockers professionnels;

4° De tous pointages nécessaires pour l'attribution aux ouvriers dockers du bénéfice de la législation sociale existante.

Les dépenses de fonctionnement intérieur de ce bureau central seront couvertes dans les conditions indiquées à l'article 16 ci-après.

Art. 7. — Sous réserve des dispositions ci-dessus, le contrat de louage de services résulte de l'accord entre l'employeur et l'ouvrier docker.

Art. 8. — Tout ouvrier docker professionnel est tenu de se présenter régulièrement à l'embauche et à se faire pointer dans les conditions qui seront fixées par le bureau central de la main-d'œuvre. Il est également tenu d'accepter le travail qui lui est proposé, sauf motif reconnu valable par le bureau central de la main-d'œuvre, sous peine des sanctions prévues à l'article 22 ci-après, ces sanctions pouvant aller jusqu'au retrait de la carte professionnelle.

Le retrait est prononcé à titre temporaire ou définitif par le directeur du port ou par l'ingénieur en chef du service maritime ou du service de navigation, après avis du bureau central de la main-d'œuvre.

Art. 9. — Les ouvriers dockers occasionnels constituent une main-d'œuvre d'appoint à laquelle il n'est fait appel qu'en cas d'insuffisance du nombre des dockers professionnels.

En conséquence, ces ouvriers ne sont pas tenus de se présenter à l'embauche et peuvent aller travailler ailleurs que sur le port sans autorisation spéciale.

TITRE II

De l'indemnité de garantie.

Art. 10. — Un ouvrier docker professionnel n'ayant pas été embauché après s'être présenté régulièrement à l'embauche reçoit, après pointage, pour chaque vacation chômée, une indemnité, dite « indemnité de garantie », dont le montant est fixé par arrêté du ministre des travaux publics et des transports, du ministre du travail et du ministre de l'économie nationale.

L'indemnité de garantie ne se cumule ni avec les indemnités journalières pour accidents du travail, ni avec les indemnités journalières de maladie des assurances sociales, ni avec les indemnités de chômage et cesse d'être due lorsque l'intéressé exerce une autre activité rémunérée pendant la journée considérée, ou refuse le travail qui lui est proposé.

Art. 11. — Le droit à indemnité est limité à cent vacations chômées par semestre et par docker professionnel. Des dérogations à cette règle pourront être accordées pour un port déterminé et pour une période qui ne saurait, en aucun cas, excéder six mois par arrêté du ministre des travaux publics et des transports, et du ministre du travail.

Art. 12. — L'indemnité de garantie n'est pas considérée comme constituant un salaire et n'est, en conséquence, passible d'aucun versement de cotisation pour charges sociales.

Art. 13. — Il est institué une caisse nationale dénommée « Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers », jouissant de la personnalité civile et dont les attributions sont les suivantes:

a) Immatriculer les ouvriers dockers professionnels et tenir registre, par port, de ces ouvriers;

b) Tenir à jour la liste, par port, des employeurs utilisant la main-d'œuvre des dockers;

c) Proposer les modifications à apporter à la contribution imposée aux employeurs et assurer le recouvrement de cette contribution;

d) Assurer, par l'intermédiaire des caisses de congés payés ou de tout autre organisme local, le payement, dans chaque port, de l'indemnité de garantie aux ouvriers dockers professionnels;

e) Gérer les fonds disponibles et proposer toutes mesures devant permettre d'assurer l'équilibre financier;

f) Fixer les conditions générales dans lesquelles les modifications d'effectifs seront réalisées, après avis des bureaux centraux de main-d'œuvre intéressés;

g) Statuer sur les appels formés contre les sanctions prévues à l'article 22.

Art. 14. — Le conseil d'administration de la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers comprend:

1° Trois représentants de l'Etat, savoir:

Le président, désigné par le ministre des travaux publics et des transports;

Le vice-président, désigné par le ministre du travail;

Le directeur financier, désigné par le ministre des finances;

2° Trois représentants des employeurs et trois représentants des ouvriers dockers désignés respectivement par les organisations professionnelles nationales les plus représentatives.

Art. 15. — Les membres du conseil d'administration sont nommés ou désignés pour deux ans. Ils sont rééligibles.

Les délibérations sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Art. 16. — La caisse nationale de garantie des ouvriers dockers dispose des ressources suivantes:

1° Produit de la contribution imposée à tous les employeurs de main-d'œuvre dans les ports, en pourcentage des rémunérations totales brutes payées aux dockers professionnels et aux dockers occasionnels;

2° Produit de la gestion des biens constituant le fonds de réserve;

3° Produit des emprunts autorisés;

4° Dons et legs.

Art. 17. — Un arrêté du ministre des travaux publics et des transports, du ministre du travail et du ministre de l'économie nationale fixe le taux de la cotisation imposée aux employeurs dans les conditions indiquées à l'article 16 ci-dessus.

Art. 18. — Les dépenses a la charge de la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers sont les suivantes:

1° Dépenses de fonctionnement de l'organisation centrale et des bureaux centraux de la main-d'œuvre;

2° Payement de l'indemnité de garantie aux ouvriers dockers professionnels.

Art. 19. — Au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année, la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers établit un rapport donnant le bilan des opérations effectuées dans la période de six mois écoulés et présentant toutes propositions utiles sur les modifications éventuelles à apporter soit au nombre des dockers professionnels dans chaque port, soit à la valeur de l'indemnité de garantie, soit au pourcentage de l'imposition patronale. Ce rapport est adressé au ministre des travaux publics et des transports dans un délai maximum d'un mois.

Toutes dispositions devront être prises pour que, sur le total des vacations de chaque semestre, le nombre des vacations chômées des dockers professionnels ne dépasse pas 25 p. 100.

Art. 20. — Toute radiation effectuée sur la liste des ouvriers dockers professionnels, exécutée par application des dispositions prévues à l'article 19 ci-dessus, ne prendra effet contre celui qui en sera

l'objet que dans un délai d'un mois après l'affichage au bureau central de la main-d'œuvre de la décision prise.

Art. 21. — Les projets de budget des bureaux centraux de la main-d'œuvre seront soumis, avant le 1er décembre de chaque année, à l'approbation préalable de la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers qui prescrira éventuellement toutes modifications utiles.

TITRE III

Dispositions diverses.

Art. 22. — Les contraventions aux dispositions de la présente loi sont constatées par les agents assermentés désignés par le directeur du port ou par l'ingénieur en chef du service maritime ou du service de navigation, dans les conditions de l'article 96 du livre II du code du travail. Les contraventions seront passibles des sanctions suivantes:

1° A l'égard des employeurs: avertissement ou amende de 400 F à 2.000 F. En cas d'infractions répétées dans le délai d'un an, amende de 2.000 F à 12.000 F, suppression temporaire d'emploi de l'outillage public ou de l'une de ces deux peines seulement;

2° A l'égard des ouvriers: avertissement ou amende de 40 F à 200 F, sans excéder le quart du salaire journalier. En cas d'infractions répétées, dans le délai d'un an, retrait temporaire ou définitif de la carte professionnelle.

Les sanctions sont édictées par le directeur du port ou par l'ingénieur en chef du service maritime et du service de navigation, après avis du bureau central de la main-d'œuvre du port.

Appel pourra être formé dans le délai de quinzaine devant le conseil d'administration de la caisse nationale de garantie.

Les amendes sont versées à une caisse de secours des ouvriers dockers ou affectées à des œuvres sociales du port.

Art. 23. — Des arrêtés du ministre des travaux publics, du ministre du travail et du ministre des finances fixeront les conditions d'application de la présente loi.

Art. 24. — La contribution patronale prévue à l'article 16 sera due dès la promulgation de la présente loi et ce, pendant une durée de dix mois. Avant l'expiration de ce délai, un nouveau texte devra fixer définitivement les ressources de la caisse nationale.

L'indemnité de garantie visée à l'article 10 sera versée pour la première fois deux mois après la date de cette promulgation.

Art. 25. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux départements d'outre-mer dans des conditions qui seront fixées par décret. Elle pourra être rendue applicable par décret aux territoires de la France d'outre-mer.

Art. 26. — L'acte dit loi du 28 juin 1941 est et demeure abrogé.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre de l'intérieur, ministre des travaux publics et des transports par intérim,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Concours d'admission à l'école polytechnique de 1947.

Par arrêté du 3 septembre 1947, sont nommés élèves de l'école polytechnique (concours 1947) d'après l'ordre de la liste de classement établie par le jury d'admission constitué par l'article 12 du décret du 4 octobre 1930:

MM.

1 Beaumont (Claude).
2 Sore (Jean-Claude).
3 Allais (Philippe-Jean-Marie).
4 Belli-Riz (Jean-Camille-Joseph-Auguste).
5 Verrée (Jacques-Henri).
6 Billhouet (Henri-Louis).
7 Le Franc (Maurice-René-Jacques).
8 Mão (Jean-Alfred-Emile-Edouard).
9 Petitmengin (Jacques-Etienne-André).
10 Bignier (Michel-Charles-Maurice).
11 Costet (Jean-Philippe).
12 Pelissonnier (Hubert).
13 Kalbfleisch (Jacques-Georges-Marcel).
14 Pilon (Bernard-Joseph-Edouard).
15 Vigué (Louis-Joseph-Paul).
16 Miniaou (Jacques-Alphonse-Jules).
17 Berthomieu (Louis-Henri-Simon).
18 Malgrange (Bernard-Jean-Marie).
19 Dubost (Jacques-Léon-François).
20 Alexandre (Roger-Gabriel).
21 Boissereinq (Yves-Elie-Marius-Joseph).
22 Prat (Alain-Noël-Jean).
23 Lery (Jean-Paul-Georges-Marie).
24 Querenet (Jean-Marie-Michel-André).
25 Baudras (Albert-Alfred).
26 Ricadat (Jean-Alexandre-Jules).
27 Le Roy (Jacques).
28 Costes (Didier-Marie-Dominique-Alfred).
29 Tigeot (Jean-Camille-Albert).
30 Delavergne (René-Abel).
31 Thouvenin (Jacques-Raoul).
32 Cheix (Albert-Jean-Baptiste).
33 Tutenuit (Jean).
34 Martin (Jean-Marie-Louis-Léon).
35 Dinand (Michel-Georges).
36 Orgeret (Lucien-Marius).
37 Sichel (Yves).
38 Marchand (André-René).
39 Pépin Fontaine de Bonnerive (Jacques-Marie-Maurice).
40 Barache (Jacques).
41 Rutman (Gilbert).
42 Hadida (Roger-Jacques).
43 Gouttefangeas (Marcel-Maurice-Louis).
44 Petit (Etienne-Marie-Michel).
45 Codaccioni (Francis-Jean-Paul).
46 Legrand (Jacques-Léon-Georges).
47 Lafont (Robert-Philippe).
48 Roy (Marcel).
49 Bastien Thiry (Jean-Marie).
50 Thiblerge (Michel-Raymond).
51 Dinkespiler (Jean-Albert).
52 Ramain (Bruno-Emile-Marie-Thérèse).
53 Waegaert (Pierre-Achille-Robert).
54 Villevieille (Adelin-Roger-Ovide).
55 Tharel (Jean-Jacques-Dominique).
56 Harrand (Yves-Marie-Charles-René).
57 Peltzer (Jean-Louis-Benjamin).
58 Le Clair (Jean-Pierre-Joseph-Marie).
59 Morel (Henri-Joseph-Auguste).
60 Poirier (Jean-Pierre).
61 Maria (Marcel).
62 Charles (Pierre-Jules-Félix).
63 Vilain (Jacques-Henri-Désiré).
64 Tubeuf (Jean-André-Georges).
65 Schricke (Pierre-Marie).
66 Lazard (Roger-Jean-Pierre).
67 Thiard (Antoine-Marie-Pierre).
68 Meunier (Mars-Robert).
69 Girardot (Roland-Charles-Louis).
70 Morane (Jean-Claude-Gaston).
71 Bès (Pierre-Antoine-Louis-Henri).
72 Charnoy (Bernard-Marcel-Yves-Gérard).
73 Damiani (Paul-Eugène).
74 Weill (Georges-Gustave).
75 Longin (François-Henri-Albert).
76 Bouchez (Emile-Jules-Henri).
77 Ducher (Guy-Marcel-Yves).
78 Fontaine (Pierre-Charles).
79 D'Ayguesvives (Christian-Alfred-Marie-Jacques).
80 Péan (Georges-Hyacinthe-Raoul).
81 Montagne (Claude-Edouard-Aimé).
82 Bailloux (Georges-Bernard).
83 Jost (Jean-Joseph-André).
84 Ceylon (David).
85 Mercier (Jacques-Henri-Marie-Gérard).
86 Vandier (Jacques-André).
87 Mélèse (Jacques-Michel).
88 Thubert (Claude-Marie).
89 Maison (Pierre-Philippe).
90 Lehmann (Pierre-Samuel).
91 Meunier (Robert-Pierre-Auguste).
92 Raguin (Jean-Louis-Marie).
93 Bindel (Serge-Georges).
94 Borde (Roger-Henri-Marie-Joseph).
95 Combeau (Paul-Louis).
96 Koch (Pierre-Paul-Isaac).
97 Mitault (Jean-Michel-Marie-Gabriel).
98 Buey (Claude-Eugène-Valentin).
99 Cognée (Robert-Henri-Albert).
100 Cazenave (Pierre-André-Auguste).
101 Lamboley (Gilbert-André).
102 Soleilhavoup (Georges-Jean).
103 Jourdan (Jean-André-Marie).
104 Quinchon (Jean-Paul).
105 Jacqz (Hubert-Edouard-François).
106 Perdriel (Jean-Claude-Marcel).
107 Rauline (Bernard-Henri-Raymond).

108 Goussiez (Jean).
109 Callou (Michel-Jean-Henri).
110 Blanc (Lucien-Hubert-Emmanuel).
111 Coslé de Bagneaux (Joseph-Marie-Paul).
112 Fétizon (Marcel-Ernest-Paul).
113 Aragnol (André-Jean-Charles).
114 Pitavy (Michel-Paul).
115 Lhermitte (Pierre-André).
116 Raillon (Jean-Michel-Louis).
117 Martre (Jean-François-Henri).
118 Pardessus (Maurice-Marie-Jacques).
119 Delacarte (Jean).
120 Guieu (André-Roger).
121 Labadie (Gilbert-André).
122 Bougé (Pierre-Marie-Jean).
123 Strasman (Pierre-Jacques-Louis).
124 Zannotti (François).
125 Soulé-Susbielles (Jacques-Bernard-Gaston-Marie).
126 Rosier (Jacques-Marie-Louis).
127 Bégué (Jean-Théophile-Paul).
128 Marie (Bernard-Raymond-Pierre).
129 De Vitry d'Avaucourt (Arnaud-François-Marie-Alain).
130 Faucounau (Marie-Jean).
131 Jouineau (Claude-Théodore-Auguste-Octave).
132 Vicard (Jean-Pierre).
133 Louvet (Gaston-Louis-André-Julien).
134 Viaud (Jean-Georges-Louis-Pierre-Adrien).
135 Chaudron (Claude-Louis).
136 Digard (Pierre-Yves-Marie-Gérard).
137 Truelle (Jacques-Roger-Benjamin-Yves).
138 Denis (Pierre-Eugène-Emile-Etienne).
139 Chabert (Gilles-François-Marie).
140 Deck (Michel-Eugène-Joseph).
141 Bouscarie (Jean-Laurent).
142 Jacrot (Bernard).
143 Michard (Jean-Alex).
144 Théry (Jacques-Louis-Marie-Joseph).
145 Morin (Jacques-Albert-Louis).
146 Boutron (Michel-Henri-François).
147 Giraut (Yves-Charles-Marie).
148 Carasso (Armand).
149 Pichon (René-Jacques-Marie).
150 Resal (Jérôme-Aimé-Ernest).
151 Sombstay (Hubert).
152 Dubernard (Roger-Jacques-Robert).
153 Le Gouz de Saint-Seine (Philippe-Benigne-Joseph-Marie-Jean).
154 Hérande (Michel-Henri).
155 Caillies (Jacques-Pierre-Jean).
156 Escudier (Robert-Albert-Henri).
157 Larquetout (Jean-Pierre-Paul).
158 Lesieur (Bernard-Ernest-Georges).
159 Chanut (Claude-Victor).
160 Viret (Michel-Paul-Amynthe).
161 Robineau (Bertrand-Marie-Gustave).
162 Journeau (Alain-Fernand-Paul).
163 Garraux (Jean-Clément-Pierre).
164 Tissandier (Paul-Eugène-Alphonse-Louis).
165 Paris (Jacques-Edouard-René-Marie).
166 Brun (Alexandre-François).
167 Auzou (Jean-Claude-Henri).
168 Suau (Jean-Alphonse).
169 Wahl (Lucien).
170 Géraudie (Pierre-Daniel).
171 Dejeumont (Jacques-Lucien-Julien).
172 Copin (René).
173 Flourens (André-Pierre).
174 Ranvier (Pierre-Louis-Alexandre).
175 Menu (Jean-François).
176 Philippe (Robert).
177 Baylac (Bernard-Jean).
178 Cruchant (Lucien-Gaston-Alexandre).
179 Hamy (Gabriel-Philippe).
180 Lepetit (Pierre-Marcel-Robert).

Conformément aux dispositions des articles 4 et 13 du décret du 4 octobre 1930, sont, en outre, nommés en surnombre élèves de l'école polytechnique, dans l'ordre de classement:

MM.

181 Allier (Michel-Roger-Jacques).
182 Corderoy du Tiers (Jacques-Pascal-Marie-Maurice).

Les élèves ainsi admis en surnombre contracteront à l'entrée à l'école l'engagement:

1° D'inscrire, sur la liste des services demandés par eux, conformément à l'article 52 du décret précité, tous les services offerts, en leur assignant simplement un ordre de préférence;

2° D'accomplir, dans celui de ces services qui leur sera attribué d'après leur rang de sortie, six années au moins de service effectif après leur sortie de l'école polytechnique.

Sont nommés élèves de l'école polytechnique en qualité d'élèves étrangers:

MM. Latiri El Moktar, Münz (Bernard).

Sont nommés élèves de l'école polytechnique au titre du concours spécial institué par les arrêtés des 9 novembre 1944 et 17 mars 1945, d'après l'ordre de la liste de classement établie par le jury d'admission prévu par l'article 12 du décret du 4 octobre 1930:

MM.

1 Lautmann (François-Jean).
2 Thouati (Maurice).
3 Siben (Pierre).
4 Bloch (Serge-Paul-André).
5 Hautier (Claude-Marie-Robert).
6 Cauchie (Marc-Antoine).
7 Thomé (Paul).
8 Grosmangin (Jacques).
9 Bizouard (Paul-Marie).

Les élèves démissionnaires ne seront pas remplacés.

Les élèves nommés recevront en temps opportun du général commandant l'école polytechnique toutes instructions utiles.

MINISTÈRE DE L'AIR

Décret du 4 septembre 1947 portant nomination dans l'armée de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les textes qui l'ont modifiée;

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut du personnel des cadres de réserve de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air (cadre de réserve);

Vu la loi n° 547 fixant de nouvelles conditions de dégagement des cadres (officiers de l'armée de l'air), en particulier l'article 6;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé, à titre définitif, dans le cadre de l'état-major général de l'armée de l'air:

(Pour prendre rang du 25 août 1947.)

2e Section. — Cadre de réserve

Au grade de général de brigade aérienne.

M. le colonel Fleux (Marie-Jean-Ambroise-Gabriel).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MARIE.

Report de prise de rang (réserve).

Par arrêté en date du 30 août 1947, la date de prise de rang dans le grade de capitaine de M. Morin (Adrien-Robert), fixée dans la réserve au 25 mars 1945 par arrêté du 7 août 1945, est reportée au 1er octobre 1944.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Décret du 4 septembre 1947 portant modification à la date de passage d'un officier général de marine dans la 2e section du cadre des officiers généraux.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la marine,

Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 relative en son titre II au dégagement des cadres des personnels militaires;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La date de passage par anticipation dans la 2e section du cadre des officiers généraux de la marine, dans les conditions de la loi du 5 avril 1946 de M. le contre-amiral Le Floch (Louis-Corentin), du port de Brest, fixée au 31 décembre 1946, par le décret du 8 novembre 1946, est reportée au 10 janvier 1947.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République française:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 4 septembre 1947 portant acceptation de la démission de son grade présentée par un officier de réserve.

Par décret en date du 4 septembre 1947, l'offre de démission de son grade présentée par M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve Harduin (André-Alcide-Charles), du port de Cherbourg, est acceptée.

Décret du 4 septembre 1947 portant attribution d'un commandement.

Par décret en date du 4 septembre 1947, M. le lieutenant de vaisseau Pedel (G.-Y.) est nommé au commandement de la 4e escadrille de vedettes du Rhin.

Décret du 4 septembre 1947 portant attribution d'un commandement.

Par décret en date du 4 septembre 1947, M. le capitaine de frégate Rivière (E.-A.) est nommé au commandement de la marine dans les établissements français d'Océanie.

Décret du 4 septembre 1947 portant promotion dans le corps du commissariat de la marine.

Par décret en date du 4 septembre 1947, sont promus dans le corps du commissariat de la marine, au grade de commissaire de 4re classe, les commissaires de 2e classe dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er septembre 1947.)

(Tour choix.)

M. Varloud (C.-A), port d'immatriculation Toulon.

(Pour compter du 1er octobre 1947.)

(Tour ancienneté.)

(Inscrit au tableau d'avancement), M. Cabannes (D.), port d'immatriculation Toulon.

(Pour compter du 15 octobre 1947.)

(Tour ancienneté.)

(Inscrit au tableau d'avancement), M. Mennessier (J.-H.), port d'immatriculation Toulon.

(Tour choix.)

M. Hennebelle (R.-J.), port d'immatriculation Toulon.

(Tour ancienneté.)

(Inscrit au tableau d'avancement), M. Papin (F.), port d'immatriculation Rochefort.

(Tour ancienneté.)

(Inscrit au tableau d'avancement), M. Vie (H.-A.-M.), port d'immatriculation Toulon.

(Tour choix.)

M. Brocard (J.), port d'immatriculation Toulon.

(Pour comper du 16 octobre 1947.)

(Tour ancienneté.)

M. Delrieu (G.-P.-M.), port d'immatriculation Toulon.

(Tour ancienneté.)

(Inscrit au tableau d'avancement), M. Mottini (B.-O.-A.), port d'immatriculation Toulon.

(Tour choix.)

M. Depin (G.-R.), port d'immatriculation Toulon.

Sont promus, dans le corps du commissariat de la marine, au grade de commissaire de 2e classe, les commissaires de 3e classe dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1947.)

M. Gaillard (F.-J.-H.-E.), port d'immatriculation Toulon.

(Pour compter du 15 octobre 1947.)

M. Pillet (J.-G.-P.), port d'immatriculation Toulon.

M. Piganeau (C.-L.-C.), port d'immatriculation Toulon.

M. Saint-Germain (L.-J.-E.), port d'immatriculation Toulon.

M. D'Orhano (J.-A.), port d'immatriculation Toulon.

M. Gerbaux (J.-F.-L.), port d'immatriculation Toulon.

M. Rousseau (D.-M.-G.), port d'immatriculation Rochefort.

M. Gallier (L.-P.-A.), port d'immatriculation Toulon.

M. Michaud (H.-A.), port d'immatriculation Lorient.

M. Bernard (P.-J.-V.), port d'immatriculation Toulon.

Sont nommés dans le corps du commissariat de la marine, au grade de commissaire de 3e classe, pour compter du 15 octobre 1947, les élèves commissaires dont les noms suivent:

MM. Lanne (J.-G.-V.), Echalier (P.-E.-L.), Thouard (S.-A.), Langlois (C.-A.-M.), Avril (M.-M.-M.), Gamblin (R.-G.), Mouton (P.-R.-M.).

Décret du 4 septembre 1947 portant promotion dans la réserve d'un officier d'administration (commissariat et santé).

Par décret en date du 4 septembre 1947, est promu dans la réserve du corps des officiers d'administration de la marine (branche « commissariat et santé ») au grade d'officier principal d'administration, pour compter du jour de sa radiation des cadres actifs, M. l'officier d'administration de 1re classe Lenci (O.-F.), port d'immatriculation Toulon.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret du 1er septembre 1947 portant nomination du directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Vu le texte annexé au décret de codification du 13 novembre 1937 relatif à l'office national interprofessionnel du blé, modifié par les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 21 décembre 1944 relative à l'organisation de l'office national interprofessionnel des céréales;

Vu l'acte dit décret du 3 février 1942 fixant les effectifs de l'office national interprofessionnel des céréales;

Vu le décret du 18 juillet 1945 chargeant le directeur adjoint de l'office national interprofessionnel des céréales des fonctions de directeur général de cet office,

Décrète:

Art. 1er. — M. Durand (André), directeur adjoint de l'office national interprofessionnel des céréales, chargé des fonctions de directeur général, est nommé directeur général dudit établissement, à dater du 1er avril 1946, en remplacement de M. Layeillon.

Art. 2. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Eaux et forêts.

Additif au *Journal officiel* du 1er juin 1947, page 5061 (arrêté du 1er avril 1947 portant promotion au grade de brigadier des eaux et forêts):

NOMS ET PRÉNOMS	CLASSE actuelle du garde domanial.	POSTE D'AFFECTATION en qualité de garde domanial.	CLASSE de promotion au grade de brigadier.	AFFECTATION en qualité de brigadier.	CIRCONSCRIPTION forestière (D. S.).
Après:					
Baret (Georges).....	....	.....	....	.....	....
Lire:					
Kuster (Paul-Henri).....	2e	G. M. Z. F. O., Fribourg (Allemagne).	3e	A la disposition du conservateur à Metz (Moselle).	5
Après:					
Bergaud (Antoine-Jean-Marie).	....	.....	....	.....	....
Lire:					
Sitz (Pierre-Joseph).....	2e	Valmont (Moselle).....	3e	A la disposition du conservateur à Metz (Moselle).	5
Après:					
Lavallée (Maurice).....	....	.....	....	.....	....
Lire:					
Buchi (Louis-Frédéric).....	2e	Abreschviller (Moselle).....	3e	A la disposition du conservateur à Metz (Moselle).	5

(Le reste sans changement.)

Office national interprofessionnel des céréales.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le texte annexé au décret de codification du 23 novembre 1947, relatif à l'office national interprofessionnel du blé, modifié par les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 21 décembre 1944 relative à l'organisation de l'office national interprofessionnel des céréales;

Vu le décret du 9 mars 1938 portant statut du personnel de l'office national interprofessionnel du blé;

Vu l'acte dit décret du 3 février 1942 fixant les effectifs de l'office national interprofessionnel des céréales,

Arrête:

Art. 1er. — M. Templier (Pierre-Daniel-Marcel), sous-directeur à l'office national interprofessionnel des céréales, est nommé directeur adjoint de cet établissement, en remplacement de M. Durand (André), nommé directeur général.

Art. 2. — M. Chalamet (Pierre-François-Célestin), inspecteur général à l'office national interprofessionnel des céréales, est nommé sous-directeur à cet établissement, en remplacement de M. Templier, nommé directeur adjoint.

Art. 3. — M. Renard (Marcel-Paul), ingénieur en chef, directeur des services agricoles, est nommé, dans l'intérêt du service, inspecteur général à l'office national interprofessionnel des céréales, en remplacement de M. Chalamet, nommé sous-directeur.

Art. 4. — Le directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet du 1er septembre 1947.

Fait à Paris, le 4 septembre 1947.

TANGUY PRIGENT.

MINISTÈRE DES FINANCES

Pourcentage obligatoire de représentation en valeurs algériennes des cautionnements et réserves techniques des sociétés d'assurances opérant en Algérie.

Le ministre des finances,

Vu le décret-loi du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances, ensemble les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 30 décembre 1938 portant règlement d'administration publique pour la constitution des sociétés d'assurances et de capitalisation, des tontines et des syndicats de garantie et pour le fonctionnement et le contrôle de ces organismes et les décrets et arrêtés pris pour leur application;

Vu le décret du 6 mars 1947 portant règlement d'administration publique pour le contrôle des sociétés d'assurances en Algérie et notamment son article 4,

Arrête:

Art. 1er. — Le pourcentage obligatoire de représentation en valeurs algériennes des cautionnements des sociétés d'assurances opérant en Algérie et non dans la métropole ainsi que des réserves techniques afférentes aux opérations effectuées en Algérie par toutes les entreprises d'assurances est fixé à 50 p. 100.

Art. 2. — Les valeurs algériennes visées à l'article 1er ci-dessus doivent être inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris et ne peuvent comprendre que des obligations émises par le gouvernement général, les départements ou les communes de l'Algérie, ainsi que des obligations jouissant de la garantie inconditionnelle du gouvernement général de l'Algérie et émises par les collectivités ou les entreprises industrielles ou commerciales de l'Algérie.

Art. 3. — A titre transitoire, les sociétés d'assurances opérant en Algérie à la date de publication du présent arrêté peuvent, par dérogation aux articles précédents, conserver les placements effectués sous le régime des dispositions antérieures.

En ce qui concerne la représentation des cautionnements et des réserves faisant l'objet du présent arrêté, aucun placement nouveau, par remploi ou autrement, ne peut être fait en valeurs autres que celles visées à l'article 2, tant que la proportion prévue à l'article 1er n'est pas atteinte. Toutefois, les dispositions du présent alinéa ne s'opposent pas à ce que les sociétés effectuent des emplois de fonds qui seraient la conséquence d'opérations de placement engagées ou effectuées sous le régime des dispositions antérieures, à condition de rester dans les limites fixées par celles-ci.

Les dispositions de l'alinéa précédent s'appliquent séparément aux cautionnements et aux réserves techniques.

Art. 4. — Le ministre des finances est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 28 août 1947.

Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Intégration de fonctionnaires de l'administration centrale dans le corps des administrateurs civils.

Par arrêté du 6 septembre 1947:

Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 20 décembre 1946 sont rapportées en tant qu'elles concernent M. Danan.

Sont nommés administrateurs civils:

De classe exceptionnelle.

M. Cheneaux de Leyritz.

De 1re classe, 4e échelon.

M. Cirasse.

De 1re classe, 3e échelon.

MM. Pegon, Coulpier.

De 2e classe, 4e échelon.

MM. de Bernardy-Sigoyer, Danan, Brian, Andréani, Desandre.

De 2e classe, 2e échelon.

M. de Montalembert de Cers.

De 3e classe, 3e échelon.

MM. Rambeaud, Garnier.

De 3e classe, 2e échelon.

MM. Agard, Hilpert, Demont.

Administrateur adjoint.

M. Portier.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer.

Le ministre des travaux publics et des transports, et le ministre de la France d'outre-mer,

Sur la proposition du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale;

Vu l'ordonnance n° 45-2665 du 2 novembre 1945 portant unification des services de la météorologie;

Vu, ensemble, les décrets nos 46-887 et 46-888 du 30 avril 1946 et 46-2056 du 21 septembre 1946 fixant les statuts respectifs des fonctionnaires du corps des ingénieurs de la météorologie, du corps métropolitain des ingénieurs des travaux météorologiques, et du corps colonial des ingénieurs des travaux météorologiques;

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est créé au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (météorologie nationale) une inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le chef de l'inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer assure en même temps les fonctions de chef du service central de la météorologie coloniale. Il relève à la fois du ministre des travaux publics et des transports et du ministre de la France d'outre-mer.

Art. 3. — Le chef de l'inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer est choisi parmi les inspecteurs généraux de la météorologie ayant accompli un séjour minimum de six ans dans les territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer.

Il est nommé par arrêté du ministre des travaux publics et des transports après accord du ministre de la France d'outre-mer.

Il est assisté d'un ou plusieurs inspecteurs généraux choisis et nommés dans les conditions indiquées ci-dessus.

Art. 4. — Au double titre précité l'inspecteur général des services météorologiques de la France d'outre-mer est chargé:

1° D'élaborer, sous l'autorité du directeur du service de la météorologie nationale, et dans le plan des conventions et accords internationaux relatifs à la protection de la navigation aérienne, les instructions techniques destinées aux services météorologiques de la France d'outre-mer;

2° De contresigner, au nom et par délégation du ministre de la France d'outre-mer, ces instructions, ainsi que toute la correspondance technique émanant du service de la météorologie nationale et destinée à ces mêmes services;

3° De faire parvenir au ministère de la France d'outre-mer (service de l'aéronautique civile) une copie des instructions et de la correspondance ci-dessus visées;

4° D'obtenir les accords nécessaires pour les affectations et les missions des fonctionnaires et des agents de la météorologie nationale dans les territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer;

5° De participer à la représentation des services météorologiques de la France d'outre-mer auprès des organismes internationaux pour les questions ayant trait à la protection de la navigation aérienne;

6° D'assurer la liaison entre la météorologie nationale et les différents services et organismes relevant du ministre de la France d'outre-mer.

Art. 5. — Il est également chargé, sous l'autorité du ministre de la France d'outre-mer et en accord avec la météorologie nationale de l'organisation et du fonctionnement général des services météorologiques des territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer pour toutes les questions autres que celles relatives à la protection de la navigation aérienne.

Art. 6. — Les dépenses afférentes au fonctionnement de l'inspection générale des services météorologiques de la France d'outre-mer sont à la charge du budget du ministère des travaux publics et des transports.

Art. 7. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent décret, qui prendra effet à compter du 1er mai 1947.

Fait à Paris, le 10 août 1947.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Comité juridique de l'organisation de l'aviation civile internationale.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre des travaux publics et des transports,

Vu le décret du 22 décembre 1945 portant transfert au ministère des travaux publics et des transports des attributions précédemment dévolues au ministère de l'air en matière d'aviation civile;

Vu la convention relative à l'aviation civile internationale signée à Chicago, le 7 décembre 1944 et ratifiée le 25 mars 1947,

Arrêtent:

Article unique. — MM. A. Garnault, avocat à la cour d'appel de Paris, avocat conseil du ministère des affaires étrangères; Lemoine, secrétaire général de la compagnie nationale Air-France, sont désignés pour représenter le Gouvernement français au comité juridique de l'organisation de l'aviation civile internationale (O. A. C. I.), dont le siège est à Montréal (Canada).

Fait à Paris, le 21 août 1947.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Concours spéciaux pour l'admission aux emplois de lieutenant et de sous-lieutenant de port.

Par arrêté en date du 28 août 1947, les concours normaux pour l'accession aux emplois de lieutenant et de sous-lieutenant de port ouverts en 1947 par l'arrêté interministériel du 22 juillet 1947 seront également considérés comme concours spéciaux réservés aux candidats appartenant à l'une des catégories prévues à l'article 2 de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945.

En conséquence, il sera établi à la suite des résultats des concours normaux deux listes d'admission dans les conditions indiquées ci-après:

1° Une première liste d'admission comprendra les candidats ayant obtenu, à la suite des épreuves, le minimum de points exigé par le règlement, sans qu'il soit fait de distinction entre les deux catégories de candidats;

2° Une deuxième liste d'admission comprendra uniquement les candidats bénéficiaires des dispositions de l'ordonnance susvisée classés suivant le nombre de points qu'ils ont obtenu pour les épreuves, majoré dans les conditions indiquées à l'article 8 du décret n° 46-1523 du 21 juin 1946 et rappelées ci-après:

Durée de l'empêchement:

De six mois à un an: majoration de 2 pour 100;

D'un an et un jour à deux ans: majoration de 4 p. 100;

De deux ans et un jour à trois ans: majoration de 7 p. 100;

Plus de trois ans: majoration de 10 p. 100.

(Le pourcentage de majoration s'applique au nombre maximum de points qu'il est possible d'obtenir pour les épreuves.)

Les candidats qui figureraient à la fois sur les deux listes de classement seraient considérés comme étant classés au titre du concours normal; les places réservées aux candidats aux concours spéciaux seraient alors attribuées aux candidats venant en rang utile sur les listes établies à ce titre des concours spéciaux.

Le nombre des places réservées aux candidats aux concours spéciaux est fixé ainsi qu'il suit:

Concours spécial pour l'admission à l'emploi de lieutenant de port: un;

Concours spécial pour l'admission à l'emploi de sous-lieutenant de port: cinq.

Les places qui ne pourraient être attribuées, faute de candidats classés, seront reportées sur les concours normaux.

Le nombre total des candidats admis (concours normaux et concours spéciaux) ne pourra dépasser trois pour l'emploi de lieutenant de port et seize pour l'emploi de sous-lieutenant.

Courtier maritime.

Par arrêté du 30 août 1947, M. Rogliano (Jacques-Max-Fernand) est nommé courtier interprète et conducteur de navires à Marseille, en remplacement de M. Rogliano (Marcel-Antoine).

Aviation civile et commerciale.

SERVICE DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Par arrêté du 2 mai 1947 et en exécution du décret n° 46-887 du 30 avril 1946, les agents dont les noms suivent sont intégrés dans le corps des ingénieurs de la météorologie aux grades, classes et dates ci-après:

(Art. 26, § 1er.)

Ingénieur en chef de 2e classe.

(A dater du 1er janvier 1946.)

M. Striffling (Maurice).

Ingénieur ordinaire de 3e classe, 2e échelon.

(A dater du 1er janvier 1944.)

M. Mironovitch (Valéry).

La nomination de M. Mironovitch ne deviendra définitive que lorsqu'il aura obtenu le doctorat d'Etat des sciences physiques. Le présent arrêté ne pourra avoir d'effet pécuniaire antérieurement au 1er janvier 1946.

Par arrêté du 2 mai 1947 et en exécution du décret n° 46-888 du 30 avril 1946, les agents dont les noms suivent sont intégrés dans le corps des ingénieurs des travaux météorologiques aux grades, classes et dates ci-après:

Ingénieur adjoint des travaux météorologiques de 2e classe.

(A dater du 1er janvier 1946.)

M. Borgniet (Paul).

Ingénieurs adjoints des travaux météorologiques de 4e classe.

(A dater du 20 janvier 1944.)

M. Senarens (Roger) (services militaires à utiliser: 1 an 5 mois 26 jours).

(Art. 23, § 3.)

(A dater du 1er janvier 1946.)

M. Rainteau (Pierre) (services militaires à utiliser: 1 an 3 mois 17 jours.)

(A dater du 4 mars 1946.)

M. Aquatella (Albert) (services militaires à utiliser: 10 mois 6 jours).

(A dater du jour de leur démobilisation.)

M. Chavy (Pierre) (services militaires à utiliser: 2 ans).

M. Brocard (Pierre) (services militaires à utiliser: 2 ans).

M. Piel (Edmond) (services militaires à utiliser: 2 ans).

M. Rosert (Henri) (services militaires à utiliser: 2 ans).

M. Chabod (Georges) (services militaires à utiliser: 2 ans).

Ingénieurs adjoints des travaux météorologiques stagiaires.

(A dater du 22 février 1946.)

M. Vergnes (Pierre).

(A dater du jour de sa démobilisation.)

M. Waret (Marcel).

(A dater du jour où il prendra ses fonctions.)

M. Lacoste (Robert).

(Art. 27.)

Ingénieurs adjoints des travaux météorologiques de 4e classe.

(A dater du 1er janvier 1946.)

M. Boulet Colomb d'Hautesserre (Antoine) (services militaires à utiliser: 4 ans 4 mois 9 jours).

M. Blanc (Humbert), (services militaires à utiliser: 4 ans 5 mois).

M. Tidière (Louis) (services militaires à utiliser: 4 ans 3 mois 7 jours).

M. Giteau (René) (services militaires à utiliser: 5 ans 10 mois 26 jours).

M. Galliot (Jacques) (services militaires à utiliser: 5 ans 5 mois).

M. Chauvineau (Jean) (services militaires à utiliser: 4 ans 10 mois 18 jours).

M. Champollion (Guy) (services militaires à utiliser: 3 ans 6 mois 15 jours).

M. Viguier (Robert) (services militaires à utiliser: 5 ans 16 jours).

M. Vernus (Robert) (services militaires à utiliser: 5 ans 3 mois 26 jours).

M. Miguel (André) (services militaires à utiliser: 3 ans 1 mois).

Par modification de l'arrêté du 28 avril 1946, l'ancienneté dans la 4e classe du grade d'ingénieur des travaux météorologiques est respectivement reportée du 14 mars 1944 au 1er janvier 1944 en ce qui concerne M. Mans (Claude) et du 22 juin 1944 au 1er janvier 1944 en ce qui concerne M. Buc (Gérard).

Le présent arrêté ne pourra avoir d'effet pécuniaire antérieurement au 1er janvier 1946.

Par arrêté du 9 mai 1947 et en exécution du décret n° 46-889 du 30 avril 1946, les agents dont les noms suivent sont intégrés dans le cadre des adjoints techniques de la météorologie aux classes et dates ci-après:

(Art. 17, § 2, anciens militaires.)

Adjoints techniques de 1re classe.

(A dater du 21 décembre 1946.)

M. Marchadier (Daniel).

(A dater du jour de sa démobilisation.)

M. Hoffmann (Christian).

Adjoints techniques de 4e classe.

(A dater du 1er janvier 1946.)

M. Donval (Stanislas) (services militaires à utiliser: 1 an 6 jours).

(A dater du 16 janvier 1946.)

M. Richard (Raoul) (services militaires à utiliser: 4 ans 9 mois 14 jours).

(A dater du 25 janvier 1946.)

M. Fischer (André) (services militaires à rappeler ultérieurement).

(A dater du 25 février 1946.)

M. Delaveau (Jean), (services militaires à utiliser: 11 mois 28 jours).

(A dater du 6 mars 1946.)

M. Montauban (Henri) (services militaires à utiliser: 11 mois 1 jour).

(A dater du 1er mai 1946.)

M. Drot (Robert) (services militaires à utiliser: 3 ans 5 mois 23 jours).

(A dater du 6 mai 1946.)

M. Jacoulet (Pierre) (services militaires à utiliser: 3 ans 8 mois 26 jours).

(A dater du 1er juin 1946.)

M. Paufert (Marc) (services militaires à utiliser: 3 ans 3 mois 15 jours).

Mlle Fourmaut (Gisèle) (services militaires à utiliser: 1 an 3 mois 29 jours).

(A dater du 12 juin 1946.)

M. Couleru (Georges), (services militaires à utiliser: 3 ans 7 mois 12 jours).

(A dater du 26 juin 1946.)

M. Martin (Louis), (services militaires à utiliser: 5 ans 1 mois).

(A dater du 1er septembre 1946.)

M. Dastot (Adolphe), (services militaires à utiliser: 1 an 3 mois 29 jours).

(A dater du 1er décembre 1946.)

M. Cadic (Jules), (services militaires à utiliser: 2 ans).

(A dater du jour de leur démobilisation.)

M. Trombert (Louis), (services militaires à utiliser: 5 ans 5 mois 22 jours).

M. Lalou (René), (services militaires à utiliser: 5 ans 1 mois 16 jours).

M. Azra (David), (services militaires à utiliser: 5 ans 3 jours).

MM. Paris (Lucien) et Loiseaux (René), (services militaires à utiliser: 2 ans).

M. Genevois (Louis) (services militaires à rappeler ultérieurement).

Adjoints techniques stagiaires.

(A dater du 1er mars 1946.)

M. Vingert (Emile).

(A dater du 16 mars 1946.)

M. Loyher (Pierre).

(A dater du 1er octobre 1946.)

M. Chamak (Georges).

(A dater du jour de sa démobilisation.)

M. Gros (Louis).

(Art. 17, § 2, titre civil.)

Adjoints techniques de 4e classe.)

(A dater du jour de sa démobilisation.)

M. Schwartz (Jean) (services militaires à utiliser: 2 ans).

Adjoints techniques stagiaires.

(A dater du 7 novembre 1944.)

M. Castellani (Horace).

(A dater du 1er août 1946.)

M. Debureaux (Paul).

(A dater du 15 septembre 1946.)

M. Guillon (Jacques).

(A dater du 23 février 1947.)

M. Fiellep (Jacques).

(A dater du 9 avril 1947.)

M. Grunhut (Georges).

Les arrêtés des 28 août 1946 et 15 janvier 1947 sont modifiés ainsi qu'il suit en ce qui concerne les fonctionnaires désignés ci-après:

M. Galzy (Henri) est reclassé à la 3e classe d'adjoint technique à dater du 1er janvier 1946, compte tenu de 1 an 6 mois 23 jours de services militaires.

M. Belloeil (Raymond) est reclassé adjoint technique de 3e classe à compter du 1er janvier 1946.

M. Boisseau (Marcel), ancienneté dans la 4e classe reportée du 23 septembre 1945 au 23 mars 1945.

M. Brayard (Pierre) est reclassé adjoint technique stagiaire à dater du 1er avril 1945.

M. Joliette (Maurice), ancienneté en qualité d'adjoint technique stagiaire reportée du 15 juin 1946 au 15 mai 1946.

M. Hainaut (André), supprimer le reliquat de services militaires à utiliser: 3 mois 20 jours (services militaires épuisés).

Le présent arrêté ne pourra avoir d'effet pécuniaire antérieurement au 1er janvier 1946.

Par arrêté du 22 août 1947, M. Rogez (André), ingénieur en chef de 2e classe de la météorologie, est placé sur sa demande en position de disponibilité, pour une durée de trois ans, à dater du 1er février 1947.

L'arrêté du 7 mai 1947 plaçant M. Rogez en disponibilité pour une durée de trois mois, à dater du 1er février 1947, est annulé.

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Par arrêté du 19 août 1947, M. Delobel (Jack), opérateur radioélectricien principal, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité, pour convenances personnelles, pour une durée de trois mois, à dater du 1er juillet 1947.

Par arrêté du 22 août 1947, la démission présentée par M. Macrez (Georges), opérateur radioélectricien stagiaire, est acceptée à dater du 1er août 1947.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 47-1747 du 4 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux et fixant les modalités du calcul de l'indemnité allouée aux titulaires de redevances tréfoncières.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'économie nationale et du ministre des finances,

Vu les articles 37 et 38 de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, aux termes desquels:

« Art. 37. — Les redevances tréfoncières qui comportent une échelle mobile d'après la valeur du charbon et qui sont actuellement à la charge d'exploitations minières transférées cessent d'être dues au jour du transfert. Leurs titulaires ont droit à une indemnité fixée sur la base de la valeur actuelle de la redevance et payable dans les conditions prévues à l'article 15;

« Art. 38. — Des décrets en conseil d'Etat, pris sur rapport du ministre chargé des mines, du ministre de l'économie nationale et du ministre des finances, détermineront les conditions d'application de la présente loi »;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Une commission dite commission d'indemnisation tréfoncière du bassin de la Loire est créée à Saint-Etienne.

Sa composition et son fonctionnnement sont déterminés par les articles 9 et suivants du présent décret.

Cette commission a pour mission de fixer les indemnités dues aux titulaires des redevances tréfoncières visées par l'article 37 de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux.

A cet effet, la commission évalue ainsi qu'il est dit à l'article ci-après l'indemnité globale due aux titulaires de ces redevances tréfoncières et fixe, dans les conditions prévues à l'article 3, la part relative à chaque tréfonds dans l'indemnité globale.

Art. 2. — L'indemnité globale est évaluée en appliquant un taux de capitalisation de 3,5 p. 100 pendant quinze ans à une redevance de base annuelle, résultant de la division du montant total des redevances dues aux titulaires de redevances tréfoncières, au titre du deuxième trimestre de 1946, par le tonnage net extrait pendant ce même trimestre et en multipliant le résultat obtenu par le tonnage net du 1er juillet 1945 au 30 juin 1946.

L'indemnité globale doit être évaluée par la commission dans les six mois de la publication du présent décret; elle est arrêtée définitivement, après vérification des éléments de calcul retenus par la commission, par décision concertée du ministre chargé des mines et des ministres des finances et de l'économie nationale.

Art. 3. — Pour déterminer la part relative de chaque tréfonds dans l'indemnité globale, la commission tient compte:

1° Des réserves certaines et probables que ce tréfonds contenait au 1er juillet 1946, de la durée présumée de son exploitation et, au cas où celle-ci n'aurait pas encore commencé, de son époque probable;

2° Du montant de la redevance à la tonne qui aurait été appliqué en vertu des dispositions en vigueur avant l'intervention de la loi du 17 mai 1946.

La commission apprécie souverainement la part relative de chaque tréfonds dans l'indemnité globale.

Art. 4. — Afin de permettre les évaluations prévues aux articles précédents, tout titulaire de droits tréfonciers doit, dans les trois mois de la publication du présent décret, adresser au président de la commission, à la préfecture de la Loire, une déclaration sur papier libre faisant connaître:

1° Ses nom, prénoms et domicile;

2° Le cas échéant, les nom, prénoms et domicile de son mandataire, représentant légal, judiciaire ou statutaire;

3° La dénomination du tréfonds et le nom de la concession dont il dépend.

Récépissé est donné de cette déclaration.

Plusieurs titulaires d'un même tréfonds pourront présenter une déclaration commune.

Art. 5. — Le titulaire de la redevance tréfoncière doit, à l'occasion de la déclaration prévue à l'article précédent ou ultérieurement, établir l'origine de propriété du tréfonds; il produit soit spontanément, soit sur l'invitation de la commission, tous documents de nature à permettre à celle-ci l'évaluation prévue à l'article 3; les délais dans lesquels les productions devront avoir été effectuées sont fixées par la commission; ils pourront varier suivant les zones géologiques, les concessions ou tout autre mode de division du bassin.

Il sera justifié des mandats ou de la propriété suivant les usages pratiqués entre titulaires de redevances tréfoncières et sociétés exploitant les mines avant les Houillères de la Loire; il sera tenu compte des justifications déjà admises; en particulier, il ne sera pas en principe exigé de justifications nouvelles des mandats ou de la propriété pour les tréfonds en cours d'exploitation au 30 juin 1946 ou dont l'exploitation a cessé depuis moins de cinq ans, et au titre desquels des payements réguliers ont été effectués par les sociétés débitrices.

Art. 6. — Les éléments que la commission se propose de retenir pour la fixation de l'indemnité sont communiqués par lettre recommandée à chaque tréfoncier, qui peut, dans le mois suivant la réception de cette lettre, en contrôler l'exactitude.

Art. 7. — La répartition de l'indemnité globale entre les divers tréfonds doit être arrêtée dans les deux ans de la publication du présent décret; elle fait l'objet d'une publication par les soins du préfet de la Loire; tout intéressé peut en prendre connaissance à la préfecture de la Loire et au service des mines de Saint Etienne.

En outre, chaque tréfoncier devra recevoir notification de l'indemnité afférente à son tréfonds.

Art. 8. — Le payement des indemnités s'effectue dans les conditions prévues par un arrêté du ministre des finances. La remise des obligations des charbonnages de France prévue par l'article 15 de la loi du 17 mai 1946 aura lieu au plus tard dans les trois mois de la publication de la liste de répartition.

Art. 9. — La commission d'indemnisation tréfoncière du bassin de la Loire comprend six membres:

Un conseiller à la cour d'appel de Lyon désigné par le premier président de cette cour, président;

L'ingénieur en chef des mines, chargé de l'arrondissement minéralogique de Saint-Etienne, vice-président;

Deux représentants des titulaires de redevances tréfoncières désignés par le préfet parmi les titulaires ou leurs mandataires les plus représentatifs;

Deux représentants des charbonnages de France, désignés par cet établissement public, sur proposition du conseil d'administration des houillères du bassin de la Loire.

Art. 10. — Le siège de la commission est à la préfecture du département de la Loire.

La commission se réunit sur convocation de son président ou de son vice-président.

Elle ne peut valablement délibérer que si quatre au moins de ses membres sont présents, dont le président ou le vice-président.

La voix du président, ou, en cas d'absence de celui-ci, la voix du vice-président est prépondérante.

Art. 11. — La commission peut constituer une ou plusieurs sous-commissions techniques chargées de faire des études préparatoires entrant dans le programme des travaux de la commission. Ces sous-commissions peuvent comprendre des techniciens ou des spécialistes étrangers à la commission.

Art. 12. — Les membres de la commission exercent leurs fonctions gratuitement; toutefois, ils peuvent obtenir le remboursement de leurs frais. Les membres des sous-commissions ont droit à des indemnités de fonction.

Les frais et indemnités prévus ci-dessus, ainsi que toutes autres dépenses entraînées par le fonctionnement de la commission et des sous-commissions, notamment celles de secrétariat et de personnel administratif, sont arrêtés par le président de la commission; ils sont à la charge des houillères du bassin de la Loire.

Art. 13. — Le ministre de l'économie nationale, le ministre des finances et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 47-1748 du 6 septembre 1947 modifiant pour l'année 1947 la date d'ouverture de la deuxième session ordinaire des conseils généraux des territoires de l'Afrique occidentale française et abrogeant le décret n° 47-1590 du 25 août 1947.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 46-2375 du 25 octobre 1946 portant création d'assemblées représentatives territoriales en Afrique occidentale française, et notamment son article 24;

Vu le décret n° 47-1590 du 25 août 1947 modifiant, pour l'année 1947, la date d'ouverture de la deuxième session ordinaire des conseils généraux de certains territoires de l'Afrique occidentale française,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret n° 47-1590 du 25 août 1947 susvisé est abrogé.

Art. 2. — La deuxième session ordinaire, dite session budgétaire, des conseils généraux des territoires de l'Afrique occidentale française, pour l'année 1947, s'ouvrira exceptionnellement entre le 15 septembre et le 15 novembre.

Art. 3. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, ainsi qu'au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 6 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret du 6 septembre 1947 portant délégation pour exercer les fonctions de chef du territoire de la Haute-Volta.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et résidents supérieurs, et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 23 avril 1945 portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies, et les textes qui l'ont modifié;

Vu la loi du 4 septembre 1947 portant rétablissement du territoire de la Haute-Volta;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Mourgues (Gaston), administrateur de 1re classe des colonies, est délégué pour exercer les fonctions de gouverneur, chef du territoire de la Haute-Volta.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Montant des indemnités allouées aux correspondants locaux des services de main-d'œuvre.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre des finances,

Vu le décret n° 46-1003 du 27 avril 1946, et notamment son article 10;

Sur la proposition du directeur général du travail et de la main-d'œuvre au ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les correspondants locaux des services de main-d'œuvre sont chargés, sous le contrôle du directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, d'effectuer le placement des travailleurs sans emploi et d'étudier les dossiers de travailleurs étrangers dans les centres qui ne sont pas assez importants pour justifier la création d'une section. La profession que ces agents peuvent exercer, à titre principal, ne doit pas être incompatible avec leurs attributions administratives.

Art. 2. — Les correspondants locaux des services de main-d'œuvre sont agréés, dans la limite des crédits prévus au budget du ministère du travail et de la sécurité sociale, par

la direction générale du travail et de la main-d'œuvre, sur proposition des directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre.

Art. 3. — Ils perçoivent une indemnité fixe de 3.000 F par trimestre, à condition d'avoir effectué un minimum de placements, fixé provisoirement à soixante pour le trimestre envisagé. Dans le cas où ce minimum n'a pas été atteint, de même que pour les placements effectuées au delà, il leur est alloué une indemnité variable calculée à raison de 30 F par travailleur effectivement placé. En outre, tout dossier de travailleur étranger examiné ouvre droit à une indemnité de 15 F.

Ces indemnités sont soumises aux prélèvements effectués au titre de la sécurité sociale.

Art. 4. — En vue de l'établissement des états de payement des indemnités dues, les correspondants locaux devront fournir chaque trimestre à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, dont ils dépendent, toutes justifications utiles sur les travaux effectués.

Art. 5. — Le remboursement de leurs frais de déplacement leur sera assuré dans les mêmes conditions que pour les auxiliaires de bureau. Toutefois, les intéressés ne pourront prétendre aux indemnités journalières pour frais de mission.

Art. 6. — Leurs fonctions prendront fin à l'expiration du délai d'un mois suivant soit la notification du retrait d'agrément, adressée par l'intermédiaire du directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, soit la notification de cessation d'emploi, adressée par le correspondant local.

Art. 7. — Le directeur général du travail et de la main-d'œuvre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er juillet 1947.

Fait à Paris, le 20 août 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

FERNAND SAMSON.

Le ministre des finances,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

BERNARD CLAPPIER.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 1er septembre 1947 portant promotion et nomination dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 instituant l'ordre de la Santé publique et spécialement ses articles 9 et 11;

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus et nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de commandeur.

M. Dubureq (Gaston), secrétaire général de l'union nationale des bureaux de bienfaisance de Roubaix.

Au grade de chevalier.

M. Cocat (Henri), vice-président du bureau de bienfaisance de Grenoble.

M. Coppin (Roger), trésorier général de l'union nationale des bureaux de bienfaisance de France à Tourcoing.

M. Cordonnier (Léon), secrétaire général honoraire des bureaux de bienfaisance de Roubaix.

M. le docteur Martin (Léon), président du bureau de bienfaisance, maire de Grenoble.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

Décret du 1er septembre 1947 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 instituant l'ordre de la Santé publique et spécialement ses articles 9 et 11;

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de chevalier.

M. Barety (Henri), vice-président des bureaux de bienfaisance de Nice.

Mme Dumonteille (Jeanne), membre de la commission administrative des bureaux de bienfaisance de Bordeaux.

M. Fronty (Albert), secrétaire général des bureaux de bienfaisance de Toulouse.

M. Jourdan Gassin (Charles), administrateur du bureau de bienfaisance de Nice.

M. Klein (Charles), président du bureau d'hygiène et de santé de Mulhouse, délégué de la 9e région de l'union des bureaux de bienfaisance de France.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Création d'un quartier de compensation à Amiens.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre des finances et du ministre de l'intérieur en date du 30 juin 1947, pris en application de l'article 10 de la loi du 11 octobre 1940-12 juillet 1941, modifié notamment par l'ordonnance du 8 septembre 1945, a été déclaré d'utilité publique et d'urgence la création d'une zone de compensation en vue de permettre le relogement des industries sinistrées d'Amiens.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 30 août 1947 portant naturalisation, réintégration.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 de la nationalité française:

AVEDIKIAN (Arthur), employé, né le 15 avril 1915 à Yozgat (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ASSA (Mazaliov), veuve RUBIN, née en 1896 à Istambul (Turquie), demeurant à Nogent-sur-Marne (Seine).

ANEDDA (Salvatore), manœuvre, né le 2 décembre 1899 à Villaputzu (Italie), demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).

ANGEL (Raphaël), commerçant, né le 23 décembre 1907 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris

ASTRAMSKAS (Stanislovas), ajusteur, né le 10 avril 1925 à Juozapave (Lithuanie), demeurant à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle).

ANDREIS (Andréa-Chiaffredo), ouvrier agricole, né le 5 août 1922 à Mamora (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

ANGELELIS (Alexandre), représentant, né le 1er juillet 1906 à Athènes (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ADOUT (Joseph), commerçant, né le 25 juin 1914 à Plovdiv (Bulgarie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AMBROSINI (Louis-Celso), menuisier, né le 26 octobre 1921 à Pagnacco (Italie), demeurant à Saint-Pierre-de-Bailleul (Eure).

ACANFORA (Antoine), employé de bureau, né le 5 août 1919 à Bel Kass (Egypte), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), ayant un enfant mineur, Léa, née le 17 juillet 1942 à Castellamare di Stabia (Italie).

ARON (Jean), comptable, né le 6 septembre 1906 à Jassy (Roumanie), demeurant à Maisons-Alfort (Seine).

AMATORI (Arturo), ouvrier agricole, né le 9 février 1908 à Urbania (Italie), demeurant à Villeneuve-les-Avignon (Gard).

AMEELE (Frédéric-Arthur), jardinier, né le 18 juin 1906 à Ploegsteert (Belgique), demeurant à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

AGOSTI (Albert), maçon, né le 29 août 1923 à Rezzate (Italie), demeurant à Villefranche-du-Queyran (Lot-et-Garonne).

ATHANAS (Thomas-Théodore), manœuvre, né le 18 mars 1906 à Berat (Albanie), demeurant à Castelnau-le-Lez (Hérault).

ALVES (Joseph), manœuvre, né le 26 octobre 1905 à Malgaco (Portugal), demeurant à Lyon (Rhône).

ANZANI (Aldo-Pasquale), ouvrier maçon, né le 12 décembre 1902 à Cuvio (Italie), demeurant à Cravanche (territoire de Belfort).

ALVAREZ (Luis), manœuvre, né le 15 février 1915 à Don Benito (Espagne), demeurant à Ivry (Seine).

ANGOSTO (Joaquin), ouvrier agricole, né le 27 décembre 1899 à Cieza (Espagne), demeurant à Saint-Gilles (Gard).

AFONSO (Antonio), maçon, né le 27 janvier 1907 à Moncao (Portugal), demeurant à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

ALFANO (Joseph), pointeur, né le 19 août 1918, de père italien à Tunis, demeurant à Bône (Constantine).

ASENCIO (Santiago), chauffeur, né le 17 novembre 1907 à Bergi (Espagne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône)

ANDREOLI (Aguilino-Enrico-Ruffo), journalier, né le 13 juillet 1905 à Capannoli (Italie), demeurant à Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône).

ALEMAN (Salvador), chauffeur, né le 6 août 1890 à San Vicente (Espagne), demeurant à Birmaudreis (Alger).

ARBUES (Lorenzo), plâtrier, né le 5 septembre 1921 à Castilsabas (Espagne), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

ANGUISSOLA (Danillo-Francesco), ouvrier agricole, né le 17 juin 1923 à Plaisance (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

ABBA (Lucien-Emile), portefaix, né le 5 juillet 1905 à Exilles (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

APARICI (Antonio), jardinier, né le 12 février 1906 à Alginet (Espagne), demeurant à Nîmes (Gard).

ARCIZKIEWICZ (Jean), ajusteur, né le 2 mai 1895 à Antigony (Pologne), demeurant à Trélazé (Maine-et-Loire).

ANDREANI (Romuald), comptable, né le 6 février 1906 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ARGENTINA (Vincento-Girardo), tailleur, né le 5 octobre 1906 à Francavilla Fontana (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

ALBERTI (Louis), cultivateur, né le 21 juin 1923 à Placenja (Italie), demeurant à Gluiras (Ardèche).

AMBROGINI (Bruno-Martino), boulanger, né le 6 juillet 1902 à Santa Maria à Monte (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

ARCOBELLI (Julio), ouvrier agricole, né le 20 janvier 1920 à Saint Giorgio Bosco (Italie), demeurant à Chepniers (Charente-Maritime).

ARCOBELLI (Joseph), ouvrier agricole, né le 27 octobre 1924 à Saint Giorgio Bosco (Italie), demeurant à Chepniers (Charente-Maritime).

ARCOBELLI (Octavia), née le 27 octobre 1924 à Saint Giorgio Bosco (Italie), demeurant à Chepniers (Charente-Maritime).

ALMAN (Icek), tailleur, né le 3 juillet 1906 à Nowy-Dwor (Pologne), demeurant à Paris.

ANDREO (Antonio), employé, né le 24 octobre 1925 à Lorca (Espagne), demeurant à Sète (Hérault).

ANTONINI (Enrico-Francesco), trieur de peaux, né le 17 juillet 1901 à Casale Litta (Italie), demeurant à Tinqueux (Marne).

AZOUVI (Djaco), représentant, né le 27 février 1920 à Cavalla (Grèce), demeurant à Paris.

ALTERMAN (Szaja), tailleur, né le 18 février 1918 à Kaluszyn (Pologne), demeurant à Paris.

ALFONSO (Sébastias-Augusto), chauffeur, né le 15 septembre 1907 à Castrelos Bragança (Portugal), demeurant à Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

AGNESE (Pierre-Jean), ferblantier, né le 20 octobre 1915 à Barano d'Ischia (Italie), demeurant à Villennes (Seine-et-Oise), ayant un enfant mineur, Anne-Bella, née le 10 novembre 1940 à Bône (Constantine).

ANIBONI (Bruto-Augusto), sculpteur, né le 3 février 1891 à Carrare (Italie), demeurant à Cachan (Seine).

ARTUSO (Rafaël-Joseph), ouvrier agricole, né le 15 mai 1921 à Trevise (Italie), demeurant à Mas-Sainte-Puelle (Aude).

ANTONUTTI (Jean-Joseph), mécanicien, né le 6 avril 1916 à Pasidan di Prato (Italie), demeurant à Suresnes (Seine).

ASLANIDI (Achille), ingénieur, né le 8 octobre 1914 à Pétrograd (Russie), de père grec, demeurant à Paris.

ALBINANA (Juan-Julian), mouleur, né le 18 juin 1908 à Hellin (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

ABREGAL (Oreste-Ferdinand), ouvrier agricole, né le 19 juillet 1899 à Borgone (Italie), demeurant à Poule (Rhône).

ALEKSANDROWICZ (Félix), cultivateur, né le 10 janvier 1923 à Barglowo (Pologne), demeurant à Saint-Germain et Mons (Dordogne).

ANDREU (Vicente), ouvrier maroquinier, né le 14 mai 1899 à Barcelone (Espagne), demeurant à Béziers (Hérault).

ARMAN (Chana), femme LIBESKIND, née en 1912 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ALBERMAN (Nachman), gérant de société, né le 23 avril 1905 à Draguitchine (Russie), demeurant à Paris.

BRAO (Angelo), cultivateur, né le 8 avril 1923 à Cinto Caomaggiore (Italie), demeurant à Gironde (Gironde).

BUESA (Michel), commerçant, né le 3 août 1899, de père espagnol, à Béziers (Hérault), y demeurant.

BORGHINO (Antoine), garçon boucher, né le 14 août 1913 à Sanfront (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BRAMI (Aaron), docteur en médecine, né le 21 décembre 1904 au Kef (Tunisie), demeurant à Precy-sur-Oise.

BIANCAT (Giuseppe-Vittorio), maçon, né le 11 mai 1894 à Venise (Italie), demeurant à l'Etrat (Loire).

BANKOVITCH (Miloche), chef d'escadron, né le 27 août 1901 à Belgrade (Yougoslavie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

BADER (Maria-Anna), née le 8 décembre 1896 à Weiher (Allemagne), demeurant à Gueberschwihr (Haut-Rhin).

BULIK (Jean), manœuvre, né le 18 juin 1903 à Velke Losigny (Tchécoslovaquie), demeurant à Begles (Gironde).

BURGOS (André), linotypiste, né le 21 février 1923 à Vertientes (Espagne), demeurant à Tulle (Corrèze).

BIELINSKI (Antoni), manœuvre, né le 19 décembre 1917 à Obrebek (Pologne), demeurant à Breuillet (Seine-et-Oise).

BRUSSE (Marcel-Camille), coiffeur, né le 17 avril 1905 à Varsovie (Poligne), demeurant à Paris.

BOYKO (Georges), journalier, né le 7 avril 1900 à Kazanka (Russie), demeurant à Boufry (Loir-et-Cher)

BONAVIA (Miguel), coiffeur, né le 14 janvier 1911 à Espolla (Espagne), demeurant à Saint-Vallier (Drôme).

BARSEGHIAN (Mariam), veuve BARONIAN, née le 19 mai 1888 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

BERCOVICH (Léon), fourreur, né le 10 février 1904, de père roumain, au Caire (Egypte), demeurant à Paris.

BURCHARD (Léopold-Zdzislaw), maroquinier, né le 14 novembre 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BENEDETTI (Gino), menuisier, né le 28 juin 1908 à Maiano (Italie), demeurant au Perreux (Seine).

BARROS (Manuel), ouvrier, né le 13 septembre 1907 à Tavora (Portugal), demeurant à Dampierre-en-Burly (Loiret).

BLUM (Moritz), peintre en bâtiments, né le 6 septembre 1893 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

BARBIANI (Pio-Costanzo), ouvrier agricole, né le 25 février 1915 à Cividale (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BASTIANON (Maximim), maçon, né le 3 février 1921 à Cornuda (Italie), demeurant à Saint-Savin (Isère).

BOCCHINO (Alda-Louise), veuve GODINI, née le 18 avril 1901, de père italien, à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

BIGONI (Gabriel-Vittorio), journalier, né le 19 mai 1903 à Cluzone (Italie), demeurant à Saint-Mesmin (Vendée).

BLATZ (Chaskel), peintre décorateur, né le 15 octobre 1906 à Targowisko (Pologne), demeurant à Paris.

BEHAR (Maurice), teinturier, né le 16 avril 1911 à Constantinople (Turquie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

BELTRAMELLI (Louis-Jules), né le 23 septembre 1922, de père italien, à Salins-les-Bains (Jura), demeurant à Sucy-sur-Saône (Haute-Saône).

BERGSTEIN (Marian), ingénieur, né le 9 octobre 1917 à Vienne (Autriche), demeurant à Pont-Audemer (Eure).

BERNABEU (Domingo), chaudronnier, né le 24 novembre 1923 à Callosa-de-Ensarria (Espagne), demeurant à Alger.

BONESI (Giovanni-Battista), maçon, né le 19 avril 1921 à Rivoltella-sur-Garda (Italie), demeurant à Bergerac (Dordogne).

BUDA (Enoch), tailleur, né le 28 février 1910 à Laski (Pologne), demeurant à Paris.

BRUNOD (Oreste), monteur en chauffage, né le 4 novembre 1902 à Ayas (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

BUSSINI (Enrico), ouvrier, né le 23 mars 1916 à Trevigho (Italie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine)

BELLE (Guglielmo-Vincenzo), maçon, né le 23 août 1913 à Pieve-di-Soligo (Italie), demeurant au Puy (Haute-Loire).

BRU (Jean), maçon, né le 4 janvier 1914 à Madrid (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BOMBARDA (Bruno-Wilhelm), maçon, né le 25 septembre 1915, de père italien, à Neustadt im Schwarzwald (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

BERR (Luiza), née le 15 mars 1915 à Radom (Pologne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

BERNARDI (Anne-Marie), veuve GIORSETTI, née le 11 février 1887, de père italien, à Nice (Alpes-Maritimes), y demeurant.

BELLOTOO (Guido), ouvrier d'usine, né le 3 octobre 1916 à Pressana (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

BARTKOWIAK (Joseph), cultivateur, né le 12 mars 1921 à Wolf-Rourgiz (Pologne), demeurant à Blond (Haute-Vienne).

BRACONNIER (Nestor-Alphonse-Joseph), cultivateur, né le 10 janvier 1908 à Izel (Belgique), demeurant à Maisoncelle-Villers (Ardennes).

BOSONIN (Egidio-Giuseppe), chauffeur, né le 14 février 1903 à Donnaz (Italie), demeurant à Paris.

BARALE (Giovanni), cultivateur, ne le 25 juillet 1914 à Boves (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

BIBERMAN (Lejbus), peintre en bâtiment, né le 15 janvier 1905 à Novo Radomsk (Pologne), demeurant à Paris.

BURSZTYN (Salomon), tailleur, né le 24 décembre 1918 à Wolomin (Pologne), demeurant à Paris.

BLARDONE (Giovanni), tailleur de pierres, né le 31 juillet 1905 à Pallanzeno (Italie), demeurant à Saulron (Loire-Inférieure)

BERNARDI (Gino), métayer, né le 23 avril 1909 à Sessano (Italie), demeurant à Nassigny (Allier).

BERNARDI (Amédée), maçon, né le 13 mai 1909 à Udine (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

BRAVIN (Secondiano), plombier, né le 13 septembre 1914 à Polcénégo (Italie), demeurant à Erquy (Côtes-du-Nord).

BARBULESCO (Pentelî), riveur, né le 15 février 1896 à Kochava (Roumanie), demeurant à Sèvres (Seine-et-Oise), ayant un enfant mineur, Madlen-Deniz, née le 23 mai 1929 à Cocsin-de-Vale (Roumanie).

BROIGNIEZ (Jules-Victor-Joseph), cultivateur, né le 21 juin 1903 à Frasnes-lez-Buissenal (Belgique), demeurant à Crouy (Aisne).

BOZZINI (Giovanni), carrier, né le 24 février 1912, de père italien, à Hegenbrucken (Allemagne), demeurant à Verdun (Meuse).

BONTEMPI (Bertolo), maçon, né le 13 juillet 1910 à Bienno (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

BRACONNIER (Julien), cultivateur, né le 25 novembre 1905 à Izel (Belgique), demeurant à Maisoncelle-Villers (Ardennes).

BRUNET (Jacques-Louis), cuisinier, né le 5 juillet 1917 à Genève (Suisse), demeurant à Thonon (Haute-Savoie).

BRIGINI (Fernando), cordonnier, né le 15 juillet 1925 a Foligno (Italie), demeurant à Auboué (Meurthe-et-Moselle).

BAKPADZE (Hélèna), femme TORITI, née le 12 mars 1912 à Batoum (Russie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

BARTKOWIAK (Martin), mineur, né le 7 novembre 1896 à Smigiel (Pologne), demeurant à Sallaumines (Pas-de-Calais).

BARGALLO (Jaime), cultivateur, né le 11 janvier 1905 à Vandelles (Espagne), demeurant à Saint-Genies-le-Bas (Hérault).

BACCINI (Henri-Dominique), chauffeur d'auto, né le 18 août 1918 à Saint-Pierre-d'Arena (Italie), demeurant à Caen (Calvados).

BLOMME (Charles), garçon de café, né le 14 mars 1895 à Templeuve (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

BOGDANINK (Ivan), mécanicien, né le 10 juin 1921 à Kowel (Pologne), demeurant à Noailles (Oise).

BATISTA (José), terrassier, né le 14 août 1911 à Amares (Portugal), demeurant à Villetaneuse (Seine).

BANY (Etienne), chauffeur mécanicien, né le 8 juin 1916 à Rito Woda (Pologne), demeurant à Fresnes-sur-Escaut (Nord).

BERARDI (Renato), menuisier, né le 6 octobre 1926 à Scheggia e Pascelupo (Italie), demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).

BERNARDINI (Maria), veuve FABBRI, née le 2 mai 1906 à Sogliano (Italie), demeurant à Saint-Clair-du-Rhône (Isère), ayant trois enfants mineurs: 1° Ido, né le 18 septembre 1933 à Audun-le-Tiche (Moselle); 2° Pauline, née le 7 août 1938 à Tucquegneux (Meurthe-et-Moselle); 3° Odette, née le 17 octobre 1942 à Briey (Meurthe-et-Moselle).

BELFATTO (Giovanni), cordonnier, né le 2 juin 1899 à Casoria (Italie), demeurant à Bournoncle-Saint-Pierre (Haute-Loire).

BOURSALIAN (Garabed), coiffeur, né le 4 avril 1911 à Afion-Kara-Hissar (Asie mineure), demeurant à la Garenne-Colombes (Seine).

BESOZZI (Carlo-Benigno), cimentier, né le 23 décembre 1906, de père italien, à Wil (Suisse), demeurant à Nanterre (Seine).

BRUNO (Luc-Charles), marinier, né le 12 juillet 1924 à Frabosa-Sottana (Italie), demeurant à Pont-Saint-Esprit (Gard).

BREZZO (Roger-Dominique-Auguste), plombier, né le 12 octobre 1924, de père italien, à Monaco (Principauté), demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

BLANCO (Nicolasa), née le 14 octobre 1881 à Aibar (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

BALCELLS (Jacques-Sauveur-Pierre), jardinier, né le 31 juillet 1900 à Cervera (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

BENDER (Charles), ouvrier agricole, né le 5 octobre 1908 à Vimmenthal (Allemagne), demeurant à Altenstadt (Bas-Rhin).

BOSIO (Carlotta), femme BOCCA, née le 2 mars 1907 à Visone (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), ayant un enfant mineur, Marco-Guiseppe-Piero, né le 16 mars 1932 à Bordighera (Italie).

BALZANO (Isolina), femme MAIERO, née le 12 décembre 1907 à Reana (Italie), demeurant à Sarrians (Vaucluse).

BORRI (Pierre), bûcheron, né le 29 juin 1914 à Castel di Casio (Italie), demeurant à Callian (Var).

BOGHOSSIAN (Krikor), maroquinier, né le 19 novembre 1920 à Stanos (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BECKER (Hans-Alfred), manœuvre, né le 1er mai 1914 à Elbig (Allemagne), demeurant à Paris.

BERLINER (Riwen), représentant, né le 25 juin/8 juillet 1912 à Kalitz (Pologne), demeurant à Paris.

BETTINI (Italo), marchand ambulant, né le 11 janvier 1903 à Mentagnana (Italie), demeurant à Pantin (Seine), ayant un enfant mineur, Emma-Lédio, née le 4 avril 1928 à Turin (Italie).

BUCZEK (Martin), ouvrier, né le 4 novembre 1913 à Mokszyszow (Pologne), demeurant à Courmelles (Aisne).

BONTE (Raoul), imprimeur, né le 11 mai 1896 à Dottignies (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

BOYIADJIS (Georges), coiffeur, né le 16 décembre 1905 à Arabadjilar (Grèce), demeurant à Lyon (Rhône).

BERTOLDO (Jean-Baptiste), jardinier, né le 2 juillet 1902, à Cère (Italie), demeurant à Antony (Seine).

BOUBA (Raoul-Cyrille), mécanicien, né le 28 novembre 1922 à Courtrai (Belgique), demeurant à la Madeleine (Nord).

BAUCHAU (Jean-Henri-Eugène-Marie-Joseph), cultivateur, né le 17 septembre 1910 à Nivelles (Belgique), demeurant à la Beaume (Hautes-Alpes).

BEHAR (Joseph), né le 3 mars 1899 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

BENEDETTINI (Gino), savonnier, né le 8 avril 1901 à Cascina (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BARBIERI (Ilda), femme Vacher, née le 9 septembre 1920 à Mulazzo (Italie), demeurant à Châteauroux (Indre).

BOBBERA (Emilio), cultivateur, né le 14 février 1916 à Remanzacco (Italie), demeurant à Saint-Antonin-de-Lacalm (Tarn)

BORDONNE (Lino), cimentier, né le 29 juillet 1901 à Caravino (Italie), demeurant à la Souterraine (Creuse).

BOURGEAOIS (Arthur-Camille), monteur, plombier, né le 3 octobre 1905 à Tilleur (Belgique), demeurant à Paris.

BOZZA (Guerriero), mécanicien, né le 31 août 1915, à Corciano (Italie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

BRUNA (Andréa-Félice), berger, né le 8 janvier 1912 à Vinadio (Italie), demeurant à Entressen (Bouches-du-Rhône).

BRENDEL (Albert-Kurt), serrurier, né le 21 août 1897 à Halle-sur-Saale (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

BLUMEN (David), médecin, né le 12 août 1914 à Odobesti (Roumanie), demeurant à Sollies-Pont (Var).

BIWALE (Cypa), femme Kune, née le 23 mars 1904 à Konskie (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Annette, née le 25 décembre 1928 à Konskie (Pologne).

BUTKOVSKY (Jean), cordonnier, né le 3 juin 1909, de père hongrois, à Michalevoe (Slovaquie), demeurant à Paris

BODNER (Rodolphe-Willi), ouvrier de scierie, né le 31 janvier 1915 à Dresden (Allemagne), demeurant à Beschwiller (Bas-Rhin).

CALABUIG (Anna-Marie), veuve GARRIDO, née le 3 août 1872 à Mogente (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

COPPINI (Raymond), maçon, né le 15 février 1903 à Chiani (Italie), demeurant à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard).

CONTIN (Lino), tailleur, né le 1er août 1903 à Arta (Italie), demeurant à Paris.

CHORZEPA (Stefan), bûcheron, né le 5 octobre 1911 à Nienadowka (Pologne), demeurant à Jouy-sous-les-Côtes (Meuse).

CAMPOS (Demetrio), manœuvre, né le 10 octobre 1922 à Gargoles del Abajo (Espagne), demeurant à Drancy (Seine).

CATTONI (Remo-Jules), maçon, né le 31 janvier 1929 à Rodero (Italie), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

CONTISSI (François-Ange), maçon, né le 30 décembre 1922 à Qualino (Italie), demeurant à Sainte-Geneviève-sous-Bois (Seine-et-Oise).

CANZIAN (Carrade), cultivateur, né le 14 juillet 1925 à Fiume Veneto (Italie), demeurant à Capdrot (Dordogne).

CYMBALISTA (Szulim), tailleur, né le 15 février 1908 à Przytyk (Pologne), demeurant à Paris.

CIESIELSKI (Marthe), femme SERGEANT, née le 18 décembre 1922 à Ostrowa-Powice (Pologne), demeurant à Guesnain (Nord).

CONSONNI (Irmo), ouvrier agricole, né le 13 mars 1920 à San Pellegrino Terme (Italie), demeurant à Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard).

CATELLI (Gesnaldo), pêcheur, né le 29 novembre 1913 à San Reale (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CLAUDOT (Maurice), manœuvre, né le 31 juillet 1903, de père belge, à Paris, demeurant à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

CERQUEIRA (José), manouvrier, né le 18 juin 1901 à Braga (Portugal), demeurant à Nosle (Somme).

CYMERMAN (Israël-Moise), cordonnier, né le 10 décembre 1902 à Inwelods (Pologne), demeurant à Paris.

CABELLA (Félix), mécanicien, né le 15 mars 1920 à Novi Ligure (Italie), demeurant à Fontaine (Isère).

CERUTTI (Guiseppe), contremaître, né le 2 septembre 1893 à Boves (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

COCHAND (William-Henri), chef de fabrication, né le 1er mai 1902 à Neuchâtel (Suisse), demeurant à Beaucourt (territoire de Belfort).

CORTEZON (Ignace-Pascaline), femme GIMENEZ, née le 14 mai 1918 à Palinaces (Espagne), demeurant à Blaye-les-Mines (Tarn).

CAVALLINI (Giovanni), ajusteur, né le 31 juillet 1893 à Secondi Gliano (Italie), demeurant à Quiévrechain (Nord).

COPILOVICI (Marc), commerçant, né le 6 décembre 1899 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

COLOSSIAN (Macrohi), née le 4 août 1928 à Askle (Liban), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CATTARELLI (Giovanni-Guiseppe-Benedetto), peintre plâtrier, né le 11 septembre 1901 à Scopa (Italie), demeurant à Murols (Puy-de-Dôme).

CARLI (Thérèse), veuve GAZZO, née le 12 mars 1875, de père italien, à Menton (Alpes-Maritimes), y demeurant.

CHESTA (Jeanne), femme PASQUIERA, née le 21 octobre 1902 à Bernezzo (Italie), demeurant à la Crau (Var).

CERRI (Achille-Angelo), polisseur de granit, né le 1er mars 1901 à Pallanza (Italie), demeurant à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

CASCARINO (Pasquale), estampeur, né le 6 septembre 1910 à Filignamo (Italie), demeurant à Bobigny (Seine).

CAMPO (Joseph), né le 23 janvier 1878 à Ballabriza (Espagne), demeurant à Montferrier (Ariège).

CETARINA (Pierre), mécanicien, né le 22 février 1910 à Salerno (Italie), demeurant à la Sète (Hérault).

CASTAGNOLI (Robert), boulanger, né le 21 mai 1922 à Saint-Mauro (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

CHERBETKO (Joseph-Jean), ouvrier d'usine, né le 19 mars 1922 à Mechawa (Pologne), demeurant à Clenay (Côte-d'Or).

CAPPELLI (François-Joseph), manœuvre, né le 4 septembre 1901 à Santé Omobone Imagna (Italie), demeurant à Vermondans (Doubs).

CENI (Orano), cimentier, né le 30 décembre 1912 à Gindizzolo (Italie), demeurant à Firminy (Loire).

CASONI (Luigi), carrier, né le 23 mai 1891 à Corniglio (Italie), demeurant à Vouls (Seine-et-Marne).

CIVALLERO (Louis), cultivateur, né le 29 octobre 1896 à Bernezzo (Italie), demeurant au Tignet (Alpes-Maritimes).

CESARONI (Eugenio-Luigi), monteur, né le 21 février 1903 à la Spezzia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHIARADIA (Antonio), monteur, né le 11 janvier 1901 à Cordignano (Italie), demeurant à Tremblay-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

CASAGRANDE (Mario-Louis), maçon, né le 8 septembre 1909 à Fontanelle (Italie), demeurant à Boulazac (Dordogne).

CUFFOLO (Jean), ouvrier, né le 5 mai 1907 à Nimis (Italie), demeurant à Toulon (Var).

CALZETTA (Giovanni), cultivateur, né le 1er mars 1919 à Piève (Italie), demeurant à la Sauvetat-du-Dropt (Lot-et-Garonne).

CEREZUELA (Jean), manœuvre, né le 20 avril 1920 à Maria (Espagne), demeurant à Noailhac (Tarn).

CHARAF (Raphael), directeur commercial, né le 3 mars 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

CORINO (Marie-Catherine), née le 5 janvier 1905 à Govone (Italie), demeurant à Vienne (Isère).

CAVANNA (Marie-Angèle-Jeanne), veuve FRATI, née le 20 septembre 1909 à Farini d'Olmo (Italie), demeurant à Paris.

CHAMPION (Bernardo), ouvrier agricole, né le 22 décembre 1925 à Saint-Marcel (Italie), demeurant à Paris.

CAMPIGLI (Marie-Rose-Marguerite), veuve BONELLI, née le 25 janvier 1886 à Fucecchio (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CATZ (Mathilde), femme DAVIDOVICI, née le 1er octobre 1902 à Roman (Roumanie), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Rose, née le 11 mai 1933 à Paris.

CRESPI (Albert), vendeur, né le 14 août 1903 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

COMINEAS (Georges), musicien, né le 14 septembre 1900 à Athènes (Grèce), demeurant à Paris.

CAPRIROLI (Charles-Adolphe-Léopold), peintre, né le 16 décembre 1893 à Sainte-Dominique (Suisse), demeurant à Hirson (Aisne).

CAMPAGNOLO (Antoine), lamineur, né le 17 février 1923 à Rosa (Italie), demeurant à Valentigney (Doubs).

CANDOTTO (Jean), cultivateur, né le 24 janvier 1923 à Gonars (Italie), demeurant à Mondonville (Haute-Garonne).

COHEN (Isaac), commerçant, né en 1911 à Scutarie Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

CANALS (Vicente), balelier, né le 22 août 1918 à Benlganini (Espagne), demeurant à Jonquières (Vaucluse).

CHAFES (José), opérateur de cinéma, né le 11 mars 1923 à Barraca (Espagne), demeurant à Sidi-bel-Abbès (Oran).

CAPRARA (Giovacchino), ouvrier agricole, né le 6 juillet 1892 à Fossombrone (Italie), demeurant à Aubignan (Vaucluse).

CURRI (Ubaldo-Verbino), maçon, né le 29 décembre 1900 à Donato (Italie), demeurant à Manosque (Basses-Alpes).

CUKIERMAN (Michel-Majzesz), étudiant en médecine, né le 22 juillet 1913 à Ejszyszki (Pologne), demeurant à Paris.

CHENAL (Michel), ouvrier, né en 1900 à Oyace (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CESARETTI (Dominico), chef de chantier, né le 5 août 1912 à Artogodo (Italie), demeurant à Montluçon (Allier).

COLLADO (Manuel), manœuvre, né le 19 janvier 1923 à Cuevas de Almanzara (Espagne) demeurant à Saint-Juéry (Tarn).

CONTI (Angelo-Mario-Camillo), coiffeur, né le 12 avril 1901 à Casalborgne (Italie) demeurant à Paris.

CHIRIAEFF (Igor-Boris-Douglas), étudiant, né le 5 octobre 1924, de père russe, à Schillong (Indes britanniques), demeurant à Tours (Indre-et-Loire).

CICHOCKI (Jean), ouvrier agricole, né le 30 août 1905 à Rozubowice (Pologne), demeurant à Plou (Cher).

CAGNONI (Elio-Giovanni-Luigi), marchand ambulant, né le 22 octobre 1895 à Poligno (Italie), demeurant à Paris.

CASTELLANI (Primo), ouvrier meunier, né le 20 novembre 1911 à Isola Morosini (Italie), demeurant à Castelmoron-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

CERVANTES (Pierre), ouvrier régleur, né le 8 janvier 1916 à Vera (Espagne), demeurant à Lyon (Rhône).

CARAMELLE (Maria), veuve GRANELLO, née le 22 mars 1897 à Piève Tésino (Italie), demeurant à Privas (Ardèche), ayant un enfant mineur, Renzo, né le 21 décembre 1929 à Piève Tesino (Italie).

CONSTANTINIAN (François), préparateur en papeterie, né le 15 mars 1908 à Marache (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

CULAT (Trinitad), veuve SALA, née le 4 juillet 1889 à Massenet de Cabrenys (Espagne), demeurant à Trouillas (Pyrénées-Orientales).

CURTOLO (Aldo-Charles), garçon boucher, né le 23 septembre 1921 à Tende (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

CENCIG (Albert), aide-scieur, né le 22 mars 1924 à Pulfero (Italie), demeurant à Clmmpcevinel (Dordogne).

COUZI (Rachel), femme YAFFE, née le 1er juillet 1906 à Aydine (Turquie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

CHAVAZAS (Michel), employé de bureau, né le 10 octobre 1914 à Simi (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHOCANO (José), chauffeur, né le 10 janvier 1912 à Alcazar de San Juan (Espagne), demeurant à Varennes-les-Nevers (Nièvre).

CARRARA (Antoine), bûcheron, né le 30 mai 1925 à Serina (Italie), demeurant à Rochefort-du-Gard (Gard).

CARNEADO (Maximino-Alfonso), cultivateur, né le 24 juin 1922 à Villaviciosa (Espagne), demeurant à Gourdon (Lot).

CURRAT (Joseph-Henri), cultivateur, né le 18 janvier 1909 à Bonnefontaine (Suisse), demeurant à Treffort (Ain).

CERTOSIO (Guiseppe), manœuvre, né le 3 mai 1891 à Tarantasca (Italie), demeurant à Sepmeries (Nord).

CASTRO (Louna), femme EZRATTI, née le 10 juin 1892 à Salonique (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHRISTOU (Jacques), ouvrier agricole, né le 15 août 1897 à Kalmalki (île de Chypre), possession britannique, demeurant à Montbazin (Hérault).

COELHO (Manuel), manœuvre d'usine, né le 15 octobre 1903 à Vale da Rosa (Portugal), demeurant à Ennezat (Puy-de-Dôme).

CANO (José), maçon, aux mines, né le 4 mai 1906 à Mazarron (Espagne), demeurant au Bousquet-d'Orb (Hérault).

CARSANA (François), maçon, né le 20 octobre 1903 à Erve (Italie), demeurant à Gevigney-Mercey (Haute-Saône).

DALL AGNOL (Guido), ouvrier agricole, né le 19 août 1927 à Cismon del Grapa (Italie), demeurant à Laugnac (Lot-et-Garonne).

DEGRYSE (Albert-Léon-Alfred), ouvrier agricole, né le 5 avril 1899, de père belge, à Tourcoing (Nord), demeurant à Sarcelles (Seine-et-Oise).

DE AGUIAR (Auréliano-Candido), manœuvre, né le 4 février 1911 à Portella (Portugal), demeurant à Seméac (Hautes-Pyrénées).

DOSSENA (François), maçon, né le 22 décembre 1907 à Romano de Lombardie (Italie), demeurant à Sailly (Saône-et-Loire).

DOVLETIAN (Marie-Madeleine), née le 8 décembre 1914 à Andrinople (Turquie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

DE ANTONI (Bruno-Giuseppe), plâtrier, né le 23 octobre 1912 à Monticelli d'Ongina (Italie), demeurant à Paris.

DUPONCHEEL (Camille-Emile), journalier, né le 4 juillet 1890 à Ruyen (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

DEL REY (Amadeo-Juan-Enrique), né le 15 juillet 1900 à San Martin de Provensals (Espagne), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

DE ANGELIS (Filippo-Panfilo), terrassier, né le 13 mai 1911 à Poggio Pincenze (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

DERNDINGER (François), brasseur, né le 10 janvier 1909 à Kurzell (Allemagne), demeurant à Erstein (Bas-Rhin).

DAMIER (Démétrius), interprète, né le 9 novembre 1900, de père russe, à Memel (Allemagne), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

DE TOGNI (Ugo), maître d'hôtel, né le 15 janvier 1909 à Vérome (Italie), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

DA SILVA (Joaquim), carrier, né le 8 novembre 1902 à San Salvador de Valdren (Portugal), demeurant à Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine).

DONNENFELD (Sigmund), tailleur, né le 16 décembre 1890 à Arbore (Roumanie), demeurant à Paris.

DE KORTCHINSKY (Nicolas), bijoutier, né le 20 avril 1891 à Tiflis (Russie), demeurant à Saint-Marcel (Eure).

DI BIN (Angelo-Italico), cultivateur, né le 2 octobre 1911 à Tricesimo (Italie), demeurant à Coutenges (Haute-Loire).

DITIATINA (Clara), femme BERNARD, née le 13 janvier 1924 à Yaroslawskoivolosti (Russie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

DISZNOS (Juliu), ouvrier ébéniste, né le 25 octobre 1910 à Salacea (Roumanie), demeurant à Paris.

DE KEUKELEIRE (Jules-Hector), charron, né le 3 mars 1908 à Nazareth (Belgique), demeurant à Berlignolles (Aube).

DARAGAN (Georges), représentant, né le 28 décembre 1904 à Kiew (Russie), demeurant à Paris.

DALPEZ (Dominica), veuve SVALDI, née le 17 décembre 1899 à Bedollo (Italie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine), ayant un enfant mineur, Tullio, né le 28 juin 1927 à Bedollo (Italie).

DOTTI (Guiseppe), bûcheron, né le 26 juin 1913 à Stezzano (Italie), demeurant à Montmeyan (Var).

DASNOY (Jean-Louis), manœuvre, né le 1er septembre 1923 à Virton Saint Mard (Belgique), demeurant à Rethel (Ardennes).

DZIENNIK (Marcel-Joseph), mécanicien, né le 29 avril 1928 à Pusczykowo (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

DECOTTERD (Louis-Alphonse), cultivateur, né le 25 mai 1908 à Ponthoux (Suisse), demeurant à Valencogne (Isère).

DE ROSSI (Pierre), artisan graniteur, né le 12 mars 1911 à Gravellona (Italie), demeurant à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

D'ALMEIDA (Manuel), tonnelier, né le 18 août 1921 à Vilar de Paraiso (Portugal), demeurant à Vic-sur-Aisne (Aisne).

DONATI (Raymond-Jean-Auguste), électricien, né le 4 août 1902 à Pesaro (Italie), demeurant à Metz (Moselle).

DOBRJANSKI (Nicolas), ajusteur, né le 13 juin 1903 à Uniatycze (Pologne), demeurant à Gennevilliers (Seine).

DE SOUSA (Manuel), docker, né le 5 avril 1910 à Faro (Portugal), demeurant au Havre (Seine-Inférieure).

DANIELSKI (Jean), mouilleur de jute, né le 24 décembre 1921, de père polonais, à Celle (Allemagne), demeurant à Abbeville (Somme).

DOBRIANSKI (Basile), ouvrier agricole, né le 23 septembre 1900 à Lukowe (Pologne), demeurant à Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise).

DE PIERI (Félix), cultivateur, né le 30 avril 1921 à Fara di Soligo (Italie), demeurant à Saint-Ferréol (Haute-Savoie).

DEBUYSSCHER (Julien-Nicolas), marchand de bestiaux, né le 5 décembre 1904 à Ellezelles (Belgique), demeurant à Talmas (Somme).

DANTI (Alfred), maçon, né le 14 juillet 1905 à Cecina (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

DE BRACKELEER (Jules), décolleteur, né le 5 décembre 1898 à Lierde Sainte-Marie (Belgique), demeurant à Nogent-sur-Oise (Oise).

DEMARIA (Constant), maçon, né le 19 mai 1910 a Dronero (Italie), demeurant à Bandol (Var).

DIERENS (Arsène-Maurice-Octave), conducteur d'automobile, né le 16 décembre 1906 à Wetteren (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

DE POTTER (Joseph-Gislain), manœuvre, né 18 mai 1910 à Haut de Wastia (Belgique), demeurant à Angecourt (Ardennes).

DA SILVA (José), ouvrier, né le 16 janvier 1895 à Tresval (Portugal), demeurant à Albert (Somme).

DORDONI (Gaetano), garçon de restaurant, né le 25 mars 1912 à San Colombano (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DYRENFURTH (Bernard), orthopédiste, né le 8 janvier 1908 à Berlin (Allemagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DORI (Guiseppe), métayer, né le 9 février 1894 à Gorgo al Monticano (Italie), demeurant à Navès (Tarn), ayant trois enfants mineurs: 1° Elvira, née le 25 février 1927 à Mansué (Italie); 2° Virgina, née le 30 juin 1928 à Mansué (Italie); 3° Olivicro, né le 25 septembre 1930 à Mansué (Italie).

DEPLANO (Antoine), blanchisseur, né le 28 janvier 1911 à Ballao (Italie), demeurant à Passy (Haute-Savoie).

DEL BARRIO Y DE LA LLORA (Gérard), mécanicien, né le 16 février 1902 à Bilbao (Espagne), demeurant à Grenoble (Isère).

DANELUZZI (Guiseppe), manœuvre, né le 14 mai 1885 à Gruaro (Italie), demeurant à Bourgoin (Isère), ayant un enfant mineur, Vanda, née le 2 novembre 1927 à Bourgoin (Isère).

DERECH (Wladislav), mineur, né le 16 août 1921 à Ulucz (Pologne), demeurant à Montaigut-en-Combrailles (Puy-de-Dôme).

DE POLIGNY (Oleg), docteur en médecine, né le 18 octobre 1916 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

DELLAPIAZZA (Victor), manœuvre, né le 15 décembre 1914 à Tonadica (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

D'HONDT (Charles-Emiel-Joseph), manœuvre, né le 28 novembre 1910 à Nukerke (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

DA COSTA (Constantino), charpentier menuisier, né le 24 octobre 1903 à San Marchindo de Bougado (Portugal), demeurant à Cappelle-la-Grande (Nord).

DANISZEWSKI (Berko), courtier en marchandises, né le 18 décembre 1914 à Orzmana (Russie), demeurant à Paris.

DUJARDIN (Gustave-Noël), ébéniste, né le 7 septembre 1902 à Bléharies (Belgique), demeurant à Maulde (Nord).

DOMINGOS (José-Veloso), bûcheron, né le 22 avril 1910 à Amarès Vella Verde (Portugal), demeurant à Soissons (Aisne).

DEROCCHI (Joseph-Angelo), maçon, né le 5 octobre 1921, de père italien, à Mareuil-sur-Ay (Marne), y demeurant.

DOLATA (Joseph), tailleur, né le 4 mars 1919, à Schonnebeck (Allemagne), de père polonais, demeurant à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais).

DALLA-ZANNA (Benedetto), contremaître, né le 31 octobre 1921 à Borso del Grappa (Italie), demeurant à Decines-Charpieu (Isère).

DUSCHENES (Denis-Laszlo), ingénieur, né le 14 avril 1920 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

DIEZ (Dorette), née le 11 août 1923 à Torfuera (Espagne), demeurant à Figeac (Lot).

DIAZ (Antonio), livreur glacier, né le 4 mars 1923 à Barcelone (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

DECLERCQ (Elodie-Emilie), veuve VERSTRAETE, née le 1er avril 1886 à Herseaux (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

EXPOSTO (Dominique), ouvrier, né le 7 juillet 1924 à San Trognato (Portugal), demeurant à Vedene (Vaucluse).

ESTROUMZA (Haïm), commerçant, né le 25 juillet 1907 à Salonique (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ELMOS (Saliph), verrier, né le 18 février 1900 à Tiflis (Russie), demeurant à Pont-Saint-Esprit (Gard).

EJZENBERG (David), tailleur, né le 14 décembre 1924 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ESTEVES (Joao), peintre en bâtiment, né le 24 juin 1911 à Campos (Portugal), demeurant au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

ESPERT (José), jardinier, né le 29 août 1912 à Alginet (Espagne), demeurant à Aniane (Hérault).

EEKMAN (Henriette), né le 20 octobre 1918 à Amsterdam (Hollande), demeurant à Paris.

ESTEVE (Pierre-Jean), métayer, né le 26 avril 1894 à Corbera (Espagne), demeurant Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône).

FRANCHINI (Guiseppe), entrepreneur de maçonnerie, né le 12 juillet 1909 à Omobono Inagna (Italie), demeurant à Damprichard (Doubs).

FAVIA (Casimir), machiniste, né le 13 janvier 1903 à Barletta (Italie), demeurant à Louglaville (Meurthe-et-Moselle).

FEHER (André), chimiste, né le 17 septembre 1910 à Szombathely (Hongrie), demeurant à Colomb-Béchar (Oran).

FERNANDEZ (Indalecio), soudeur, né le 23 mai 1911 à Linarès (Espagne), demeurant à Grenoble (Isère).

FARAON (Claudio), chauffeur mécanicien, né le 18 septembre 1906 à Tarzo (Italie), demeurant à Courbevoie (Seine).

FRABOSCHI (Egidio-Lorenzo), ouvrier agricole, né le 6 septembre 1924 à Calice Al Cornoviglio (Italie), demeurant à Epinouze (Drôme).

FRESON (Joseph), employé de bureau, né le 10 mai 1903 à Molenbeek Saint-Jean (Belgique), demeurant à Asnières (Seine).

FALERIE (Félicie), née le 12 février 1897 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FABREGAS (Narcisse), cultivateur, né le 23 février 1927 à Foixa (Espagne), demeurant à Saint-André (Pyrénées-Orientales).

FEDOROFF (Pierre), chauffeur, né le 1er février 1900 à Stepanovka Efremova (Russie), demeurant à Courbevoie (Seine).

FIXE (Boris), tourneur, né le 20 août 1888 à Odessa (Russie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

FUENTES (Anastase), bûcheron, né le 22 février 1918 à Aldehuala de Yeltes (Espagne), demeurant à Hondouville (Eure).

FALINSKI (Eugène-Stanislas), ébéniste, né le 9 novembre 1905 à Kamionka Struinilowa (Pologne), demeurant à Paris.

FAYERMAN (Marc), tailleur, né le 7 avril 1918 à Madrid (Espagne), demeurant à Oran.

FLURA (Alojzy), ouvrier agricole, né le 12 mai 1924 à Mlynkow (Pologne), demeurant à Tigery (Seine-et-Oise).

FRAJERMAN (Szmul), mécanicien, né le 24 novembre 1922 à Grojec (Pologne), demeurant à Paris.

FERENC (Alexandra), née le 1er avril 1928 à Dachnow (Pologne), demeurant à Nanterre (Seine).

FIGAROLI (Barthélémy), maçon, né le 9 janvier 1892, de père italien, à Claix (Isère), demeurant à Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes).

FELIPO (François), épicier, né le 6 octobre 1903 à Ejilve (Espagne), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

FERREIRA (Joaquim), tailleur de pierres, né le 4 septembre 1901 à Maia (Portugal), demeurant à Paris.

FERRO (Alfred), peintre, né le 23 mai 1910 à Vezzuolo (Italie), demeurant à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

FRANZAK (Léon), mécanicien, né le 3 mai 1921 à Jeziona (Pologne), demeurant à Mirande (Gers).

FABRETTI (Louis-Jérome), boucher, né le 16 juillet 1919 à Nimis (Italie), demeurant à Aubergenville (Seine-et-Oise).

FANCHINI (Louis), fraiseur, né le 15 juin 1922 à Veruno (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

FACCHIN (Pierre), mosaïste, né le 31 juillet 1915 à Vivaro (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

FUKS (Jacques-Kopel), bijoutier, né le 27 octobre 1906 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

FRANCIONI (Adolfo), fondeur, né le 10 avril 1907 à Ruota (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FAVETTO (Pietro-Guglielmo-Alfredo), manœuvre, né le 28 octobre 1913 à Rueglio (Itali), demeurant à Voiron (Isère).

FINAZZI (Ernesta), veuve BEZZI, née le 9 avril 1888 à Telgate (Italie), demeurant à Saint-Marcel (Eure).

FLAMMANG (Lucien-Nicolas), manœuvre, né le 15 août 1911, de père luxembourgeois, à Rosselange (Moselle), demeurant à Chaource (Aube).

FELLET (Danilo-Antonio), cultivateur, né le 27 septembre 1921 à Codega de San Urbano (Italie), demeurant à Coutures-sur-Drot (Gironde).

FEFERMAN (Lejzor-Juer), fourreur, né le 27 mai 1923 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

FALCHETTO (Massimo-Vittorio), carrier, né le 25 avril 1916 à Cimadolmo (Italie), demeurant à Enville (Meuse).

FABBRO (Rino-Guiseppe), mécanicien, né le 16 septembre 1904 à Buia (Italie), demeurant à Licourt (Somme).

FORMANN (Joseph), métayer, né le 30 mai 1911 à Duisbourg-Laar (Allemagne), de père tchécoslovaque, demeurant à Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône).

FERRER (José-Francis), polisseur, né le 9 mars 1923 à San Sebastien Ricote (Espagne), demeurant à Rochetaillée-sur-Saône (Rhône).

FAVRE (Giovanni-Bapliste-Pierre), né le 1er juin 1912 à Nus (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

FOGLIA (Sébastien-Philippe), ajusteur, né le 15 avril 1914 à Vigone (Italie), demeurant à Châtenay-Malabry (Seine).

FONTANA (Joseph-Martin), vitrier, né le 22 juillet 1926 à Ronco (Italie), demeurant au Kremlin-Bicêtre (Seine).

GESSAGA (Charles-Henri), artiste acrobate, né le 30 août 1902, de père italien, à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure), demeurant à Paris.

GUILIANI (Sisto), ajusteur, né le 11 août 1910 à Differdange (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant à Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).

GOLDBERG (Jean-Severin), représentant, né le 28 avril 1916 à Moscou (Russie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GIUSTETTO (Domenico), ouvrier agricole, né le 24 janvier 1925 à Pinasca (Italie), demeurant à Rognes (Bouches-du-Rhône).

GLUCHOWSKI (Stefan), ouvrier agricole, né le 23 juillet 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne).

GALLI (Alippio), jardinier, né le 26 mai 1907 à Borgo Pace (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GAGLIARDI (Angelo-Guiseppe), maçon, né le 15 juillet 1892 à Aurano (Italie), demeurant à Lille (Nord).

GARABEDIAN (Ohannes), mécanicien, né le 31 janvier 1913 à Césarée (Turquie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

GULIK (Micheline), veuve RESZEL, née le 18 septembre 1885 à Turew (Pologne), demeurant à Roncham (Haute-Saône).

GEIGER (Chaim-Jacob-Zim), électricien, né le 7 février 1922 à Rzeszow (Pologne), demeurant à Metz (Moselle).

GRAZIANO (Guiseppe), contremaître, né le 1er juin 1898, de père italien, à Tunis, demeurant à Alger.

GENONI (François), docker, né le 10 octobre 1899 à Castano Primo (Italie), demeurant à La Rochelle (Charente-Inférieure).

GIORGESSI (Nicio), cimentier, né le 18 août 1908 à Prato Carnico (Italie), demeurant à Rioux-Martin (Charente).

GEIGER (Friedrich), chef meunier, né le 11 juin 1906, de père allemand, à Bischopzell (Suisse), demeurant à Lézignan-Corbières (Aude).

GUSMINI (Pierre-Etienne), manutentionnaire, né le 6 août 1904 à Gazzaniga (Italie), demeurant à Nogent-sur-Marne (Seine).

GRIVELLI (Bruno-Sergio), fumiste, né le 25 novembre 1910 à Lavena Ponte Tresa (Italie), demeurant à Mazeville (Meurthe-et-Moselle).

GALASSO (Marie-Fortunée), née le 27 avril 1920 à Torre Annunziata (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GOUTERMANOFF (Serge), ingénieur, né le 25 juin 1912 à Rostov-sur-Don (Russie), demeurant à Paris.

GROEMING (Rudolf), tourneur, né le 15 avril 1903 à Murau (Allemagne), demeurant à Paris.

GIORGINI (Antoine), ajusteur, né le 18 janvier 1915 à San Leo (Italie), demeurant à Givet (Ardennes).

GAVAZZI (Luigi), bûcheron, né le 15 janvier 1917 à Poscante (Italie), demeurant à Vallerangue (Gard).

GIORDANELLA (Oscar-Antonio-Guiseppe), tailleur, né le 24 août 1918 à Tripoli (Tripolitaine), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

GARCIA (Juan-Baulista), monteur en chaussures, né le 13 décembre 1905 à Sollana (Espagne), demeurant à Nîmes (Gard).

GRACIA (Joseph), contremaître papetier, né le 9 novembre 1918 à Castiello (Espagne), demeurant à Saint-Lizier (Ariège).

GARESIO (Matteo), cultivateur, né le 16 juillet 1925 à Bra (Italie), demeurant à Saint-Béron (Savoie).

GROWAS (Nachmann), tailleur, né le 2 mai 1899 à Przybyschow (Pologne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

GUMBINGER (Egon-Helmut-Otto), ouvrier pâtissier, né le 17 octobre 1910 à Roscheim (Allemagne), demeurant à Saint-Mandé (Seine).

GUIDI (Guido-Humbert-Alfred), agriculteur, né le 4 octobre 1908 à Santa Maria a Monte (Italie), demeurant à Noves (Bouches-du-Rhône).

GASCHEN (Jules), cultivateur, né le 1er mai 1919 à Gorgier (Suisse), demeurant à Vaulin-les-Saint-Claude (Jura).

GOZZELLINO (Rosine), veuve ROSSO, née le 26 juin 1886 à Pica (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GARDONI (Honoré), manœuvre, né le 11 février 1917, de père italien, à Chippis (Suisse), demeurant à Passy (Haute-Savoie).

GEOMETRANTE (Jean), ouvrier, né le 14 mai 1911 à Buia (Italie), demeurant à Saint-Saturnin-les-Avignon (Vaucluse).

GRATAROLI (Marco), ouvrier agricole, né le 29 mars 1921 à San Giovanni Bianco (Italie), demeurant aux Mées (Basses-Alpes).

GLANZ (Hanni), femme BOROWSKI, née le 12 mai 1919 à Cologne (Allemagne), demeurant à Paris.

GOLDSTAIN (Herman), représentant, né le 25 mai 1892 à Pitesci (Roumanie), demeurant à Vendôme (Loir-et-Cher).

GATTI (Conrad), peintre en bâtiment, né le 30 novembre 1904 à Maccagno Superiore (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

GARCIA (Antonio), manœuvre, né le 27 avril 1921 à Lumbreras (Espagne), demeurant à Narbonne (Aude).

GOLDSCHNEIDER (Faiga), épouse ZONANA, née le 1er/14 février 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GUILIANI (Rosalie), femme BRUNEL, née le 18 septembre 1909 à Mavelli (Italie), demeurant à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

GARDINI (René-Fernand), tôlier, né le 17 juin 1925, de père italien, à Paris, y demeurant.

GOMEZ (Salvador-José), cultivateur, né le 31 janvier 1909 à Sax (Espagne), demeurant à Pignan (Hérault).

GROBGLAS (Pinchos), maroquinier, né le 16/29 juillet 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Montans (Tarn).

GIORDANENGO (Félice), manœuvre agricole, né le 27 octobre 1892 à Bordo San Dalmazzo (Italie), demeurant à la Tour-d'Aigues (Vaucluse).

GUEVART (André), né le 19 avril 1915 à Nechin (Belgique), demeurant à Hem (Nord).

GRUSZKA (Lejzer-Meszek), tailleur, né le 3 décembre 1913 à Zuromin (Pologne), demeurant à Paris.

GONZALEZ (Lorenzo), limonadier, né le 13 janvier 1908 à Mazarron (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GRINBAUM (Abram), façonnier, né le 25 mai 1911 à Minsk (Pologne), demeurant à Paris.

CARMENDIA (Pedro), menuisier, né le 8 janvier 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), demeurant à Ciboure (Basses-Pyrénées).

GITLIS (Gerszon), représentant de commerce, né le 10 septembre 1902 à Kisielin (Pologne), demeurant à Paris.

GALVO (Albert), réparateur de tapis, né en 1898 à Smyrne (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

GARBIANI (Marino), conducteur d'automobiles, né le 31 mai 1920 à Montecatini (Italie), demeurant à Plan d'Orgon (Bouches-du-Rhône).

GERVASONI (Angelo), bûcheron, né le 16 août 1911 à Brembilla (Italie), demeurant à Sion (Haute-Savoie).

GARCIA (Aniceto), employé, né le 20 mars 1903 à Gerindote (Espagne), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

HRNEIC (Philip), manœuvre, né le 4 avril 1906 à Babimeck (Yougoslavie), demeurant à Paris.

HERS (Leizer), tailleur, né le 3 juin 1904 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

HIMLOVA (Zdénka), femme BRUNEAU, née le 12 janvier 1924 à Ernovany (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

HERZ (Albert), manutentionnaire, né le 7 septembre 1902 à Haiger (Allemagne), demeurant à Paris.

HERRERO (Nicolas), ouvrier agricole, né le 18 septembre 1924 à Cépéda (Espagne), demeurant à Roullens (Aude).

HANEMIAN (Diran), représentant, né le 30 juillet 1905, de père libanais, à Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

HOUFEK (Charles), fleuriste, né le 16 novembre 1919 à Zablatie (Tchécoslovaquie), demeurant à Vitry (Seine).

HERRERAS (Téodora), femme SAPIA, née le 20 octobre 1919 à Villabon (Espagne), demeurant à Aubervilliers (Seine).

HANDFUS (Jedydja), coupeur maroquinier, né le 6 septembre 1921 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

HOLDER (Herman), ouvrier, né le 15 octobre 1915 à Kalusz (Pologne), demeurant à Caen (Calvados).

HIKA (Jean), gardien, né le 2 novembre 1902 à Bystrica (Pologne), demeurant à Villennes-sur-Seine (Seine-et-Oise).

HAUCHART (Gaston-Arthur-Ghislain), manœuvre, né le 12 octobre 1911 à Mazée (Belgique), demeurant à Vireux-Molhain (Ardennes).

HERES (Ignace), ajusteur, né le 9 août 1919 à Oviedo (Espagne), demeurant à Paris.

HENNION (Oscar), chauffeur, né le 16 septembre 1906 à Dottignies (Belgique), demeurant à Champagne-sur-Oise (Seine-et-Oise).

HAMPARTZOUMIAN (Sarkis), cordonnier, né le 20 octobre 1927 à Kharpout (Turquie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

HOPPNER (Gérard-Ernest-Rodolphe), maraîcher, né le 2 janvier 1909 à Rostock (Allemagne), demeurant à Eyzerac (Dordogne).

HITO SANCLIMENT (Miguel), manœuvre, né le 24 juin 1919 à Mamesa (Espagne), demeurant à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

HAMMEL (Ernest-Louis), batelier-pilote, né le 30 septembre 1904 à Nierstein (Allemagne), demeurant à Lingolsheim (Bas-Rhin).

HETMANOWSKA (Stanislawa), femme MACKOWSKY, née le 28 octobre 1897 à Kalisz (Pologne), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

HURIAUX (Nathan-Noël), mécanicien, né le 17 décembre 1909 à Braine l'Alleud (Belgique), demeurant à Saint-Quentin (Aisne).

HORVAT (Etienne), ouvrier agricole, né le 16 décembre 1919 à Crensovsi (Yougoslavie), demeurant à Deols (Indre).

HEIMRATH (Pierre), ouvrier, né le 25 février 1922 à Vienne (Autriche), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HANAS (Félix), mineur, né le 23 novembre 1922 à Pieczyski (Pologne), demeurant à Barlin (Pas-de-Calais).

HOURLAY (Albert-Gérard-Gilles), chef de culture, né le 22 décembre 1915 à Leignon (Belgique), demeurant à Roupy (Aisne).

HAJWENTREGIER (Moïse), aide-cuisinier, né le 14 janvier 1927 à Varsovie (Pologne), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

HAJWENTREGER (Léon), né le 20 mai 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Clichy (Seine).

INGIGNOLI (Eloi-Pierre), économe, né le 18 octobre 1914 à Varallo Pombia (Italie), demeurant à Embrun (Hautes-Alpes).

JACOMETTI (Marchino), charbonnier, né le 22 février 1911 à Sambuca Pistorèse (Italie), demeurant à San Gavino di Fiumorbo (Corse).

IVANOFF (Dimitroff-Boris), monteur en chauffage, né le 13 février 1909 à Sofia (Bulgarie), demeurant à la Garde (Var).

IAFRATI (Jean), ouvrier agricole, né le 15 janvier 1928 à Monte San Giovanni Campano (Italie), demeurant à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

IBANEZ (Joaquin), ouvrier agricole, né le 17 mai 1920 à Cullera (Espagne), demeurant à Seguret (Vaucluse).

INFANTI (Mario), soudeur aux mines, né le 5 août 1909 à Codroipo (Italie), demeurant à Bouligny (Meuse).

JAKUBOWSKA (Jeanne), épouse BONNEAU, née le 19 mars 1918 à Nieslusz (Pologne), demeurant à Arpajon (Seine-et-Oise).

JAKUBOWSKI (Vincent), manœuvre, né le 19 janvier 1913, de père polonais, à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).

JAKOBS (Otto), décolleteur, né le 28 décembre 1921 à Koln Ehrenfeld (Allemagne), de père hollandais, demeurant à Chaux (territoire de Belfort).

JACOT-DESCOMBES (Jean-Emile-Bernard), outilleur, né le 11 février 1917, de père suisse, à Lyon (Rhône), y demeurant.

KROL (Stanislas), mouleur, né le 3 août 1907 à Baranow (Pologne), demeurant à Laval (Mayenne).

KANDYOTI (Bohor-Avram), préparateur en pharmacie, né le 15 juillet 1904 à Gallipoli (Turquie), demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise).

KOWAL (Michel), ouvrier agricole, né le 9 avril 1915 à Drozdowice (Pologne), demeurant à Tilly (Eure).

KOSMINE (Borissoff-Théodore), chauffeur d'auto, né le 20 août 1903 à Ourioupino (Russie), demeurant à Paris.

KALMUK (Josepha), femme SOSNOWSKA, née le 8 octobre 1897 à Kalmuki (Pologne), demeurant à Monestier-de-Clermont (Isère).

KATZ (Sigward), directeur commercial, né le 29 mai 1905 à Witzenhausen (Allemagne), demeurant à Paris.

KRENTZ (Joseph), mineur, né le 23 octobre 1920 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant à Denain (Nord).

KUREK (Edmond), tourneur, né le 23 octobre 1897 à Varsovie (Pologne), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

KLEPACZEK (Nicolas), journalier, né le 14 mai 1903 à Zamiechow (Pologne), demeurant à Choisy-le-Roi (Seine).

KEMPNER (Adolphe), conseiller juridique, né le 11-23 août à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KRISTECKI (Ignacy), ouvrier agricole, né le 20 janvier 1897 à Byki (Pologne), demeurant à Cambes-en-Plaine (Calvados).

KARNOUKIAN (Jean), manœuvre, né le 15 septembre 1920 à Smyrne (Asie-Mineure), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

KILTCHERIAN (Tigran), tailleur, né le 1er mai 1920 à Eski-Ghehir (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KURKDJIAN (Hatchik), tailleur, né le 17 décembre 1924, de père arménien, à Damas (Syrie), demeurant à Joyeuse (Ardèche).

LISERIO (Céleste-Antonio), ouvrier agricole, né le 17 juillet 1906 à Ingembohl (Suisse), demeurant à Flavignac (Haute-Vienne).

LOPEZ (Ginès), docker, né le 26 août 1906 à El Berro (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LUIZA (José), peintre en bâtiments, né le 24 janvier 1901 à Barros (Portugal), demeurant à Paris.

LEONARD (Georges-Victor-Elie), chauffeur, né le 10 mars 1922 à Liège (Belgique), demeurant à Asnières (Seine).

LOGIACCO (Vincent), ouvrier agricole, né le 24 janvier 1924 à Ciota Calabre (Italie), demeurant à Pierrefeu-du-Var (Var).

LEDER (Louis), mécanicien, né le 11 août 1907, de père italien, à Mackviller (Bas-Rhin), demeurant à Rombas (Moselle).

LIVER (Jacob), peintre-décorateur, né le 30 mars 1917 à Bettzin (Pologne), demeurant à Paris.

LOPEZ (Pedro), bûcheron, né le 29 novembre 1897 à Grenade (Espagne), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ayant un enfant mineur, René-Pierre, né le 6 septembre 1928 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

LONGHINO (Guglielmo), maçon, né le 22 septembre 1912 à Chiusaforte (Italie), demeurant à Champagnole (Jura).

LEONARDUZZI (Primo), ouvrier maçon, né le 12 octobre 1920 à Ragogna (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

DA SILVA (Manuel), ouvrier agricole, né le 1er janvier 1921 à Preda Lara (Portugal), demeurant à Orcine (Puy-de-Dôme).

LOPES (Francisco), poseur de voies, né le 24 juin 1906 à Sao Martino de Gondomar (Portugal), demeurant à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

LOPEZ (Fernando), ajusteur, né le 11 juillet 1916 à Jijona (Espagne), demeurant à Paris.

LOVERA (Julienne-Anna), veuve FANTINO, née le 30 mai 1925 à Valdieri (Italie), demeurant au Muy (Var).

LERDA (Guiseppe), bûcheron, né le 26 août 1915 à Dronero (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

LICHTENSTEIN (David-Karl), industriel, né le 26 décembre 1909 à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), demeurant à Paris.

LIMON (Estera), née le 7 novembre 1919 à Lelow (Pologne), demeurant à Montpellier (Hérault).

LAGUN (Casimir), aide cuisinier, né le 4 août 1902 à Lipowo (Pologne), demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

LUCCI (Domenico), employé, né le 16 septembre 1907 à Fontecchio (Italie), demeurant à Gap (Hautes-Alpes).

LEMAIRE (Léon), cultivateur, né le 13 avril 1916 à Maissin (Belgique), demeurant à Vienne-le-Château (Marne).

LICHOTA (Casimir), commerçant, né le 14 février 1907 à Yckowice (Pologne), demeurant à Reims (Marne).

LAZZARONI (Baptiste-Ernest), scieur, né le 30 janvier 1927 à Bracca di Costa Serina (Italie), demeurant à Courtivron (Côte-d'Or).

LACKO (Ilès), jardinier, né le 13 juin 1908 à Tchoka (Yougoslavie), demeurant à Groslay (Seine-et-Oise).

LACHETA (Edmund-Féliks), menuisier, né le 19 janvier 1905 à Varsovie (Pologne), demeurant à Courbevoie (Seine).

LEDRO (Jean-Baptiste), aide comptable, né le 15 mars 1923 à Lonigo (Italie), demeurant à Montluel (Ain).

LERDA (François), journalier, né le 6 juillet 1920 à Monterosso Grana (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

LOMBROZO (Haim), confectionneur, né le 21 août 1901 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

LEGINA (Inocencio), ouvrier agricole, né le 28 juillet 1895 à Longas (Espagne), demeurant à Sigoulès (Dordogne).

LANNOO (Gustave-Joseph), manœuvre, né le 2 août 1902 à Ghlin (Belgique), demeurant à Somain (Nord).

LORENTZEN (Marius), employé, né le 29 janvier 1896, à Glemmen (Norvège), demeurant à Boncourt (Eure).

LEONIDOFF (Leonid), employé, né le 27 novembre 1886 à Dwinsk (Russie), demeurant à Paris.

LAPLAESE (Théophile-Camille), gardien, né le 14 mai 1885 à Pervyse (Belgique), demeurant à Petite Synthe (Nord).

MONTERDE (Santiago), ouvrier agricole, né le 10 mai 1928 à Vilafranca del Cid (Espagne), demeurant à Nébian (Hérault).

MARTIAL (Gilles-Jules-Joseph), maçon, né le 8 décembre 1910 à Beauraing (Belgique) demeurant à Laon (Aisne).

MORTOLINI (Louis), maçon, né le 9 mars 1918 à Murialdo (Italie), demeurant à Ampus (Var).

MARTIN (Jules), carrier, né le 16 avril 1925 à Horcajo de Montemayor (Espagne), demeurant à Liernais (Côte-d'Or).

MAKEEF (Akim), chauffeur de fours, né le 9 septembre 1899 à Mikhainovskaya-Stanitza (Russie), demeurant à Alès (Gard).

MUSELLI (Guiseppe), gantier, né le 29 avril 1908 à Naples (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

MAGLIOZZI (Cosimo), ouvrier agricole, né le 1er avril 1922 à Gaète (Italie), demeurant à Grau-du-Roi (Gard).

MESAGLIO (Edouard), ouvrier, né le 23 juillet 1900 à Moruzzo (Italie), demeurant à Solesmes (Nord).

MENDELOVICI (Ilie), vendeur, né le 5 septembre 1909 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

MARIEN (Edouard), ouvrier agricole, né le 17 septembre 1925 à Boechout (Belgique), demeurant à Courchamps (Aisne).

MASCHER (Louis-Mario-Luigi), ouvrier agricole, né le 16 septembre 1925 à Nembro (Italie), demeurant à Montgivray (Indre).

MAIERO (Geneviève), veuve MURADOR, née le 15 mars 1899, à Moruzzo (Italie), demeurant à Saint-Sauveur (Haute-Saône).

MAMAKIAN (Vincent), cordonnier, né le 5 avril 1907 à Ankara (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARTINEZ (Jésus), ouvrier agricole, né le 24 avril 1922 à Moratalla (Espagne), demeurant à Argelliers (Aude).

MARGARIA (Joseph), menuisier, né le 26 septembre 1921 à Roccabruna (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

MERLO MERLERA (Virginia), veuve VERSINO, née le 8 septembre 1881 à Giovéna (Italie), demeurant à Poulx (Gard).

MULLANU (Louis-Pierre), mineur, né le 18 novembre 1914 à Maknassy (Tunisie), de père italien, demeurant à Gréasque (Bouches-du-Rhône), ayant deux enfants mineurs: 1° Marie-Rose, née le 18 mai 1936 à Gréasque (Bouches-du-Rhône); 2° Claude-Salvator, né le 20 juillet 1937 à Gréasque.

MARANO (Sauveur), maçon, né le 9 novembre 1902 à Moute San Guiliano (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARTINEZ (François), ouvrier agricole, né le 4 mars 1927 à Alhabia (Espagne), demeurant à Cuxac-d'Aude (Aude).

MRAKOVIC (Stina), femme JOURDIN, née en 1918 à Vlahovic (Yougoslavie), demeurant à Clermont (Cher).

MARZIO (Louis-Pierre), maçon, né le 29 mars 1901, à Chions (Italie), demeurant à Torpes (Doubs).

MARCINIEC (Thomas), né le 18 février 1919, de père polonais, à Hamborn (Allemagne), demeurant à Fenain (Nord).

MORETTI (Angelo), ouvrier agricole, né le 14 septembre 1917 à Feltre (Italie), demeurant à La Chapelle-aux-Bois (Vosges).

MONTEIRO (Joao), maçon, né le 16 avril 1936 à Vila Verde (Portugal), demeurant à Vélizy (Seine-et-Oise).

MAGISTRINI (Denis), ouvrier d'usine, né le 1er juin 1926 à Cavallirio (Italie), demeurant à Maiton Clémency (Ardennes).

MEYFROIDT (Lucien-Odile-Maurice), manœuvre, né le 14 janvier 1901, de père belge, à Béthune (Pas-de-Calais) y demeurant.

MARTIN (Antonio), mécanicien, né le 9 décembre 1921 à Mavaluenga (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

MANIGART (Arthur-Jean-Baptiste-Ghislain), clicheur, né le 14 février 1899 à Namur (Belgique), demeurant à Fontenay-aux-Roses (Seine).

MOREK (Sophie), veuve WITTEK, née le 10 mai 1896 à Siedlikowo (Pologne), demeurant à Homblières (Aisne).

MUCCI (Aimé), surveillant, né le 17 juin 1927 à Pistoia (Italie), demeurant à Tonnac (Tarn).

MATTREL (Giovanni), cimentier, né le 11 avril 1908 à Lamon (Italie), demeurant à Lanvallay (Côtes-du-Nord).

MOMBELLI (Charles-Louis), maçon, né le 26 octobre 1889 à Gaggino (Italie), demeurant à Ecouen (Seine-et-Oise).

MACHMOURIDES (Jean), culottier, né le 8 juin 1903 à Bakirkeni (Turquie), demeurant à Paris.

MONTERO-GONZALEZ (Florencio), garçon de restaurant, né le 7 novembre 1910 à Salamanca (Espagne), demeurant à Paris.

MUNIZ (Baldomero), tourneur, né le 27 février 1911 à Astillero (Espagne), demeurant à Alfortville (Seine).

MIROTIFANOFF (Georges), coiffeur, né le 2 mars 1917 à Odessa (Russie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

MIRALE (Grégoire-Henri-Polycarpe), comptable, né le 25 septembre 1922 à Smyrne (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MORINI (Ottorino), mécanicien, né le 29 octobre 1903 à Lerici (Italie), demeurant à la Seyne (Var).

MASCARO (Barthélemy), cultivateur, né le 27 avril 1903 à Santa-Margarita (Espagne), demeurant à Fort-de-l'Eau (Algérie).

MISIAK (Joseph), employé de commerce, né le 21 juillet 1912, de père polonais, à Hamborn (Allemagne), demeurant à Neufchâteau (Vosges).

MAGGON (Constantin), électricien, né le 29 mai 1923 au Pirée (Grèce), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

MARENCO (Jacques), manœuvre, né le 1er septembre 1910 à Urbe (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

MAGNISZEWER (Sura), femme LEBI-DIAMANT, née le 7/20 juillet 1907 à Lodz (Pologne), demeurant à Vichy (Allier).

MARINOSO (Bruno), manœuvre, né le 5 août 1916 à Valcarca (Espagne), demeurant à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne).

MARCHETTI (Paolo), bûcheron, né le 13 février 1880 à Orentano (Italie), demeurant à Cruas (Ardèche).

MAFFEIS (Joseph-Célestin), maçon, né le 28 décembre 1907 à Albano (Italie), demeurant à Limoux (Aude).

MELLER (Andréas), commerçant, né le 28 août 1893 à Sopron (Hongrie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

MIASSOD (Henri), chauffeur de chaudière, né le 24 février 1910, de père italien, à Paris, demeurant à Tullins (Isère).

MONTESSORO (Louis), étudiant, né le 7 décembre 1925 à Novi-Ligure (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

MARTIN (Mateo), ouvrier agricole, né le 28 septembre 1921 à Herguijuela-de-la-Sierra (Espagne), demeurant à la Combe-de-Lancey (Isère).

MONTI (Eugénie), née le 7 décembre 1921 à Monsummano (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MASLEK (Duchan), agriculteur, né le 4 avril 1921 à Sjenicak (Yougoslavie), demeurant à Dongis (Seine-et-Marne).

MORI (Joseph), manœuvre, né le 7 juillet 1921 à Fara-Soligo (Italie), demeurant à Bregnier-Cordon (Ain).

MARTINS (Antonio), terrassier, né le 12 juin 1907 à Loulé (Portugal), demeurant à Montreuil (Seine).

MARINE (Antonio), livreur, né le 30 avril 1906 à San-Esteban-de-Castellar (Espagne), demeurant à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

MACCHI (Louis-Charles), ouvrier, né le 7 octobre 1905 à Casciago (Italie), demeurant à Rodez (Aveyron).

MICFLIKIER (Szyja), tailleur, né le 10 juin 1912 à Chelm (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Françoise, née le 1er février 1942 à Paris.

MATA (Ramon), entrepreneur, né le 23 septembre 1891 à Carinena (Espagne), demeurant à Abeilhan (Hérault).

MARTORANA-FLORITTA (Nadir), musicien, né le 28 novembre 1911 à Milan (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

MIEMIEC (Jean), garçon boucher, né le 22 juin 1918, de père polonais, à Herne (Allemagne), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

MORETTI (Angelin), cuisinier, né le 21 mars 1921 à Spani (Italie), demeurant à Draguignan (Var).

MUNOZ (Leandro), manœuvre, né le 13 mars 1921 à Barraco (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

MARKEL (Léon), fourreur, né le 11 juin 1928 de père polonais, à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

MARCON (Giovanni), maçon, né le 22 septembre 1906 à Chiusaforte (Italie), demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

MENONI (Bruno-Guiseppe-Oswaldo), manœuvre, né le 13 mai 1915 à Mezzani (Italie), demeurant à Liac (Hautes-Pyrénées).

MIRALLES (Bartolomé), ouvrier agricole, né le 24 août 1909 à Algar (Espagne), demeurant à Ners (Gard).

MOUKBORIAN (Noarit), cordonnier, né le 28 décembre 1921 à Keghi (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOINE (Catherine), veuve BRONDINO, née le 15 mars 1887 à Gambasca (Italie), demeurant à Allauch (Bouches-du-Rhône).

MARTINEZ (Anne), femme EMMANUEL, née le 15 janvier 1909, de père espagnol, à Saint-Simon (Etats-Unis du Brésil), demeurant à Cahors (Lot).

MANZANO (Angel), boulanger, né le 11 mai 1920 à Santa-Elena (Espagne), demeurant à Puycalvel (Tarn).

MORAWSKI (Jean), tailleur, né le 22 mai 1921 à Zavalov (Pologne), demeurant à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

MARTINEZ (Christobal), né le 12 octobre 1918 à Gergal (Espagne), demeurant à Saint-Quentin-la-Poterie (Gard).

MARCONI (Ivo-Guiseppe), boucher, né le 19 février 1898 à Reggio-Emilia (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

MICHAUX (Albert-Joseph-Léopold-Ghislain), ouvrier agricole, né le 25 juin 1916 à Celles (Belgique), demeurant à Sainghin-en-Mélantois (Nord).

MENGOZZI, manœuvre, né le 20 décembre 1920 à Santa-Sofia (Italie), demeurant à Peyraud (Ardèche).

MATTIOLO (Guiseppe), chaudronnier, né le 2 août 1915 à Polang-Maggiore (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

MARGULIES (Jacques), chef de chantier, né le 20 novembre 1910 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

MALINKOVITCH (Spasoge), propriétaire viticulteur, né le 29 mai 1894 à Rogaitza (Yougoslavie), demeurant à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard).

MEKUZA (Méjenas), maroquinier, né le 26 mars 1911 à Siauliai (Lithuanie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

MAXIMOFF (Michel), conducteur d'automobile, né le 2-14 novembre 1894 à Bogaerskia (Russie), demeurant à Bois-Colombes (Seine).

NESPOLO (Félice), ajusteur, né le 26 janvier 1925 à Borgomanero (Italie), demeurant au Pré-Saint-Gervais (Seine).

NERVI (Secondo), ouvrier agricole, né le 16 février 1917 à Tiglieto (Italie), demeurant à Apt (Vaucluse).

NOGUERO (Carlos-Antonio-José), bûcheron, né le 1er mai 1919 à Almenar (Espagne), demeurant à Luchon (Haute-Garonne).

NOACK (Rodolphe), étudiant, né le 1er octobre 1921 à Singen (Allemagne), demeurant à Lyon (Rhône).

NOSSOFF (Constantin), né le 14 septembre 1921 à Constantinople (Turquie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

NADALIN (Juliette-Véronique), née le 10 décembre 1923 à San Vito (Italie), (demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

NISENBAUM (Icko), tailleur, né le 10 janvier 1916 à Wochyn (Pologne), demeurant à Paris.

NAHUM (Salvator) représentant de commerce, né le 22 septembre 1913 à Izmir (Turquie), demeurant à Montluçon (Allier).

NOVARRO (Juan), journalier, né le 22 décembre 1909 à Lorca (Espagne), demeurant à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

NOBILE (Giovanni), cimentier, né le 21 novembre 1902 à Pasio de Prato (Italie), demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

OLETIC (Oskar-Josip), mécanicien, né le 14 mars 1928 à Saint-Martin na Muri (Yougoslavie), demeurant à Saint-Crépin-d'Auberoche (Dordogne).

OMARINI (Pierre), bûcheron, né le 7 juin 1925 à Borgomanero (Italie), demeurant à Seysses (Haute-Garonne).

ONCKELET (Jean), fondeur, né le 16 avril 1919 à Enghien (Belgique), demeurant à Lorient (Morbihan).

OLIVARES (Ange), ouvrier agricole, né le 4 octobre 1925 à Barcelone (Espagne), demeurant à Capestang (Hérault).

OLIVERO (Chiaffredo), manœuvre, né le 8 septembre 1910 à Palsana (Italie), demeurant à Luceram (Alpes-Maritimes).

OPALINSKI (Jean), mineur, né le 20 février 1905 à Stezyca (Pologne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

OGORZELSKI (Wanda), née le 4 janvier 1922 à Herne (Allemagne), demeurant à Lambersart (Nord).

ORUBE (Eugène), manutentionnaire, né le 31 mai 1916 à Cabezon de la Sal (Espagne), demeurant à Besançon (Doubs).

PASQUI (Joachim), ouvrier agricole, né le 22 juillet 1921 à Monte Santa Maria Tiberina (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PINTO (Manuel), manœuvre, né le 3 décembre 1900 à Porto (Portugal), demeurant à l'Haÿ-les-Roses (Seine).

POLETTI (Dominique), maçon, né le 29 août 1923 à Briga (Italie), demeurant à Chamonix (Haute-Savoie).

PEGORARO (Marguerite), veuve ALBIERO, née le 14 décembre 1912 à Caldogno (Italie), demeurant à Domme (Dordogne), ayant trois enfants mineurs: 1° Maria, née le 14 mai 1935 à Domme (Dordogne); 2° Victorio-Antonio, né le 28 juillet 1936 à Domme (Dordogne); 3° Georgette, née le 11 novembre 1942 à Sarlat (Dordogne).

PIACENZA (Charles), maçon, né le 9 juillet 1900 à Turin (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

PUCCI (Célestin-Joseph), cultivateur, né le 19 mars 1917, de père italien, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), demeurant à Cabannes (Bouches-du-Rhône).

PETRUCCI (Ludovic-Mario-Antoine), tailleur, né le 27 août 1921 à Alina (Italie), demeurant à Paris.

PALLEJA (José), mineur, né le 29 novembre 1919 à Tivisa (Espagne), demeurant à la Combelle (Puy-de-Dôme).

PAINO (François), chauffeur d'autos, né le 29 janvier 1910 à Matapozuelos (Espagne), demeurant à Brienne-le-Château (Aube).

PAVSIN (Branco), bûcheron, né le 13 septembre 1923 à Robedischis (Yougoslavie), demeurant à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or).

PETRONI (César), mineur, né le 5 novembre 1922 à Caggio Montana (Italie), demeurant à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône).

PASKO (Stanislas), cultivateur, né le 18 novembre 1917 à Wetkowice (Pologne), demeurant à Vouillé (Vienne).

PISCOPO (Calagero), terrassier, né le 11 avril 1903 à Favara (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

POLTORAK (Aron-Joseph), mécanicien, né le 24 décembre 1923 à Bedzin (Pologne), demeurant à Paris.

PUTZOLU (Anna), née le 26 mai 1902 à Gonnesa (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

POLES (Angelique), cultivateur, né le 26 février 1926 à Ceggia (Italie), demeurant à Lectoure (Gers).

PRESZBURGER (Isaac), marchand ambulant, né le 26 août 1903 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

PLOTYCKI (Jacob-Hersch), commerçant, né le 1er janvier 1909 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

PLANELLES (José), ébéniste, né le 26 septembre 1902 à Alicante (Espagne), demeurant à Blida (Alger).

PRETO (Serge), étudiant, né le 2 avril 1922 à Milan (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

POLTARATSKY (Daniel), noyauteur, né le 11 décembre 1897 à Kislovodsk (Russie), demeurant à Orléans (Loiret).

PICCININI (Ideo), manœuvre, né le 27 juillet 1924 à Reggio nel Emilia (Italie), demeurant à Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle).

POPOVITCH (Iwan), laveur nettoyeur, né le 22 août 1907 à Czerniew (Pologne), demeurant à Paris.

PRANZONI (Yvon), plâtrier, né le 17 janvier 1925 à Matelica (Italie), demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle).

PASCUAL (Maria-Victoria), née le 19 juillet 1922 à Medina de Rioseco (Espagne), demeurant à la Courneuve (Seine).

PASCUAL (Andréa), née le 18 janvier 1924 à Medina de Rioseco (Espagne), demeurant à la Courneuve (Seine).

PEDRETTI (Laurent), magasinier, né le 20 juin 1925 à Carpi (Italie), demeurant à Fontaine (Isère).

PEREZ (Florencio), mécanicien, né le 15 novembre 1926 à Bilbao (Espagne), demeurant à Luzech (Lot).

PAMIES (Carmelo), manœuvre, né le 20 mai 1923 à Cox (Espagne), demeurant à Narbonne (Aude).

PAOUNOVITCH (Milenko), charbonnier, né le 11 avril 1909 à Buendada (Yougoslavie), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

PAPPINI (Antoine-Sauveur), manœuvre, né le 14 janvier 1919 à Pozzo di Mulazzo (Italie), demeurant à Ugine (Savoie).

PEREZ (Manuel), riveur, né le 29 décembre 1924 à Cabo de Gata (Espagne), demeurant à Oran.

PANELLA (José-Juan-Luis), poseur de voies, né le 1er août 1902 à Barcelone (Espagne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

PERAZIO (Secondo-Glorioso), tonnelier, né le 28 mai 1905 à Ronco Bielleze (Italie), demeurant à Paris.

PLATTO (Mario-Primo), maçon, né le 31 octobre 1919 à Castrezzato (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PAGNACCO (René), ajusteur, né le 4 septembre 1924 à Aviano (Italie), demeurant à Sannois (Seine-et-Oise).

PFEIFER (Joseph), employé, né le 25 septembre 1906 à Zalaegerszeg (Hongrie), demeurant à Paris.

PIGUILLEN (Anna-Augustine-Prudence), veuve RIERA, née le 27 avril 1885 à Prats (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PRESEAUX (Henri), ouvrier d'usine, né le 15 juin 1886, à Dour (Belgique), demeurant à Crespin (Nord).

PUJOL (Charles), chauffeur, né le 11 novembre 1918 à Lerida (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PASQUALETTO (Guiseppe), chauffeur, né le 12 juin 1910 à Istilgacofan (Suisse), demeurant à Septemes-les-Vallois (Bouches-du-Rhône).

PETRIS (Secondo), tailleur de pierres, né le 3 janvier 1921 à Socchieve (Italie), demeurant à Suilly-la-Tour (Nièvre).

PEREZ (Elba), née le 20 janvier 1925 à Villaemusa (Espagne), demeurant à Rodez (Aveyron).

POL (Antonio), manœuvre, né le 15 décembre 1916 à Ortuella Santurge (Espagne), demeurant à Flers (Orne).

PEREIRA (Anselma), ouvrier, né le 10 octobre 1906 à Fuandao (Portugal), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

PETROWNA PETROW (Zoïa), femme POMMIER, née le 17 janvier 1924 à Baïakow (Russie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PESQUERA (Salvador-Lazano), ébéniste, né le 17 décembre 1918 à Mixceac (Mexique), demeurant à Paris.

PINTO (Joseph), ouvrier parfumeur, né le 15 mars 1917 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

PLAETEVOET (Jérôme-Corneille), cantonnier, né le 30 mai 1910 à Langemark (Belgique), demeurant à Mainsat (Creuse).

PASQUALE (Bernardo-Luigi), maçon, né le 29 décembre 1915, à Villanova Mondovi (Italie), demeurant au Plan-d'Aups (Var).

PELLIGER (Antonio), pépiniériste, né le 17 mai 1926 à Bellroguart (Espagne), demeurant à Jean-Mermoz (Oran).

PLEWNIA (Jean-Paul), instituteur libre, né le 27 juin 1899, de père polonais, à Kuhnau (Allemagne), demeurant à Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

POLESE (Guerrino-Eugenio), manœuvre, né le 21 octobre 1913, à Canova (Italie), demeurant à Veynes (Hautes-Alpes).

PEZZOTTI (Luigi-Andréa), tourneur, né le 12 septembre 1921 à Desenzano sul Lago (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

PASCH (Kurt-Rudolph), cultivateur, né le 9 août 1909 à Allenburg (Allemagne), demeurant à Cauzac (Lot-et-Garonne).

ROSATI (Pietro), métallurgiste, né le 27 août 1908 à Lanciano (Italie), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

RAHMIL (Oisie), garçon de café, né le 16 février 1924 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

RODRIGUES (Antoine), coiffeur, né le 17 mai 1917 à Carregal-de-Sal (Portugal), demeurant à Ymonville (Eure-et-Loir).

ROSSINI (Angelo), maçon, né le 12 juin 1922 à Belfiore (Italie), demeurant à Saint-Plantaire (Indre).

RITTI (Evariste), cultivateur, né le 20 juin 1923 à Porcia (Italie), demeurant à Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne).

ROJO (Maria-Senforosa-Rosario), veuve ALCARAZ, née le 18 juin 1904 à la Union (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

ROJZMAN (Simon), bonnetier, né le 15 septembre 1907 à Kaluszyn (Pologne), demeurant à Paris.

RUBINSZTEIN (Joseph), tapissier, né le 17 septembre 1918 à Latowicz (Pologne), demeurant à Paris.

ROMA (Guglielmo-Gino), cimentier, né le 12 août 1905 à Ponte di Piave (Italie), demeurant à Olivet (Loiret).

RAMBLA (José-Manuel), cultivateur, né le 17 septembre 1922 à Villanueva de Alcolea (Espagne), demeurant à Lançon (Bouches-du-Rhône).

REVELLINO (Mario-Santo), ajusteur, né le 9 février 1902 à Turin (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

RODRIGUEZ (José-Maria), ouvrier agricole, né le 9 mars 1909 à Tolivia (Espagne), demeurant à Cuxac-d'Aude (Aude).

RAT (Jean), employé, né le 4 décembre 1912, de père polonais, à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

RONCHIERI (Narcisse), mécanicien chauffeur, né le 22 octobre 1922 à Montignoso (Italie), demeurant à Bastia (Corse).

ROXER (Michal), mécanicien, né le 23 septembre 1911 à Letanovce (Tchécoslovaquie), demeurant à El Biar (Alger).

RODRIGUES (Alfred), maçon, né le 21 décembre 1909 à Casto Saloveiro (Portugal), demeurant à Lyon (Rhône).

ROSSI (Marius-Jean-Hector), portefaix, né le 10 décembre 1907 à Villafranca in Lunigiana (Italie), demeurant à Cavaillon (Vaucluse).

REGALDI (Ettore-Guiseppe), menuisier, né le 27 février 1907, de père italien, à Plantières-Queuleu (Moselle), demeurant à Jarny (Meurthe-et-Moselle).

RICCI (Mario), né le 4 août 1907 à Cavatore (Italie), demeurant à Châteauneuf-d'Entraunes (Alpes-Maritimes).

RIZZON (Pietro), manœuvre, né le 4 août 1879 à Cismon (Italie), demeurant à Saulnes (Meurthe-et-Moselle).

RAWET (Wolf), ingénieur, né le 17 juillet 1908 à Lodz (Pologne), demeurant à Grenoble (Isère).

ROVERA (Magne), cultivateur, né le 13 février 1907 à Paglieres (Italie), demeurant à Villecroze (Var).

RIBEIRO (Manuel), maçon, né le 12 mars 1907 à Guimaraio (Portugal), demeurant à Thorigny-sur-Marne (Seine-et-Marne), ayant deux enfants mineurs: Jacques, né le 6 mars 1938 à Thorigny-sur-Marne (Seine-et-Marne); Colette, née le 2 février 1940 à Thorigny-sur-Marne (Seine-et-Marne).

RECANZONE (Joseph), applicateur tennis, né le 13 janvier 1904 à Ponderano (Italie), demeurant à Saint-Mandé (Seine).

ROSSIO (Dominique-Secondino), ferblantier, né le 17 mai 1923 à Ronco (Italie), demeurant à Bobigny (Seine).

RESSEL (Kurt-Wilhelm-Johann), employé, né le 9 janvier 1907 à Bodenbach-Weiher (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

RUDOLPH (Kurt), fourreur, né le 13 février 1920 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

RECAGNO (Vincenzo-Giuseppe), maçon, né le 23 août 1915 à Savone (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ROSINI (Antoine), ouvrier agricole, né le 4 février 1923 à Campli (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

ROVIRA (Fernando-Baldomero-Juan), cultivateur, né le 7 mars 1904 à Caralps (Espagne), demeurant à Montcuq (Lot).

ROA (Luigi-Bonifacio), garçon laitier, né le 4 juin 1918 à Roburent (Italie), demeurant à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

ROCCHI (Luigi), manœuvre, né le 5 décembre 1915 à Cascina (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

ROSSO (Georges), journalier, né le 10 août 1907 à Chuisa Pesio (Italie), demeurant à la Tour-d'Aigues (Vaucluse).

RAJZNER (Glika), femme CYMES, née le 20 janvier 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RAJZELSON (Zysza), chaudronnier, né le 2 avril 1924 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ROMITI (Domenico), chauffeur, né le 15 février 1902 à Montefelcino (Italie), demeurant à Sorgues (Vaucluse), ayant trois enfants mineurs: 1° Irène-Maria, née le 18 avril 1927 à Ottange (Moselle); 2° Laurena-Lucia, née le 22 mars 1929 à Ottange (Moselle); 3° Olga-Fernande, née le 9 février 1931 à Courthezon (Vaucluse).

ROBERTE (Marie - Charlotte - Mathilde), femme HARTGLAS, née le 28 janvier 1913 à Voroux-Goreux (Belgique), demeurant à Meaux (Seine-et-Marne).

ROA (Cottando), ouvrier agricole, né le 2 mai 1922 à San Michele Mondovi (Italie), demeurant à la Crau (Var).

RAZON (Jacques), gérant, né le 9 mai 1903 à Constantinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

RUDOLPH (Emilie-Louise), femme BARTELMANN, née le 28 janvier 1887, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

ROSENSTIEL (Gauthier-Jacques), employé de bureau, né le 22 novembre 1921 à Zweibrücken (Allemagne), demeurant à Besançon (Doubs).

RODRIGUES (Manuel), cultivateur, né le 25 décembre 1907 à Avegallega (Portugal), demeurant à Cignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône).

RICONO (Maria), ouvrier agricole, né le 24 février 1922 à la Spezia (Italie), demeurant à Noailhac (Corrèze).

ROTH (Bernard), étudiant, né le 12 janvier 1917 à Lwow (Pologne), demeurant à Paris.

RECH (Ottavino), ouvrier agricole, né le 7 décembre 1924 à Seren del Grappa (Italie), demeurant à Mens (Isère).

RECH (Onorina), née le 16 mai 1923 à Seren del Grappa (Italie), demeurant à Mens (Isère).

RIZZICA (Joseph), jardinier, né le 25 octobre 1923 à Santa Cristina d'Aspromonte (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

RIGAMONTI (Joseph-Philippe-Charles), mouleur, né le 29 décembre 1901 à Bergamo (Italie), demeurant à Ugine (Savoie).

REVIGLIO (Joseph-Antoine), commerçant, né le 25 janvier 1901 à Mondovi (Italie), demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise).

RASSATI (Oreste), maçon, né le 9 octobre 1912 à Socchieve (Italie), demeurant à Magny-les-Hameaux (Seine-et-Oise).

REBELLO (Joseph), agriculteur, né le 17 mai 1924 à Souzelas Loussadas (Portugal), demeurant à la Charité-sur-Loire (Nièvre).

RICHEZ (Jules-Constant), conducteur, né le 17 mai 1889 à Dour (Belgique), demeurant à Crespin (Nord).

ROUSSEL (Robert-Louis-Joseph), cultivateur, né le 15 avril 1917, de père belge, à Merris (Nord), demeurant au Préaux (Eure).

SEKULIC (Savo), manœuvre, né le 17 mars 1903 à Sreflige (Yougoslavie), demeurant à Cormantreuil (Marne).

SCALI (Angelo), manœuvre, né le 23 septembre 1904 à Mammola (Italie), demeurant à Flaux (Gard).

SPURI-RAGNI (Mario), ajusteur, né le 9 septembre 1907 à Fabriano (Italie), demeurant à Sainte-Maxime (Var).

SNEIBERG (Jugiu), rédacteur, né le 20 septembre 1917 à T. G. Neamt (Roumanie), demeurant à Autrey-les-Gray (Haute-Saône).

SZYMANSKI (Alfred-Hans), livreur, né le 19 octobre 1910 à Grube (Pologne), demeurant à Denain (Nord).

SANCHEZ (Ramon), cultivateur, né le 11 novembre 1903 à Estrecho-de-San-Gines (Espagne), demeurant à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône).

SALVADORI (Alessandro), journalier, né le 14 juin 1892 à Pitteglio (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SANTOS (Raphaël), ouvrier agricole, né le 26 juin 1923 à la Linéa (Espagne), demeurant à Latour-de-France (Pyrénées-Orientales).

STENIER (Maurice-Joseph-Henri), mécanicien, né le 1er novembre 1925 à Braine-le-Comte (Belgique), demeurant à Bougival (Seine-et-Oise).

SOFFIETTI (Giuseppe-Michele), ébéniste, né le 22 novembre 1902 à Cuorgne (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

STAWNICZY, cultivateur, né le 20 avril 1907 à Nowostawce (Pologne), demeurant à Saint-Bonnet-de-Cray (Saône-et-Loire).

SCHNEIDER (Frédéric-Max), peintre-plâtrier, né le 7 mars 1908 à Heiden (Suisse), demeurant à Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône).

SIMONIAN (Karekine), ouvrier tricoteur, né le 5 avril 1907 à Karpout (Asie Mineure), demeurant à Valence (Drôme).

SZYMUKOWICZ (Olga), veuve FREDOS, née le 17 juillet 1907 à Mikolajewski (Pologne), demeurant à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire), ayant trois enfants mineurs: 1° Ignace, né le 2 mai 1929 à Mikolajewski (Pologne); 2° Maria, née le 15 mars 1931 à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire); 3° Alexandre, né le 16 août 1932 à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire).

SPARR (Georges-Frédéric-André-Marcel), horticulteur, né le 23 décembre 1902 à Hanovre (Allemagne), demeurant à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).

SZTAINBERG (Szlama-Hersz), finisseur de meubles, né le 19 février 1914 à Varsovie (Pologne), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

SZAFRAN (Parasceve), femme FROIDEVAL, née le 2 septembre 1919 à Trzciaha (Pologne), demeurant à Aythié (Somme).

SCARULLI (Jean), coiffeur, né le 22 janvier 1925 à Calymnos (Grèce), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

SAFIN (Françoise), veuve BORUCH, née le 19 décembre 1901 à Alfredonka (Pologne), demeurant à Pinoy (Aube).

SASSO (Marc), ouvrier chapelier, né le 10 janvier 1912 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SZEREMETA (Michel), mouleur, né le 14 août 1904 à Pidlypci (Pologne), demeurant à Saint-Michel (Aisne).

SECONDO (François-Jean-Aristide), né le 1er mai 1911 à Badalucco (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

SYPRE (Julien), conducteur, né le 17 octobre 1905 à Oedelem (Belgique), demeurant à Airion (Oise).

SZULMIRSKI (Bernard), ouvrier fourreur, né le 16 novembre 1914 à Mlawa (Pologne), demeurant à Paris.

SKORCZAK (Etienne), mineur, né le 25 décembre 1902 à Skorzenan (Pologne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

SCHNEIDER (Rostislav), manœuvre, né le 17 mai 1918 à Théodossia (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SIMON (Leib), commerçant, né le 10 décembre 1902 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

SASSO (Léonard), ouvrier chapelier, né le 10 février 1915 à Smyrne (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SOKOL (Marian), ouvrier agricole, né le 8 septembre 1923 à Dabrowka (Pologne), demeurant à Chauny (Aisne).

SILNICKI (Erwin), ajusteur, né le 16 juillet 1909 à Lodz (Pologne), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

SITKOWSKI (Léon), directeur commercial, né le 28 avril 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SALVI (Stéphane), bûcheron, né le 6 septembre 1917 à Séléno (Italie), demeurant à Barthérans (Doubs).

SCHWEIZER (Rodolphe), chainiste, né le 8 mai 1913 à Karlsruhe (Allemagne), demeurant à Paris,

SANCHEZ (Venancio), manœuvre, né le 1er avril 1922 à Mesas de Ibor (Espagne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

SVANDRLIK (Aloïs), garçon de restaurant, né le 23 novembre 1899 à Obruby (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

STEINBERG (Ghenrih), tourneur sur métaux, né le 23 juillet 1904 à Odessa (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SELINGER (Izsak), confectionneur, né le 15 février 1905 à Erzibina (Pologne), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

SANTOCHI (Uliviero), manœuvre spécialisé, né le 24 octobre 1900 à Vecchiano (Italie), demeurant à Quarouble (Nord).

STEINER (Freci-Léopold), employé, né le 19 mai 1904 à Sarajowo (Yougoslavie), demeurant à Paris.

SOMA (Joseph), laveur, né le 30 novembre 1921 à Roccaforte (Italie), demeurant à Auriol (Bouches-du-Rhône).

SALVADOR (Joseph), ajusteur, né le 19 mars 1918 à Fadalteo (Italie), demeurant à Frahier (Haute-Saône).

STARACE (Angelo-Maria-Benedetto-Gaetano), employé de bureau, né le 16 novembre 1921 à Sorrento (Italie), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

SCUTENAIRE (Joseph-Henri-Vital), comptable, né le 8 janvier 1889 à Cuesmes (Belgique), demeurant à Argences (Calvados).

SUPRYKA (Théophile), manœuvre, né le 1er août 1915 à Varsovie (Pologne), demeurant à Remilly-les-Pothées (Ardennes).

SCHOLLDORF (Charles), constructeur, né le 4 avril 1901, de père allemand, à Colmar (Haut-Rhin), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

SENTZOFF (Alexandre), employé de bureau, né le 15 juillet 1897, de père Russe, à Varsovie (Pologne), demeurant à Asnières (Seine).

SACHELI (Diego), mineur, né le 5 octobre 1915 à Naro (Italie), demeurant au Chambon-Feugerolles (Loire).

SIMONATO (Guerrino), boulanger, né le 7 novembre 1916 à Morsano al Tagliamento (Italie), demeurant à Artigat (Ariège).

STEFANO (Jean-Oswald), poseur de voies, né le 26 juin 1912 à Aviano (Italie), demeurant à Montataire (Oise).

SOLER (José), charron, né le 15 septembre 1906 à Guazamara (Espagne), demeurant à Mostaganem (Oran).

SACAGNI (Elie-Ilie), chauffeur livreur, né le 17 octobre 1912 à Bacau (Roumanie), demeurant à Paris.

SFARTI (Pavel), représentant de commerce, né le 12 février 1918, à Prata (Roumanie), demeurant à Paris.

SISMONDINI (Celestin), manœuvre, né le 19 janvier 1908 à Vintimille (Italie), demeurant à Paris.

SZYLIST (Hersz), docteur en médecine, né le 16 mai 1914 à Zdunska-Wola (Pologne), demeurant à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

SANTI (Aldo), portefaix, né le 12 octobre 1906 à Monte Carlo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SOVRAN (Calixte), agriculteur, né le 7 août 1925 à Sesto al Reghena (Italie), demeurant à Grisolles (Tarn-et-Garonne).

SCHIELE (Maria-Joséphine), veuve LEUBUSCHER, née le 29 janvier 1898 à Ueberlingen (Allemagne), demeurant à Paris.

STUPAK (Leokadja), femme LEPAGE, née le 19 décembre 1906 à Grodziak (Pologne), demeurant à Ifs (Calvados).

SPANIN (Leonid), étudiant, né le 3 janvier 1920 à Kamenetz (Russie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

SESSA (Luciano), cimentier, né le 12 septembre 1927 à Brusimpiano (Italie), demeurant à Brest (Finistère).

SCHWARZ (Rodolph), scieur, né le 19 juillet 1918 à Vienne (Autriche), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

SIEGEL (Antoine), chef de chantier, né le 6 juillet 1908 à Peplice (Tchécoslovaquie), demeurant à Kingersheim (Haut-Rhin).

SEMINATORE (Marius-Jacques), commerçant, né le 15 mai 1907 à Sezzadio (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

SPIEWAK (Joseph), comptable, né le 13 août 1921 à Holodowka (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

SPADAFORA (Annonciade), veuve RICCI, née le 3 juin 1906, de père italien, à Toulon (Var), y demeurant.

STRASSER (Nelly), veuve BONDY, née le 7 février 1910 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

SLYS (Michel), mécanicien, né le 25 septembre 1925 à Tuchow (Pologne), demeurant à Avallon (Yonne).

SALINAS (Manuel), forgeron, né le 5 avril 1922 à Seron (Espagne), demeurant à Châtillon-sur-Bagneux (Seine).

TOGNAZZI (Henri), maçon, né le 2 septembre 1907 à Batissiano-Serra (Italie), demeurant à Mens (Isère).

TRANI (Nicolas), machiniste, né le 26 mars 1922 à Tughie (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle).

TOUMIKIAN (Arthur), barman, né le 13 décembre 1910 à Arbgir (Asie Mineure), demeurant à Paris.

TRUCCI (Giovanni-Mario-Albino), cultivateur, né le 16 avril 1904 à Valmozzola (Italie), demeurant à Merry-Sec (Yonne).

TCHERINSKI (Stanislawna-Valeria), veuve VLASSENKO, née le 10 octobre 1895 à Petrograd (Russie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

TRUGER (Tobias-Chaskel), employé, né le 31 mars 1908 à Tarnov (Pologne), demeurant à Avignon (Vaucluse).

TERZULLI (Domenico), peintre en bâtiments, né le 1er janvier 1907 à Ruvo di Puglia (Italie), demeurant à Suresnes (Seine).

TUTICCI (Serge-Vinicio), employé d'hôtel, né le 26 juin 1926 à Livourne (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

TOMA (Giovanni), maçon, né le 30 septembre 1907 à Gozzano (Italie), demeurant à Feigeres (Haute-Savoie).

TSEPIS (Christos-Thomas), coiffeur, né le 15 février 1900 à Jannina (Grèce), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

TASSAN ZANIN (Luigia), veuve PAGNACCO, née le 27 août 1897 à Aviano (Italie), demeurant à Sannois (Seine-et-Oise).

TOTH (Marton), serrurier, né le 18 mars 1915 à Tisafoldvar (Hongrie), demeurant à Arbecey (Haute-Saône).

TROADEC (Henri-Joseph-Marcel-Hugo), religieux dominicain, né le 30 mai 1915, de père belge, à Aberdare (Grande-Bretagne), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

TANZI (Charles), ouvrier agricole, né le 8 août 1925 à Borgotora (Italie), demeurant à Beaumarches (Gers).

TKATCHENKO (Stephane), manœuvre, né le 29 août 1892 à Novotcherkassk (Russie), demeurant à Clamart (Seine).

TEIXEIRA (Manuel), chauffeur, né le 26 novembre 1904 à Mazeda (Portugal), demeurant à Romainville (Seine).

TCHOBANIAN (Megrditch), vendeur, né le 31 septembre 1921 à Antalia (Turquie), demeurant à Saint-Clément (Gard).

TAILLIEU (Gérard-Joseph), restaurateur, né le 7 février 1905 à Roulers (Belgique), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

TESTA (André-Jean), chauffeur, né le 4 octobre 1919 à Verzuolo (Italie), demeurant à Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne).

TARNOWSKI (Joseph), vendeur, né le 21 octobre 1903 à Szezckony (Pologne), demeurant à Laon (Aisne).

TOESCA (Santina-Maria), femme BARNAT, née le 19 octobre 1913 à Envie (Italie), demeurant à Lavardous (Gers).

TOMAS (Antoine), manœuvre, né le 23 janvier 1919 à Carthage (Espagne), demeurant à Orgueil (Tarn-et-Garonne),

TOPIOL (Jankiel-Israël), tailleur, né le 31 décembre 1915 à Chmiehnik (Pologne), demeurant à Paris.

TIMON (Sero), bûcheron, né le 6 janvier 1924 à Carabanchel-Bajo (Espagne), demeurant à Saulieu (Côte-d'Or).

TODOLI (Jean-Baptiste), agriculteur, né le 17 décembre 1873 à Cullera (Espagne), demeurant à Congenies (Gard).

TOSELLI (Thomas), pâtissier, né le 10 octobre 1928 à Dolceacqua (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

TOMANCIK (Joseph), maçon, né le 29 mars 1901 à Kriomil (Tchécoslovaquie), demeurant à Colombes (Seine).

URBINI (Egidio), manœuvre, né le 3 octobre 1922 à Mercato-Saraceno (Italie), demeurant à Revigny-sur-Ornain (Meuse).

VERZEROLI (Luigi), mineur, né le 6 décembre 1902 à Gazzaniga (Italie), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VALLE (Rinaldo-Augustin), ouvrier agricole, né le 15 avril 1917 à Gênes (Italie), demeurant à la Crau (Var).

VEDOVATI (Giovanni-Davide), champignonniste, né le 30 mai 1914 à Albino (Italie), demeurant à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

VEIDEMANN (Vladimir), garçon de café, né le 28 mai 1907 à Pétrograd (Russie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

VALENTI (Altero), forgeron, né le 25 novembre 1925 à Pistoia (Italie), demeurant à Catus (Lot).

VANDERMEERSCH (Léon), contremaître, né le 8 avril 1907 à Mouscron (Belgique, demeurant à Neuville-en-Ferrain (Nord).

VACCA (Severino), conducteur, né le 23 février 1908 à Terralba (Italie), demeurant à Denain (Nord).

VIALE (Lucie), veuve PIGAGLIO, née le 14 juin 1882 à Belnette (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

VANGELISTA (Sesto), ouvrier, né le 18 septembre 1914 à Berlinoro (Italie), demeurant à Revigny-sur-Ornain (Meuse).

VALERIO (Amadéo-Oscar), ouvrier agricole, né le 10 juillet 1927, de père italien à Laborde (République Argentine), demeurant au Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes).

VRYTCHEFF (Jean), chauffeur, né le 28 mars 1899 à Monastyrstchena (Russie), demeurant à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne).

VENDITTI (Marius), monteur, né le 9 avril 1922 à Isola-del-Liri (Italie), demeurant à Venissieux (Rhône).

VALLATA (Vicenta), veuve Coll, née le 21 janvier 1892 à Dénia (Espagne), demeurant à Alger.

VITALI (Luigi-Antonio-Clémente), brasseur, né le 1er janvier 1900 à Castel d'Aino (Italie), demeurant à Sochaux (Doubs).

VANDAMME (Oscar-Antoon), ouvrier agricole, né le 23 janvier 1915 à Aartryke (Belgique), demeurant à Villeblevin (Yonne).

VANDERMERSCH (Gilbert-Jules), cultivateur, né le 2 décembre 1917 à Aalbeke (Belgique), demeurant à Fontenay-le-Marmion (Calvados).

VASSER (Hélène), femme BERKOWITZ, née le 10 avril 1910 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

VARON (Barnabé-Julien), mécanicien, né le 17 février 1915 à Nijar (Espagne), demeurant à Oran.

VRECH (Walter), cultivateur, né le 11 mars 1923 à Aiello (Italie), demeurant à Castelculier (Lot-et-Garonne).

VILLAS (Michel), musicien, né le 26 janvier 1919 à Kispest (Hongrie), demeurant à Courbevoie (Seine).

VANDEMAELE (Edgard-Joseph-Cyrille-Sylvain), cordonnier, né le 2 novembre 1909 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Marcq-en-Barœul (Nord).

VENNITZKI (Jacob), commerçant, né le 1er mai 1900 à Kichineff (Russie), demeurant à Paris.

VIRETTO (Louis), bûcheron, né le 24 septembre 1913 à Giaveno (Italie) demeurant à Lambesc (Bouches-du-Rhône).

VENUTI (Ermando), employé de bureau, né le 7 janvier 1926 à Sésana (Italie), demeurant à Villejuif (Seine).

VUTCHKOVITCH (Apostole), cuisinier, né le 11 juin 1904, à Tatawla (Turquie), demeurant à Paris.

VANETTI (Charles), commis boucher, né le 21 mai 1919 à Malnate (Italie), demeurant à Sainte-Savine (Aube).

VAN PAEMEL (Joseph-Jérôme), débitant de boissons, né le 16 juin 1901 à Neder-Eenane (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

VANDEVELDE (Emile), chauffeur, né le 16 mai 1912 à Roux (Belgique), demeurant à Revin (Ardennes).

VALERO (Raymond), mineur, né le 10 août 1922 à Barcelone (Espagne), demeurant à Laurens (Hérault).

WEITZMAN (Pierre), secrétaire, né le 31 août 1921 à Koenigsberg (Allemagne), demeurant à Paris.

WALENSA (César), manœuvre, né le 19 avril 1925, à Slawiszyn (Pologne), demeurant à Jarny (Meurthe-et-Moselle).

WIKTOROWICZ (Jean), manœuvre, né le 7 octobre 1917 à Pulinsk (Pologne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

WITKOWSKI (Jean), ouvrier agricole, né le 10 janvier 1892 à Wrobecznen (Pologne), demeurant à Bourges (Cher).

WILD (Alfred), monteur électricien, né le 8 avril 1904, de père suisse, à Nice (Alpes-Maritimes), y demeurant.

WOLFGANG (Maria-Victor), magasinier-chef, né le 2 février 1911, de mère allemande, à Colmar (Haut-Rhin), y demeurant.

WAJSFELNER (Szaja), manutentionnaire, né le 6 septembre 1927 à Czestochowa (Pologne), demeurant à Paris.

WEISZ (Nicolas), fourreur, né le 26 août 1917 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

WISZNIA (Moszeh-Berek), mécanicien-tailleur, né le 6 décembre 1907 à Przasnysz (Pologne), demeurant à Paris.

WYSS (Albert), manœuvre, né le 8 avril 1891 à Willisau Stadt (Suisse), demeurant à Paris.

YOEL (Jacques), maçon, né en 1919 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

YACOEL (Albert), représentant de commerce, né en septembre 1910 à Thessalonicki (Grèce), demeurant à Paris.

YABOUBIAN (Noël-Avedis), manœuvre, né le 10 décembre 1914 à Marach (Asie-Mineure), demeurant à Grenoble (Isère).

ZANCHETTA (Maria), femme BERTAPELLE, née le 8 décembre 1903 à Pove (Italie), demeurant à Senones (Vosges).

ZEMELEVITCH (Sarah), veuve GOLDSTEIN, née le 11 novembre 1906 à Kharkoff (Russie), demeurant aux Lilas (Seine).

ZAMBELLI (Jean), bûcheron, né le 2 janvier 1920 à Brambilla (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

ZAPOTOCKY (Charles), coiffeur, né le 25 août 1910 à Pardubice (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Galmier (Loire).

ZANOLLA (Orazio), tailleur, né le 30 mai 1927 à Cesionaggiore (Italie), demeurant à Montbonnot-Saint-Martin (Isère).

ZAMBON (Emile), cultivateur, né le 9 janvier 1924 à Pieve de Solido (Italie), demeurant à Beaugas (Lot-et-Garonne).

ZARQUBINE (Alexis), charpentier, né le 13 février 1891 à Kirkyck (Russie), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

ZAJONC (Lubomir), ouvrier agricole, né le 22 mars 1925 à Hermanicich (Tchécoslovaquie), demeurant à Donzenac (Corrèze).

ZAKARIAN (Vartakès), monteur en chaussures, né le 15 mars 1913 à Stamboul (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

ZYCH (François), tailleur, né le 21 juillet 1921 à Cygany (Pologne), demeurant au Martinet (Gard).

ZEDGUENIDZE (Denavose), chauffeur d'automobiles, né le 22 juillet 1907 à Akali Izika (Georgie), demeurant à Montpellier (Hérault).

ZANONI (Fernando-Germano), journalier, né le 14 juillet 1912 à Villa Collemandina (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZOZAYA (Benin), ajuster, né le 28 juin 1894 à Vera (Espagne), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

ZADWORNY (Jérome), ouvrier agricole, né le 14 septembre 1912 à Plusy (Pologne), demeurant à Thieux (Seine-et-Marne).

AIZEN (Naftali), chirurgien-dentiste, né le 21 juin 1903 à Pitesti (Roumanie), demeurant à Paris.

BAIGIC (François), mineur, né le 20 août 1903 à Pletevje (Yougoslavie), demeurant à Stiring Wendel (Moselle).

BODINI (Rodolphe), mineur, né le 24 janvier 1909, de père italien, à Rosbruck (Moselle), demeurant à Stiring Wendel (Moselle).

CAISMAN (Renée), née le 11 juillet 1927 à Kichineff (Russie), demeurant à Paris.

CASTAGNARI (Léon), mineur, né le 19 juillet 1894 à Scleno (Italie), demeurant à Stiring Wendel (Moselle).

CASAGRANDE (Gustave), mineur, né le 13 août 1904, de père italien, à Wehrden (Allemagne), demeurant à Stiring Wendel (Moselle).

DEVALLA (Pierre), artisan, né le 5 mai 1901 à Molfetta (Italie), demeurant au Mans (Sarthe).

FRITSCH (Paul-Jean), mineur, né le 19 février 1906 à Grossgrabe (Allemagne), demeurant à Raismes (Nord).

FEILEN (François), mineur, né le 1er mai 1907 à Petite Rosselle (Moselle), y demeurant.

GUTKIN (Mordoch-El Marc), imprimeur, né le 2 mars 1911 à Parafianoff (Russie), demeurant à Paris.

GOLZBERG (Anatole), philatéliste, né le 20 octobre 1919 à Sébastopol (Russie), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine).

GORDON (Abram), représentant de commerce, né le 8 août 1887 à Vilno (Pologne), demeurant à Grenoble (Isère).

HIRSZKOPF (Salomon), étudiant en médecine, né le 11 août 1917, de père polonais, à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

JAKUBEK (Jean), mineur, né le 5 juin 1900 à Trzeneszno (Pologne), demeurant à Petite Rosselle (Moselle).

KORENBLITT (Jaha), veuve CAISMAN, née le 3 août 1903 à Kichineff (Russie), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Eliane, née le 24 juillet 1931 à Kichineff (Russie).

KOMAROVSKY (Victoria), femme LOWRY, née le 9 janvier 1902 à Boukhara (Russie), demeurant à Paris.

LIS (Valérien), mineur, né le 25 juillet 1920 à Zalesie Gorzyckie (Pologne), demeurant à Stiring Wendel (Moselle).

LAPCZINSKI (François), mineur, né le 19 juillet 1905 à Zlotniki (Pologne), demeurant à Petite Rosselle (Moselle).

MARQUES (Alfredo), manœuvre, né le 23 septembre 1908 à Tiago-de-Libem (Portugal), demeurant à Drancy (Seine).

MICHALAK (Joseph), mineur, né le 16 mars 1909, de père polonais, à Bornig (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

RAUSCH (Guillaume), mineur, né le 7 novembre 1907 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

SOBIERAY (Kurt), ouvrier mineur, né le 16 août 1921, de père polonais, à Dortmund (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

SOKOL (Wenzel), ouvrier mineur, né le 9 novembre 1895 à Nimvorgul (Tchécoslovaquie), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

TCHILIKINE (Simon), manœuvre, né le 1er septembre 1901 à Eysk (Russie), demeurant à Besançon (Doubs).

TALMON (Alfredo-Célestino-Annibale), cordonnier, né le 19 mai 1901 à Mentouiles (Italie), demeurant à Paris.

VOGEL (Henri), représentant, né le 12 février 1901 à Pitesti (Roumanie), demeurant à Paris.

ZIENTKIEWICZ (Stanislas-François), mineur, né le 29 mai 1923 à Czempin (Pologne), demeurant à Schœneck (Moselle).

WEITZNER (Jean), fourreur, né le 27 juin 1911, de père polonais, à Desde (Allemagne), demeurant à Roanne (Loire).

ASZERMAN (Doba), femme RADZYNER, née le 14 octobre 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

Art. 2. — Sont naturalisés Français par application des articles 60, 62 et 64 (§ 4) du code de la nationalité française:

AYVAZIAN (Sarkis), monteur en chaussures, né le 7 novembre 1905 à Kutahia (Turquie), et MELIKCHAHIAN (Takouhi), sa femme, née en octobre 1905 à Angora (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

APELBLAT (Pelto), tailleur, né le 30 juin 1905 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur: Rojza, née le 1er août 1929 à Varsovie (Pologne), et DANZON (Sura-Laja), sa femme, née le 14 mai 1905 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ALBERT (Ramon), manœuvre, né le 17 septembre 1891 à Monovar (Espagne), et BOTELLA (Remedios), sa femme, née le 5 mars 1892 à Monovar (Espagne), demeurant à Alfortville (Seine).

AVIKIAN (Péniamin), docker, né le 17 mai 1891 à Bitlis (Turquie), et TOUMASSIAN (Virginie), sa femme, née le 12 avril 1901 à Bitlis (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AUSENBERG (Jacob), commerçant, né le 6 septembre 1905 à Labourva (Pologne), et JAUST (Leja), sa femme, née le 27 novembre 1907 à Sedziszow (Pologne), demeurant à Besançon (Doubs).

ALBIERO (Alexandre), ouvrier forestier, né le 8 mai 1920 à Vicdaverla (Italie), ayant un enfant mineur, Marie-Josette, née le 25 juillet 1943 à Domme (Dordogne), et DE GUGLIELMI (Angèla), sa femme, née le 11 avril 1921 à Vicenza (Italie), demeurant à Damazan (Lot-et-Garonne).

ARIAS (Timoléo-Pédro-Juan-José), ouvrier confiseur, né le 22 août 1891 à Réal (Espagne), et RODRIGUEZ (Maria-de-los-Dolorès-Lugrecia), sa femme, née le 16 avril 1897 à Garrucha (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ARBOYAN (Vahan), commerçant, né le 8 janvier 1901 à Gurin (Asie Mineure), et GIULIAN (Araxi), sa femme, née en 1916 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ANNOVAZZI (Giacomo), bûcheron, né le 11 mars 1906 à Valloria (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Charles-Paul, né le 5 juillet 1932 à Our (Jura); 2° Caroline-Cécile, née le 25 mars 1934 à Our (Jura); 3° Jacqueline-Annette, née le 4 février 1936 à Vaudrez (Jura); 4° Cécile-Colette, née le 4 février 1936 à Vaudrez (Jura); 5° Paulette-Marie, née le 8 février 1940 à Montmançon (Côte-d'Or), et BUSI (Paola), sa femme, née le 11 octobre 1907 à Valloria (Italie), demeurant à Cirey (Côte-d'Or).

ADALIAN (Rokos), rectificur, né le 24 juin 1908 à Brousse (Asie-Mineure), ayant un enfant mineur, Jean-Pierre, né le 1er février 1947 à Valence (Drôme), et BOYADJIAN (Ripsimé), sa femme, née le 8 mai 1913 à Kutahia (Asie-Mineure), demeurant à Bourg-les-Valence (Drôme).

ARCOS (Aurélien), commerçant, né le 20 octobre 1901 à Huélano (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jeanne, née le 12 mai 1929 à Sarlat (Dordogne); 2° Yvonne, née le 6 mai 1931 à Sarlat (Dordogne); 3° Simone, née le 27 juin 1937 à Cahors (Lot), et MANDARAY (Pierrette-Prudence), sa femme, née le 28 avril 1911 à Tragacete (Espagne), demeurant à Cahors (Lot).

ARCOS (Bernardo), bûcheron, né le 20 août 1895 à Huelano (Espagne), ayant un enfant mineur, Sonia-Claudine, née le 17 mai 1942 à Sarlat (Dordogne), et ROLANIA (Pilar), sa femme, née le 12 juillet 1899 à Huelano (Espagne), demeurant à Sarlat (Dordogne).

AGUETTAZ (Emile-Stanislas), fermier, né le 19 mai 1896 à Aosta Jovencen (Italie), et DECRE (Marie-Adèle-Albertine), sa femme, née le 6 avril 1900 à Morgex (Italie), demeurant au Viviers (Savoie).

ALBALADEJO (Patricio-Jésus), papetier, né le 15 octobre 1912 à Camachos (Espagne), ayant un enfant mineur, Patricio, né le 2 octobre 1946 au Versoud (Isère), et MOLINA (Juana), sa femme, née le 21 mars 1915 à Cuevas (Espagne), demeurant au Versoud (Isère).

BALZANETTI (Carlo), mouleur, né le 10 novembre 1897 à Ferraia (Italie), et REGINATO (Guilia), sa femme, née le 28 mars 1897 à Dueville (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle).

BARREDA (Antoine), fermier, né le 19 décembre 1903 à Benasal (Espagne), et BORDAS (Rogere), sa femme, née le 28 février 1906 à Cintorres (Espagne), demeurant à Nevian (Aude).

BENDAVID (Maurice), voyageur de commerce, né le 16 mai 1912 à Salonique (Grèce), et KORENBLUM (Tobe), sa femme, née le 2 mai 1917 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BIANCONI (Jean), commerçant, né le 25 janvier 1899 à Castellafiume (Italie), et GIALI (Denise-Marie), sa femme, née le 25 mai 1901, de père italien, à Avignon (Vaucluse), demeurant à Graveson (Bouches-du-Rhône).

BLONDER (Juda-Leib), commerçant, né le 21 décembre 1889 à Brzesk (Pologne), et WEISS (Freidel), sa femme, née le 28 janvier 1890 à Kolbuscow (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

BENOZIO (Isaac), commerçant, né le 9 mai 1892 à Andrinople (Turquie), et GUERON (Rahila), sa femme, née en 1899 à Andrinople (Turquie), demeurant à Tours (Indre-et-Loire).

BAZIUK (Nicolas), manœuvre, né le 22 mai 1912 à Bereznica (Pologne), et MANELUK (Parascève), sa femme, née le 1er décembre 1913 à Bereznica (Pologne), demeurant à Albert (Somme).

BUGNONE (Giocomo), entrepreneur de maçonnerie, né le 26 mai 1899 à Rubiana (Italie), et BUGNONE (Catherine), sa femme, née le 2 mars 1893 à Rubiana (Italie), demeurant à la Courneuve (Seine).

BERLINER (Bernard), commerçant, né le 7 avril 1901 à Nowe Miasto (Pologne), et WINDMANN (Pessa), sa femme, née le 24 décembre 1899 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

BERTELA (Armand), ébéniste, né le 15 février 1906 à la Spezia (Italie), et PANICACCI (Lyvie), sa femme, née le 11 mars 1907 à Massa (Italie), demeurant à Toulon (Var).

BOI (Vincent), plombier, né le 18 février 1901 à Gonnesa (Italie), et ZONCHEDDU (Roseline-Rosine-Concetta-Marie), sa femme, née le 20 février 1908 à Cagliari (Italie), demeurant à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

BEDROSSIAN (Melkon), ébéniste menuisier, né le 15 avril 1908 à Marache (Asie Mineure), et KALEMJIAN (Anouche), sa femme, née le 5 février 1911 à Marache (Asie Mineure), demeurant à Antony (Seine).

BLABUS (Stanislas), manœuvre, né le 24 février 1900 à Kadlub (Pologne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Léocadie, née le 9 avril 1928 à Kadlub (Pologne) 2° Stephan, né le 31 janvier 1932 à Giberville (Calvados); 3° Vaclav, né le 8 juin 1934 à Giberville (Calvados); 4° Edmond, né le 18 août 1935 à Giberville (Calvados); 5° Michel, né le 28 septembre 1936 à Mondeville (Calvados), et ZADWORNA (Hélène), sa femme, née le 17 mars 1909 à Kadlub (Pologne), demeurant à Mondeville (Calvados).

BEDROSSIAN (Bedros), manœuvre, né le 10 janvier 1906 à Brousse (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Boghos, né le 7 janvier 1927 à Rousdjouk (Bulgarie), et DONIKIAN (Mariam), sa femme, née le 15 août 1909 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Gentilly (Seine).

BUZIOL (Emilio-Bonaventure), cultivateur, né le 6 mars 1901 à Cornuda (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Yvette, née le 28 janvier 1935 à Monheurt (Lot-et-Garonne); 2° Marie-Thérèse, née le 26 février 1937 à Monheurt (Lot-et-Garonne); 3° Jacqueline, née le 18 octobre 1942 à Monheurt (Lot-et-Garonne), et BARBIZAN (Firmina), sa femme, née le 9 décembre 1907 à Pederobba (Italie), demeurant à Monheurt (Lot-et-Garonne).

BOCH (Emilio), ébéniste, né le 27 mai 1895 à Piossasco (Italie), et BERTINETTO (Teresa-Catterina), sa femme, née le 31 août 1895 à Piossasco (Italie), demeurant à Paris.

BOAGLIO (Pierre), cultivateur, né le 29 septembre 1903 à Bagnolo Piemonte (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marguerite, née le 30 décembre 1929 à Bagnolo Piemonte (Italie); 2° Mathieu-Pierre, né le 25 avril 1936 à Digne (Basses-Alpes); 3° Francis-Antoine, né le 18 juin 1940 à Digne (Basses-Alpes), et LIDO (Palmire-Deodate), sa femme, née le 28 octobre 1907 à Villarfiechado (Italie), demeurant au Brusquet (Basses-Alpes).

BUGENNE (Lucien-Bernard), cultivateur, né le 25 mai 1905 à Plœgsteert (Belgique), demeurant à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure), ayant dix enfants mineurs: 1° Monique-Clémence-Cornélie-Lucienne, née le 17 avril 1927 à Reningelst (Belgique); 2° Daniel-Désiré-Corneille, né le 9 juillet 1928 à Reningelst (Belgique); 3° Denise-Marie-Cornélie, née le 11 juillet 1929 à Reningelst (Belgique); 4° Esther-Germaine-Cornélie, née le 14 décembre 1930 à Reningelst (Belgique); 5° Astrid-Lydie-Cornélie, née le 9 juin 1934 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure); 6° Norbert-Oscar-Lucien, né le 1er septembre 1935 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure); 7° Arlette-Lucienne-Irène, née le 26 juillet 1937 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure); 8° Bernard-Lucien, né le 9 mai 1939 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure); 9° Lucienne-Thérèse-Olga, née le 13 septembre 1942 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure); 10° Michel-André-Rémi, né le 19 avril 1945 à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure), et DELANNOY (Valentine-Christine-Cornélie), femme BUGENNE, née le 15 février 1904 à Reningelst (Belgique), demeurant à Villers-Ecalles (Seine-Inférieure).

BIROLINI (Giulio), maçon, né le 13 septembre 1900 à Albino (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Giulio, né le 12 décembre 1930 à Albino (Italie); 2° Lydia-Marie, née le 30 novembre 1940 à Romainville (Seine), et MORONI (Teresa), sa femme, née le 22 mai 1900 à Albino (Italie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

BOJKO (Lucien), ouvrier agricole, né le 11 novembre 1911 à Holubica (Pologne), ayant un enfant mineur: Joseph, né le 24 octobre 1934 à Holubica (Pologne), et HARASYMEZUK (Marie), sa femme, née le 3 septembre 1910 à Holubica (Pologne), demeurant à Fours-en-Vexin (Eure).

BETTETO (Umberto), métayer, né le 12 mai 1909 à Trebaseleghe (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Roger-Dominique-Victor, né le 21 décembre 1932 à Blan (Tarn); 2° Alain-Edmond-Robert, né le 21 décembre 1940 à Cuq-Toulza (Tarn); 3° Eveline-Thérèse-Marguerite-Claudette, née le 18 août 1944 à Cuq-Toulza (Tarn), et BOSCHIAN BAILO (Maria), sa femme, née le 4 octobre 1909 à Aviano (Italie), demeurant à Cuq-Toulza (Tarn).

BRIN (Juda-Gerson), employé de commerce, né le 24 février 1914 à Sosnowice (Pologne), et MROWKA (Frieda-Irène), sa femme, née le 5 octobre 1920, de père polonais, à Eilenburg (Allemagne), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

BERNBAUM (Chaim-Nusen), tailleur, né le 27 mars 1919 à Brzering (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Rachel, née le 13 juin 1940 à Paris; 2° Fernande-Louise, née le 30 mai 1943 à Monthey (Suisse), et WAJNTRAUB (Marja-Golda), sa femme, née le 2 juin 1921 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

BOTICELLI (Francesco), maçon, né le 24 mars 1897 à San Agata Feltria (Italie), et GASPERONI (Palmire), sa femme, née le 26 mars 1901 à San Agata Feltria (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

BETTAGLIO (Tite-Edouard - Annetto - Léon-Louis), représentant, né le 8 février 1901 à Cornigliano (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Elda-Adolfina-Mathilde-Emma, née le 13 janvier 1933 à Turin (Italie); 2° Inès-Mimi-Agostino-Maria-Angelo, née le 12 juin 1936 à Turin (Italie), et VERGNANO (Rosa-Angela), sa femme, née le 20 juin 1912 à Turin (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

BRONDOLO (Luigi), maçon, né le 4 juin 1899 à Vesina (Italie), et SAVIOLI (Amélia-Guidina-Ermelinda), sa femme, née le 2 décembre 1903 à Fluminimaggiore (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BONATO (Giovanni), maçon, né le 14 décembre 1907 à Borso del Grappa (Italie), ayant trois enfants mineurs: Roger-Dominique, né le 8 décembre 1923 à Bergerac (Dordogne); Camille-Laurent-René, né le 9 août 1934 à Bergerac (Dordogne); Jean-Pierre, né le 2 mai 1942 à Bergerac (Dordogne), et FABBIAN (Francesca-Giacoma), sa femme, née le 8 octobre 1906 à Borso del Grappa (Italie), demeurant à Bergerac (Dordogne).

BOGACKI (Isaac), tailleur, né le 29 juillet 1904 à Brudzew (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Henri, né le 11 mars 1929 à Pirmasens (Allemagne); 2° Yvonne, née le 6 février 1927 à Paris, et FREUND (Rose), sa femme, née le 1er janvier 1904 à Berlin (Allemagne), demeurant à Epinay-sur-Seine (Seine).

BUAT ALBIANA (Victor), maçon, né le 8 mai 1891 à Quincinetto (Italie) et BUAT ALBINA (Agnès), sa femme, née le 9 juillet 1889 à Quincinetto (Italie), demeurant à Marnaz (Haute-Savoie).

BABAYAN (Pakrad), coupeur en sacs, né le 6 juin 1906 à Diarbekir (Asie Mineure), et GOSDANIAN (Elmas), sa femme, née le 31 janvier 1908 à Lidje (Asie Mineure), demeurant à Lyon (Rhône).

BLUMENKRANC (Moïse), artiste peintre, né le 6/18 juin 1899 à Lodz (Pologne), ayant un enfant mineur: Georges-François, né le 4 avril 1946 à Paris, et LIBOW (Brucha-Bronia), sa femme, née le 11 mai 1906 à Zgierz (Pologne), demeurant à Paris.

BOCCHIETTI (Giovanni-Giuseppe), maçon, né le 22 septembre 1894 à Caravino (Italie), et TROVERO (Marie-Giuseppina), sa femme, née le 1er août 1896, de père italien, à Alfortville (Seine), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

BACHMATIUK (Michel), menuisier, né le 9 août 1905 à Rosochaczow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean-Martin, né le 25 mai 1942 à Eaubonne (Seine-et-Oise); 2° Liliane-Micheline-Sonia, née le 5 juin 1943 à Franconville (Seine-et-Oise), et SZALAY (Maria), sa femme, née le 1er octobre 1919 à Makoviska (Pologne), demeurant à Franconville (Seine-et-Oise).

BUIATTI (Isidore), électricien, né le 2 novembre 1902 à Moimacco (Italie), et TOTOLO (Joséphine), sa femme, née le 19 mars 1902 à Faedis (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

BIEZUNSKI (Jules), tailleur, né le 12 juin 1911 à Rypin (Pologne), ayant un enfant mineur, Fernande, née le 2 novembre 1943 à Périgueux (Dordogne), et SZPIGLER (Rachel), sa femme, née le 16 juin 1908 à Bendine (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

BORRI (Edoardo), chauffeur, né le 3 septembre 1906 à Castel d'Aiano (Italie), ayant deux enfants mineurs, 1° Anna, née le 26 juillet 1929 à Castel d'Aiano (Italie); 2° Maurice-Georges, né le 27 septembre 1936 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et CAPPONI (Florinda), sa femme, née le 14 décembre 1910, de père italien, à Ecublens (Suisse), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BUDNICKI (Stanislas), maçon, né le 9 septembre 1898 à Gabin (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jeannine-Léocadie, née le 21 octobre 1929 à Caen (Calvados); 2° Irène, née le 5 juillet 1931 à Caen (Calvados), et HANYCZAK (Léocadie), sa femme, née le 1er décembre 1906 à Szamatuly (Pologne), demeurant à Mondeville (Calvados).

BARUTELLO (Domenico), employé, né le 11 août 1916 à Cusolo Torinese (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Sylvain-Robert, né le 20 janvier 1937 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 2° Gérard-Joseph), né le 7 mai 1946 à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne), et URBAN (Graziosa), sa femme, née le 26 août 1916 à Marcon (Italie), demeurant à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

BOGTCHALIAN (Aram), boulanger, né le 10 septembre 1904 à Kiskin (Asie Mineure), et BENLIAN (Nevrik), sa femme, née le 27 septembre 1905 à Kutahia (Asie mineure), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

BOCHENEK (Israël-David), électricien, né le 9 novembre 1909 à Zawiercie (Pologne), et MITZ (Szejwa-Laja), sa femme, née le 15 juillet 1908 à Ostrowicz (Pologne), demeurant à Paris.

BRAUN (Joseph), électricien, né le 31 octobre 1901, de père hongrois, à Tréa (Roumanie), et FREIFELD (Clara), sa femme, née le 2 mars 1911, de père hongrois, à Soncuis (Roumanie), demeurant à Bagnolet (Seine).

BERNARDI (Carlo), maçon, né le 21 août 1894 à San Giorgio (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Maggiorina, née le 14 mars 1927 à San Giorgio (Italie); 2° Abramo, né le 3 octobre 1929, et BONVINI (Maria), sa femme, née le 1er mai 1896 à San Giorgio (Italie), demeurant à Livry-sur-Seine (Seine-et-Marne).

BEDONI (Jacques), maçon, né le 20 juillet 1891 à Ameno (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Lucien, né le 23 juillet 1928 à Tagnon (Ardennes); 2° Micheline, née le 28 août 1930 à Tagnon (Ardennes), et COVINI (Catherine-Vincenza), sa femme, née le 2 octobre 1898 à Ameno (Italie), demeurant à Cagnon (Ardennes).

BEDELIAN (Melkon), monteur, né en février 1906 à Bolon (Asie Mineure), et MAHDESSIAN (Marguerite), sa femme, née en mai 1907 à Ada-Bazar (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BOYADJIAN (Meguerditch), forain, né en 1915 à Constantinople (Turquie), et TAVITIAN (Rose), sa femme, née le 15 juin 1920 à Biledjik (Asie-Mineure), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

BIANCHI LURASCHI (Guy), cimentier, né le 28 décembre 1898 à Malnate (Italie), ayant un enfant mineur, Angèle, née le 25 janvier 1929 à Malnate (Italie), et SOMMACAL (Aimable), sa femme, née le 4 avril 1905 à Limana (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

BRUNETTI (Giulio), mineur, né le 7 juin 1901 à Gubbio (Italie), et MUCCIOLI (Hélène-Louise-Julie), sa femme, née le 18 novembre 1908 à Mercatino Marecchia (Italie), demeurant à Thil (Meurthe-et-Moselle).

BONIFACI (Attilio), machiniste, né le 29 juin 1900 à Colognola di Colli (Italie), et MASCHI (Angela), sa femme, née le 9 juin 1900 à Colognola di Colli (Italie), demeurant à Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle).

BARSANIAN (Mesob), ouvrier, né le 23 avril 1907 à Karpouth (Asie Mineure), et TAMIRIAN (Orsanna), sa femme, née le 3 janvier 1911 à Terzeli (Turquie), demeurant à Aubenas (Ardèche).

BERTEI (Camille-Michel), tailleur, né le 7 février 1901 à Filattiera (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Massimine, née le 26 novembre 1930 à Paris; 2° Claude-Armand, né le 6 mars 1941 à Paris; 3° Bruno-Marco, né le 19 mars 1944 à Paris, et BARRELLA (Marianne), sa femme, née le 4 février 1909 à Filattiera (Italie), demeurant à Paris.

BEAN (Antonio), charpentier, né le 4 septembre 1895 à Gradisca (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° René, né le 8 octobre 1926 à Gradisca (Italie); 2° Lydie, née le 14 juillet 1929; 3° Mireille, née le 11 septembre 1935 à Longwy (Meurthe-et-Moselle) et CONCION (Giorgina), sa femme, née le 18 août 1902 à Gradisca (Italie), demeurant à Saulnes (Meurthe-et-Moselle).

BIGATIN (Antoine), ouvrier, né le 9 octobre 1895 à Sesto al Reghena (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Thérèse, née le 17 janvier 1923 à Auxerre (Yonne); 2° Jean-Louis, né le 4 mars 1929 à Pontigny (Yonne); 3° Arnalda-Régina, née le 17 mai 1930 à Pontigny (Yonne); 4° Rémi-Joseph, né le 19 janvier 1941 à Pontigny (Yonne), et BRIANT (Marie-Félicité), sa femme, née le 3 juillet 1901 à Gonard (Italie), demeurant à Pontigny (Yonne).

BOHNE (Benson), confectionneur, né en 1888 à Constantinople (Turquie), et CORTEZ (Rebecca), sa femme, née en 1895 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

CALANDRI (Pierre), cultivateur, né le 28 janvier 1895 à Mondovi (Italie), ayant un enfant mineur, Marie-Rose, née le 26 septembre 1941 à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), et ZANONE (Félicité-Maurina-Marie), sa femme, née le 20 avril 1905, de père italien, à Monaco (principauté de Monaco), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

CATTANEO (Giacomo - Giovanni), ouvrier agricole, né le 3 mars 1907 à Valnegra (Italie), et MILESI (Henriette-Bernardine-Antoinette), sa femme, née le 26 décembre 1909, de père italien, à Rians (Var), demeurant à Jouques (Bouches-du-Rhône).

CREUS (Arthur-Henri), né le 25 février 1903 à Ploegsteert (Belgique), et MARYSSE (Léonie-Marie), sa femme, née le 2 décembre 1907 à Wijtschate (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

CAROTTI (Silvestro), manœuvre, né le 2 février 1888 à Chiaravalle (Italie), et LOMBARDI (Maria), sa femme, née le 8 décembre 1895 à Chiaravalle (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

GOMINOLI (Pierre), bûcheron, né le 29 décembre 1902 à Mergozzo (Italie), et PANINI (Henriette), sa femme, née le 27 octobre 1903 à Mergozzo (Italie), demeurant à Labergement-Sainte-Marie (Doubs).

CAPARROS (Simon), ouvrier agricole, né le 23 mai 1908 à Carboneras (Espagne), ayant six enfants mineurs: 1° Marie-Augustias, née le 27 octobre 1932 à Masarach (Espagne); 2° Augustias-Marie, née le 11 septembre 1934 à Capmany (Espagne); 3° François, né le 1er novembre 1936 à Capmany (Espagne); 4° Ana, née le 30 novembre 1938 à Capmany (Espagne); 5° Antoinette, née le 15 mai 1941 à Cabestany (Pyrénées-Orientales); 6° Simone, née le 10 mars 1945 à Cabestany (Pyrénées-Orientales), et FUENTES (Ana), sa femme, née le 26 décembre 1910 à Carboneras (Espagne), demeurant à Cabestany (Pyrénées-Orientales).

CHTEYN (Victor), mécanicien, né le 7 octobre 1900 à Kiev (Russie), et KOJOUCHKO (Hélène), sa femme, née le 20 mai 1907 à Vladicaucase (Russie), demeurant à Paris.

CACCARO (Narcisse), carrier, né le 26 mars 1915 à San Gustino in Colle (Italie), et WAWRZUSKI (Wladyslawa), sa femme, née le 29 janvier 1916 à Chorzemin (Pologne), demeurant à Dugny-sur-Meuse (Meuse).

CINTAS (Antonio-Gregorio), terrassier, né le 28 novembre 1901 à Bedar (Espagne), ayant un enfant mineur, Françoise, née le 10 novembre 1926 à Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), et LOPEZ (Maria-Dolorès), sa femme, née le 27 novembre 1903 à Portman (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAVAGNA (Ange-Joseph), maçon, né le 11 octobre 1896 à Sérina (Italie), et NEGRO (Virginie), sa femme, née le 30 août 1906 à Nimis (Italie), demeurant à Beaurepaire (Isère).

CLAUSER (Attilio), ouvrier, né le 16 novembre 1897 à Reno Romallo (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Anna, née le 14 août 1927 à Romallo (Italie); 2° Maria-Augusta, née le 28 août 1930 à Romallo (Italie); 3° Rina, née le 24 novembre 1931 à Livet-et-Gavet (Isère); 4° Janine, née le 31 août 1936 à Livet-et-Gavet (Isère), et PANCHERI (Maria), sa femme, née le 15 février 1900 à Hazleton (Amérique), de père italien, demeurant à Livet-et-Gavet (Isère).

CASINI (Fernand), cultivateur, né le 28 novembre 1903 à Florence (Italie), ayant deux enfants mineurs: Joseph, né le 19 décembre 1940 à Montpellier (Hérault); Jacqueline, née le 27 juin 1942 à Lunel (Hérault, et NACCI (Paradise), sa femme, née le 27 juin 1907 à San-Miniato (Italie), demeurant à Lunel (Hérault).

COVOLO (Dominique), dresseur de chiens, né le 25 janvier 1907 à Valcedo (Italie), et GALLO (Emma-Irène), sa femme, née le 6 novembre 1908 à Intra (Italie), demeurant à Dagneux (Ain).

CASAGRANDE (Sébastiano), mineur, né le 16 juin 1901 à Tarzo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Anna, née le 10 février 1928 à Homécourt (Meurthe-et-Moselle); 2° Louis, né le 9 septembre 1930 à Homécourt (Meurthe-et-Moselle); 3° Thérèse, née le 1er avril 1946 à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), et BATKOWSKI (Pélagia), sa femme, née le 24 février 1913 à Trzemeszno (Pologne), demeurant à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).

CHEMAVONIAN (Nichan), marchand forain, né en 1908 à Diarbekir (Turquie), et CHEMAVONIAN (Anahid), sa femme, née le 14 janvier 1920 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

CAUCIG (Jean), maçon, né le 30 décembre 1903 à Prépotto (Italie), ayant un enfant mineur, Odette-Honorine, née le 10 février 1942 à Valence (Drôme), et DAVITTI (Geneviève), sa femme, née le 11 décembre 1908 à Pienza (Italie), demeurant à Valence (Drôme).

CHRISTILLIN (Giovanni-Béniamino), cimentier, né le 23 octobre 1894 à Issime (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Laura-Augusta-Valeria), née le 8 janvier 1928 à Issime (Italie); 2° Emma-Odette, née le 11 juin 1932 à Baconnes (Marne); 3° Alice-Yvonne, née le 3 avril 1939 à Baconnes (Marne); 4° Yvette-Marie, née le 21 juillet 1941 à Baconnes (Marne), et CHAMANAL (Onorina-Fédèle-Maria), sa femme, née le 22 octobre 1906 à Issime (Italie), demeurant à Baconnes (Marne).

CHIRKOWSKI (Joseph), ouvrier, né le 13 septembre 1910 à Slonin (Pologne), et MACHOWSKI (Marie), sa femme, née le 12 août 1896 à Debno (Pologne), demeurant à Saint-Affrique (Aveyron).

CORNFELD (Azriel), dessinateur, né le 1er avril 1905 à Tighina (Roumanie), et ZALTGHENDLER (Molca), sa femme, née le 11 mars 1910 à Bolgrad (Roumanie), demeurant à Paris

CARLE (François-Laurent-Cécilio), commerçant, né le 29 novembre 1896 à Cuneo (Italie), et ARNALDO (Rose), sa femme, née le 20 juin 1902 à Ponli (Italie), demeurant à Toulon (Var)

CIRRI (Louis), manœuvre, né le 15 août 1907 à Citta di Castello (Italie), ayant un enfant mineur, Yvette, née le 21 avril 1946 à Peillon (Alpes-Maritimes), et VIVALDI (Bruna-Iva-Marie), sa femme, née le 19 juin 1908 à Santa Maria a Monte (Italie), demeurant à Peillon (Alpes-Maritimes).

CARRARA (Paolo), bûcheron, né le 25 octobre 1884 à Serina (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marius, né le 18 décembre 1926 à Nèse (Italie); 2° Maria-Catherine, née le 17 juin 1930 à Gorle (Italie); 3° Arthur, né le 15 mai 1932 à Gorle (Italie), et AWOGADRO (Santine-Antoinette), sa femme, née le 2 août 1893, de père italien, à Connaux (Gard), demeurant à Rochefort-du-Gard (Gard).

CAMBOURAKIS (Constantin), tailleur, né le 9 avril 1902, de père hellène, à Gallipoli (Turquie), et PITSAKIS (Angheliki), sa femme, née le 12 janvier 1905 à Myrminghi (Grèce), demeurant à Paris.

CIESIELSKI (Joseph), mineur, né le 2 septembre 1913, de père polonais, à Holthausen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Rose, née le 8 août 1937 à Stiring-Wendel (Moselle); 2° Edouard, né le 3 septembre 1939 à Jallancourt (Moselle), et REWERS (Claire), son épouse, née le 27 février 1917 à Wiescherhofen (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

CASTRO (Manuel), commerçant, né le 29 octobre 1905 à Gijon (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Andrée-Jeanne, née le 29 mars 1931 à Lezignan-Corbières (Aude); 2° René-Michel-Dominique, né le 5 décembre 1937 à Ossun (Hautes-Pyrénées), et ALMUZARA (Marie-Del-Carmen), sa femme, née le 27 mai 1906 à Merli (Espagne), demeurant à Ossun (Hautes-Pyrénées).

CUPRYK (Michel), chauffeur, né le 2 mars 1909 à Janczyn (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Yvonne, née le 29 mars 1939 à Avallon (Yonne); 2° André-Pierre, né le 22 juin 1944 à Avallon (Yonne), et PODUSIWSKA (Anne), sa femme, née le 2 décembre 1913 à Bilka (Pologne), demeurant à Avallon (Yonne).

CLERIGUES (Joseph-Antoine), né le 2 juillet 1890 à Benifayo de Espioca (Espagne), et JUDICI (Encarnation), sa femme, née le 27 juillet 1893 à Aleira (Espagne), demeurant à Nîmes (Gard).

CAVAGNA (Guilio), maçon, né le 15 décembre 1906 à Sernia (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Giacomina-Maria, née le 12 septembre 1932 à Serina (Italie); 2° Caterina, née le 10 septembre 1934 à Serina (Italie); 3° Louis, né le 7 mars 1940 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), et RAVASIO (Margherita-Maria-Rosa), sa femme, née le 15 avril 1906 à Zogno (Italie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CARTOT (Modesto-Ottavio-Guido), verrier, né le 15 juin 1890 à Gravere (Italie), et BUONOCORE (Rosa), sa femme, née le 21 mai 1896 à Praiano (Italie), demeurant à Vertou (Loire-Inférieure).

CHARILIAN (Haïk), cordonnier, né le 7 février 1905 à Erzeroum (Asie-Mineure), et PAPAZIAN (Serpouhi), sa femme, née le 10 mars 1911 à Elmali (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

COLMAN (Ignace), chef d'équipe, né le 12 septembre 1905 à Claut (Italie), ayant six enfants mineurs: 1° Rosine, née le 5 septembre 1929 à Claut (Italie); 2° Carmella-Valentine, née le 19 janvier 1933 à Périgueux (Dordogne); 3° Valentine-Marie, née le 5 juin 1937 à Meaux (Seine-et-Marne); 4° Denise-Marina, née le 10 avril 1941 à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne); 5° Marie-Thérèse, née le 24 décembre 1943 à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne); 6° Marie-Louise, née le 24 décembre 1943 à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), et MARTINI (Judith), sa femme, née le 7 janvier 1907 à Claut (Italie), demeurant à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

CASSINA (Virgile-Benjamin), plâtrier, né le 28 novembre 1903 à Monteviasco (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean-Claude-Daniel, né le 10 juillet 1945 à Pavillon-sous-Bois (Seine); 2° Gérard-Louis, né le 17 octobre 1946 à Pavillon-sous-Bois (Seine), et MORETTO (Joséphine), sa femme, née le 16 mars 1907 à Salgareda (Italie), demeurant à Pavillon-sous-Bois (Seine).

CARETTI (Fioravanti-Rizieri), maçon, né le 24 septembre 1903 à Aurano (Italie), ayant un enfant mineur, Sergio, né le 8 novembre 1931 à Aurano (Italie), et CARETTI (Maria-Delphine), sa femme, née le 20 novembre 1905 à Aurano (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

CORSETTI (Joseph), maçon, né le 15 janvier 1905 à Arce (Italie), et SABETTA (Thérèse), sa femme, née le 1er décembre 1906 à Arce (Italie), demeuarnt à Orly (Seine).

CIPRIA (Samuel-Nice), coiffeur, né le 30 mars 1911 à Valecrosio (Italie), et CANNATA (Thérèse), sa femme, née le 27 janvier 1907 à Modica (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CRIADO (Herminio), maçon, né le 18 avril 1911 à Frades de la Sierra (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Herminia-Emilia, née le 26 juillet 1937 à Roussillon (Isère); 2° Michel-Jaime, né le 12 mars 1941 à Roussillon (Isère); 3° Anne-Marie, née le 1er novembre 1944 à Roussillon (Isère), et SANCHEZ (Anna-Marie), sa femme, née le 20 mai 1915 à Huercal-Overa (Espagne), demeurant à Roussillon (Isère).

COSTA (Giovanni-Battista), contremaître maçon, né le 13 mars 1903 à Valstagna (Italie), ayant un enfant mineur, Armande, née le 31 octobre 1927 à Valstagna (Italie), et CAVALLI (Angela), sa femme, née le 4 février 1904 à Valstagna (Italie), demeurant à Gaillard (Haute-Savoie).

COELHO (Marcelino), cimentier, né le 15 mars 1911 à Moreira (Portugal), et DOS SANTOS (Alice), sa femme, née le 13 septembre 1913 à Bicolo (Portugal), demeurant à Soissons (Aisne).

CORBANESE (Jean), fondeur, né le 5 juin 1922 à Codogne (Italie), et LEVY (Suzanne), sa femme, née le 15 décembre 1921 à Constantinople (Turquie), demeurant à Bondy (Seine).

CHLIWNER (Israël), piqueur de tiges, né le 8 octobre 1906 à Kozienice (Pologne), et WELTMAN (Perla), sa femme, née le 10 décembre 1919 à Tomazow (Pologne), demeurant à Paris.

CORREIA DA COSTA (Manuel), manœuvre, né le 24 mai 1902 à Fradelas (Portugal), et CARREL (Alice-Carolina), sa femme, née le 15 octobre 1906 à Pré-Saint-Didier (Suisse), demeurant à Roche-la-Molière (Loire).

CAVANNA (Antoine-Louis-Augustin), chauffeur, né le 10 mars 1899 à Farini d'Olmo (Italie), et COSTA (Ester-Célestine-Joséphine), sa femme, née le 27 août 1898 à Vigolzone (Italie), demeurant à Draveil (Seine-et-Oise).

CARBONE (Luc-André), docker, né le 15 octobre 1895 à Amalfi (Italie), et LUONGO (Françoise), sa femme, née le 8 décembre 1901, de père italien, à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

CHILLARON (Michel), ouvrier agricole, né le 8 mars 1905 à Arjonilla (Espagne), et JALON (Antoinette), sa femme, née le 18 mars 1906 à Arjonilla (Espagne), demeurant à Paziols (Aude).

CURTZER (Moïse), fourreur, né le 19 octobre 1920 à Raxami (Roumanie), et PALESTRANT (Pajga), sa femme, née le 2 juin 1926 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

DROSDA (Wladislaw), mineur, né le 12 janvier 1911 à Waltrop (Allemagne), et MACIEJEWSKI (Martha), sa femme, née le 17 février 1909 à Huckarde (Allemagne), demeurant à Guesnain (Nord).

D'AGOSTINO (Giovanni), carreleur, né le 27 juillet 1910 à Saint-Elia Fiume-Rapido (Italie), ayant un enfant mineur, Cadémis-Ines-Jeannine, née le 17 mars 1947 à Clamart (Seine), et RIVANI (Norma), sa femme, née le 18 décembre 1913 à San-Agostino (Italie), demeurant à Clamart (Seine).

DIAZ (Mariano), mécanicien, né le 10 juin 1908 à Cifuentes (Espagne), et JODRA (Juliana), sa femme, née le 16 février 1909 à Palmaces de Jadiaques (Espagne), demeurant à Albi (Tarn).

DJORTJAN (Aram), ajusteur, né le 19 janvier 1885 à Eski-Chehir (Asie mineure), et DER OHANESSIAN (Marie), sa femme, née le 12 mars 1887 à Eski-Chehir (Asie mineure), demeurant aux Lilas (Seine).

DERVISIO (Janvier), né le 12 octobre 1893 à Bacoli (Italie), ayant quatre enfants mineurs: Catello, né le 26 novembre 1926 à Bacoli (Italie); Annonciade, née le 30 août 1928 à Bacoli (Italie); Antoine, né le 26 mars 1930 à Bacoli (Italie); Alfred, né le 20 septembre 1932 à Bacoli (Italie), et DI BENEDETTO (Rebecca), sa femme, née le 19 octobre 1900 à Bacoli (Italie), demeurant à Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône).

DUCHATEAU (Clovis-Georges), ingénieur dessinateur, né le 30 juillet 1892, de père belge, à Maubeuge (Nord), et HOSTAUX (Denise-Léonie), sa femme, née le 22 novembre 1894 à Liège (Belgique), demeurant à Paris.

DECLERCK (Omer-Louis), cultivateur, né le 15 mars 1895 à Bulscamp (Belgique), ayant trois enfants mineurs: 1° Georges-Charles-Benjamin, né le 7 avril 1928 à Vieux-Fume (Calvados); 2° Gérard-Cyrille, né le 25 mai 1932 à Condé-sur-Ifs (Calvados); 3° Urbain-Jules, né le 29 juin 1935 à Condé-sur-Ifs (Calvados), et BAESLEN (Rachel-Sophia-Cornelia), sa femme, née le 12 juin 1898 à Ramicappelle (Belgique), demeurant à Condé-sur-Ifs (Calvados).

DE CANEVA (Eligio), maçon, né le 14 octobre 1909 à Ovaro (Italie), et DE PRATO (Elsa), sa femme, née le 31 juillet 1917 à Ovaro (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DOMACHOWSKI (Stanislas), bonnetier, né le 16 octobre 1912 à Sandberg (Pologne), et BACZYK (Thérèse), sa femme, née le 25 octobre 1919 à Koscian (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

DVIGOUBSKY (Serge), dessinateur calqueur, né le 11 mai 1897 à Kiew (Russie), et IVANOFF (Marie), sa femme, née le 18 février 1900 à Ekaterinodar (Russie), demeurant à Rioupéroux (Isère).

DELCROIX (Roger-Joseph-Silvain), chef de laboratoire, né le 8 janvier 1909 à Courcelles (Belgique), ayant trois enfants mineurs: 1° Guy-Roger-Jean, né le 25 juin 1933 à Maubeuge (Nord); 2° Liliane-Jacqueline-Julienne, née le 19 décembre 1935 à Maubeuge (Nord); 3° Monique-Jeanne-Lucienne), née le 21 juin 1937 à Hautmont (Nord), et LENAERTS (Joanna-Philomène), sa femme, née le 16 janvier 1910 à Brasschaat (Belgique), demeurant à Maubeuge (Nord).

DEMEULENAERE (Albéric-Gérard), cultivateur, né le 29 septembre 1907 à Gits (Belgique), ayant trois enfants mineurs: 1° Michel-Victor, né le 2 janvier 1941 à Monceaux-l'Abbaye (Oise); 2° Monique-Bertha-Micheline, née le 13 février 1942 à Monceaux-l'Abbaye (Oise); 3° Nicole-Ginette, née le 16 septembre 1945 à Monceaux-l'Abbaye (Oise), et VAN WALLEGHEM (Maria-Hemica), sa femme, née le 8 mai 1914 à Ardoye (Belgique), demeurant à Monceaux-l'Abbaye (Oise).

DA ROCHA (Manuel-Julio), ajusteur monteur, né le 24 octobre 1895 à Sabrosa (Portugal), ayant deux enfants mineurs: 1° Maria-José, né le 18 octobre 1926 à Sabrosa (Portugal); 2° Ernesto, né le 8 juin 1928 à Sabrosa (Portugal), et ALVES (Clementina), sa femme, née le 17 février 1901 à Sabrosa (Portugal), demeurant à la Plaine-Saint-Denis (Seine).

DE SANTIS (Pierre), maçon, né le 29 août 1902 à Fabrica di Roma (Italie), et VITALE (Marie), sa femme, née le 9 juillet 1907 à Venafro (Italie), demeurant à la Courneuve (Seine).

D'AGOSTINO (Antonin), manœuvre, né le 1er juillet 1908 à Rizziconi (Italie), et ANGELICO (Grazia), sa femme, née le 6 juin 1916 à Rizziconi (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

DEGIOANNI (Vincent), journalier agricole, né le 2 décembre 1881 à Vinadio (Italie), et BAGNIS (Marie-Madeleine), sa femme, née le 17 juillet 1889 à Vinadio (Italie), demeurant à Cabasse (Var).

DRUSIAN (Davide-Giuseppe), cultivateur, né le 6 juin 1905 à Gorgo (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Angeline-Antoinette, née le 2 août 1931 à Champagnac (Charente-Maritime); 2° Marie-Eloïde, née le 16 août 1938 à Saint-Palais-de-Négrignac (Charente-Maritime); 3° Augusta-Jacqueline, née le 30 janvier 1941 à Saint-Palais-de-Négrignac (Charente-Maritime); 4° Robert-Angelo, né le 17 juillet 1943 à Saint-Palais-de-Négrignac (Charente-Maritime), et FIZZALA (Eléna), sa femme, née le 21 avril 1910 à Oderzo (Italie), demeurant à Saint-Palais-de-Négrignac (Charente-Maritime).

DUARTE (Fernando), terrassier, né le 23 décembre 1905 à Barcelos (Portugal), et HOLGADO (Sébastiane), sa femme, née le 20 janvier 1912 à Fuentguinaldo (Espagne), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

DE LA FUENTE (Isidro), bétonneur, né le 4 avril 1898 à Tudela de Duero (Espagne), ayant un enfant mineur, Bernard, né le 3 février 1941 à Saint-Denis (Seine), et GONZALEZ (Modesta), sa femme, née le 20 septembre 1898 à Tudela de Duero (Espagne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

DIRATZOUYAN (Dardik), tailleur, né en 1913 à Gallipoli (Turquie), ayant un enfant mineur, Rudolf, né le 24 mai 1943 à Aichach (Allemagne), et GROPP (Anna-Marie), sa femme, née le 6 août 1923 à Nuremberg (Allemagne), demeurant à Paris.

DENDIKIAN (Vaban), contrôleur de cinéma, né le 28 janvier 1905 à Constantinople (Turquie), et SRABIAN (Arpine), sa femme, née le 1er janvier 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

DI MARCO (Erasmo), commis d'alimentation, né le 21 septembre 1905 à Maranola (Italie), et SCOGNAMIGLIO (Carmela), sa femme, née le 20 juillet 1910 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DAVILA (Jean), coiffeur, né le 22 décembre 1904 à Rincon de Soto (Espagne), ayant six enfants mineurs: 1° Pierre, né le 20 janvier 1930 à Bosost (Espagne); 2° Louise, née le 10 mars 1932 à Bosost (Espagne); 3° Opélia, née le 11 août 1934 à Bosost (Espagne); 4° Louis, né le 24 janvier 1937 à Bosost (Espagne); 5° Raymond, né le 9 novembre 1942 à Toulouse (Haute-Garonne); 6° Jean-Antoine, né le 16 avril 1945 à Pinsaguel (Haute-Garonne), et COLL (Eugénie), sa femme, née le 29 septembre 1913 à Pobla de Segur (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

DE MARTINO (Nicolas), maçon, né le 23 mars 1911 à Castellammare de Stabia (Italie), et INFANTOLINO (Liberta), sa femme, née le 18 mars 1920 à Palermo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DE ROSSI (Amédéo), cimentier, né le 19 mars 1901 à Zero Branco (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Yor-Riri, né le 8 mai 1932 à Paris; 2° Giano-Névéo, né le 23 janvier 1935 à Paris; 3° Udino-Amédée-Philippe, né le 4 juillet 1943 à Paris, et SALVINI (Valentina), sa femme, née le 11 avril 1905, de père italien, à Guariba (Brésil), demeurant à Gennevilliers (Seine).

DAVESA (Michel-Simon-Joseph), ouvrier agricole, né le 29 novembre 1902 à Montagut (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Raymond-Michel, né le 3 juillet 1928 à Saint-Nazaire (Pyrénées-Orientales); 2° Francine-Micheline, née le 1er août 1932 à Saint-Nazaire (Pyrénées-Orientales); 3° Jean-Robert-Michel, né le 5 octobre 1935 à Saint-Nazaire (Pyrénées-Orientales), et SUBILS (Raymonde-Rita), sa femme, née le 7 mars 1903 à Arabell-et-Ballesta (Espagne), demeurant à Elne (Pyrénées-Orientales).

DEL VITTO (Canzio-Joseph), cimentier, né le 6 juin 1894 à Cocquio (Italie), ayant un enfant mineur, Rose, née le 22 septembre 1926 à Cocquio (Italie), et DE MADDALENA (Claire-Louise), sa femme, née le 11 juin 1898 à Cocquio (Italie), demeurant à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

DI GENNARO (Nicolas), maçon, né le 1er mai 1908 à Corato (Italie), et GRILLI (Natalina), sa femme, née le 6 février 1913 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

DAO LAFONT (Piétro), ouvrier meunier, né le 26 avril 1914 à Elva (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Yolande-Simone-Angèle, née le 9 mai 1941 à Barcelonnette (Basses-Alpes); 2° Philippe-Jean, né le 8 avril 1943 à Barcelonnette (Basses-Alpes), et ABELLO (Marie), sa femme, née le 14 janvier 1914 à Stroppo (Italie), demeurant à Barcelonnette (Basses-Alpes).

ESTEBAN (Bernardo-Demetrio), agriculteur, né le 20 décembre 1896 à Castelfabib (Espagne), et MORRAJO (Rosa), sa femme, née le 10 septembre 1900 à Forcall (Espagne), demeurant à Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône).

ESSAYAN (Khatchik), ouvrier d'huilerie, né le 17 juillet 1907 à Manyssa (Turquie), et ARAMIAN (Dirouki), sa femme, née en 1914 à Eski-Cheir (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ESCAMILLA (José), mineur, né le 29 août 1911 à Berga (Espagne), et PEREZ (Jeanne), sa femme, née le 20 mai 1915 à Balsapintada (Espagne), demeurant à Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône).

ELICHA (Isaac-Mordehaï), boucher, né en 1902 à Constantinople (Turquie), et BENBASSAT (Ester), sa femme, née le 8 mars 1903 à Sofia (Bulgarie), demeurant à Paris.

EMPIO (Alphonse-Alexandre-Hector), maçon, né le 20 mai 1896 à Cadrezatte (Italie), et MILLA (Anne-Virginie), sa femme, née le 3 décembre 1904 à Ivrée (Italie), demeurant à la Courneuve (Seine).

EECKOUT (Georges-Clément), sableur, né le 21 août 1907 à Saint-Amand (Belgique), et SINNAEVE (Julia-Irma), sa femme, née le 21 septembre 1909 à Oostcamp (Belgique), demeurant à Croix (Nord).

ENSENAT (Antonio), garçon de café, né le 21 janvier 1900 à Palma (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Paul-Léon, né le 5 janvier 1931 à Romans-sur-Isère (Drôme); 2° Jacques-Jean, né le 15 avril 1932 à Romans-sur-Isère (Drôme); 3° Louis-René, né le 22 février 1943 à Romans-sur-Isère (Drôme), et GIL (Angela-Ramona-Joaquina), sa femme, née le 9 novembre 1899 à Valls (Espagne), demeurant à Romans-sur-Isère (Drôme).

EOLMEZIAN (Hagop), cordonnier, né le 5 avril 1911 à Brousse (Turquie), et STEPANIAN (Iskouhie), sa femme, née en 1921 à Brousse (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

ENTEN (Philippe), commerçant, né le 3 décembre 1898 à Biczovice (Tchécoslovaquie), et PALZEFF (Jeannette), sa femme, née le 4 janvier 1902 à Klagenfurt (Autriche), demeurant au Plessis-Robinson (Seine).

ENGLISCH (Albert-Franz), cuiseur conducteur, né le 10 février 1899, de père tchécoslovaque, à Montreux (Suisse), et JAHNLE (Germaine-Georgette), sa femme, née le 25 août 1891 à Genève (Suisse), demeurant à Arcueil (Seine).

EHRLICH (Robert), manœuvre, né le 16 septembre 1908 à Vienne (Autriche), et SCHONKER (Rosalie), sa femme, née le 17 décembre 1902 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

ELI (Léon), né en 1906 à Istambul (Turquie), et HAZAN (Sunbul), sa femme, née le 10 août 1913 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

FINKELSTEINAS (Jakovas), gérant associé, né le 13 février 1900 à Kaunas (Lithuanie), et HERZFELD (Sophie), sa femme, née le 7 avril 1905 à Riga (Lettonie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

FOREL (Eljasz), presseur, né en 1905 à Szezutkone (Pologne), et SZTAJNBERG (Brandla), sa femme, née le 15 janvier 1905 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

FEIT (Mendel-Wolf), commerçant, né le 16 septembre 1905 à Nartnowy (Pologne), et HIRSCHKOWITZ (Freide), sa femme, née le 26 septembre 1900 à Kolbuszowa (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

FRANKIDJIAN (Kévork), cordonnier, né le 15 août 1906 à Césarée (Turquie), et KIBARIAN (Azadouhi), sa femme, née le 15 juillet 1912 à Césarée (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FALARDI (Francesco-Antonio), manœuvre, né le 7 décembre 1880 à Fonteno (Italie), et DONDA (Catherina-Régina), sa femme, née le 14 juin 1891 à Fonteno (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

FABREGAD (Thomas), cultivateur, né le 27 octobre 1899 à Torreblanca (Espagne), et FABREGAD (Thérèsa), sa femme, née le 12 janvier 1902 à Torreblanca (Espagne), demeurant à Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault).

FINA (Giovanni), journalier, né le 3 février 1902 à Sampeyre (Italie), et FINA (Maria), sa femme, née le 11 juin 1907 à Sampeyre (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FAJDENBLAT (Jakob), tailleur, né en janvier 1891 à Brzesé Litowski (Pologne), et FUKS (Héna), sa femme, née le 14 janvier 1895 à Brzezlny (Pologne), demeurant à Paris.

FERRAGUTI (Ferdinand-Joseph-Michel), né le 20 mars 1898 à Moceto (Italie), et BROGLIA (Pauline-Marie-Estérina), sa femme, née le 1er octobre 1897 à Moceto (Italie), demeurant à Paris.

FILISETTI (Arthur-Daniel-Attilio), ouvrier, né le 12 décembre 1906 à Chisone (Italie), ayant un enfant mineur, Irène-Marie, née le 11 mars 1941 à Livry-Gargan (Seine-et-Oise), et MARCHIO (Victoire), sa femme, née le 12 août 1908 à Aviano (Italie), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

FRANCHINI (Francesco), maçon, né le 27 août 1905 à Sant'Omobono (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° René, né le 28 octobre 1930 à Herserange (Meurthe-et-Moselle); 2° Marie-Joséphine, née le 3 septembre 1933 à Herserange (Meurthe-et-Moselle); 3° Joséphine-Irène, née le 13 juillet 1937 à Herserange (Meurthe-et-Moselle); 4° Roger-François, né le 17 septembre 1942 à Lesparre (Gironde), et LOCATELLI (Elisa), sa femme, née le 11 septembre 1905 à Sant'Omobono Imagna (Italie), demeurant à Saint-Estèphe (Gironde).

FALBIERSKI (Ludwig), manœuvre, né le 20 juillet 1893 à Piotrkowice (Pologne), et NOWACZYK (Marie), sa femme, née le 8 décembre 1898 à Osiek (Pologne), demeurant à Douai (Nord).

FIORE (Emilio), métayer, né le 10 avril 1922 à Alpignano (Italie), et VENUTI (Rina), sa femme, née le 17 juillet 1926 à Cassacco (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

FODOR (Joseph), comptable, né le 10 juin 1901 à Kalocsa (Hongrie), et KOVER (Marguerite), sa femme, née le 23 mai 1899 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

FRERARD (Clément-Valentin-Joseph), fermier, né le 28 mars 1892 à Malonne (Belgique), ayant quatre enfants mineurs: 1° Madeleine-Eugénie-Hélène, née le 3 septembre 1927 à Vaux-Chalpagne (Ardennes); 2° Robert-Raymond-Clément, né le 1er juin 1931 à Semide (Ardennes); 3° Michel-Raymond-Clément, né le 20 juillet 1933 à Quatre-Champs (Ardennes); 4° Max-Clément-Michel, né le 5 juillet 1938 à Quatre-Champs (Ardennes), et TOUSSAINT (Eva-Augusta), sa femme, née le 10 août 1898 à Malonne (Belgique), demeurant à Villequiers (Cher).

FAJKUS (Désiré), ouvrier agricole, né le 20 février 1906 à Modra (Tchécoslovaquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Robert, né le 25 octobre 1933 à Paris; 2° Denise, née le 30 mars 1935 à Paris; 3° Liliane, née le 23 octobre 1936 à Paris, et JANKOVICOVA (Marie), sa femme, née le 8 août 1911 à Modra (Tchécoslovaquie), demeurant à Charmentray (Seine-et-Marne).

FERRETTI (Orfeo), cultivateur, né le 17 mai 1897 à Ponsaco (Italie), et DELL VUTO (Léontine), sa femme, née le 16 novembre 1895 à Ponsaco (Italie), demeurant à Noves (Bouches-du-Rhône).

FORMENTO (Jacques), garçon boucher, né le 10 juin 1924 à Carru (Italie), et CERRI (Françoise-Marie-Ida-Anna), sa femme, née le 28 décembre 1923 à Roccaforte Mondovi (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

FISCHER (Marie), dentiste, né le 21 juillet 1903 à Kuty (Tchécoslovaquie), et HAAS (Trude), sa femme, née le 21 juin 1915 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

FELDMAN (Mendel), gérant de sociétés, né le 23 janvier 1901 à Minsk (Pologne), et SZWIZGOLD (Jenta-Ryjka), sa femme, née le 14 mars 1899 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GARLINSKI (Wladimir), contrôleur, né le 24 mai 1890 à Tashkent (Russie), ayant un enfant mineur, Stefane-Wladyslaw, né le 21 octobre 1929 à Vaucresson (Seine-et-Oise), et STERLING (Angèle-Antoinette-Joséphine), sa femme, née le 7 juin 1905 à Anvers (Belgique), demeurant à Lons (Basses-Pyrénées).

GONZALEZ (Ayetano), polisseur, né le 11 mars 1901 à Santa Cruz (Espagne), et ULLOA (Jeanne-Antoinette), sa femme, née le 14 juin 1910 à Nerpio (Espagne), demeurant à Bobigny (Seine).

GORJAN (Joseph), ajusteur, né le 13 février 1904 à Montevecchio (Italie), et KACZANOWSKA (Marjanna), sa femme, née le 10 janvier 1905 à Zoluduk (Pologne), demeurant à Pontaine-d'Ugine (Savoie).

GIMENEZ (Francisco), maçon, né le 26 décembre 1905 à Herrerias (Espagne), ayant un enfant mineur, Roland-Jacques, né le 3 janvier 1917 à Ribaute-les-Tavernes (Gard), et DOTREZ (Maria-Angèle), sa femme, née le 14 avril 1908 à Benlarjo (Espagne), demeurant à Ribaute-les-Tavernes (Gard).

GENNARI (Amédée), maçon, né le 17 décembre 1906 à Bondeno (Italie), ayant un enfant mineur, Elvio, né le 10 novembre 1926 à Bondeno (Italie), et DONDI (Alice), sa femme, née le 29 juillet 1906 à Bondeno (Italie), demeurant à Pontarlier (Doubs).

GLAVATSKI (Nicolas), employé, né le 3/15 décembre 1889 à Loubny (Russie), et ZARETSKI (Elisabeth), sa femme, née le 5/18 septembre 1900 à Kharkoff (Russie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

GRUNEBERG (Edgar), industriel, né le 8 octobre 1892 à Cologne (Allemagne), ayant un enfant mineur, Peter, né le 6 mars 1931 à Cologne (Allemagne), et ALEXANDER (Edith), sa femme, née le 22 novembre 1892 à Elberfeld (Allemagne), demeurant à Sceaux (Seine).

GOUGASSIAN (Sbyren), ouvrier, né le 11 mars 1905 à Sivas (Turquie), ayant un enfant mineur, Odette-Jeannette, née le 22 avril 1940 à Paris, et SELPEKIAN (Alice), sa femme, née en 1914 à Cesarée (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

GHOUGASSIAN (Barkev), tailleur, né le 1er novembre 1913 à Sivas (Asie Mineure), et BOSCHNAKIAN (Maria), sa femme, née en 1920 à Sivas (Asie Mineure), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

GOGLIO (Pietro), métayer, né le 9 février 1901 à Olmo al Brembo (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Guiseppe-Domenico, né le 25 novembre 1927 à Olmo al Brembo (Italie); 2° Hélène-Jacqueline née le 13 février 1935 à la Mole (Var); 3° Dominique, né le 9 juillet 1937 à Saint-Tropez (Var); 4° Jacques-Marius, né le 30 août 1943 à Cogolin (Var), et ARIZZI (Maria-Nazzarena), sa femme, née le 1er mai 1902 à Olmo al Brembo (Italie), demeurant à Cogolin (Var).

GALABURDA (Petras), soudeur, né le 29 juillet 1902 à Zelmé (Lithuanie), ayant trois enfants mineurs: 1° Reyla, née le 8 février 1927 à Ydes (Cantal); 2° Stanblas, né le 13 août 1930 à Bordeaux (Gironde); 3° Valentine, née le 31 juillet 1935 à la Rochelle (Charente-Maritime), et DRAGUNAITE (Paulina), sa femme, née le 23 juin 1903 à Vismava (Lithuanie), demeurant à la Rochelle (Charente-Maritime).

GROSSO (Mathieu), cultivateur, né le 6 août 1897 à Entraque (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Annette-Jeanne, née le 14 janvier 1928 à Montauroux (Var); 2° Roger-Jean, né le 22 mai 1938 à Montauroux (Var), et GIORDANA (Anna), sa femme, née le 21 novembre 1903 à Entraque (Italie), demeurant à Montauroux (Var).

GOLDSTEIN (Moïse), préparateur en pharmacie, né le 6 janvier 1908 à Kichineff (Roumanie), et SIGAL (Nadyechdaj), sa femme, née le 2 juin 1908 à Saint-Petersbourg (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIAMBINO (Vito), coiffeur, né le 24 mai 1902, de père italien, à Tunis, et MATERA (Rosa), sa femme, née le 20 juin 1904 à Trapani (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GRASA (Gregoire), garçon de café, né le 4 janvier 1898 à Torruellat (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Claude, né le 27 juillet 1932 à Agen (Lot-et-Garonne); 2° Henri, né le 15 août 1934 à Agen (Lot-et-Garonne), et ALBERTI (Hyacinthe-Marie-Paule), sa femme, née le 19 août 1898 à Geroma (Espagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

GIL (François), maçon, né le 31 juillet 1909 à Alcacer (Espagne), et MUNOZ (Pilar), sa femme, née le 31 juillet 1910 à Cullera (Espagne), demeurant à Istres (Bouches-du-Rhône).

GOMEZ (Michel-José), dégrossisseur lamineur, né le 1er juillet 1901 à Pacheco (Espagne), et PUIG (Maria, dite Carmen), sa femme, née le 3 septembre 1902 à Polina (Espagne), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

GRANDO (Antonio), manœuvre, né le 23 septembre 1895 à Cismon (Italie), et MASCHIO (Giovanna), sa femme, née le 3 juillet 1896 à Cismon (Italie), demeurant au Lyaud (Haute-Savoie).

GHIZZO (Floriano-Augusto), menuisier, né le 24 mai 1905 à Faria di Soligo (Italie) et COLLETTE (Giovanna), sa femme, née le 27 décembre 1914 à Pieve di Soligo (Italie), demeurant à Argentan (Orne).

GRUZZA (Alfredo-Guiseppe), chauffeur, né le 9 décembre 1895 à Orméa (Italie) et BALEGNO (Marie-Angèle), sa femme, née le 13 janvier 1901, de père italien, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GRUNBERGER (Zoltan), ouvrier, né le 26 janvier 1918 à Perecin (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur: Claudine-Emma, née le 2 septembre 1946 à Paris, et LAJFERMAN (Hadaria), sa femme, née le 5 janvier 1923 à Loczno (Pologne), demeurant à Paris.

GIACOMMAZZO (Antoine), tailleur de pierre, né le 27 mars 1902 à Trapani (Italie) et ASARO (Angèle), sa femme, née le 28 juin 1905, de père italien, à Tunis, demeurant à Constantine.

GRYNBERG (Berck), entrepreneur de transports, né le 25 mars 1895, de père polonais, à Czestochiwy (Russie) et SANDLER (Cierna), sa femme, née le 3 mars 1901 à Orhei (Russie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

GIMENEZ (Juan), charron, né le 2 janvier 1899 à Carthazeno (Espagne) et MENCUAL (Marie), sa femme, née le 7 décembre 1904, de père espagnol, à Parmentier (Oran), demeurant à Gaston-Doumergue (Oran).

GOTTI (Salvator), machiniste, né le 3 avril 1896 à Almeno (Italie) et CAROZZA (Anna), sa femme, née le 25 juin 1898 à Palazzago (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

GOMES (Rojas), ouvrier agricole, né le 16 juin 1908 à Guevaz-del-Elmangora (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° José, né le 12 mai 1942 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 2° Paucino, né le 16 mars 1945 à Molières (Tarn-et-Garonne) et MARTIN (Rosario), sa femme, née le 17 juin 1910 à Novalinoral (Espagne), demeurant à Mirabel (Tarn-et-Garonne), ayant un enfant mineur: Blasquez-Guadeloupe, née le 16 septembre 1934 à Novalmoral (Espagne).

GARBARZ (Aron), coupeur de cuir, né le 14 avril 1907 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur: Michel, né le 24 juin 1944 à Martigny-Ville (Suisse) et GRANEK (Frymeta), sa femme, née le 30 juin 1911 à Czestochwa (Pologne), demeurant à Paris.

GAUTERO (Jean-François-Barthélemy), forgeron, né le 24 août 1901, de père italien, au Cannet (Alpes-Maritimes), et CASAGRANDE (Jeanne), sa femme, née le 1er août 1902 à Tresanna (Italie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

GIANOTTI (Giovanni), chaudronnier, né le 18 octobre 1910 à Locano (Italie), et GAMBASSI (Rosarina), sa femme, née le 28 mars 1910 à San Giovanni (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

GALLO (Carlo), berger, né le 6 avril 1892 à Aisone (Italie), et REINERO (Margherita-Maria-Clotilde), sa femme, née le 12 novembre 1904 à Marmora (Italie), demeurant à Bezouce (Gard).

GARCIA (Jean), cultivateur, né le 25 février 1902 à Jumilla (Espagne), et IBANEZ (Joséphine), sa femme, née le 3 mai 1903 à Jumilla (Espagne), demeurant à Junas (Gard).

GASPARINI (Pino), cultivateur, né le 30 mai 1905 à Trebaselegue (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Noël-Ermene-Gildo, né le 25 novembre 1932 au Fagent (Haute-Garonne); 2° Jean-Baptiste, né le 3 juin 1937 au Faget (Haute-Garonne); 3° Sophie-Guidite, née le 18 mars 1939 au Faget (Haute-Garonne), et CODECCO (Angela), sa femme, née le 7 décembre 1912, à Fossalta du Piave (Italie), demeurant au Faget (Haute-Garonne).

GINSBURG (Salomon), ingénieur, né le 1er décembre 1892 à Felixpoli (Russie), ayant deux enfants mineurs: 1° Igor, né le 8 juillet 1930 à Bourg (Ain); 2° Eugénie, née le 12 juillet 1934 à Nantua (Ain), et PLOTNIKOVA (Nathalie), sa femme, née le 26 juin 1902 à Leningrad (Russie), demeurant à Bonnevaux (Haute-Savoie).

GRONEMANN (Gustave-Jean), ajusteur, né le 29 novembre 1905 à Budapest (Hongrie), de père autrichien, et SIMON (Marguerite-Hortense-Amélie-Joséphine), sa femme, née le 7 août 1909 à Forest (Belgique), demeurant à Paris.

GIAVELLI (Alessandro), berger, né le 21 janvier 1896 à Bersezio (Italie), et ROLANDO (Victorina), sa femme, née le 10 février 1905 à Bersezio (Italie), demeurant à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

GRIMALDI (Pascal), marchand forain, né le 18 mars 1893 à Naples (Italie), et ALCUBIERRE (Maria), sa femme, née le 15 janvier 1894 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GHAZARIAN (Paranouk), cordonnier, né le 15 février 1913 à Yozgad (Asie-Mineure), ayant un enfant mineur, Rose, née le 21 novembre 1940 à Valence (Drôme), et JAMGOTCHIAN (Azadouhie), sa femme, née le 1er avril 1914 à Afion-Karahissar (Asie-Mineure), demeurant à Valence (Drôme).

GROJSMAN (Chaim), cordonnier, né le 19 janvier 1907 à Radom (Pologne), ayant un enfant mineur, Armand, né le 29 septembre 1946 à Paris, et KALINSKI (Bajla), sa femme, née le 6 novembre 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GANCZARCZIK (Alois), peintre, né le 6 février 1902 à Lazy (Pologne), ayant un enfant mineur, Raymond-Jean, né le 18 juillet 1929 à Waziers (Nord), et JERUZEL (Marie-Rose), sa femme, née le 29 août 1906, de père polonais, à Wattenscheid (Allemagne), demeurant à Waziers (Nord).

GHEREMIAN (Hatchik), brocanteur, né en 1907 à Samsoun (Asie-Mineure), ayant un enfant mineur, Angèle, née le 29 janvier 1940 à Paris, et OUTOUDJIAN (Kalliopie), sa femme, née en 1909 à Kutahia (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

GUTERMAN (Israel), tailleur, né le 1er janvier 1908 à Varsovie (Pologne), et HARF (Rose), sa femme, née le 28 juillet 1914 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GAILLEZ (Julien-Victor-Frédéric), cultivateur, né le 20 juin 1901 à Velaine (Belgique), ayant cinq enfants mineurs: 1° Hélène-Félicie-Julienne, née le 9 septembre 1926 à Velaine (Belgique); 2° Pierre-Frédéric-Prosper, né le 21 septembre 1928 à Amougies (Belgique); 3° Berthe-Marie-Louise, née le 28 novembre 1932 à Avelin (Nord); 4° Marie-Thérèse, née le 23 septembre 1934 à Moncheaux (Nord); 5° Christiane-Augusta-Hélène, née le 10 mai 1940 à Avelin (Nord), et POULAERT (Léona-Aimée-Augustine), sa femme, née le 28 juillet 1902 à Velaines (Belgique), demeurant à Moncheaux (Nord).

HOFFMANN (Henri-Joseph), ingénieur, né le 28 janvier 1887 à Ougrée (Belgique), et GREGOIRE (Jeanne-Françoise), sa femme, née le 18 octobre 1883 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

HIRSCHFELD (Ladislas), tailleur, né le 20 septembre 1902 à Budapest (Hongrie), et MORGENSTERN (Hélène), sa femme, née le 23 juin 1909 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

HIMPE (Alphonse), laveur de laines, né le 14 août 1902 à Reckem (Belgique), et SLAPA (Marianne), sa femme, née le 1er août 1901 à Czaniec (Pologne), demeurant à Tourcoing (Nord).

HANEDANIAN (Archavir), commerçant, né en 1905 à Trebizonde (Asie Mineure), ayant un enfant mineur: Alain-Gérard, né le 10 février 1947 à la Garenne-Colombes (Seine), et BASMADJIAN (Hermine), sa femme, née en 1921 à Constantinople (Turquie), demeurant à la Garenne-Colombes (Seine).

HERMANDEZ (Isidore-Avelino), manœuvre, né le 10 novembre 1891 à Cuidad-Rodrigo Espagne), ayant deux enfants mineurs: Bienbenida, née le 10 juin 1932 à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure); Victor, né le 25 janvier 1935 à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), et GALIANO (Maria-del-Amparo), sa femme, née le 23 mai 1893 à Cuidad-Rodrigo (Espagne), demeurant à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure).

HERCEK (Icek-Majer), peintre en bâtiment, né le 1er mai 1902 à Tomaszow (Pologne), et SZAMES (Sura), sa femme, née le 24 octobre 1903 à Krzemieniec (Pologne), demeurant à Paris.

HERZBERG (Jankiel-Josek), commerçant, né le 2 mars 1901 à Sienno (Pologne), et AICHENBAUM (Ruchla-Faiga), sa femme, née le 12 mai 1898 à Magnuszew (Pologne), demeurant à Paris.

ILLIBASIC (Sava), industriel, né le 8 avril 1902 à Chigostine (Yougoslavie), et GALLI (Inès-Maria-Josepha), sa femme, née le 14 août 1902 à Parme (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

INSERA (Domenico), jardinier, né le 16 février 1906 à Casola de Naples (Italie), ayant un enfant mineur: Marie-France-Hélène, née le 31 mai 1945 à Aubagne (Bouches-du-Rhône), et ALFETRA (Maria), sa femme, née le 4 septembre 1913 à Gragnano (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

IBANEZ (Ernesterio), employé de commerce, né le 3 mars 1911 à Albodolny (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Maria-Dolorès, née le 19 mai 1930 à Tarassa (Espagne); 2° François-Pierre, né le 10 mai 1946 à Toulouse (Haute-Garonne), et GOMEZ (Dolorès), sa femme, née le 31 mai 1915 à Abrucena (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

ISETTA (Edouard-Joseph-Antoine), né le 29 mars 1889 à Pontecurone (Italie), et BORBIO (Thérèse), sa femme, née le 12 octobre 1891 à Pontecurone (Italie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

JAKOBOWICZ (Abraham-Lajb), fourreur, né le 3 mai 1911 à Krzepice (Pologne), et AJZENBERG (Fajga-Szaindla), sa femme, née le 10 janvier 1908 à Zwolen (Pologne), demeurant à Paris.

JANCEK (Etienne), mécanicien, né le 29 juin 1906 à Gajdel (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur, Guillaume, né le 10 mars 1931 à Thionville-Beauregard (Moselle), et KRISTEL (Pauline), sa femme, née le 2 septembre 1909 à Gajdel (Tchécoslovaquie), demeurant à Florange-Ebange (Moselle).

JOCHIMOWICZ (Abram-Icek), tailleur, né le 4 août 1909 à Brzeziny (Pologne), ayant un enfant mineur, Chajem, né le 26 mai 1933 à Lodz (Pologne), et HAUZER (Cyrla), sa femme, née le 26 septembre 1912 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

KLEIN (Nicolas), commerçant, né le 20 novembre 1905 à Arad (Roumanie), et SCHRAGER (Rachel), sa femme, née le 5 mars 1898 à Stanislawow (Pologne), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

KOPEL (Israël-Leyzor), marchand ambulant, né le 6 octobre 1916 à Kielce (Pologne), ayant un enfant mineur, Joël-Naftali, né le 13 octobre 1945 à Paris et SZWAJEER (Frajdela), sa femme, née le 4 septembre 1913 à Kalisz (Pologne), demeurant à Paris.

KOWALSKI (François), laveur, né le 24 octobre 1904 à Zukow (Pologne), et ZIOBRON (Madeleine), sa femme, née le 28 mai 1904 à Luszowice (Pologne), demeurant à Paris.

KOHN (Eugène), tailleur, né le 19 février 1899 à Budapest (Hongrie), et FODOR (Julienne), sa femme, née le 18 décembre 1900 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

KLIMACZEWSKI (Stanislas), mineur, né le 10 avril 1908, de père polonais, à Herne (Allemagne), et HAJZLER (Anna), sa femme, née le 26 avril 1910 à Herne (Allemagne), demeurant à Escaudain (Nord).

KIPER (Antoine), ouvrier agricole, né le 18 juin 1906 à Jodlowk (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean, né le 24 septembre 1936 à Châlons-sur-Marne (Marne); 2° Catherine-Jacqueline-Antoinette, née le 25 avril 1941 à Châlons-sur-Marne (Marne), et IWANICKA (Agafia), sa femme, née le 26 mars 1905 à Hrebenne (Pologne), demeurant à Vatry (Marne), ayant un enfant mineur, IWANICKA (Jeannine), née le 6 mars 1927 à Hrebenne (Pologne).

KULIK (Wladislaw), forgeron, né le 9 janvier 1908 à Lipniki (Pologne), et KURNÝTA (Françoise), sa femme, née le 19 septembre 1908 à Stary-Sacz (Pologne), demeurant à Tannières (Aisne).

KOHEN (Roupin), commerçant, né en 1903 à Constantinople (Turquie), et ANGEL (Buena), sa femme, née le 3 avril 1905 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

KAUFMAN (Boruch), tricoteur, né le 17 juin 1903 à Losice (Pologne), et ZYNSZAJN (Sura-Feiga), sa femme, née le 1er avril 1907 à Biala (Pologne), demeurant à Paris.

KORALEWSKI (Miesylaw), cisailleur, né le 25 mars 1896 à Makowiska (Pologne), et RAKOWSKA (Jodurgo), sa femme, née le 15 octobre 1895 à Jawa (Pologne), demeurant à Recquignies (Nord).

KOT (Stanislav), fermier, né le 23 février 1911 à Konfenloty (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Rysin-Anicia, née le 15 octobre 1938 à Lantignac (Haute-Garonne); 2° Christophe-Stanislas, né le 31 mai 1941 à Fousserol, et GOLDA (Maria), sa femme, née le 7 mars 1917 à Pacamisca (Pologne), demeurant à Castagnac (Haute-Garonne).

KRIJANOVSKY (Dimitri), artiste lyrique, né le 17 février 1899 à Tiflis (Russie), et DOROJINSKY (Lioubov), sa femme, née le 8 septembre 1904 à Tsarkoïe Sélo (Russie), demeurant à Paris.

KALUZNY (Pierre), surveillant, né le 17 octobre 1908 à Habinghorst (Allemagne), de père polonais, et ANDRZEJEWSKI (Sophie), sa femme, née le 31 mars 1912 à Ickern (Allemagne), de père polonais, demeurant à Vieux-Condé (Nord).

KRAKOWSKI (Aron), tailleur, né le 10 décembre 1887 à Kowal (Russie), et SCHONFELD (Irma), sa femme, née le 27 décembre 1896 à Elberfeld (Allemagne), demeurant à Paris.

KOSIAK (Stanislas), ouvrier agricole, né le 1er mai 1909 à Gcerzyce (Pologne), ayant un enfant mineur, Marius-Serge, né le 7 janvier 1932 à Bazentin (Somme), et NYKIEL (Angèle), sa femme, née le 1er janvier 1909 à Kowsko (Pologne), demeurant à Sainte-Eusoye (Oise).

KUC (Téodor), bûcheron, né le 8 juin 1904 à Sucha Wola (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Joseph-Théodore, né le 11 juillet 1935 à Chippy (Meuse); 2° Anna-Maria, née le 19 janvier 1938 à Vauquois (Meuse); 3° Nicolas-Michel, né le 29 novembre 1939 à Vauquois (Meuse); 4° Jean-Claude, né le 22 juin 1941 à Vauquois (Meuse), et KOWLASKA (Wladisjlawa), sa femme, née le 12 juillet 1902 à Popielina (Pologne), demeurant à Vauquois (Meuse).

KOCLEDJA (Idzi), tailleur, né le 31 août 1894 à Posdsamtsche (Pologne), et WACHOWIAK (Pélagie), sa femme, née le 21 septembre 1913, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Monteeau-les-Mines (Saône-et-Loire).

KOSSOROTOFF (Pierre), frotteur de parquets, né le 25 août 1900, à Tchita (Russie), et DOUSEMONT (Louise), sa femme, née le 14 février 1902 à Tuntange (Grand Duché de Luxembourg), demeurant à Paris.

KECHICHIAN (Horsep), cordonnier, né le 17 janvier 1906 à Marach (Gilicie), ayant deux enfants mineurs: 1° Michel-Gorun, né le 22 mai 1946, à Paris; 2° Agnès, née le 22 mai 1946 à Paris, et TOROSSIAN (Chenorik), sa femme, née le 10 août 1908 à Karpout (Asie Mineure), demeurant à Nanterre (Seine).

KOENIGSBERG (Hersch-Isser), tailleur, né le 4 juin 1906 à Husakow (Pologne), et MONETA (Zysla), sa femme, née le 25 mai 1907 à Czeladz (Pologne), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

KIZIRIAN (Bedros), journalier, né le 30 décembre 1909 à Adi-Yaman (Asie Mineure), et IZMIRLIAN (Marie), sa femme, née le 3 août 1912 à Adana (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KRAKOWIECKI (Jean), maçon, né le 24 mai 1887 à Joziflow (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Irène-Marianne, née le 17 juillet 1929 à Czestochowa (Pologne); 2° Jézy, né le 28 juillet 1933 à Nouzonville (Ardennes); 3° Razimerz-Zénon, né le 23 décembre 1934 à Nouzonville (Ardennes), et HUDZINSKA (Antoinette), sa femme, née le 27 décembre 1892 à Sielce (Pologne), demeurant à Nouzonville (Ardennes).

KOSNIKOWSKI (Jean), chauffeur, né le 30 septembre 1902 à Tarnowo (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Claudine-Françoise, née le 2 mars 1934 à Paris;

2° Jeannine-Irène, née le 27 décembre 1937 à Paris, et DEMBOWSKI (Pélagie), sa femme, née le 28 février 1904 à Witowy (Pologne), demeurant à Paris.

KORNHAUSER (Hugo), garçon de restaurant, né le 7 mai 1898 à Budapest (Hongrie), et HENER (Julia), sa femme, née le 21 janvier 1899 à Ellipisul-Mic (Roumanie), demeurant à Paris.

LOW (Suskind), marchand ambulant, né le 20 novembre 1905 à Sohodnica (Pologne), et PODGAETCHI (Feiga), sa femme, née le 6 novembre 1908 à Balti (Roumanie), demeurant à Paris.

LEJA (Jean), ouvrier agricole, né le 13 décembre 1911, à Brzoza Stadnicka (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Fadeusz-Alfred, né le 22 octobre 1938, à Mézières-en-Vexin (Eure); 2° Wanda-Josepha, née le 19 mars 1942 à Mézières-en-Vexin, et LORENC (Catherine), sa femme, née le 5 novembre 1908 à Brzoza Stadnicka (Pologne), demeurant à Guiseniers (Eure).

LUSINI (Nello-Gino), ouvrier agricole, né le 6 novembre 1910, à Bagno-di-Romagna (Italie), et MAZZOLI (Clémentine), sa femme, née le 24 novembre 1912, à Bagno-di-Romagna (Italie), demeurant à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

LANGER (Bernard), marchand ambulant, né le 4 avril 1921 à Varsovie (Pologne), et EDELMAN (Raca), sa femme, née le 15 décembre 1922, à Varsovie (Pologne), demeurant à Lyon (Rhône).

LUBELSKI (Raphaël), commerçant, né le 6 avril 1903, à Kalitz (Pologne), et ROZA (Chaya-Sura), sa femme, née en 1903 à Molawa (Pologne), demeurant à Paris.

LOCATELLI (Emmanuel), bûcheron, né le 24 janvier 1899, à Berbenno (Italie), ayant un enfant mineur: Joseph, né le 13 septembre 1939, à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), et DANIA (Angèle), sa femme, née le 2 juillet 1901, à Valsacca (Italie), demeurant à Saint-Laurent-du-Pont (Isère).

LANGER (Erwin), fourreur, né le 23 décembre 1900, à Vienne (Autriche), et AMAR (Irène), sa femme, née le 12 août 1908, à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

LOPEZ (Jean), ouvrier agricole, né le 9 février 1901 à Villena (Espagne), ayant un enfant mineur: Jean, né le 29 janvier 1928 à Villena (Espagne), et GARCIA (Marie-del-Remedio), sa femme, née le 10 octobre 1903 à Orihuela (Espagne), demeurant à Vinassan (Aude).

LUCAN (Michel), ouvrier agricole, né le 18 septembre 1905 à Berezuycia Szlachecka (Pologne), ayant un enfant mineur: Hélène-Anastasie, née le 17 février 1941 à Sens (Yonne), et SUMAKER (Anne), sa femme, née le 26 septembre 1909, à Stale (Pologne), demeurant à Evry (Yonne).

LIPMAN-WULF (Hans), secrétaire, comptable, né le 28 mai 1901, à Berlin (Allemagne), et EIRENSCHUETZ (Maria-Katharina-Ella), sa femme, née le 8 août 1917 à Vienne (Autriche), demeurant à Rouilles (Seine-et-Oise).

LANZA (André), garçon laitier, né le 28 décembre 1903 à Frabosa, Soprano (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° André, né le 22 octobre 1928 à Ospedaletti-Coldirodi (Italie); 2° Marie-Jeanne, née le 18 août 1930 à Ospedaletti-Coldirodi (Italie); 3° Jean-Dominique, né le 13 décembre 1934 à Ospedaletti-Coldirodi (Italie), et MERLATTI (Marcelle-Julie), sa femme, née le 19 juillet 1902, de père italien, à Gonfaron (Var), demeurant à Pierrefeu-du-Var (Var).

LORENZINI (Carlo), mécanicien, né le 30 juillet 1894 à Castelletto, Ticino (Italie), et MASCARELLO (Giuseppina), sa femme, née le 3 mai 1894 à Chérasco (Italie), demeurant aux Lilas (Seine).

LOPEZ (Ramon-Antoine-Miguel), boulanger, né le 8 mai 1909 à Pozo de la Frailles (Espagne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Marie-Carmen-Zoé, née le 5 juillet 1934 à Sidi-Bel-Abbès (Oran); 2° Obdulie, née le 18 mars 1937, à Sidi-Bel-Abbès (Oran); 3° Raymond-Joseph, né le 19 janvier 1940 à Sidi-Bel-Abbès (Oran); 4° Jean-Antoine-Raphaël, né le 30 décembre 1944 à Saïda (Oran); 5° Marcel, né le 31 janvier 1942 à Sidi-Bel-Abbès (Oran), et FUENTES (Maria del Carmen-Guillermina), sa femme, née le 6 avril 1910 à Benahadux (Espagne), demeurant à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

LAZZAROTTO (Alexandro-Guiseppe-Antonio), ouvrier agricole, né le 3 septembre 1902 à Valstagna (Italie), ayant un enfant mineur, Nives, né le 3 mai 1929 à Bassano del Grappa (Italie), et SIGNORI (Cécilia), sa femme, née le 9 août 1902 à Valspagna (Italie), demeurant à Saint-Hilaire (Hérault).

LACASSE (Joseph-Fernand), artiste peintre, né le 5 août 1894 à Tournai (Belgique), et LUPSIN (Stéphanie-Louise), sa femme, née le 27 octobre 1895 à Saint-Gilles-lez-Bruxelles (Belgique), demeurant à Paris.

LLARCH (Artemio), cultivateur, né le 7 octobre 1919 à Benissanet (Espagne), ayant un enfant mineur, Jean, né le 10 octobre 1939 à Aries (Bouches-du-Rhône), et SALES (Mercédès), sa femme, née le 14 février 1920 à Benissanet (Espagne), demeurant à Fourques (Gard).

LUBECKI (Judel), commerçant, né le 4 octobre 1896 à Wasiliski (Pologne), et MARJAWIECKI (Maria), sa femme, née le 25 avril 1906 à Sosnowiec (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

LUKASZEWIEZ (Pierre), fermier, né le 6 mars 1906 à Kobranie (Pologne), et MACIEWSKA (Janine), sa femme, née le 11 janvier 1909 à Wialuz (Pologne), demeurant à Eugomer (Ariège).

LEIVA (Juan-Antonio), journalier, né le 22 avril 1911 à Alhama (Espagne), et FERNANDEZ (Josefa), sa femme, née le 1er juin 1910 à Cuevas (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LECLEIR (Oscar), fermier, né le 28 janvier 1905 à Staden (Belgique), ayant sept enfants mineurs: 1° Simone-Alice, née le 6 octobre 1933 à Langon (Loir-et-Cher); 2° Maurice, né le 27 décembre 1934 à Langon (Loir-et-Cher); 3° Madeleine, née le 25 janvier 1936 à Loreux (Loir-et-Cher); 4° Marcel, né le 13 juin 1937 à Loreux (Loir-et-Cher); 5° Josette-Pierrette, née le 12 septembre 1940 à Loreux (Loir-et-Cher); 6° Michel-Albert, né le 15 février 1942 à Loreux (Loir-et-Cher); 7° Bernard-Emile, né le 28 octobre 1944 à Loreux (Loir-et-Cher) et DUPONT (Marie-Anne), sa femme, née le 3 avril 1910 à Nazareth (Belgique), demeurant à Loreux (Loir-et-Cher).

LAMON (Romano), cultivateur, né le 20 mars 1905 à Roncade (Italie), ayant neuf enfants mineurs: 1° Antonia, née le 8 juin 1929 à Monatier (Italie); 2° Adda, née le 4 septembre 1930 à Monatier (Italie); 3° Amélia, née le 8 octobre 1931 à Monatier (Italie); 4° Marie-Louise, née le 15 août 1933 à Réaup (Lot-et-Garonne); 5° Pierre-Eugène, né le 12 février à Mézin (Lot-et-Garonne); 6° Robert-Joseph, né le 29 juin 1936 à Mézin (Lot-et-Garonne); 7° René-Louis, né le 2 décembre 1937 à Lannes (Lot-et-Garonne); 8° Frédéric-Lucien, né le 17 février 1939 à Lannes (Lot-et-Garonne); 9° Antoine, né le 27 juin 1945 à Andiran (Lot-et-Garonne) et JANDOMENEGHI (Elisa), sa femme, née le 30 août 1905 à Salgaréda (Italie), demeurant à Andiran (Lot-et-Garonne).

LEIBA (François-Antoine), journalier, né le 21 octobre 1892 à Irun (Espagne) et AIZPURUA (Jeanne-Thérèse), sa femme, née le 8 octobre 1895 à Irun (Espagne), demeurant à Hendaye (Basses-Pyrénées).

LOPEZ (Alberto), ouvrier agricole, né le 19 septembre 1880 à Velez (Espagne), ayant un enfant mineur: Aranéga-Juaquina, née le 2 février 1928 à Salsigne (Aude) et ROMERO (Aranéga-Catherine), sa femme, née le 2 juin 1890 à Velez (Espagne), demeurant à Mas-Sainte-Puelles (Aude).

MORA (Antoine), métayer, né le 30 juin 1905 à San Biago (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Marie-Elise, née le 3 mai 1936 à Toulouse (Haute-Garonne); 2° Jeanne-Thérèse, née le 17 janvier 1940 à Toulouse (Haute-Garonne) et GASPARINI (Attilia), sa femme, née le 26 septembre 1907 à Quinto (Italie), demeurant à Blagnac (Haute-Garonne).

MORELLO (Aldo), plâtrier, né le 27 novembre 1909 à Roasio (Italie) et PERNICENI (Carmela-Marcelline), sa femme, née le 31 mars 1908 à Locatello (Italie), demeurant à Paris.

NAPIERALA (Louis), mineur, né le 31 mai 1909, de père polonais, à Scherlebeck (Allemagne) et GULIK (Pélagie), sa femme, née le 12 juillet 1912, de père polonais, à Buer Hassel (Allemagne), demeurant à Oignies (Pas-de-Calais).

MOLINATTI (Giovanni), maçon, né le 17 août 1908 à Andrate (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Armando, né le 24 avril 1932 à Andrate (Italie); 2° Sergio, né le 19 septembre 1934 à Villard-Bonnot (Isère); 3° Antoinette-Colette-Ernestine, née le 24 octobre 1939 à Crolles (Isère); 4° Andrée-Elianne, née le 27 juin 1945 à Crolles (Isère) et REGAGLIO (Carmelina), sa femme, née le 9 décembre 1907 à Andrate (Italie), demeurant à Crolles (Isère).

MENDEZ (Teodoro), métallurgiste, né le 27 décembre 1911 à La Pedraja (Espagne), et SAN ESTEBAN (Maria), sa femme, née le 12 septembre 1914 à Sos (Espagne), demeurant à Boucau (Basses-Pyrénées).

MILBERG (Rafal), chef d'exploitation, né le 15 mai 1908 à Opatow (Pologne), et WERCHAJZER (Batja), sa femme, née le 9 avril 1915 à Lasy (Pologne), demeurant à Grenoble (Isère).

MATURANA (Ginès), ouvrier agricole, né le 25 mai 1907 à Ulella del Campo (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Raphaël, né le 10 août 1933 à Ulella del Campo (Espagne); 2° Elie-Joseph, né le 11 octobre 1945 à Saint-Estève (Pyrénées-Orientales), et LAZARO (Marie), sa femme, née le 24 mars 1911 à Ulella del Campo (Italie), demeurant à Saint-Estève (Pyrénées-Orientales).

MARGUTTI (Amedeo-Leonardo), fermier, né le 16 octobre 1904 à Cividale (Italie), et BAUCE (Alice-Guisepina), sa femme, née le 28 février 1907 à Badia Calaveira (Italie), demeurant à Tourdun (Gers).

MASSA (Hector-Marius), plâtrier-peintre, né le 31 août 1913 à Vercelli (Italie), et BELLONE (Alda), sa femme, née le 16 janvier 1911 à San Gioro (Italie), demeurant à Cognin (Savoie).

MARDIGUIAN (Aram), commerçant, né le 10 juin 1903 à Kharpout (Asie-Mineure), et PARSEGHIAN (Marie), sa femme, née le 12 novembre 1921 à Zara (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MORAMINI (Attilio-David-Dante), commerçant en bonneterie, né le 26 juin 1893 à Mulazzo (Italie), ayant un enfant mineur: Rino-Quinto-Aurèle, né le 3 octobre 1926 à Mulazzo (Italie), et MARCHI (Elise), sa femme, née le 24 octobre 1899 à Mulazzo (Italie), demeurant à Tammay-en-Bazois (Nièvre).

MISEROTTI (Giovanni), mosaïste, né le 3 mai 1903 à Groparello (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Pietro, né le 23 novembre 1928 à Ponte dell Olio (Italie); 2° Luigi, né le 11 juin 1930 à Ponte dell Olio (Italie); 3° Aldo, né le 7 avril 1932 à Bettola (Italie), et RISOLI (Filomena), sa femme, née le 19 septembre 1905 à Bettola (Italie), demeurant à Paris.

MANOUKIAN (Noubar), ouvrier tailleur, né en 1907 à Nallou-Kan (Asie-Mineure), et MINASSIAN (Mariam), sa femme, née en 1915 à Eski-Chelier (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

MANSON (Isak), ingénieur, né le 16 avril 1896 à Novo Constantinoff (Russie), ayant un enfant mineur: Nicolas, né le 12 octobre 1927 à Berlin (Allemagne), et NICHNEVETZKY (Sophie), sa femme, née le 18 mars 1892 à Elisabetgrad (Russie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

MAGGIOLO (Antonio), maçon, né le 12 mars 1900 à Montagnana (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Terensio-Benvenuto, né le 26 septembre 1934 à Bourg-en-Bresse (Ain); 2° Fortuné, né le 17 février 1940, à Bourg-en-Bresse (Ain), et GAROLLA (Marianna), sa femme, née le 18 mars 1903 à Migliadino (Italie), demeurant à Bourg (Ain).

MORINI (Guerrino), ouvrier agricole, né le 15 mars 1917 à Tizzano (Italie), ayant deux enfants mineurs : 1° Ange, né le 22 juin 1943 à Ajaccio (Corse) ; 2° René, né le 11 juin 1945 à Ajaccio (Corse), et VIRDIS (Salvatorica), sa femme, née le 21 juin 1923 à Pattada (Italie), demeurant à Ajaccio (Corse).

MORENO (Juan), manœuvre, né le 12 mai 1908 à Bedar (Espagne), et MORENTE (Amparo), sa femme, née le 29 décembre 1913 à Arjona (Espagne), demeurant à Izieux (Loire).

MORDOH (Juda), garçon de magasin, né en 1904 à Salonique (Grèce), et JOUDA (Donna), sa femme, née en 1910 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

MANESSIAN (Haroutioune), commerçant, né le 19 mars 1905 à Egin (Turquie), ayant un enfant mineur: Claude, né le 24 janvier 1936 à Paris, et MEDHERIAN (Aroussiak), sa femme, née le 12 juin 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

MASMANIDES (Charilaos), coiffeur, né le 12 juillet 1904, de père grec, à Ineboli (Turquie), et DAVID (Pholini), sa femme, née le 15 août 1902, de père grec, à Adala (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MESSI (Vincenzo-Carlo), fermier, né le 5 avril 1899 à Madone (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Anuché, née le 2 avril 1934 à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne) ; 2° Rolland-Joseph né le 17 juillet 1933 à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne), et PEDROZI (Maria), sa femme, née le 9 août 1904 à Madone (Italie), demeurant à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

MULA (Pedro), ouvrier agricole, né le 22 mars 1883 à Lorca (Espagne), et MINARRO (Bénita), sa femme, née le 23 septembre 1896 à Lorca (Espagne), demeurant à Mébian (Hérault).

MARENCO (Pierre), cultivateur, né le 16 février 1887 à Mioglia (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Angelo, né le 20 septembre 1929 à Fareto (Italie) ; 2° Angela, née le 20 septembre 1929 à Fareto (Italie), et BROVIA (Catherine), sa femme, née le 6 juin 1891 à Fareto (Italie), demeurant à Ollioules (Var).

MARTIN (Vasil), manœuvre, né le 5 juin 1903 à Skotarsky (Tchécoslovaquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Georges, né le 30 avril 1927 à Skotarsky (Tchécoslovaquie) ; 2° Anna, née le 8 août 1929 à Skotarsky (Tchécoslovaquie) ; 3° André, né le 4 juillet 1940 à Roubaix (Nord), et ARENYAK (Maria), sa femme, née le 13 avril 1905 à Hukliva (Tchécoslovaquie), demeurant à Roubaix (Nord).

MICHIELS (Etienne), chef d'atelier, né le 16 avril 1903 à Saint-Gilles-lez-Bruxelles (Belgique), et LEGRAND (Eva-Marie-Victorine-Ghisline), sa femme, née le 21 juin 1909 à Ramet-Yvoz (Belgique), demeurant aux Andelys (Eure).

MARTINEZ (Juan), électricien, né le 9 mai 1907 à la Union (Espagne), ayant un enfant mineur: Esper, né le 25 mars 1945 à Toulon (Var), et TROMPER (Marina), sa femme, née le 11 septembre 1907 à Rotterdam (Hollande), demeurant à Solliès-Pont (Var).

MERVEILLIE (Maurice-Camille-Corneille), cultivateur, né le 11 avril 1896 à Wœstem (Belgique), ayant cinq enfants mineurs: 1° Simone-Emma-Julia, née le 5 mars 1927 à Saint-Nicolas-de-Sommaire (Orne) ; 2° Maria-Martha Paula, née le 13 mai 1928 à Saint-Nicolas-de-Sommaire (Orne) ; 3° Roger-Florent-Maurice, né le 23 août 1929 à Saint-Nicolas-de-Sommaire (Orne) ; 4° Paula-Jacqueline-Anna, née le 25 juillet 1932 à Laigle (Orne) ; 5° Mauricette-Cerylla-Marthe, née le 19 septembre 1934 à Laigle (Orne), et DE TAEVERNIER (Emma-Marthe-Marie), sa femme, née le 4 janvier 1899 à Worteghem (Belgique), demeurant à Vitray-sous-Brezolles (Eure-et-Loir).

MEREU (Jean-Marie), métayer, né le 15 décembre 1919 à Dorgali (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Joseph, né le 19 octobre 1943 à Bonifacio (Corse) ; 2° François, né le 1er janvier 1945 à Bonifacio (Corse) ; 3° Barbérine, née le 4 mars 1946 à Bonifacio (Corse), et PORCU (Catherine), sa femme, née le 1er novembre 1924 à Dorgoli (Italie), demeurant à Bonifacio (Corse).

MARTYNIUK (Serge), mineur, né le 7 octobre 1903 à Antoniwka-Uman (Ukraine), et ADAMIK (Angèle), sa femme, née le 4 juillet 1906 à Radocza (Pologne), demeurant à Saint-Julien-de-Valgalgues (Gard).

MOROZ (Szymon), agriculteur, né le 2 décembre 1899 à Bukow (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Czeslawa, née le 12 octobre 1926 à Auby (Nord) ; 2° Mietzeslaw, né le 10 juillet 1928 à Auby (Nord) ; 3° Jeannine, née le 20 janvier 1934 à Brassac (Tarn-et-Garonne) ; 4° Marcel-Stanislas, né le 1er septembre 1941 à Merles (Tarn-et-Garonne), et KACZOCKA (Stefania), sa femme, née le 22 août 1901 à Sulkow (Pologne), demeurant à Saint-Porquier (Tarn-et-Garonne).

MACEL (Michel), manœuvre terrassier, né le 22 septembre 1903 à Janolehota (Tchécoslovaquie), ayant deux enfants mineurs : 1° Joseph, né le 19 décembre 1927 à Svaty-Kriz-Nad-Hronom (Tchécoslovaquie) ; 2° Michel, né le 6 novembre 1936 à Belle-Eglise (Oise), et MALIS (Ludmila), sa femme, née le 11 décembre 1903 à Kremnica (Tchécoslovaquie), demeurant à Belle-Eglise (Oise).

MARQUEZ (Jean), mineur, né le 7 décembre 1901 à Carthagène (Espagne), et ALONSO (Incarnation), sa femme, née le 20 février 1907 à Carthagène (Espagne), demeurant à Decazeville (Aveyron).

MEDA (Carlo), monteur, né le 7 août 1903 à Castelletto Sopra Ticino (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Jeannette-Emilienne, née le 3 juillet 1937 à Paris; 2° Marie-Thérèse, née le 5 octobre 1939 à Montargis (Loiret) ; 3° Charles-Louis, né le 4 décembre 1940 à Paris, et CAGNA (Maria), sa femme, née le 24 mai 1907 à Bercetto (Italie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

MASIAK (Karol-Jan), vernisseur, né le 14 novembre 1902 à Lwow (Pologne), ayant un enfant mineur, Christian, né le 20 février 1947 à Ivry-sur-Seine (Seine), et SIEROR (Stella), sa femme, née le 23 décembre 1903 à Lipnica (Pologne), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

MACCHI (Gino), métayer, né le 12 juillet 1900 à Palaia (Italie), et ZAGNARELLI (Mafalda), sa femme, née le 21 avril 1906 à Palaia (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

MURARO (Antonio), agriculteur, né le 21 janvier 1907 à Biandelas (Italie), et BONATO (Attilia), sa femme, née le 13 novembre 1903 à Pressana (Italie), demeurant à Sernhac (Gard).

MARTINEZ (Emmanuel-Jacques), verrier, né le 18 août 1906 à Carthagène (Espagne), et JULVE (Joséphine), sa femme, née le 8 juillet 1909 à Arnès (Espagne), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

MICOL (Giovanni-Enrico), maçon, né le 5 mai 1902 à Massello (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Edouard, né le 9 janvier 1928 à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; 2° Jean-Paul, né le 12 janvier 1930 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et LONG (Ivona-Adina), sa femme, née le 13 juillet 1907 à Pramollo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MEDINA (Firmin), cultivateur, né le 27 février 1904 à Archena (Espagne), et PEREA (Isabelle), sa femme, née le 27 janvier 1902 à Archena (Espagne), demeurant à Robion (Vaucluse).

MANENTI (Primo), maçon, né le 7 novembre 1896 à Vergheretto (Italie), ayant un enfant mineur, Bruno, né le 7 mars 1928 à San Stéphano (Italie), et JIORDALISO (Emilia), sa femme, née le 28 février 1898 à Castelnuovo (Italie), demeurant à Caussade (Tarn-et-Garonne).

MEKDERIAN (Morair), cordonnier, né le 8 janvier 1914 à Angora (Turquie), ayant un enfant mineur, Claude-Henri, né le 13 juin 1946 à Clamart (Seine), et TEKNEDJIAN (Eranouhi), sa femme, née le 27 octobre 1915 à Arslanik (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

MAGNEA (Pietro), forgeron, né le 27 octobre 1881 à Caravino (Italie), et ZANETTA (Giuseppina), sa femme, née le 14 décembre 1892 à Caravino (Italie), demeurant à Rives (Isère).

MATTERA (Lorenzo), journalier, né le 10 octobre 1884 à Casamicciola (Italie), et SILVIO (Rose), sa femme, née le 7 janvier 1889, de père italien, à Bône (Constantine), y demeurant.

MONTERO (Joseph), journalier, né le 1er septembre 1902 à Hinojosa de Duero (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Germain, né le 17 janvier 1928 à Minojosa de Duero (Espagne) 2° Joseph, né le 30 janvier 1933 à Port Bou (Espagne), et MARCOS (Rose), sa femme, née le 25 février 1901 à Hinojosa de Duero (Espagne), demeurant à Cerbère (Pyrénées-Orientales).

MATTAVELLI (Pascal), monteur calorifugeur, né le 22 juin 1903 à Cernusco Lombardino (Italie), et ROVERA (Marguerite), sa femme, née le 6 septembre 1905 à Villafaletto (Italie), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

MARCANDELLA (Primo), maçon, né le 26 janvier 1905 à Polcenigo (Italie), et FAVRET (Maria), sa femme, née le 16 mars 1911 à Polcenigo (Italie), demeurant à Anoux (Meurthe-et-Moselle).

MIHALA (Jean), ouvrier agricole, né le 12 juin 1906 à Bosaca (Tchécoslovaquie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Lucie-Jeannette, née le 4 février 1934 à Vitry-le-François (Marne) ; 2° Jean, né le 12 septembre 1935 à Vitry-le-François (Marne) ; 3° André-Robert, né le 20 janvier 1938 à Vitry-le-François (Marne) ; 4° Martine, née le 26 juin 1940 à Saint-Dizier (Haute-Marne) ; 5° Paul-Henri-Alphonse, né le 15 avril 1944 à la Chaussée-sur-Marne (Marne), et BES (Hélène), sa femme, née le 19 mai 1910 à Owiczki (Pologne), demeurant à la Chaussée-sur-Marne (Marne).

MINIO (Dominique-Mathieu), journalier, né le 11 mai 1900 à Revello (Italie), ayant un enfant mineur, Catherine, née le 28 février 1929 à Barge (Italie), et BORGOGNONE (Marie), sa femme, née le 2 mars 1901 à Revello (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

MOUTAFIAN (Mardiros), boucher, né le 1er juillet 1912 à Brousse (Asie Mineure), ayant trois enfants mineur: 1° Jean, né le 2 juin 1935 à Paris; 2° Lora, née le 30 juin 1938 à Paris; 3° Huguette, née le 8 juillet 1944 à Créteil (Seine), et BADVAGHANIAN (Asdghig), sa femme, née le 2 janvier 1914 à Tcharchamba (Turquie), demeurant à Altforville (Seine).

MARCHETTI (César), ouvrier agricole, né le 6 septembre 1898 à Santa-Maria-Monte (Italie), et BATTINI (Corsella), sa femme, née le 25 juin 1906 à Calcinaia (Italie), demeurant à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

MALECKI (Ignace), mineur, né le 15 juillet 1918, de père polonais, à Brewer (Allemagne), ayant un enfant mineur, Christiane-Marie, née le 17 septembre 1946 à Guesnain (Nord), et ZIELONKA (Hélène), sa femme, née le 19 mai 1920 à Osieczna (Pologne), demeurant à Guesnain (Nord).

MINSKI (Mojsze), tailleur, né le 7 février 1902 à Varsovie (Pologne), et SOBORSKA (Sura), sa femme, née le 28 avril 1903 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

MATCAU (Avram), jardinier, né le 17 décembre 1905 à Barsa (Roumanie), ayant un enfant mineur, Joan, né le 5 avril 1935 à Buteni (Roumanie), et MOTI (Catita), sa femme, née le 16 décembre 1913 à Buteni (Roumanie), demeurant à Paris.

MARINONI (Guiseppe), aide-monteur, né le 8 janvier 1905 à Fontanella (Italie), et LIVRIERI (Maria), sa femme, née le 26 février 1912 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

MATTUCCI (Fioravanti), cultivateur, né le 12 février 1903 à Atri (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Dominique, né le 16 septembre 1926 à Atri (Italie) ; 2° Aldo, né le 23 mars 1929 à Atri (Italie), et CAPANNA

(Maria), sa femme, née le 20 mars 1902 à Atri (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

NERGUIZIAN (Artine), coiffeur, né en 1910 à Marache (Turquie), et YOZGHATELIAN (Vehanouche), sa femme, née en 1910 à Yozghat (Turquie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

NIEDBALEC (Stanislas), cultivateur, né le 1er septembre 1899 à Zassow (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Robert-André, né le 13 février 1932 à Montgaillard (Lot-et-Garonne); 2° Suzanne-Marie-Madeleine, née le 15 novembre 1933 à Montgaillard (Lot-et-Garonne; 3° Michel-Pierre, né le 17 août 1935, et GLOWACKI (Madeleine), sa femme, née le 16 mars 1906 à Zassow (Pologne), demeurant à Montgaillard (Lot-et-Garonne).

NUDELTREGER (Isaak), maroquinier, né le 19 juillet 1900, de père Russe à Lodz (Pologne), et LEITNER (Rosa), sa femme, née le 6 septembre 1912, de père autrichien, à Nuremberg (Allemagne), demeurant à Vincennes (Seine).

NIGOGHOSSIAN (Nigoghos), commerçant, né le 13 août 1902 à Amassia (Asie Mineure), ayant un enfant mineur: Alice-Sonia, née le 3 avril 1944 à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise), et KEUTAHIALIAN (Herminé), sa femme, née le 12 janvier 1910, à Ismidt (Asie Mineure), demeurant à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

NIETO (Alphonso), né le 27 juin 1873 à Carthagène (Espagne), et PAREDES (Anna), sa femme, née le 4 février 1877 à Alumbes (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

NOBILI (Paul-Giovanni), maçon, né le 23 novembre 1894 à Monbello (Italie), ayant un enfant mineur: Jean-Pierre, né le 27 juin 1928 à Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), et NATTANA (Ada-Marie), sa femme, née le 8 mai 1902 à Monbello (Italie), demeurant à Quimper (Finistère).

NAINCHRIK (David), brocanteur, né en 1902 à Constantinople (Turquie), et GECELES (Mariam), sa femme, née le 30 mai 1907 à Piotrkow (Pologne), demeurant à Paris.

NESTA (Vincenzo), monteur en chauffage, né le 2 novembre 1912 à Corato (Italie), et FERRANTE (Isabelle), sa femme, née le 3 septembre 1917 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

NAHMIAS (Isra), marchand forain, né en 1906 à Constantinople (Turquie), et LEVY (Allina), sa femme, née le 1er mars 1909 à Pergana (Turquie), demeurant à Coroy (Aisne).

ORTIGOSA (José), ouvrier maçon, né le 23 janvier 1905 à Lorca (Espagne), ayant trois enfants mineurs: Jean-Joseph, né le 24 mai 1933 à Montpellier (Hérault); Georgette-Conception, née le 21 mars 1938 à Montpellier (Hérault); Huguette-Marie, née le 20 avril 1940 à Sète (Hérault), et MARTINEZ (Maria-Dolorès), sa femme, née le 25 mai 1909 à Totana (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

OCHOA (Pedro-Antonio), coiffeur, né le 25 juin 1901 à Jumilla (Espagne), et RODA (Maria-Gloria), sa femme, née le 8 août 1909 à Salsadella (Espagne), demeurant à Montagnac (Hérault).

OCCELLI (Joseph), fermier, né le 3 juillet 1883 à Rittana (Italie), ayant un enfant mineur, Alda-Laurent, né le 3 octobre 1927 à Valgrana (Italie), et MOLINENGO (Catherine), sa femme, née le 2 janvier 1902 à Valgrana (Italie), demeurant à Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes).

OUNDJIAN (Hrant), tailleur, né le 30 mai 1907 à Magnesie (Turquie), et GARJARIAN (Hériptsimé), sa femme, née le 1er janvier 1918 à Azizié (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ONNIKIAN (Sarkis), cultivateur, né le 5 mars 1900 à Marache (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Marie-Louise-Anna, née le 1er octobre 1945 à Pertuis (Vaucluse), et DEMIRDJIAN (Oski), sa femme, née le 25 avril 1911 à Baghtchia (Liban), demeurant à La-Tour-d'Aigues (Vaucluse).

OSTROWSKI (Antoine), manœuvre, né le 24 avril 1883 à Krzywowloka Mala (Pologne), et JEZEWSKI (Jeanine-Feliksa), sa femme, née le 16 mai 1896 à Strzelce Wielkie (Pologne), demeurant à Noisy-le-Sec (Seine).

PASTULA (Adalbert), cordonnier, né le 26 août 1907 à Lipnica (Pologne), ayant un enfant mineur, Michel, né le 23 novembre 1938 à Paris, et RATAJCZYK (Zofia), sa femme, née le 23 avril 1911 à Kalitz (Pologne), demeurant à Wissous (Seine-et-Oise).

PERUCCIO (Humbert-Second-Louis), cordonnier, né le 1er septembre 1893 à Curino (Italie), et FORNERO (Baptistine-Latilla), sa femme, née le 22 novembre 1897, de père Italien, à Grenoble (Isère), y demeurant.

PREKOP (Michel), ouvrier agricole, né le 17 juillet 1912 à Mocenok (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur, Michel, né le 5 novembre 1932 à Châlons-sur-Marne (Marne), et POLKORAB (Thérèse), sa femme, née le 4 mars 1904 à Racistorf (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Quentin-sur-Coole (Marne).

PIZZINATO (Guiseppino-Liberale), cultivateur, né le 1er juin 1910 à Castello-Roganzuollo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Delmo, né le 8 avril 1933 à Toulouse (Haute-Garonne); Elda, née le 20 septembre 1936 à Pepieux (Aude); Guido-Angelo-Luis, né le 17 février 1935 à Carcassonne (Aude), et BERTOCCHI (Louise-Josephe-Maria), sa femme, née le 21 mars 1910 à Cortina-le-Vieux (Italie), demeurant à Caudebronde (Aude).

PITTI (Leonléro), journalier agricole, né le 1er juillet 1896 à Palaia (Italie), et COSTAGLI (Terzilia), sa femme, née le 13 septembre 1897 à Palaia (Italie), demeurant à Valbonne (Alpes-Maritimes).

PENA (Pedro), livreur, né le 28 décembre 1895 à Lomas (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Joseph, né le 18 août 1930 à Aubervilliers (Seine); 2° Carmen, née le 21 février 1932 à Saint-Denis (Seine), et PENA (Maria-Gloria), sa femme, née le 28 novembre 1908 à San Pedro del Romeral (Espagne), demeurant à Saint-Denis (Seine).

PANATI (Modesto), menuisier, né le 1er novembre 1874 à Monticalini Voldinievole (Italie), et BONANSEA (Marguerite), sa femme, née le 12 août 1882 à Sanfront (Italie), demeurant à Mallemort (Bouches-du-Rhône).

PERESSOTTI (Pietro), cultivateur, né le 27 juillet 1900 à Tavagnacco (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Sergio-Antonio, né le 27 mars 1928; 2° Lydia, née le 18 avril 1936 à Razac-de-Saussignac (Dordogne); 3° Jean-Pierre, né le 1er novembre 1912 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), et PETRI (Maria), sa femme, née le 8 septembre 1905 à Tavagnacco (Italie), demeurant à Razac-de-Saussignac (Dordogne).

POLOMSKI (Joseph-François), ouvrier agricole, né le 2 novembre 1912 à Osterfeld (Allemagne), de père polonais, et FIORE (Teresa-Maria-Margherita), sa femme, née le 7 mars 1915 à Gaiola Malcia (Italie), demeurant à Hyères (Var).

PEREIRA (José), artisan carrier, né le 10 octobre 1894 à Villeveja de San Andrès (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Madeleine, née le 22 juillet 1928 à Saint-Pierre-d'Entremont (Orne); 2° Argentine, née le 29 décembre 1931 à Cerisy-Belle-Etoile (Orne); 3° André-Jean, né le 2 octobre 1934 à Cerisy-Belle-Etoile (Orne), et RUIZ (Alexandra), sa femme, née le 10 décembre 1897 à Gallaria (Espagne), demeurant à Cerisy-Belle-Etoile (Orne).

PAWLIK (Thomas), métayer, né le 7 septembre 1899 à Niwisk (Pologne), et PATERCZYK (Josepha), sa femme, née le 8 février 1905, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Monflanquin (Lot-et-Garonne).

PETERMILCH (Zyce), tailleur, né le 1er juillet 1902 à Lowicz (Pologne), et MALOWSKA (Rufka-Ruchla), sa femme, née le 19 février 1904 à Blonie (Pologne), demeurant à Paris.

POURTOYAN (Hapet), manœuvre, né le 8 juin 1902 à Mouche (Turquie), ayant un enfant mineur, Lalezat, née le 27 janvier 1928 à Beyrouth (Syrie), et HANESSIAN (Takouhi), sa femme, née le 4 mars 1905 à Mouche (Turquie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

PESENTI (Antoine-Elie) mineur, né le 27 janvier 1900 à Zogno (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° François-Jean, né le 26 octobre à Zogno (Italie); 2° Marguerite, née le 9 avril 1930 à Zogno (Italie); 3° Marie-Christine, née le 11 octobre 1931 à Zogno (Italie), et PESENTI (Antoinette-Marie-Carmen), sa femme, née le octobre 1902 à Zogno (Italie), demeurant à Montagnole (Savoie).

PALLANCA (Achille-Virgile-Nicolas), employé d'hôtel, né le 21 février 1904 à Bordighera (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Edda-Catherine-Monique, née le 8 novembre 1928 à Bordighera (Italie); 2° Marie-Catherine-Yvonne, née le 15 septembre 1930 à Bordighera (Italie); 3° Paule, née le 1er mai 1933 à Bordighera (Italie), et SICCARDI (Ines-Marie), sa femme, née le 21 novembre 1903 à Bordighera (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PANIGEL (Chapat), manœuvre, né le 12 décembre 1902 à Philipopoli (Bulgarie), et SAMOIL (Ernestina), sa femme, née le 20 juin 1899 à Craïova (Roumanie), demeurant à Paris.

PALLESCHI (Antonio), couvreur, né le 5 juillet 1915 à Arpino (Italie), et REA (Carolina), sa femme, née le 24 novembre 1913 à Arpino (Italie), demeurant à Choisy-le-Roi (Seine).

PACIFICO (Cosmo-Damiano), journalier, né le 2 mai 1833 à Eboli (Italie), ayant un enfant mineur, Henri-Raymond, né le 2 janvier 1932 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et VERDEROSA (Ortensia), sa femme, née le 8 septembre 1891 à Citta-di-Campagna (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

POLETTI (César-Fortuné), manœuvre, né le 19 octobre 1901 à Cles (Italie), et DEMICHEI (Célestine-Dina), sa femme, née le 26 juillet 1909 à Cles (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

PICCIN (Antonio), métayer, né le 13 novembre 1901 à Cappel la Maggiore (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Lidio, né le 6 octobre 1928 à Lagruère (Lot-et-Garonne); 2° Jean-Baptiste, né le 26 août 1932 à Lagruère (Lot-et-Garonne); 3° Jacques-Jean-Pierre, né le 19 novembre 1945 à Lagruère (Lot-et-Garonne), et CASAGRANDE (Marguerite), sa femme, née le 1er janvier 1903 à Tarso (Italie), demeurant à Lagruère (Lot-et-Garonne).

PACIORKOWSKY (Michaël), horloger, né le 7 juin 1906 à Borki-Wielkie (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Olga, née le 12 décembre 1931 à Imphy (Nièvre); 2° Micheline-Elise, née le 16 octobre 1935 à Montpellier (Hérault); 3° Jean-Daniel, né le 24 octobre 1942 à Chevannes-Changy (Nièvre), et SAIK (Maria), sa femme, née le 28 janvier 1907 à Czeruchow (Russie-Pologne), demeurant à Chevannes-Changy (Nièvre).

PSTUS (Jean), charretier, né le 6 janvier 1897 à Skotniki (Pologne), et LUKASIK (Marie), sa femme, née le 27 janvier 1903 à Ruda (Pologne), demeurant à Viry-Noureuil (Seine).

PRASSO (Domenico), maçon, né le 21 mars 1897 à Barbanio (Italie), et CAGNA (Maria), sa femme, née le 11 avril 1899 à Front (Italie), demeurant à la Courneuve (Seine).

PULINI (Cesare), aide-infirmier, né le 11 juin 1892 à Cesena (Italie), et RIGHI (Elvire), sa femme, née le 24 juillet 1901, de père italien, à Hussigny (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Bois-Colombes (Seine).

PASSAMANI (Jules), carrier, né le 11 août 1880 à Tenna (Italie), et CODEMO (Marie), sa femme, née le 2 janvier 1881 à Alavio de Piave (Italie), demeurant à Ravières (Yonne).

PETRYNKA (Jean), ouvrier industriel, né le 2 mars 1909 à Toporow (Pologne), ayant un enfant mineur, Paul-Bordane, né le 9 janvier 1934 à Tremblay-lès-Gonesse (Seine-et-Oise),

et MACIBORSKA (Marie), sa femme, née le 8 mars 1908 à Pukaswoce (Pologne), demeurant à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

POLONI (André), cimentier, né le 28 octobre 1901 à Fino-del-Conte (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Louis-Michel, né le 20 février 1930 à Paris; 2° Rose, née le 3 mars 1931 à Fino del Conte (Italie); 3° Edouard, né le 27 décembre 1932 à Paris, et POLONI (Gioconda), sa femme, née le 17 août 1902 à Fino del Conte (Italie), demeurant à Goslay (Seine-et-Oise).

PELOSI (Nello), métayer agricole, né le 18 mai 1906 à Panicale (Italie) et FOLCOLINI (Antonine), sa femme, née le 28 janvier 1911 à Castiglione del Lago (Italie), demeurant à Marignane (Bouches-du-Rhône).

PLESCIA (Girolamo), ouvrier, né le 15 mai 1896 à Castellamare (Italie), et SCUILARA (Thérèse), sa femme, née le 3 mai 1905, de père italien, à Laverdure (Constantine), demeurant à Souk-Ahras (même département).

PANIKIAN (Hafq), cordonnier, né le 5 février 1907 à Curuné (Asie Mineure), et DEPOYAN (Zepur), sa femme, née le 21 janvier 1917 à Konia (Asie Mineure), demeurant à Paris.

PEIRONE (Dominique-André), garçon de café, né le 20 décembre 1902 à Rifreddo (Italie), et AMORETTI (Eleonore-Louise), sa femme, née le 27 juillet 1902 à Pietrabruna (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PONTELLO (Mattia-Carlo), métayer, né le 15 août 1907 à Spilimbergo (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Maria-Alice, née le 23 septembre 1927 à Spilimbergo (Italie); 2° Arturo, né le 20 février 1930 à Spilimbergo (Italie); 3° Jeannine, née le 29 août 1933 à Toulouse (Haute-Garonne); 4° Ginette-Jacqueline, née le 9 mai 1929 à Vaillhouilles (Aveyron), et BATTISTELLA (Mafalda-Catterina), sa femme, née le 28 août 1909 à Spilimbergo (Italie), demeurant à Bioule (Tarn-et-Garonne).

PELLEGRINO (Matteo), métayer, né le 22 novembre 1903 à Villafaletto (Italie), ayant six enfants mineurs: 1° Rose-Marie, née le 21 mars 1932 à Muret (Haute-Garonne); 2° Virginie, née le 21 mars 1933 à Saint-Christaud (Haute-Garonne); 3° Thérèse, née le 14 juillet 1934 à Saint-Christaud (Haute-Garonne); 4° Paul-Bernard, né le 10 octobre 1936 à Braguyrac (Haute-Garonne); 5° Angèle, née le 7 mars 1938 à Seysses-Saves (Gers); 6° Marguerite-Joséphine, née le 18 mars 1942 à Seysses-Saves (Gers), et GARELLI (Thérésa), sa femme, née le 19 février 1910 à Cabrera (Argentine), de père italien, demeurant à Lherm (Haute-Garonne).

PAPADOPOULOS (Basile), tailleur, né le 1er mars 1907 à Itéa (Grèce), et CONSTANTINIDIS (Evangelia), sa femme, née le 29 juin 1921 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Grenoble (Isère).

PARLANTI (Gino-Giulo-Ottorino), chauffeur, né le 21 décembre 1904 à Bientina (Italie), et TOSSINI (Ines-Corinda), sa femme, née le 4 juin 1904 à Calcinaia (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

PERUSIN (Marcel), cultivateur, né le 15 juin 1900 à Gioani (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Maria, née le 6 septembre 1927 à Chiopis (Italie); 2° Luigi, né le 4 juillet 1929 à Chiopis (Italie); 3° Avelina-Doloris, née le 2 avril 1931 à Thoux (Gers); 4° Yvonne-Pierrette-Marie, née le 27 février 1939 à Toulouse (Haute-Garonne), et ZANUTTIN (Béatrice), sa femme, née le 28 octobre 1906 à Chiopis (Italie), demeurant à Thoux (Gers).

PAMOUKIS (Moralambos), charpentier, né le 10 février 1892 à Maditos (Turquie), et PAPATHEODOROU (Fotini), sa femme, née le 13 mars 1896 à Maditos (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PANAJOTOPOULOS (Paraskevas), tailleur, né le 25 mars 1911 à Inopolis (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Christo-Jean-Pierre, né le 21 mai 1946 à Paris, et THOMAIDIS (Catherine), sa femme, née le 15 mai 1917 à Talé (Grèce), demeurant à Paris.

PARMENTIER (Albert-Robert), teinturier, né le 7 décembre 1899 à Warneton (Belgique) et VERHAEGHE (Léa-Golelieve), sa femme, née le 31 mars 1900 à Ploegstoert (Belgique), demeurant à Frelinghien (Nord).

PAGANINI (Sammel-Guy), manœuvre, né le 6 août 1900 à Albino (Italie), et MARTINELLI (Ernesta-Pierina), sa femme, née le 28 juin 1905 à Gazzaniga (Italie), demeurant à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

PIECH (Charles), ouvrier agricole, né le 1er septembre 1912 à Malinow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Emilienne-Maria, née le 24 octobre 1928 à Champagnat (Creuse); 2° Jean-Pierre, né le 11 septembre 1941 à Champagnat (Creuse), et BOZECK (Stéphanie), sa femme, née le 10 mai 1920, de père polonais, à Neustadt (Allemagne), demeurant à Auzances (Creuse).

PERIDES (Sotirios), commerçant, né le 10 août 1893, de père grec, à Aksar (Turquie), et YAMOUSSI (Andrée), sa femme, née le 15 juillet 1899, de père grec, à Laisals (Turquie), demeurant à Paris.

PARODI (Guiseppe), maçon, né le 24 avril 1900 à la Rochette Palndère (Italie), et PECCHINOTTI (Marguerite-Marie-Dina), sa femme, née le 25 février 1901 à Malesco (Italie), demeurant à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie).

POPRAWA (Casimir), cultivateur, né le 1er mars 1905 à Kaszow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Casimira, née le 14 juillet 1933 au Creusot (Saône-et-Loire); 2° (Marie-Louise), née le 14 mai 1937 à Marcilly-les-Buxy (Saône-et-Loire), et NAWOFOWSKI (Janina), sa femme, née le 29 novembre 1905 à Dabrowa (Pologne), demeurant à Marcilly-les-Buxy (Saône-et-Loire).

PRIFTIS (Aristarque), manœuvre, né le 12 octobre 1899 à Sportello (Grèce), ayant un enfant mineur, Dimitrios, né le 18 juin 1932 à Corfou (Grèce), et MORAITIS (Anthitsa), sa femme, née le 28 juillet 1909 à Krini (Grèce), demeurant à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône).

POZNANSKI (Hirsz), commerçant, né le 8 juillet 1910 à Varsovie (Pologne), et NANCZYK (Cyrla-Toba), sa femme, née le 10 août 1907 à Gabin (Pologne), demeurant à Sedan (Ardennes).

POPESCO (Dimitri), mécanicien, né le 15 mai 1890 à Husi (Roumanie), et SPAZIEMER (Matel), sa femme, née le 3 avril 1884 à Tarnopol (Pologne), demeurant à Paris.

PLASECKI (Stanislaw), agriculteur, né le 14 novembre 1898 à Januszew (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Thérèse, née le 6 juillet 1930 à Algrange (Moselle); 2° Marie, née le 14 décembre 1933 à Chautrezac (Charente), et KOZACZEWSKA (Héléna), sa femme, née le 20 juillet 1899 à Podgaju (Pologne), demeurant à Anais (Charente).

PESCHANSKI (Alexandre), radio électricien, né le 25 janvier 1908 à Rybentza (Russie), et KRONFELD (Dora), sa femme, née le 6 décembre 1910 à Grodno (Pologne), demeurant à Paris.

RAYUSA (Nicolas), cordonnier, né le 3 juin 1898 à Campobello de Licata (Italie), et FORTUNATO (Marie), sa femme, née le 30 novembre 1906 à Ravanusa (Italie), demeurant à Marignane (Bouches-du-Rhône).

ROSEN (Lazare), tailleur, né le 7 novembre 1910 à Tarnebrzeg (Pologne), et CRYNBLUM (Suza-Zelda), sa femme, née le 26 janvier 1911 à Sandomiers (Pologne), demeurant à Paris.

ROCA (Jésus), maçon, né le 27 octobre 1880 à la Palma (Espagne), ayant un enfant mineur, Angela, née le 27 septembre 1930 à Agen (Lot-et-Garonne), et MARTINEZ (Anne-Maria), sa femme, née le 17 août 1882 à la Palma (Espagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

RELLA (José), manœuvre, né le 12 mai 1901 à Arrès (Espagne), ayant un enfant mineur, Eléonore-Maria, née le 31 mai 1934 à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), et AURA (Félipa-Maria), sa femme, née le 23 juillet 1900 à Arrès (Espagne), demeurant à Rabastens-sur-Tarn (Tarn).

ROZENCWAJG (Szmul), tailleur, né le 20 avril 1910 à Salejew (Pologne), et WOLFSON (Anna), sa femme, née le 11 juin 1914 à Bobrokaj (Russie), demeurant à Evreux (Eure).

REGAZZONI (Baptiste), maçon, né le 16 décembre 1898 à Santa Brigida (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Joseph, né le 26 octobre 1926 à Santa Brigida (Italie); 2° Candide, née le 27 juillet 1929 à Santa Brigida (Italie); 3° Yvette-Elisabeth, née le 3 août 1935 à Etalaus (Doubs); 4° Gina-Angèle, née le 7 avril 1940 à Etalins (Doubs), et BELTRAMELLI (Catherine), sa femme, née le 20 janvier 1903 à Cassiglio (Italie), demeurant à Etalaus (Doubs).

ROSSO (Piétro), cultivateur, né le 29 juin 1889 à Argentera (Italie), et ROSSO (Rosa), sa femme, née le 17 octobre 1890 à Argentera (Italie), demeurant à la Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône).

RENDINA (Michèle), emballeur de fourrages, né le 28 avril 1903 à San Marco in Lamis (Italie), et PETRUCCELLI (Antonietta), sa femme, née le 24 janvier 1907 à San Marco in Lamis (Italie), demeurant à Eyguières (Bouches-du-Rhône).

ROSSI (Guiseppe), tailleur de pierre, né le 4 août 1891 à Terelle (Italie), ayant un enfant mineur, Giulia, née le 4 avril 1929 à Terelle (Italie), et DEL DUCA (Alessandra), sa femme, née le 6 juin 1895 à Terelle (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

REDUCE (Théodore-Angèle), maçon, né le 16 novembre 1899 à Limina (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Louis-Joseph, né le 1er août 1932 à Maizières-les-Metz (Moselle); 2° Jeanne-Marie, née le 19 juin 1935 à Maizières-les-Metz (Moselle); 3° Marie-France, née le 25 août 1945 à Maizières-les-Metz (Moselle), et ROSSI (Amalia), sa femme, née le 21 mai 1910 à la Spezia (Italie), demeurant à Maizières-les-Metz (Moselle).

RIGUCCI (Pascal), ouvrier, né le 11 avril 1905 à Citta di Castello (Italie), et BERGUI (François-Gina), sa femme, née le 30 mai 1906 à San Sépolcro (Italie), demeurant à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

RIAUDO (Pierre-Joseph-Prosper), tailleur, né le 18 septembre 1905 à Demonte (Italie), ayant un enfant mineur, Prosper-Robert-Charles, né le 10 février 1932 à Saluces (Italie), et GRANERIS (Catherine-Marie), sa femme, née le 4 juin 1908 à Saluces (Italie), demeurant à Toulon (Var).

ROVERE (Michel), travailleur agricole, né le 12 septembre 1920 à Cittanova (Italie), ayant un enfant mineur, François-Antoine, né le 22 novembre 1945 à Bastia (Corse), et NICOLETTI (Carmella), sa femme, née le 14 janvier 1925 à Cittanova (Italie), demeurant à Bastia (Corse).

RATZ (Ernest), métayer, né le 3 avril 1903 à Biervil (Suisse), ayant cinq enfants mineurs: 1° Madeleine, née le 25 octobre 1931 à Gueyles-et-Labastide (Aude); 2° Claire, née le 13 octobre 1935 à Gueyles-et-Labastide (Aude); 3° Francine-Paule-Marguerite, né le 25 mai 1938 à Corbières (Aude); 4° Pierre-Jean-Claude, né le 22 avril 1940 à Bellegarde-du-Razes (Aude); 5° Suzanne-Monique, née le 15 février 1942 à Limbrassac (Ariège), et KREBS (Elisabeth), sa femme, née le 1er septembre 1912 à Lagenthal (Suisse), demeurant à Limbrassac (Ariège).

RODRIGUEZ (Marc-Joseph-Joachim), carrier, né le 26 avril 1896 à Blenserieda (Espagne), et DRUZ (Marie des Anges), sa femme, née le 3 novembre 1900 à Beas-de-Segura (Espagne), demeurant à Alet-les-Bains (Aude).

REITER (Alexandre), chef de service, né le 16 novembre 1894 à Karlsruhe (Allemagne), et SKUDSKIS (Minna), sa femme, née le 21 avril 1913, de père russe, à Kedainiai (Lituanie), demeurant à Paris.

RIAZANCEW (Nicolas), ingénieur chimiste, né le 13 mars 1907 à Covel (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° André, né le 12 mai 1942 à Lodz (Pologne); 2° Alexandre, né le 16 avril 1945 à Strasbourg (Bas-Rhin), et SKABALAN (Nina), sa femme, née le 30 août 1917 à Zwiahel (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

ROGARI (Ubaldo), ouvrier charron, né le 15 juin 1906 à Gubbio (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Amédée, née le 9 février 1932 à Seloncourt (Doubs); 2° Raoul-Joseph, né le 10 mai 1936 à Salvagnac (Tarn); 3° Claude, né le 5 mars 1940 à Larroque (Tarn), et CAMBIOTTI (Maria), sa femme, née le 20 février 1907 à Gubbio (Italie), demeurant à Castelnau-de-Montmiral (Tarn).

ROTMAN (Elia), mécanicien en vêtements, né le 29 août 1901 à Varsovie (Pologne), et WINICKI (Rosa), sa femme, née en 1901 à Grodnic (Pologne), demeurant à Paris.

RONDELLO (Gaétano), maçon, né le 23 octobre 1901 à Tunis, de père italien, et GIGLIO (Agathe), sa femme, née le 8 juillet 1902 à Palerme (Italie), demeurant à Sétif (Constantine).

ROSOLEN (Angelo), cultivateur, né le 22 juin 1909 à Galarine (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Genovefla-Carolina, née le 31 août 1935 à Saverès (Haute-Garonne); 2° Pietro-Giovanni, né le 2 juin 1937 à Rieumes (Haute-Garonne); 3° Amalia-Giovana, née le 25 août 1942 à Lahaye (Haute-Garonne), et PERIN (Augusta-Amalia), sa femme, née le 2 mai 1912 à Cordignano (Italie), demeurant à Lahaye (Haute-Garonne).

REICH (Léopold), emballeur, né le 15 décembre 1913 à Kattowitz (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: Cécilie-Paula, née le 27 juillet 1936 à Mannheim (Allemagne); Günter-Heinrich, né le 1er mai 1938 à Mannheim (Allemagne); Egèle, née le 28 mai 1940 à Mannheim (Allemagne); Marcel, né le 6 janvier 1946 à Limoges (Haute-Vienne), et RUDNICKI (Jachet), sa femme, née le 2 août 1911 à Lodz (Pologne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

RAKIER (Mordhaï), fourreur, né le 27 mars 1901 à Kichineff (Roumanie), et SAVITZCHII (Rachel), sa femme, née le 21 octobre 1905 à Kichineff (Roumanie), demeurant à Paris.

SMOTER (Ladislas), mécanicien, né le 10 septembre 1903 à Kisielowka (Pologne), ayant un enfant mineur, Alexander, né le 28 janvier 1928 à Balazowka (Pologne), et MATRAS (Angèle), sa femme, née le 15 août 1902 à Balazowka (Pologne), demeurant à Grand-Quevilly (Seine-Inférieure).

SIMONIAN (Mardiros), cordonnier, né le 6 janvier 1900 à Niksar (Turquie), ayant un enfant mineur, Avedis, né le 11 janvier 1929 à Tocate (Turquie), et YARMAIAN (Haiganouche), sa femme, née le 26 mars 1901 à Tocate (Turquie), demeurant à Villejuif (Seine).

SLEZINSKI (Stanislas), graisseur, né le 14 avril 1895 à Zerardow (Pologne), ayant un enfant mineur, Wanda, née le 16 juin 1936 à Escautpont (Nord), et GORBACOW (Pélagie), sa femme, née le 5 mai 1897 à Kreminezuk (Russie), demeurant à Escautpont (Nord).

STUMPLER (Max), tailleur, né le 28 août 1919 à Schlada (Tchécoslovaquie), et BEREK (Frania), sa femme, née le 23 août 1921 à Komarowce-Rodlask (Pologne), demeurant à Lyon (Rhône).

SZPYTMA (Jean-Ladislas), ouvrier spécialisé, né le 31 mai 1901 à Markowa (Pologne), et KARDAS (Emilia), sa femme, née le 20 mai 1902 à Pantalowice (Pologne), demeurant à Puteaux (Seine).

SASIN (Thomas), ouvrier agricole, né le 23 décembre 1911 à Rodosina (Tchécoslovaquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Stéphane, né le 3 février 1934 à Machault (Ardennes); 2° André, né le 17 mars 1935 à Machault (Ardennes); 3° Jacqueline, née le 29 septembre 1943 à Selles (Marne), et JOSEFIKOVA (Caroline), sa femme, née le 10 décembre 1912 à Bur-Sv-Peter (Tchécoslovaquie), demeurant à Pontfaverger (Marne).

SOLER (Antonio), maçon, né le 17 octobre 1900 à Alicante (Espagne), ayant un enfant mineur: Antonio, né le 1er juillet 1927 à Alicante (Espagne), et FERRANDO (Franciscа-Isabel), sa femme, née le 11 janvier 1905 à Millena (Espagne), demeurant à Sétif (Constantine).

SPONTON (Giovanni), fermier, né le 5 juin 1896 à Villavicentina (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Marie-Elise, née le 29 août 1939 à Manvezin (Gers); 2° Charles-Gaston, né le 30 mars 1931 à Castelnau-d'Estretefonds (Haute-Garonne), et CANESIN (Marie), sa femme, née le 8 novembre 1894 à Villavicentina (Italie), demeurant à Bourret (Tarn-et-Garonne).

SCHARTENBERG (Harry), employé, né le 22 juillet 1908 à Zierenberg (Allemagne), et ZAKUBOWITSECH (Rachel), sa femme, née le 4 octobre 1913, de père russe, à Zurich (Suisse), demeurant à Lyon (Rhône).

SADOWOZYK (Jean), mineur, né le 15 juillet 1891 à Wzidchow (Pologne), ayant un enfant mineur, Lescadie-Stanislawa, née le 19 décembre 1928 à Auboue (Meurthe-et-Moselle), et ELIAS (Stanislawa), sa femme, née le 3 mai 1895 à Oczkowice (Pologne), demeurant à Auboue (Meurthe-et-Moselle).

SARTORE-GALLO (Secondo-Jean), monteur en chauffage, né le 28 mars 1912 à Curino (Italie), et MARIN (Gemma-Thérèse), sa femme, née le 17 septembre 1922 à San Piétro di Feletto (Italie), demeurant à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

SANCHEZ (Ladislas), électricien, né le 3 septembre 1898 à Sentibanez-de-Bejar (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Raphaël, né le 21 juin 1929 à Bayonne (Basses-Pyrénées); 2° Amélie, née le 28 février 1928 à Bayonne (Basses-Pyrénées); 3° Manuel, né le 11 février 1941 à Bayonne (Basses-Pyrénées), et CARRO (Julia), sa femme, née le 12 avril 1903 à La Seca (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

STEINBERG (Max), manœuvre, né le 20 mars 1896 à Cieszanow (Pologne), et BERGMANN (Pesel), sa femme, née le 8 avril 1896 à Tarnow (Pologne), demeurant à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

SCHNINAKA (Bruno), mineur, né le 12 mai 1913, de père polonais, à Karnap (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Bruno, né le 17 mars 1937 à Onnaing (Nord); 2° Charline, née le 5 décembre 1939 à Onnaing (Nord), et OCHLINSKI (Françoise), sa femme, née le 18 octobre 1917, de père polonais, à Bottrop (Allemagne), demeurant à Quarouble (Nord).

SCHICK (Ladislas), mineur, né le 5 mars 1901, de père polonais, à Vanne (Allemagne), et MALESZKA (Thérèse), sa femme, née le 27 février 1908, de père polonais, à Bochum (Allemagne), demeurant à Guesnain (Nord).

SAHAGUIAN (Hagop), cordonnier, né le 6 juillet 1906 à Sivri-Hissar (Turquie), et DJERIKIAN (Varvar), sa femme, née le 13 février 1916 à Eski-Chehir (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SUHAMY (David), préparateur en pharmacie, né en 1903 à Smyrne (Turquie), et MARGONATO (Mazalto), sa femme, née en 1911 à Smyrne (Turquie), demeurant à Courbevoie (Seine).

SOUDIT (Levet), horloger, né le 23 mars 1887 à Tighina (Roumanie), et BILGRAIER (Sonia), sa femme, née le 12 octobre 1892 à Kichineff (Roumanie), demeurant à Paris.

SCHUSTER (Albert), journalier, né le 5 août 1900 à Trieste (Italie), et GAVINEL (Judith), sa femme, née le 5 mai 1897 à Trieste (Italie), demeurant à Draguignan (Var).

SOLER (Pedro), chauffeur, né le 23 juin 1907 à Ciudad de Vera (Espagne), ayant un enfant mineur, Félécidad, née le 16 mars 1932 à Labarthe-de-Rivière (Haute-Garonne), et LOPEZ (Juana), sa femme, née le 15 août 1911 à Ramonète (Espagne), demeurant à Clerp (Haute-Garonne).

SANZ (Angel), ouvrier sur batteries, né le 6 mai 1899 à Ucédo (Espagne), et GOMEZ (Bénigna), sa femme, née le 18 juin 1898 à Quimdès (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SALVADOR (Jacques), maçon, né le 25 novembre 1904 à Cervera (Espagne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Jean, né le 12 juin 1928 à Lunel (Hérault); 2° Jacques, né le 5 juin 1935 à Montpellier (Hérault); 3° Henriette-Josette, née le 20 novembre 1936 à Montpellier (Hérault); 4° Francis-André, né le 15 avril 1944 à Palavas-les-Flots (Hérault), et DATIVA (Marie), sa femme, née le 3 décembre 1905 à Tortosa (Espagne), demeurant à Palavas-les-Flots (Hérault).

SANTIN (Giuseppe), maçon, né le 23 novembre 1905 à Polcenigo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Anne-Marie, née le 22 octobre 1931 à Polcenigo (Italie); 2° Marcel-Joseph, né le 27 janvier 1938 à Saint-Etienne (Loire); 3° Yvonne-Angèle, née le 15 juillet 1945 à Saint-Just-la-Pendue (Loire), et GALLEGARI (Eltna), sa femme, née le 17 mars 1912, de père italien, à Delhausen (Allemagne), demeurant à Saint-Just-la-Pendue (Loire).

SANCHEZ (Pierre), ouvrier, né le 8 février 1905 à Totana (Espagne), et MARTINEZ (Françoise), sa femme, née le 28 juillet 1907 à Totana (Espagne), demeurant à Allevard (Isère).

SIDARI (Carlo-Mario-Guiseppe), menuisier, né le 22 juillet 1905 à Catona (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Conception-Antoinette, née le 21 avril 1929 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 2° Annie-Arlette, née le 28 janvier 1941 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 3° Christiane-Jeanne, née le 30 mai 1942 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 4° Antoine-Paul, né le 23 juillet 1943 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 5° Georges-René), né le 11 mai 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et PIRERO (Annunziata-Caterina), sa femme, née le 20 juillet 1908 à Pietrabruna (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SANTINI (Joseph), cultivateur, né le 12 mars 1900 à Umbertide (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Jean, né le 6 mars 1927 à Umbertide (Italie); 2° Ange, né le 1er octobre 1929 à Umbertide (Italie); 3° Jeanne-Georgette-Ede, née le 17 juillet 1940 à Bargemon (Var); 4° Mireille-Reine-Louise, née le 5 février 1943 à Bargemon (Var), et MARRI (Emilia), sa femme, née le 29 juin 1901 à Umbertide (Italie), demeurant à Bargemon (Var).

SARZI (Amédée-Louis), artisan maçon, né le 22 avril 1899 à Sabionetta (Italie), et BARONI (Rosa), sa femme, née le 31 décembre 1905 à Cogozzo (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

SCHOTT (Siegmund-Harry), manœuvre, né le 19 mars 1898 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Henri, né le 15 septembre 1934 à Brebach (Allemagne); 2° Gaston, né le 16 mars 1936 à Düttelange (grand-duché du Luxembourg); 3° Marcel, né le 11 août 1946 au Puy (Haute-Loire), et KATZENSTEIN (Ruth), sa femme, née le 31 juillet 1913 à Brebach (Sarre), demeurant au Puy (Haute-Loire).

SARAFIAN (Sarkis), menuisier, né le 21 mars 1895 à Konia (Turquie), et HAIRIMIAN (Elise), sa femme, née le 16 avril 1901 à Konio-Constantinople (Turquie), demeurant à Toulon (Var).

SMIT (Mato), bûcheron, né le 15 février 1904 à Krascina (Yougoslavie), ayant six enfants mineurs: 1° Hélène-Raymonde, née le 22 novembre 1934 à Troyes (Aube); 2° Georges-Paul), né le 16 juin 1936 à Bar-sur-Aube (Aube); 3° Thérèse-Madeleine), née le 28 novembre 1938 à Villars-en-Azois (Haute-Marne); 4° André, né le 5 mai 1940 à Sourdun (Seine-et-Marne); 5° Madeleine, née le 7 novembre 1942 à Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne); 6° Angéline-Denise), née le 2 novembre 1944 à Soigny (Marne), et PARYLAK (Maria), sa femme, née le 20 juillet 1913 à Dublany (Pologne), demeurant à Soigny (Marne).

SZEFTEL (Abraham), tricoteur, né le 18 octobre 1911 à Maciejow (Pologne), et BORUSZANKIER (Inda), sa femme, née le 5 juillet 1912 à Maciejow (Pologne), demeurant à Paris.

(Supplément.)

SOPETTO (Antonio-Giovanni), cultivateur, né le 2 mars 1907 à San Carlo (Italie), ayant un enfant mineur, Carmen-Marie, née le 5 janvier 1944 à Durfort (Tarn-et-Garonne), et GALLO (Palmira-Maria), sa femme, née le 20 juillet à San Francisco (Italie), demeurant à Durfort (Tarn-et-Garonne).

SORMAYAN (Matios), commerçant, né le 11 janvier 1907 à Chabin Karahissar (Asie Mineure), et KASSABIAN (Isgouki), sa femme, née le 10 février 1910 à Amossia (Asie Mineure), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

SALMIC (Ignace), gestionnaire, né le 10 juillet 1910 à Hordel (Yougoslavie), ayant trois enfants mineurs: 1° Liliane-Joséphine-Alphonsine, née le 1er novembre 1933 à Strasbourg (Bas-Rhin); 2° Jean-Ignace, né le 1er mars 1939 à Strasbourg (Bas-Rhin); 3° Denise-Marie, née le 14 août 1940 à Périgueux (Dordogne), et GUNTHER (Lotte), sa femme, née le 10 août 1913, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), demeurant à Périgueux (Dordogne).

SOTO (Miguel), commerçant, né le 8 mai 1910 à Lorca (Espagne), ayant un enfant mineur, Michel, né le 15 octobre 1943 à Bessèges (Gard), et FERRER (Ana), sa femme, née le 29 août 1919 à Palafrugell (Espagne), demeurant à Bessèges (Gard).

SWIAC (Paul), cultivateur, né le 13 janvier 1893 à Lobodno (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Julien, né le 2 mai 1931 à Villy-en-Trodes (Aube); 2° Pierre, né le 29 juillet 1932 à Villy-en-Trodes (Aube); 3° Michel-Léon, né le 19 septembre 1939 à Villy-en-Trodes (Aube), et STYRAN (Madeleine), sa femme, née le 23 mai 1901 à Magdalowka (Pologne), demeurant à Thieffrain (Aube).

SECKEL (Alfred), comptable, né le 18 juin 1909 à Augsbourg (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Elisabeth-Annette-Caroline, née le 13 janvier 1943 à Florac (Lozère); 2° Gérard-Christophe, né le 19 mars 1946 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), et VAN DER MOLEN (Charlotte), sa femme, née le 21 juillet 1913 à Essen (Allemagne), demeurant à Mesnil-le-Roi (Seine-et-Oise).

SERABIAN (Hrant), manœuvre, né le 14 octobre 1894 à Rodosto (Turquie), et DONIKIAN (Vartanouche), sa femme, née le 12 octobre 1900 à Rodosto (Turquie), demeurant à Bagneux (Seine).

SCHARF (Gidéon), docteur en médecine, né le 28 janvier 1913 à Gura Humorului (Roumanie), ayant un enfant mineur, Andrée-Isabelle-Nicole, née le 15 février 1947 à Hautmont (Nord), et SCHAL (Perl-Riwe), sa femme, née le 5 juillet 1913 à Skawina (Pologne), demeurant à Paris.

SOLINSKI (Jean), maçon, né le 16 mars 1901 à Iwaczow (Pologne), et PANAS (Anna-Hélène), sa femme, née le 19 février 1906 à Dolhe (Pologne), demeurant à Eterpigny (Pas-de-Calais).

SERRANO (Sébastian), chauffeur, né le 29 janvier 1918 à Jarandilla (Espagne), et DE LAS HERAS (Crescencia), sa femme, née le 12 décembre 1922 à Talaveruela (Espagne), demeurant à Paris.

SAMUEL (Gunther), photographe, né le 14 avril 1900 à Koeslin (Allemagne), et HARTUNG (Amalie), sa femme, née le 17 décembre 1905 à Kastel (Allemagne), demeurant à Neuvecelle (Haute-Savoie).

SLIWINSKI (Joseph), ouvrier, né le 13 mai 1915 à Bendhof (Allemagne), de père polonais, et FOLTAN (Ludmilla), sa femme, née le 10 octobre 1920 à Prestavosky (Tchécoslovaquie), demeurant au Vésinet (Seine-et-Oise).

SCHILLER (Fernand), ouvrier agricole, né le 6 septembre 1906 à Teodorow (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Alix, né le 3 mai 1933 à Zeleckow (Pologne); 2° Bruno-Lucien, né le 2 octobre 1937 à Chéry-Chartreuve (Aisne); 3° Jeannine, née le 1er octobre 1939 à Chéry-Chartreuve (Aisne); 4° Richard, né le 30 août 1941 à Chéry-Chartreuve (Aisne), et NOGA (Anastasie), sa femme, née le 1er avril 1909 à Zeleckow Wielki (Pologne), demeurant à Chéry-Chartreuve (Aisne).

SPINA (Auguste), carrier, né le 21 août 1903 à Vittorio (Italie), ayant deux enfants mineurs: François, né le 20 février 1929 à Vittorio (Italie); Ginette, née le 10 novembre 1933 à Husseren-Wesserling (Haut-Rhin), et CASSAGRANDE (Elisa), sa femme, née le 31 août 1905 à Vittorio (Italie), demeurant à Ravières (Yonne).

SZYFMAN (Alter-Mendel), mécanicien, né le 28 avril 1903 à Lodz (Pologne), et ELKOWSKA (Léa), sa femme, née le 10 avril 1914 à Kalisz (Pologne), demeurant à Montbrison (Loire).

SOLE (José-Antonio), jardinier, né le 6 février 1906 à Benisanet (Espagne), ayant trois enfants mineurs: Marie, née le 16 juillet 1935 à Agen (Lot-et-Garonne); Jacqueline, née le 28 mai 1944 à Agen (Lot-et-Garonne); Albert, né le 13 octobre 1946 à Agen (Lot-et-Garonne); et Miralles (Juana), sa femme, née le 19 mars 1917 à Barcelonne (Espagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

STRUGAREK (Joseph), manœuvre, né le 16 décembre 1900 à Patnow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: Czelaw, né le 20 juillet 1927 à Patnow (Pologne); Zena, née le 8 août 1931 à Loisy-sur-Marne (Marne), et WIECZOREK (Franciska), sa femme, née le 6 mars 1902 à Kamienica (Pologne), demeurant à Loisy-sur-Marne (Marne).

SOLER (Emilio), maçon, né le 6 mai 1895 à Alicante (Espagne), ayant un enfant mineur: Luis, né le 2 juillet 1933 à Alicante (Espagne), et PONSO (Gloria), sa femme, née le 7 juin 1896 à Alicante (Espagne), demeurant à Hussein-Day (Alger).

SCOLARI (Ludovico-Calisto), bûcheron, né le 26 août 1901 à Gromo (Italie), ayant trois enfants mineurs: Maddalena-Pierrina, née le 16 avril 1928 à Gromo (Italie); Lucien-Frédéric, né le 13 décembre 1931 à Voreppe (Isère); Nicole-Antoinette-Mathilde, née le 13 novembre 1945 à Voreppe (Isère), et BONETTI (Elisa-Maria), sa femme, née le 6 avril 1905 à Gromo (Italie), demeurant à Voreppe (Isère).

SORRIBES (Antonio), ouvrier agricole, né le 30 mars 1897 à Eslida (Espagne), et GOMEZ (Maria), sa femme, née le 30 avril 1898 à Eslida (Espagne), demeurant à Magalas (Hérault).

SOVEIK (Josef), maçon, né le 13 septembre 1911 à Nedozeroch (Tchécoslovaquie), ayant deux enfants mineurs: Emile, né le 1er juillet 1938 à Auxerre (Yonne); Erzi, né le 23 février 1943 à Avrolles (Yonne), et PASTORKOWA (Joséfina), sa femme, née le 10 juillet 1918 à Jastroba (Tchécoslovaquie), demeurant à Avrolles (Yonne).

SEBBEN (Gino), maçon, né le 2 ocobre 1905 à Fonzaso (Italie) et VALLEROTONDA (Giacomina), sa femme, née le 12 juin 1911 à Cassino (Italie), demeurant à la Courneuve (Seine).

SERAFIN (Giovanni-Félice), cimentier, né le 26 septembre 1904 à Cordignano (Italie), ayant deux enfants mineurs: Jacques, né le 14 avril 1941 à Toulouse (Haute-Garonne); Claudie-Simone, née le 3 août 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), et MARCON (Marie-Thérèse), sa femme, née le 8 septembre 1906 à Cordignano (Italie), demeurant à Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne).

SANCERNI (Antonio), manœuvre, né le 19 avril 1905 à Villanova (Espagne), et De LA RUA (Célestina), sa femme, née le 19 mai 1908 à San Pedro de Latarce (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

TURCI (Carlo), décliqueur, né le 11 juin 1904 à Cesena (Italie), et ARLOTTI (Pasquina), sa femme, née le 5 janvier 1904 à Sogliano al Rubicone (Italie), demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle).

T'KINDT (Arthur-Maurice), soudeur, né le 11 avril 1901 à Eecke (Belgique), ayant un enfant mineur: Christiane, née le 11 février 1941 à Bondoufle (Seine-et-Oise), et T'SJOEN (Gabrielle-Emma), sa femme, née le 16 décembre 1900 à Elkove (Belgique), demeurant à Bondoufle (Seine-et-Oise).

TCHOUHADJIAN (Georges), tailleur, né le 3 janvier 1907 à Angora (Asie Mineure), et PERNATOSSIAN (Catherine), sa femme, née le 2 mars 1911 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TOZZINI (IRMO), mineur, né le 2 décembre 1903 à Calci (Italie), et MASETTI (Libéra), sa femme, née le 7 février 1908 à Calci (Italie), demeurant à Manosque (Basses-Alpes).

THOMASSIAN (Bedros), mineur, né en 1907 à Karpout (Turquie), et MOUSSIKIAN (Agavni), sa femme, née en 1907 à Kharpout (Turquie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

TASSI (Charles-Joseph), charretier forestier, né le 18 mai 1908 à Olmo al Brembo (Italie), et TASSI (Marguerite-Natalina), sa femme, née le 5 novembre 1903 à Olmo al Brembo (Italie), demeurant à Trets (Bouches-du-Rhône).

TUGENTRAJCH (Casimir), ingénieur électricien, né le 24 juin 1906 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, Liliane, née le 29 août 1941 à Saint-Etienne (Loire), et RUSINOW (Sulamita), sa femme, née le 3 juin 1908 à Lodz (Pologne), demeurant à Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise).

TAVELLA (Célestino-Vinceslao), ajusteur, né le 28 septembre 1897 à Alpignano (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Lucien-Victor, né le 31 juillet 1930 à Turin (Italie); 2° Lucienne-Victoire, née le 31 juillet 1930 à Turin (Italie), et VALBONESI (Annunciata), sa femme, née le 26 juin 1906 à Montois-la-Montagne (Moselle), de père italien, demeurant à Romainville (Seine).

TERTZAKIAN (Kevork), manœuvre, né le 27 septembre 1909, de père libanais, à Malatra (Turquie), et ZAKIAN (Zarouhi), sa femme, née le 17 mai 1923 à Beyrouth (Syrie), demeurant à Marignane (Bouches-du-Rhône).

TERZI (Vittorio), manœuvre, né le 21 avril 1902 à Luzzana (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Valentine-Thérèse, née le 6 juillet 1934 à Domont (Seine-et-Oise); 2° Lucia-Maria, née le 12 octobre 1942 à Domont (Seine-et-Oise), et BELOTTI (Isabella), sa femme, née le 2 septembre 1905 à Luzzana (Italie), demeurant à Domont (Seine-et-Oise).

TATJE (José-Enrique-Antonio), viticulteur, né le 10 juin 1895 à Manresa (Espagne), et GIOL (Caroline-Antonia-Lucia), sa femme, née le 26 juillet 1902 à San Vicente de Castellet (Espagne), demeurant à Aspiran (Hérault).

TOPALIAN (Artin), monteur, né le 18 avril 1908 à Aintab (Syrie), et ASSADOURIAN (Salila-Santougte), sa femme, née le 10 octobre 1913 à Aintab (Syrie), demeurant à Sarcelles (Seine-et-Oise).

TAKHTALIAN (Ohannès), tailleur, né le 18 mars 1906 à Kara-Hissar (Turquie), et SAHAGUIAN (Marie), sa femme, née le 25 novembre 1907 à Bourdour (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TUHDARIAN (Puzan), mécanicien, né le 21 juin 1899 à Everck-de-Cesaire (Asie Mineure), et DER HAROUTIOUNIAN (Haigouhi), sa femme, née le 21 mars 1903 à Marzivan (Arménie), demeurant à Epinay-sur-Seine (Seine).

TRINCHIERI (Carlo), agriculteur, né le 5 décembre 1897 à Bénévagienna (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Appolonia-Cristina-Giovanna, née le 17 octobre 1928 à Benevagienna (Italie); 2° Eliane, née le 10 septembre 1937 à Montauban (Tarn-et-Garonne), et OCCELLI (Maria-Cristina), sa femme, née le 14 décembre 1903 à Carru (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

TIRONI (Jérémie), manœuvre, né le 29 août 1902 à Almenno San Bartoloméo (Italie), ayant un enfant mineur, Faustino, né le 24 juillet 1929 à Almenno San Salvatore (Italie), et SCOTTI (Rachel), sa femme, née le 12 septembre 1902 à Almé Con Villa (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

TIONI (Valentino), métayer, né le 17 février 1907 à Martignacco (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marie-Nicole, née le 5 no-

(Supplément. — Fin.)

vembre 1932, à Saint - Thomas (Haute - Garonne); 2° Erman-Antonin, né le 24 juin 1937 à Saint-Thomas (Haute-Garonne); 3° Gisèle-Berthe-Sophie, née le 13 avril 1946 à Saint-Thomas (Haute-Garonne), et COSCANO (Elviro), sa femme, née le 24 mars 1910 à Montignacco (Italie), demeurant à Saint-Thomas (Haute-Garonne).

TRIVELLA (Louis-Baptiste), conducteur, né le 10 mars 1908 à Ardesio (Italie), et TURRIN (Mary), sa femme, née le 9 août 1913 à Pedavena (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

TEIG (Kalman), ouvrier horloger, né le 16 mars 1903 à Brzozow (Pologne), de père autrichien, et ROZENBLUM (Jochwela), sa femme, née le 15 juillet 1916 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

TENENBAUM (Alris-David), tapissier, né le 13 juillet 1895 à Radom (Pologne), ayant un enfant mineur: Louise-Alexandrine, née le 2 novembre 1943 à Fleurance (Gers), et KADYSIEWICZ (Perla-Rojza), sa femme, née le 31 mars 1899 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

TOUTDJIAN (Avedes), coiffeur, né le 28 mars 1906 à Sivas (Asie Mineure), et BARSAMIAN (Gullu), sa femme, née le 20 février 1907 à Sivas (Asie Mineure), demeurant à Asnières (Seine).

TROVATELLI (Umberto), coiffeur, né le 8 mai 1913, de père italien, à Genève (Suisse), et ANDROVETTO (Loetitia-Hélène-Yolande), sa femme, née le 27 juin 1914, de père italien, à Modane (Savoie), demeurant à Sauvaine (Haute-Savoie).

UHLAR (Joseph), ouvrier agricole, né le 26 mai 1909, à Vebany (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur, Jean, né le 1er décembre 1939 à Somain (Nord), et BLAHO (Maria), sa femme, née le 9 octobre 1917 à Mezohègues (Tchécoslovaquie), demeurant à Vendhuile (Aisne).

VALENTI (César), entrepreneur de maçonnerie, né le 25 novembre 1886 à San Abbondio (Italie), et SCHENINI (Marie), sa femme, née le 18 juillet 1895 à San Siro (Italie), demeurant à Viroflay (Seine-et-Oise).

VAN BELLE (Joseph-Henri), maçon, né le 24 septembre 1901, de père belge, à Lille (Nord), et VERMEULEN (Léonie-Stéphanie), sa femme, née le 25 novembre 1904 à Roeselare (Belgique), demeurant à Lomme (Nord).

VANHOVE (Gaston-Léon), métayer, né le 8 juillet 1902 à Langemark (Belgique), ayant un enfant mineur, René-Gaston, né le 18 janvier 1939 à Saint-Julien-sur-Cher (Loir-et-Cher), et AGNEESENS (Carmen-Marie-Christine), sa femme, née le 15 février 1908 à Petit-Enghien (Belgique), demeurant à Saint-Julien-sur-Cher (Loir-et-Cher).

VOLERY (Pierre-Joseph), bûcheron, né le 26 novembre 1893 à Aumont (Suisse), et MORARD (Marie-Emélie), sa femme, née le 17 décembre 1887 à Pont-en-Ogoz (Suisse), demeurant à Cheillé (Indre-et-Loire).

VARJABEDIAN (Haroutioun), tailleur, né le 14 juillet 1893 à Konia (Turquie), et HABADJIAN (Kripsiné), sa femme, née le 18 mars 1903 à Magnésie (Asie-Mineure), demeurant à Gentilly (Seine).

VOJACSEK (Adam), manœuvre, né le 9 décembre 1900 à Kesztolc (Hongrie), ayant deux enfants mineurs: 1° Adam, né le 31 juin 1928 à Kesztolc (Hongrie); 2° Stéphanie, née le 22 juin 1931 à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), et VARGA (Anna), sa femme, née le 18 avril 1899 à Kesztolc (Hongrie), demeurant à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

VASQUEZ (Nicomedes), ouvrier agricole, né le 15 septembre 1887 à Cigales (Espagne), et CABALLERO (Victoire), sa femme, née le 17 octobre 1888 à Cigales (Espagne), demeurant à Villegailhenc (Aude).

VITTI (Jean), tailleur, né le 1er janvier 1901 à Settefrati (Italie), et VOLANTE (Delicata-Floralba), sa femme, née le 25 octobre 1910 à Vallerotonda (Italie), demeurant à Paris.

VOLPI (Primo-Luigi), mineur, né le 10 janvier 1894 à Mirabello-Montferrato (Italie), et PERINCIOLO (Célestina), sa femme, née le 17 septembre 1897 à Mirabello (Italie), demeurant à la Ricamarie (Loire).

VAN WIENENDAELE (Alfons-Charles-Louis), manœuvre, né le 18 juin 1905 à Enche-Saint-Liévin (Belgique), ayant un enfant mineur, Michel-Josef, né le 23 novembre 1929 à Enche-Saint-Liévin (Belgique), et SCHOUPPE (Irma), sa femme, née le 6 septembre 1900 à Enche-Saint-Liévin (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

VILLALBI (José-Cristobal), maçon, né le 10 juillet 1917 à Amposta (Espagne), et DE MARCIH (Angèle), sa femme, née le 30 novembre 1919 à Motta-di-Livenza (Italie), demeurant à Aigues-Vives (Aude).

VISINTIN (Antonio), cultivateur, né le 15 octobre 1901 à Ranchi dei Legionairi (Italie), ayant huit enfants mineurs: 1° Jacques-Jean, né le 30 juillet à Goudourville (Tarn-et-Garonne); 2° Paul-Noël, né le 27 décembre 1933 à Goudourville (Tarn-et-Garonne); 3° Dante-Louis, né le 20 août 1936 à Goudourville (Tarn-et-Garonne); 4° Marie-Thérèse, née le 27 février 1938 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 5° Béatrice-Marguerite, née le 12 décembre 1939 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 6° Aline-Antoinette, née le 22 février 1941 à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne); 7° Yves, né le 7 juin 1943 à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne); 8° Louis, né le 22 juin 1945 à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne) et VIGNA LOBIA (Madeleine-Maria-Agnes), sa femme, née le 2 février 1901 à Grosso Gavanese (Italie), demeurant à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne).

VASSILJI (Semione), ouvrier agricole, né le 31 janvier 1902 à Bielsko-Bladersky (Russie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Micheline, née le 26 décembre 1930 à Moyenneville (Oise); 2° Michel-Bernard, né le 22 mai 1933 à Moyenneville (Oise); 3° Nicole-Marie, née le 23 avril 1939 à Moyenneville Oise); 4° Xavier-Nicolas, né le 24 avril 1945 à Moyenneville (Oise) et CHOMYN (Anastasia), sa femme, née le 30 août 1910, de père polonais, à Hzen (Allemagne), demeurant à Moyenneville (Oise).

VICENT (Juan-Bautista), ouvrier agricole, né le 16 avril 1892 à Benejama (Espagne) et REIG (Vicenta-Maria), sa femme, née le 9 mai 1893 à Campo de Mira (Espagne), demeurant à Cruzy (Hérault).

WYSS (Emile), manœuvre, né le 27 novembre 1887 à Buron (Suisse) et MEYER (Marguerite-Marie), sa femme, née le 12 septembre 1895 à Mulhouse (Haut-Rhin), demeurant à Clichy (Seine).

WAIEBERG (Rubin-Israël), tailleur, né le 30 mars 1908 à Wodzillaw (Pologne) et FAJTLOWICZ (Héné), sa femme, née le 18 décembre 1911 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

WOLKOMIR (Samuel-Mordko), tailleur, né le 24 juillet 1898 à Krasnymstawie (Pologne) et WAKS (Rascha), sa femme, née le 10 septembre 1896 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

WIENCEK (Stanislas), manutentionnaire, né le 11 avril 1902 à Zwierzbie (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Irene, née le 22 mai 1929 à Kaweczyn (Pologne); 2° Tadeusz, né le 19 janvier 1932 à Lunery (Cher); 3° Janina, née le 6 mai 1933 à Lunery (Cher) et POCIOSK (Stephanie), sa femme, née le 20 mars 1904 à Nagawczyna (Pologne), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

WAWER (Szlama), maroquinier, né le 24 novembre 1895 à Varsovie (Pologne) et LINDNER (Chaja), sa femme, née le 26 avril 1898 mai 1899 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WOLFF (Walter), manœuvre, né le 7 avril 1896 à Militsch (Allemagne), ayant un enfant mineur: Gunter-Joseph, né le 5 mars 1930 à Pforzheim (Allemagne) et MAIER (Katinka), sa femme, née le 30 août 1899 à Schoëllkrippen (Allemagne), demeurant à Lyon (Rhône).

WOLEK (Alexandre), verrier, né le 14 novembre 1914 à Niwka (Pologne), et CUSSIGH (Yolande), sa femme, née le 19 novembre 1916, à Taipana (Italie), demeurant à Puteaux (Seine).

WOJTIUK (Jacques), ouvrier agricole, né le 20 mars 1910 à Plotki (Pologne), et MISIASZEK (Sophie), sa femme, née le 23 novembre 1911, à Krupienin (Pologne), demeurant à Selommes (Loir-et-Cher).

WAISS (Bernard), commerçant, né le 4 mars 1896 à Jassy (Roumanie), et SCHECHTZ (Hedvig-Louise), sa femme, née le 17 mai 1906 à Strazine (Roumanie), demeurant à Paris.

WELCHER (Georges-Joseph), bûcheron, né le 1er octobre 1898, à Bombois-Ebly (Belgique), ayant trois enfants mineurs: 1° Gilberte-Marie-Constance, née le 28 mars 1929 à Ebly (Belgique); 2° Roland-André-Eloi, né le 6 mars 1934 à Guéret (Creuse); 3° Renelle-Marie-Léonie, née le 20 janvier 1941 à Guéret (Creuse), et BOZET (Marie-Léonie-Gabrielle), sa femme, née le 7 mars 1899 à Lecheret-Juseret (Belgique), demeurant à Grancher (Creuse).

WISNIAK (Bernard), employé de bureau, né le 5 avril 1916 à Varsovie (Pologne), et GROSMAN (Sura), sa femme, née le 13 octobre 1918, à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WELSTSMAN (Moïse), coupeur en chapellerie, né le 2/14 juillet 1896, à Lodz (Pologne), et PROCEL (Rywka), sa femme, née le 19 juin 1901 à Wieruszow (Pologne), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

WETZLER (Isidore), chimiste, né le 23 avril 1894, à Parkan (Tchécoslovaquie), et FABIAN (Julienne), sa femme, née le 8 juillet 1906, à Trnava (Tchécoslovaquie), demeurant à Clamart (Seine).

WINDPASSINGER (Laurent-Oswald), chef de service, né le 9 décembre 1906 à Vienne (Autriche), et Le Comte (Marie-Henriette-Joseph-Pharaïlde), sa femme, née le 31 mai 1906, à Bruges (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

YENOFKIAN (Laurent), manœuvre maçon, né le 20 août 1906 à Yozgat (Asie Mineure), et HIZARDJIAN (Vasanus), sa femme, née en 1906 à Kazoglu-Mahallé (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

YOUKHANA (Alaverdi), employé, né le 12 mai 1902 à Ourmia (Iran), et BABASSY (Sophie), sa femme, née le 14 janvier 1908 à Ourmia (Iran), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZAKARIAN (Gulbenk), commerçant, né le 25 mai 1906 à Yozgad (Asie Mineure), et PARSEGHIAN (Vergine), sa femme, née le 6 janvier 1909 à Nallouhan (Asie Mineure), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

ZANCHI (Joseph-Jacques), entrepreneur de maçonnerie, né le 27 novembre 1896 à Seriate (Italie), et LANZI (Marie-Isolina), sa femme, née le 4 janvier 1897 à Caseletto (Italie), demeurant à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).

ZINI (Sebastino), nettoyeur de forge, né le 20 décembre 1885 à Pistoia (Italie), et CHELUCCI (Uliana), sa femme, née le 30 juillet 1887 à Pistoia (Italie), demeurant à Jœuf (Meurthe-et-Moselle).

ZILBERBERG (Michel), tailleur, né le 2 décembre 1915 à Zloczew (Pologne), et BLAJWAS (Sura-Rywka), sa femme, née le 12 juillet 1913 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

ZORDAN (Guiseppe), maçon, né le 7 février 1906 à Campodarsego (Italie), ayant un enfant mineur, Inès-Alice, née le 25 janvier 1932 à Carcassonne (Aude), et CESCO (Adèle), sa femme, née le 8 mars 1910 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Cornebarrieu (Haute-Garonne).

ZANCANARO (Jean-Baptiste), maçon, né le 2 août 1875 à Arsie (Italie), et FANTINI (Louise), sa femme, née le 12 juillet 1878 à Vallonara (Italie), demeurant à Vence (Alpes-Maritimes).

ZWOLINSKI (Henri-Zdzislas), commerçant, né le 23 mai 1912 à Borki (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Zigfride-Hélène, née le 18 mars 1936 à Lille (Nord); 2° Henri-Vincent, né le 18 mars 1939 à Lille (Nord); 3° Richard-Didier, né le 21 avril 1944 à Lille (Nord), et PAWLAK (Hélène), sa femme, née le 12 septembre 1912, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Lille (Nord).

ZAFIRIADIS (Théodoros), artisan maroquinier, né le 15 juin 1884, de père grec, à Constantinople (Turquie), et PSIAKI (Chryssoula), sa femme, née le 15 juin 1898, de père grec, à Pringhino, Constantinople (Turquie), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

ZEMIS (Stanislas), mineur, né le 27 mars 1903 à Starczynow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Barbara-Eugénie-Hedwige, née le 4 janvier 1930 à Starczynow (Pologne); 2° Léonard-Michel, né le 6 décembre 1937 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), et PANKOWSKA (Olga), sa femme, née le 17 mars 1902 à Kostowoty (Pologne), demeurant à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

ZARPANELIAN (Carabed), ouvrier spécialisé, né le 15 mars 1901 à Constantinople (Turquie), et SEROGLOU (Despina), sa femme, née en 1903 à Istamboul (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

ZUMPE (Willy), fourreur, né le 30 juillet 1914, de père allemand, à Wilna (Russie), et BEJGIEL (Rebecca), sa femme, née le 14 mai 1915 à Vilna (Pologne), demeurant à Paris.

BAHJEJIAN (Haik), tailleur, né le 15 septembre 1901 à Constantinople (Turquie), et OHANESSIAN (Makrouhi), sa femme, née le 1er mai 1901 à Constantinople (Turquie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

BOOS (Pierre), mineur, né le 25 mai 1892 à Reimsbach (Allemagne), et FISCHER (Elisabeth), sa femme, née le 6 novembre 1897 à Speyser (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

BIELECKI (Léon), mineur, né le 27 avril 1893, de père polonais, à Pommey (Allemagne), et MISCHKER (Anne-Marthe), sa femme, née le 4 septembre 1895 à Rokoschin (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

BOSCO (Guiseppe), relieur, né le 15 mars 1906 à Palerme (Italie), et SCIVOLI (Lucia), sa femme, née le 4 janvier 1908 à Mazzarino (Italie), demeurant à Alger.

GIOVANAZZI (Giacinto), mineur, né le 22 novembre 1890 à Crosano di Bretonico (Italie), et DAHL (Anne-Frieda), sa femme, née le 16 juin 1899 à Ludwigshafen (Allemagne), demeurant à Forbach (Moselle).

HEBOYAN (Ohan), coiffeur, né le 12 mars 1907 à Eudemiche (Turquie), et MARCARIAN (Marie), sa femme, née le 15 mai 1913 à Bainsir (Grèce), demeurant à Paris.

KARIDIS (André), chauffeur d'automobiles, né le 18 avril 1903, de père grec, aux Dardanelles (Turquie), ayant un enfant mineur: Hélène, née le 26 février 1942 à Paris, et MAVROYANNI (Dimitra), sa femme, née le 5 avril 1911 à Samos (Grèce), demurant à Levallois-Perret (Seine).

KEUSSEYAN (Agop), cordonnier, né le 19 octobre 1892 à Smyrne (Asie Mineure), et KARADAGHLIAN (Marie), sa femme, née le 11 mars 1901 à Magnésie (Asie Mineure), demeurant Marseille (Bouches-du-Rhône).

KACZMAREK (Antoine), mineur, né le 6 janvier 1896 à Rakwitz (Pologne), ayant deux enfants mineurs; 1° Marie-Thérèse, née le 8 septembre 1929 à Stiring-Wendel (Moselle); 2° Christine, née le 3 novembre 1933 à Stiring-Wendel (Moselle), et KACZMAREK (Véronique), sa femme, née le 4 février 1893 à Kolkolewo (Pologne), demeurant Stiring-Wendel (Moselle).

KOCHANEK (Jean), mineur, né le 2 avril 1909, de père polonais, à Herne (Allemagne), ayant un enfant mineur, Jean, né le 11 septembre 1934 à Stiring-Wendel (Moselle), et JANKOWSKI (Jeanne), sa femme, née le 6 août 1908, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

KRUCZINSKI (Joseph), mineur, né le 15 janvier 1900 à Taubendort (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Taddé-Joseph, né le 25 janvier 1929 à Stiring-Wendel (Moselle) 2° Edmond-André, né le 8 octobre 1930 à Stiring-Wendel (Moselle), et ADAMCZEWSKI (Marie), sa femme, née le 21 juillet 1907, de père polonais, à Dumpten (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

KARPISCH (Joseph-Alfred), mineur, né le 29 juillet 1908, de père polonais, à Botirop (Allemagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Adèle, née le 19 octobre 1928 à Creutzwald (Moselle); 2° Rosine, née le 29 mars 1933 à Stiring-Wendel (Moselle); 3° Jean-Pierre, né le 8 juillet 1935 à Stiring-Wendel (Moselle), et LEY (Rosine), sa femme, née le 18 février 1906 à Hangard (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

LENCKOWSKI (Jean-Anastase), mineur, né le 23 février 1889 à Brzozie (Pologne), et JAKUBEK (Valérie-Marianne), sa femme, née le 28 août 1886 à Shorzewo (Pologne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

MISKIEWICZ (Pierre), mineur), né le 28 juin 1896 à Brodowo (Pologne), ayant six enfants mineurs: 1° Théodore, né le 20 avril 1936 à Stiring-Wendel (Moselle); 2° Aline, née le 15 janvier 1940 à Gurat (Charente); 3° Antoine, né le 15 janvier 1940 à Gurat (Charente); 4° Alphonse, né le 30 octobre 1942 à Forbach (Moselle); 5° Anne-Marie, née le 18 février 1944 à Forbach (Moselle); 6° Bernadette, née le 19 mai 1946 à Stiring-Wendel (Moselle), et POLAKOWSKI (Anne), sa femme, née le 5 août 1906 à Buschhof (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle), ayant deux enfants mineurs: 1° Witkiewicz (Gertrude), née le 18 novembre 1929 à Stiring-Wendel (Moselle); 2° Witkiewicz (Hélène), née le 1er mars 1936 à Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne).

MINUZZO (Alphonse), manœuvre, né le 20 juin 1894 à Vallonara (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Sebastiano, né le 12 septembre 1926 à Vallonara (Italie); 2° Ida-Francesca, née le 17 janvier 1928 à Vallonara (Italie); 3° Antonio, né le 28 novembre 1932 à Vallonara (Italie), et CORRADIN (Catherine), sa femme, née le 8 septembre 1898 à Lusiana (Italie), demeurant à Carcassonne (Aude).

MANCHADO (Sébastian), manœuvre, né le 24 janvier 1903 à Sahugo (Espagne), ayant huit enfants mineurs: 1° Ana, née le 26 juillet 1927 à Sahugo (Espagne); 2° Rosario, née le 27 juin 1929 à Sahugo (Espagne),; 3° Isaac, né le 18 mai 1937 à Floirac (Gironde); 4° Nicolas, né le 18 juin 1939 à Floirac (Gironde); 5° Josette, née le 19 avril 1941 à Floirac (Gironde); 6° Angèle, née le 2 octobre 1942 à Floirac (Gironde); 7° Mathilde, née le 16 mai 1944 à Floirac (Gironde); 8° Pedro, né le 14 avril 1946 à Floirac (Gironde), et MARTIN (Casimira), sa femme, née le 9 octobre 1907 à Sahugo (Espagne), demeurant à Cenon (Gironde).

NACCHI (Severino-Primo), métayer, né le 5 juillet 1897 à Montecarlo (Italie), et COLLODI (Gina-Natalina), sa femme, née le 24 décembre 1899 à Altopascio (Italie), demeurant à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).

POLEWIAK (André), mineur, né le 14 décembre 1903 à Pichlicach (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Aluin, né le 5 août 1927 à Clarenthal (Allemagne); 2° Marianne, née le 21 mai 1937 à Stiring-Wendel (Moselle), et DEUTSCH (Guillaumette), sa femme, née le 28 octobre 1906 à Clarenthal (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

STDZALY (Pierre), mineur, né le 12 mai 1886 à Pomiany (Pologne), et SAPOR (Valérie), sa femme, née le 31 mai 1890 à Michorzewko (Pologne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

WROBLEWSKY (Théodore), mineur, né le 19 mai 1900, de père polonais, à Steele (Allemagne), et MATHIEU (Adélaïde), sa femme, née le 15 novembre 1903 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

WALTER (Wladimir), expert d'art, né le 19 décembre 1893 à Pétrograd (Russie), et GABRILOVITCH (Hélène), sa femme, née le 13 août 1894 à Halila (Finlande), demeurant à Paris.

ZYGMUND (Michel), mineur, né le 11 septembre 1899 à Gostyn (Pologne), ayant un enfant mineur, Bernadette-Hélène, née le 1er août 1939 à Stiring-Wendel (Moselle), et NOWAK (Sophie), sa femme, née le 30 mars 1903 à Trzemeszno (Pologne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

ZAJAC (Ladislas), mineur, né le 10 avril 1903 à Wrocanka (Pologne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Witold-Henri, né le 3 juin 1930 à Stiring-Wendel (Moselle); 2° Hélène-Marthe, née le 6 septembre 1931 à Stiring-Wendel (Moselle); 3° Eugéme-Jeanne, née le 26 avril 1933 à Stiring-Wendel (Moselle); 4° Rose-Marie-Monique, née le 25 décembre 1936 à Stiring-Wendel (Moselle); 5° Alphonse-Ladislas, né le 12 mars 1940 à Liévin (Pas-de-Calais), et STASKIEWICZ (Rose-Joséphine), sa femme, née le 29 juillet 1902, de père polonais, à Herne (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

ZOLTKOWSKI (Mojzesz), chef de fabrication, né le 31 mai 1906 à Lodz (Pologne), et ZROBKOWSKA (Leja), sa femme, née en 1916 à Sokoly (Pologne), demeurant à Paris.

ZISKIND (Syncha-Joseph), tailleur, né le 23 décembre 1910 à Varsovie (Pologne) et FRYDMAN (Sura), sa femme, née en 1906 à Stromic (Pologne), demeurant à Paris.

TRUANT (Pietro), cultivateur, né le 29 juin 1890 à Sedegliano (Italie) et PELLIZZARI (Maria), sa femme, née le 30 novembre 1890 à Rive d'Arcano (Italie), demeurant à Meynac (Corrèze).

Art. 3. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française, et sont autorisés à porter légalement, à l'avenir, un nom francisé au bénéfice de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945:

BLEIVEIS (Paul), docteur en médecine, né le 2 septembre 1906 à Barlad (Roumanie), demeurant à Cavaillon (Vaucluse), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « BLEVES » au lieu de BLEIVEIS.

BRZEZINSKI (Josel), docteur en médecine, né le 24 août 1902 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « BREZINSKI » au lieu de BRZEZINSKI.

DARABASZ (Stéphan), soudeur, né le 3 mars 1922 à Turek (Pologne), demeurant à Saint-Dizier (Haute-Marne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DARABAS » au lieu de DARABASZ.

DZWONKOWSKI (Stanislas), bûcheron, né le 2 janvier 1893 à Varsovie (Pologne), demeurant à Void (Meuse), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DONKOSKI » au lieu de DZWONKOWSKI.

GRZEBIENIARZ (Srul), tôlier, né le 26 octobre 1896 à Lubartow (Pologne), demeurant à Malakoff (Seine), qui est autorisé à s'appeler à l'avenir « GEBINIAS » au lieu de GRZEBIENIARZ.

GRZELKA (Ignace), mineur, né le 4 décembre 1917, de père polonais, à Wanne (Allemagne), demeurant à Douchy-les-Mines (Nord), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GRELKA » au lieu de GRZELKA.

HOCHSTAEDTER (Otto), employé, né le 25 mai 1898 à Worms (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « HOSTATER » au lieu de HOCHSTAEDTER.

KRZYKANOWSKI (Wladislas), mineur, né le 2 juin 1917 à Rodosk (Pologne), demeurant à Merlebach (Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « RICANOSKI » au lieu de KRZYKANOWSKI.

LEWENSZTAJN (Nichim), médecin, né le 28 novembre 1911 à Chmielnik (Pologne), demeurant à Reims (Marne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « LEVENSTEIN » au lieu de LEWENSZTAJN.

MEIEROVICS (Marguerite-Marie-Agnès), née le 3 mai 1921 à Riga (Lettonie), demeurant à Paris, qui est autorisée à s'appeler légalement à l'avenir « MEIROVIC » au lieu de MEIEROVICS.

PFLANZL (Louis), démarcheur, né le 12 décembre 1908 à Salzburg (Autriche), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « PFLANZ » au lieu de PFLANZL.

PRPIC (Luka), mineur, né le 9 octobre 1901 à Svica (Yougoslavie), demeurant à Meyreuil (Bouches-du-Rhône), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « PREPIC » au lieu de PRPIC.

PRZYBYLSKI (Henri), mineur, né le 19 juillet 1918 à Polskawies (Pologne), demeurant à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « PRYBYSKI » au lieu de PRZYBYLSKI.

PYTKOWICZ (Bernard), radioélectricien, né le 6 avril 1921, de père polonais, à Hamborn (Allemagne), demeurant à Paris qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « PITOVIC » au lieu de PYTKOWICZ.

ROSENCWAJG (Abraham-Mendel), commerçant, né le 8 mai 1899 à Konczuchy (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « ROSEVAIGUE » au lieu de ROSENCWAJG.

RUTKOWIECKI (Jacob-Symcha), tailleur, né le 1er janvier 1926 à Shemenilk (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « RUTOVIC » au lieu de RUTKOWIECKI.

SCHIMCHOWITSCH (Mendel), magasinier, né le 14 novembre 1914, de père polonais, à Benfeld (Bas-Rhin), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SIMOVISSE » au lieu de SCHIMCHOWITSCH.

STRZYZA (Chaim), maroquinier, né le 15 mars 1895 à Rozlowo (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « STRYZA » au lieu de STRZYZA.

SZEWCZYK (François), mineur, né le 27 février 1904 à Wesolowka (Pologne), demeurant à l'Hôpital (Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SEZYK » au lieu de SZEWCZYK.

WOSZCZYNSKI (Casimir), mineur, né le 12 février 1926 à Russocice (Pologne), demeurant à la Grand Combe (Gard), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « WOSYNSKI » au lieu de WOSZCZYNSKI.

TUSZYNER (Henryk), ex-adjudant, né le 12 janvier 1911 à Czestochowa (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « TUSSYNER » au lieu de TUSZYNER.

TCHERNICHKOFF (Wladimir), ouvrier, né le 9 juillet 1901 à Lobinska (Russie), demeurant à Bezons (Seine-et-Oise), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « TERNIKOFF » au lieu de TCHERNICHKOFF.

SZYJA (Tadeusz), radioélectricien, né le 28 mai 1918 à Nisko (Pologne), demeurant à Vannes (Morbihan), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SYJA » au lieu de SZYJA.

SZTERNBAUM (Moszek), tailleur, né le 18 novembre 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant à Oran, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « STERNBAUM » au lieu de SZTERNBAUM.

SZMIL (Jean), mineur, né le 18 décembre 1923 à Ubinie (Pologne), demeurant à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SMIL » au lieu de SZMIL.

Art. 4. — Sont naturalisés français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française et de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945:

ANDRZEJAK (Stanislas), mineur, né le 21 avril 1904 à Gluchow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « ANDREJAK » au lieu de ANDRZEJAK, ayant un enfant mineur, François-Joseph, né le 6 juin 1935 à Freyming (Moselle), et HYTROWSKI (Agnès), sa femme, née le 23 décembre 1912, de père polonais, à Alstaden (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

DRASZKIEWIEZ (Stanislas), cultivateur, né le 5 mai 1880 à Wengerski (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DRAKEVIC » au lieu de DRASZKIEWIEZ, et POWALLA (Pétronille), sa femme, née le 31 mai 1883 à Maromkowo (Pologne), demeurant à Saint-Dié (Vosges).

DZIALOWSKI (Moszek), commerçant, né en 1906, à Zdunska Wola (Pologne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DIALOWSKI » au lieu de DZIALOWSKI, et SCHNEIDERMANN (Rachel), sa femme, née le 7 février 1908 à Riscanovchi (Roumanie), demeurant à Paris.

GONCZY (Etienne), ferblantier, né le 14 octobre 1900, à Homonna (Hongrie) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GONCY » au lieu de GONCZY, et BUKOVITS (Marguerite), sa femme, née le 19 octobre 1909 à Kishoros (Hongrie), demeurant à Paris.

GOZDZ (Joseph), mineur, né le 16 mars 1897, à Raszkow (Pologne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GODZ » au lieu de GOZDZ., ayant deux enfants mineurs: 1° Tadeusz, né le 12 mars 1922 à Raismes (Nord); 2° Henri, né le 3 mai 1932, à Raismes (Nord), et MLYNSKI (Marie-Anne), sa femme, née le 4 septembre 1908, de père polonais, à Oberhausen (Allemagne), demeurant à Raismes (Nord).

GRECZYLO (Severin), coiffeur, né le 6 mai 1905, à Ostrowezyk (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GRESILO » au lieu de GRECZYLO, et JACYK (Sophie), sa femme, née le 8 février 1906, à Suslow (Pologne), demeurant à Paris.

GRZENIA (Charles), mineur, né le 2 février 1895), de père polonais, à Bottrop (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GENIA » au lieu de GRZENIA, et SKOWRONEK (Edwige-Elisabeth), sa femme, née le 12 mars 1899, de père polonais, à Bottrop (Allemagne), demeurant à Haillicourt (Pas-de-Calais).

KRZEMINSKI (Mariam), monteur en locomotives, né le 15 août 1895 à Baranow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « KREMINSKI » au lieu de KRZEMINSKI, ayant un enfant mineur: Maria, née le 5 juin 1927 à Dabrowica (Pologne), et MAREK (Anna), sa femme, née le 28 octobre 1902, à Dabrowica (Pologne), demeurant à Mery-sur-Oolse (Seine-et-Oise).

LAWNICZAK (Antoine), mineur, né le 16 février 1911, de père polonais, à Herne (Allemagne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « LANIZAC » au lieu de LAWNICZAK, ayant deux enfants mineurs: 1° Maria, née le 15 juillet à Grenay (Pas-de-Calais); 2° Annie, née le 26 août 1938, à Grenay (Pas-de-Calais), et KACZMAREK (Maria), sa femme, née le 8 décembre 1915, de père polonais à Ickern (Allemagne), demeurant à Grenay (Pas-de-Calais).

LIPNITZKY (Rodien), ajusteur mécanicien, né le 9 novembre 1898 à Petrograd (Russie), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « LINISKY » au lieu de LIPNITZKY, et ZAROUDNEFF (Olga), sa femme, née le 19 décembre 1900, à Yalta (Russie), demeurant à Montrouge (Seine).

MESSDJIAN (Hatchik), chauffeur d'automobiles, née en 1898 à Ak-Chehir (Turquie), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « MEJAN » au lieu de MESSDJIAN, et PANOSSIAN (Haiganouch), sa femme, née le 18 juillet 1905 à Eski-Chekir (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône),

MICHALCZAK (Jacques), mineur, né le 7 juillet 1884 à Krzyzownik (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir MICHALAC au lieu de MICHALCZAK et MUSIAL (Marthe), sa femme, née le 2 octobre 1887 à Kazmierz (Pologne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

MLINAR (François), mécanicien, né le 10 mars 1900 à Druzmir (Yougoslavie), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir MELINAR au lieu de MLINAR, ayant deux enfants mineurs : 1° Justina, née le 3 avril 1927 à l'Hôpital (Moselle); 2° Emilie, née le 20 décembre 1928 à Saint-Avold (Moselle), et CAMLEK (Marie), sa femme, née le 29 juillet 1903 à Podkaj (Yougoslavie), demeurant à Couhé-Vérac (Vienne).

OCHOTNITSKY (Chaïm-Suken), tailleur, né le 14 avril 1901 à Lodz (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir OCHONISKY au lieu de OCHOTNITSKY, et SAYBERT (Esther-Pradlia), sa femme, née le 15 décembre 1905 à Lodz (Pologne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

OTRZONSEK (Paul), mineur, né le 23 juin 1895 à Nieder Rydultau (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir OTRONEK au lieu de OTRZONSEK, et PIPEREK (Anne), sa femme, née le 29 avril 1900 à Haatsch (Tchécoslovaquie), demeurant à Freyming (Moselle).

PRZYKORSKI (Mordeka), garçon de restaurant, né le 15 mars 1905 à Varsovie (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir PIKORKI au lieu de PRZYKORSKI, et ROZENBAUM (Gitla), sa femme, née en 1907 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SEEMANN (Louis), coupeur patronnier, né le 20 janvier 1900 à Nuremberg (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir SEMAN au lieu de SEEMANN, et REISS (Frieda), sa femme, née le 28 juillet 1897 à Grebenau (Allemagne), demeurant à Paris.

SKRZYPCZAK (Joseph), mineur, né le 27 août 1912, de père polonais, à Castrop (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir CRYPEZAK au lieu de SKRZYPCZAK et TERKA (Louise), sa femme, née le 2 juillet 1917, de père polonais, à Castrop (Allemagne), demeurant à Liévin (Pas-de-Calais).

SWIERK (Wadislaw), commerçant, né le 18 avril 1915 à Mechlenberg (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir SIERK au lieu de SWIERK, ayant deux enfants mineurs : 1° Jean-Joseph, né le 29 juin 1943 à Auriolles (Gironde); 2° Irène-Reine, née le 25 janvier 1946 à Auriolles (Gironde) et LESISZ (Denise-Wanda), sa femme, née le 22 septembre 1922 à Czustochwa (Pologne), demeurant à Pellegrue (Gironde).

SZALAJ (Nicolas), terrassier, né le 15 décembre 1910 à Michisz Novie (Pologne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir SALAGE au lieu de SZALAJ, ayant un enfant mineur: Annie-Christiane, née le 18 octobre 1945 à Troyes (Aube) et SYTKO (Anna) sa femme, née le 9 mars 1909 à Michisz Novie (Pologne), demeurant à Ecardenville-la-Campagne (Eure).

SZCZYGIEL (Jean), dragueur, né le 29 janvier 1902 à Mittelhulte (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SYGIEL », au lieu de SZCZYGIEL, et PAPA (Marie), sa femme, née le 11 août 1903 à Piskorowice (Pologne), demeurant à Roanne (Loire).

SZUDROWICZ (Stanislas), cultivateur, né le 5 novembre 1904 à Schroda (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SUDROVIC » au lieu de SZUDROWICZ, ayant un enfant mineur, Jacques-Pierre, né le 7 mai 1938 à Sens (Yonne), et SZNAJKART (Emilie), sa femme, née le 29 novembre 1914 à Pysznica (Pologne), demeurent à Savigny-sur-Clairis (Yonne).

SZYMANIAK (Stanislas), mineur, né le 8 octobre 1908 à Lubosz Stary (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SYMANIAK » au lieu de SZYMANIAK, ayant deux enfants mineurs: Marjan-Casimir, né le

17 octobre 1939 à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), Jean, né le 27 mai 1941 à Merlebach (Moselle), et GILL (Pélagie), sa femme, née le 14 novembre 1912, de père polonais, à Castrop (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

TACHDJIAN (Boghos), conducteur de camion, né le 31 août 1909, de père arménien, à Constantinople (Turquie), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « TADJIAN » au lieu de TACHDJIAN, et KOHARIAN (Anitza), sa femme, née le 7 juillet 1919, de père arménien, à Size (Turquie), demeurant à Saint-Marcellin (Isère).

TRZCINKA (Szmul), tailleur, né le 14 août 1907 à Varsovie (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « TRINKA » au lieu de TRZCINKA, et GRYNFOGEL (Perla), sa femme, née le 14 janvier 1905 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WAJCNER (Szlama), tailleur, né le 29 octobre 1906 à Lodz (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « WAGENER » au lieu de WAJCNER, et GARNCARZ (Fajola), sa femme, née en 1916 à Pilica (Pologne), demeurant à Paris.

WAJNBLAT (Jankiel-Manasza), tricoteur, né le 10 mai 1906 à Wawolnica (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « WAINBLAT » au lieu de WAJNBLAT, ayant un enfant mineur, Marcel, né le 7 septembre 1939 à Mayet (Sarthe), et DRAJER (Chawa-Gitla), sa femme, née le 28 mars 1910 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WOJTASZEK (Félix), manœuvre, né le 15 avril 1901 à Zawady (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « WOTASEK » au lieu de WOJTASZEK, ayant neuf enfants mineurs: 1° Sigefroi-Stanislas, né le 18 septembre 1927 à Mialy (Pologne) ; 2° Casimir-Adalbert, né le 4 mars 1929 à Rawicz (Pologne) ; 3° Ladislas-Félix, né le 3 mai 1930 à Mialy (Pologne) ; 4° Henri-Léon, né le 11 avril 1933 à Toul (Meurthe-et-Moselle) ; 5° Jean-Joseph, né le 25 février 1936 à Toul (Meurthe-et-Moselle) ; 6° Christine-Jeanine, née le 21 avril 1937 à Toul (Meurthe-et-Moselle) ; 7° Sophie-Marie, née le 10 septembre 1939 à Toul (Meurthe-et-Moselle) ; 8° Richard-Lucien, né le 3 janvier 1941 à Toul (Meurthe-et-Moselle) ; 9° Bernard-François, né le 12 avril 1942 à Toul (Meurthe-et-Moselle), et GRAS (Hélène), sa femme, née le 23 janvier 1905 à Mialy (Pologne), demeurant à Toul (Meurthe-et-Moselle).

Art. 5. — Sont réintégrées dans la qualité de Française qu'elles avaient perdue par leur mariage avec un étranger, par application de l'article 72 du code de la nationalité française.

DELERUE (Marie-Thérèse-Gabrielle-Marceline), veuve SCHOONOOGHE, née le 24 août 1906 à Tourcoing (Nord), demeurant à Mouvaux (Nord).

BERNARD (Marthe-Eglé-Marie), femme BLANCO, née le 10 juillet 1883 à Douai (Nord), demeurant à Paris.

MAIGA (Marie-Angeline), veuve BUONO, née le 19 août 1878 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

VAN HOCKE (Marie), femme LEGAI, née le 12 mai 1887 à Maubeuge (Nord), demeurant à Paris.

CHAMBY (Anaïs-Marguerite), veuve CASPAR, née le 9 juin 1881, de père français à Lausanne (Suisse), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

MOLINIE (Marie-Jeanne), veuve SALMONS, née le 25 juin 1901 à Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne), demeurant à Bon-Encontre (même département).

RAIS (Netti), femme LEIBIVICI, née le 26 novembre 1895 à Paris, y demeurant.

NOVO (Anne-Assomption), femme ROSSO, née le 15 août 1897 à Nice (Alpes-Maritimes), y demeurant.

LEDAT (Georgette-Ismérie), veuve ODRIOZOLA, née le 28 mai 1889 à Croissy-sur-Seine (Seine-et-Oise), demeurant à Paris.

SUREAU (Andréa-Adrienne), femme PRESTORINI, née le 28 novembre 1896 à Villeneuve-sur-Auvers (Seine-et-Oise), demeurant à Paris.

KANKOWSKY (Blanche-Eugénie), veuve BOURAS, née le 4 novembre 1877 à Paris, demeurant à Aubervilliers (Seine).

DAUCHY (Rosimène-Blanche), femme VERVACKE, née le 14 septembre 1906 à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), y demeurant.

TOGNAZZONI (Amélie-Blanche-Marie), veuve PILO, née le 27 mars 1890 à Bougie (Constantine), y demeurant.

FLORES (Josefa-Maria), femme HERNANDEZ, née le 3 décembre 1900 à Parmentier (Oran), demeurant à Lamoricière (même département).

SOUDRE (Joséphine), femme ESOAIN, née le 10 janvier 1902 à Sare (Basses-Pyrénées), demeurant à Saint-Jean-de-Luz (même département).

PIERRARD (Antoinette-Léontine-Clémence), femme TOUCHARD, née le 20 juillet 1924 à Nonzonville (Ardennes), y demeurant.

JOUVENEAU (Andréa-Marie-Julie), veuve SERON, née le 19 juillet 1886, à Lille (Nord), demeurant à Valenciennes (même département).

DEFOSSEZ (Joséphine), veuve BOONE, née le 20 mai 1867 à Paris, demeurant à Roubaix (Nord).

MARTIN (Germaine-Emilienne-Fauline), femme AUSSEMS, née le 12 septembre 1901 à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), y demeurant.

VALDMAN (Basil), femme KRIVINOS, née le 10 septembre 1883 à Paris, y demeurant.

HANOT (Berthe-Suzanne), femme PALUMBOS, née le 28 mars 1908 à Douai (Nord), demeurant à Paris.

NEGER (Marie), femme CITTADINI, née le 4 septembre 1884 à Ville-au-Val (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Art. 6. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Fixation de l'ordre du jour.

Convocation de sous-commission.

La sous-commission d'enquête en Allemagne de la commission des affaires étrangères se réunira le jeudi 11 septembre 1947, à dix heures (local de la commission des affaires étrangères n° 255) :

Examen des rapports.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales (établissement des programmes d'importation et attribution des licences d'importation).

2. — Fixation de l'ordre du jour.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Couteaux, jusques et y compris M. Doumenc.

Tribunes. — Depuis M. Célestin Dubois, jusques et y compris M. Salomon Grumbach.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis relatif aux résultats du concours d'admission à l'école nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon-Rennes.

A la suite du concours d'admission ayant eu lieu les 22 et 23 juillet 1947, les dix-huit candidates ci-après désignées ont été admises en qualité d'élèves de première année à l'école d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon-Rennes:

1 Mlles Gellot (Cécile).
2 Bac (Jacqueline).
3 Vaysse (Gabrielle).
4 Velut (Madeleine).
5 Moulin (Jeanne).
6 Lucas (Geneviève).
7 Buire (Marie-Eugénie).
7 Gaudy (Yvonne).
9 Boyon (Georgette).
9 Garnaud (Marie-Louise).
11 Lemoine (Anne-Marie).
11 Pazat (Monique).
13 Brassier (Aline).
14 Gillet (Pierrette).
15 Bré (Jeannine).
16 Lamouroux (Renée).
17 Ralhonie (Marie-Louise).
18 Masson (Elisabeth).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de poste d'inspecteur ou d'inspecteur adjoint de la population.

Un poste d'inspecteur ou d'inspecteur adjoint de la population est actuellement vacant dans le département du Calvados.

Les candidatures doivent être adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

GROUPEMENT
DE LA
GROSSE METALLURGIE
(Hauts fourneaux, forges, aciéries et mines de fer.)

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 4 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 12, RUE D'ATHÈNES, PARIS (9e)
Registre du commerce: Seine n° 125186.

EMPRUNT 4 0/0 1931.

Dix-septième amortissement annuel.

Conformément au tableau d'amortissement, le dix-septième amortissement dudit emprunt porte sur 43.700 obligations.

4.958 obligations ont été amorties par voie de rachats en Bourse, en exécution du droit que le groupement s'est réservé lors de l'émission de l'emprunt; le surplus, soit 38.742 obligations, a été amorti par voie de tirage au sort en date du 26 juin 1947.

Les obligations appelées au remboursement à la suite de ce tirage et comprises dans les séries ou fractions de séries dont les numéros sont reproduits ci-dessous, seront remboursables à partir du 1er septembre 1947 (coupon n° 34 attaché) à 1.000 F net, et ne porteront plus intérêt à partir de cette même date.

601 à 650
d.451 à 500
501 à 550
751 à 800
2.451 à 200
351 à 400
751 à 600
3.051 à 100
251 à 300
401 à 450
551 à 600
5.801 à 850
6.201 à 250
7.401 à 450
951 à
8.000
201 à 250
401 à 450
9.401 à 450
751 à 800
11.351 à 400
451 à 500
801 à 850
851 à 900
12.001 à 050
13.351 à 400
551 à 600
15 151 à 200
551 à 600
17.301 à 350
551 à 600
18.001 à 050
351 à 400

19.101 à 150
301 à 350
501 à 550
21.051 à 100
851 à 900
22.351 à 400
701 à 750
801 à 850
851 à 900
23.151 à 200
251 à 300
401 à 450
601 à 650
24.101 à 150
151 à 200
551 à 600
601 à 650
25.351 à 400
26.801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
27.000
101 à 150
31.551 à 600
32.951 à
33.000
951 à
34.000
251 à 300
35.051 à 100
301 à 350
801 à 850

36.201 à 250
37.001 à 050
351 à 400
551 à 600
39.401 à 450
701 à 750
951 à
40.000
401 à 450
41.451 à 500
43.701 à 750
751 à 800
44.251 à 300
45.351 à 400
451 à 500
46.551 à 600
47.851 à 900
48.701 à 750
49.451 à 500
501 à 550
50.001 à 050
351 à 400
801 à 850
51.851 à 900
52.301 à 350
601 à 650
53.501 à 550
54.251 à 300
55.501 à 550
701 à 750
56.551 à 600
57.051 à 100
251 à 300

701 à 750
951 à
58.000
201 à 250
59.551 à 600
60.451 à 500
61.151 à 200
301 à 350
551 à 600
62.051 à 100
601 à 650
751 à 800
63.151 à 200
64.551 à 600
901 à 950
65.301 à 350
701 à 750
66.401 à 450
751 à 800
67.801 à 850
68.451 à 500
851 à 900
951 à
69.000
401 à 450
801 à 850
951 à
70.000
601 à 650
72.601 à 650
751 à 800
73.201 à 250
551 à 600
74.151 à 200
451 à 500
501 à 550
651 à 700
901 à 950
75.701 à 750
751 à 800
801 à 850
76.251 à 300
651 à 700
77.251 à 300
78.851 à 900
79.101 à 150
80.251 à 300
351 à 400
551 à 600
851 à 900
951 à
81.000
401 à 450
551 à 600
851 à 900
82.501 à 550
851 à 900
83.051 à 100
401 à 450
85.401 à 150
86.851 à 900
87.451 à 500
951 à
88.000
90.301 à 350
501 à 550
91.051 à 100
93.201 à 250
251 à 300
351 à 400
94.851 à 900
96.051 à 100
701 à 750
97.001 à 050
051 à 100
98.101 à 150
351 à 400
99.651 à 700
100.651 à 700

101.151 à 200
251 à 300
103.951 à
104.000
201 à 250
351 à 400
451 à 500
551 à 600
105.001 à 050
501 à 550
106.951 à
107.000
109.651 à 700
110.851 à 900
111.101 à 150
601 à 650
112.251 à 300
114.301 à 350
351 à 400
401 à 450
801 à 850
115.601 à 650
117.701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
118.451 à 500
119.151 à 200
120.551 à 600
121.151 à 200
851 à 900
122.101 à 150
123.101 à 150
501 à 550
124.851 à 900
125.151 à 200
451 à 500
801 à 850
126.051 à 100
129.501 à 550
901 à 950
951 à
130.000
301 à 350
351 à 400
601 à 850
132.151 à 200
551 à 600
901 à 950
133.101 à 150
551 à 600
801 à 850
134.901 à 950
135.001 à 050
551 à 600
136.001 à 050
251 à 300
551 à 600
137.151 à 200
138.901 à 950
139.901 à 950
140.801 à 850
141.101 à 150
151 à 200
251 à 300
551 à 600
601 à 650
142.851 à 900
901 à 950
143.101 à 150
351 à 400
851 à 900
144.301 à 350
701 à 750
951 à
145.000
501 à 550
851 à 900
147.601 à 650

148.451 à 500
601 à 650
651 à 700
149.101 à 150
150.451 à 500
551 à 600
601 à 650
151.351 à 400
651 à 700
152.301 à 350
601 à 650
153.601 à 650
154.651 à 700
751 à 800
155.001 à 050
843 à 850
156.451 à 500
751 à 800
901 à 950
157.201 à 250
351 à 400
158.451 à 500
701 à 750
901 à 950
159.101 à 150
160.251 à 300
161.551 à 600
162.101 à 150
851 à 900
901 à 950
164.451 à 500
801 à 850
165.001 à 050
251 à 300
166.151 à 200
951 à
167.000
170.601 à 650
651 à 700
171.901 à 950
172.951 à
173.000
174.201 à 250
551 à 600
651 à 700
175.451 à 500
651 à 700
701 à 750
176.151 à 200
177.501 à 550
851 à 900
178.051 à 100
180.551 à 600
801 à 850
181.151 à 200
182.951 à
183.000
184.301 à 350
551 à 600
751 à 800
185.051 à 100
101 à 150
701 à 750
801 à 850
951 à
186.000
401 à 450
501 à 550
188.351 à 400
801 à 850
851 à 900
901 à 950
189.901 à 950
190.351 à 400
501 à 550
191.651 à 700
851 à 900
192.101 à 150
451 à 500

193.751 à 800
901 à 950
194.001 à 050
601 à 650
801 à 850
851 à 900
195.201 à 250
901 à 950
197.651 à 700
198.451 à 500
199.351 à 400
401 à 450
451 à 500
951 à
200.000
801 à 850
201.101 à 150
351 à 400
203.401 à 450
701 à 750
901 à 950
204.051 à 100
251 à 300
301 à 350
205.701 à 750
206.451 à 500
208.851 à 900
209.201 à 250
210.501 à 550
212.151 à 200
601 à 650
213.551 à 600
214.501 à 550
801 à 850
215.051 à 100
101 à 150
351 à 400
451 à 500
801 à 850
901 à 950
951 à
216.000
101 à 150
251 à 300
901 à 950
218.151 à 200
201 à 250
219.151 à 200
220.901 à 950
221.101 à 150
451 à 500
551 à 600
751 à 800
222.851 à 850
851 à 900
951 à
223.000
301 à 350
501 à 550
701 à 750
224.301 à 350
401 à 450
225.051 à 100
201 à 250
251 à 300
851 à 900
227.001 à 050
228.451 à 500
229.101 à 150
451 à 500
230.151 à 200
801 à 850
901 à 950
231.701 à 750
232.501 à 550
233.351 à 400
901 à 950
234.251 à 300

234.551 à 600
235.101 à 150
236.951 à
237.000
001 à 050
551 à 600
701 à 750
901 à 950
238.901 à 950
239.451 à 500
901 à 950
240.401 à 450
241.051 à 100
251 à 300
242.501 à 550
751 à 800
243.101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
851 à 900
901 à 950
244.151 à 200
701 à 750
751 à 800
247.701 à 750
248.451 à 500
801 à 850
249.301 à 350
401 à 450
451 à 500
801 à 850
250.001 à 050
601 à 650
251.301 à 350
252.251 à 300
451 à 500
253.001 à 050
301 à 350
254.001 à 050
256.451 à 500
501 à 550
701 à 750
257.451 à 500
258.751 à 800
259.901 à 950
260.551 à 600
261.001 à 050
701 à 750
901 à 950
262.001 à 050
651 à 700
801 à 850
901 à 950
264.201 à 250
266.501 à 550
801 à 850
267.551 à 600
268.301 à 350
901 à 950
270.001 à 050
271.601 à 650
273.651 à 700
274.051 à 100
301 à 350
451 à 500
551 à 600
275.451 à 500
651 à 700
701 à 750
276.801 à 850
277.251 à 300
701 à 750
951 à
278.351 à 400
279.551 à 600
280.801 à 850
281.151 à 200
851 à 900
282.201 à 250

282.351 à 400
501 à 550
601 à 650
283.351 à 400
551 à 600
284.851 à 900
287.201 à 250
288.001 à 050
351 à 400
901 à 950
289.001 à 050
151 à 200
451 à 500
291.201 à 250
751 à 800
292.001 à 050
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
293.101 à 150
651 à 700
294.001 à 050
295.351 à 400
296.451 à 500
901 à 950
297.351 à 400
401 à 450
298.901 à 950
299.101 à 150
351 à 400
501 à 550
300.251 à 300
401 à 450
551 à 600
301.351 à 400
751 à 800
302.201 à 250
801 à 850
303.601 à 650
801 à 850
304.651 à 700
305.051 à 100
307.151 à 200
308.701 à 750
309.201 à 250
310.151 à 200
251 à 300
351 à 400
451 à 500
551 à 600
311.301 à 350
701 à 750
312.651 à 700
751 à 800
313.301 à 350
451 à 500
314.001 à 050
251 à 300
315.101 à 150
316.201 à 250
601 à 650
901 à 950
951 à
317.000
317.451 à 500
318.851 à 900
319.101 à 150
401 à 450
320.151 à 200
451 à 500
951 à
321.000
322.301 à 350
701 à 750
323.651 à 700
324.151 à 200
801 à 850

327.651 à 700
801 à 850
328.301 à 350
329.401 à 450
331.501 à 550
332.201 à 250
301 à 350
751 à 800
334.501 à 550
951 à
335.000
501 à 550
901 à 950
336.051 à 100
251 à 300
701 à 750
337.301 à 350
901 à 950
338.701 à 750
851 à 900
339.651 à 700
901 à 950
951 à
340.000
151 à 200
401 à 450
341.101 à 150
901 à 950
342.051 à 100
651 à 700
343.501 à 550
345.051 à 100
251 à 300
347.751 à 800
348.201 à 250
349.201 à 250
351 à 600
350.551 à 600
351.001 à 050
351 à 400
651 à 700
901 à 950
352.251 à 300
951 à
353.000
001 à 050
501 à 550
354.101 à 150
351 à 400
355.601 à 650
751 à 800
357.151 à 200
351 à 400
901 à 950
358.601 à 650
359.101 à 150
551 à 600
361.301 à 350
362.051 à 100
701 à 750
751 à 800
364.151 à 200
651 à 700
365.051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
801 à 850
366.251 à 300
751 à 800
367.401 à 450
951 à 999
368.000
101 à 150
369.001 à 050
101 à 150
401 à 450
551 à 600
371.301 à 350
551 à 600
901 à 950
373.401 à 450
651 à 700
751 à 800
374.001 à 050
601 à 650
701 à 750
901 à 950
375.801 à 850
901 à 950
951 à
376.000
377.101 à 150
151 à 200
251 à 300
751 à 800
379.001 à 050
701 à 750
380.101 à 150
381.451 à 500

382.201 à 250
383.301 à 350
551 à 600
601 à 650
384.251 à 300
901 à 950
385.251 à 300
386.001 à 050
051 à 100
351 à 400
387.001 à 050
388.401 à 450
701 à 750
389.751 à 800
801 à 850
851 à 900
390.451 à 500
701 à 750
901 à 950
391.551 à 600
392.401 à 450
851 à 900
951 à
393.000
251 à 300
394.151 à 200
451 à 500
851 à 900
395.901 à 950
396.701 à 750
397.601 à 650
951 à
398.000
001 à 050
451 à 500
402.551 à 600
801 à 850
403.101 à 150
601 à 650
651 à 700
851 à 900
406.701 à 750
408.151 à 200
451 à 500
951 à
409.000
401 à 450
411.901 à 950
412.151 à 200
201 à 250
301 à 350
413.201 à 250
351 à 400
414.351 à 400
415.901 à 950
416.551 à 600
701 à 750
419.401 à 450
701 à 750
421.951 à
422.000
551 à 600
424.101 à 150
351 à 400
426.251 à 300
427.001 à 050
351 à 400
428.351 à 400
551 à 600
429.351 à 400
851 à 900
430.301 à 350
701 à 750
901 à 950
432.301 à 350
801 à 850
433.001 à 050
201 à 250
601 à 650
434.201 à 250
501 à 550
436.151 à 200
437.051 à 100
401 à 450
438.051 à 100
451 à 500
439.301 à 350
351 à 400
401 à 450
851 à 900
441.251 à 300
901 à 950
443.201 à 250
501 à 550
445.901 à 950
951 à
446.000
001 à 050
251 à 300
447.301 à 350

447.401 à 450
448.051 à 100
501 à 550
951 à
449.000
551 à 600
701 à 750
450.951 à
451.000
452.001 à 050
651 à 700
453.151 à 200
751 à 800
454.001 à 050
601 à 650
455.001 à 050
456.701 à 750
751 à 800
901 à 950
457.201 à 250
501 à 550
751 à 800
901 à 950
459.601 à 650
460.601 à 650
461.301 à 350
463.301 à 350
451 à 500
701 à 750
751 à 800
464.201 à 250
251 à 300
951 à
465.000
465.051 à 100
466.751 à 800
901 à 950
467.151 à 200
401 à 450
468.651 à 700
469.501 à 550
651 à 700
901 à 950
470.201 à 250
471.251 à 300
351 à 400
472.651 à 700
473.901 à 950
474.201 à 250
551 à 600
476.901 à 950
478.451 à 500
479.151 à 200
451 à 500
751 à 800
901 à 950
480.151 à 200
351 à 400
401 à 450
481.251 à 300
851 à 900
483.251 à 300
451 à 500
651 à 700
484.251 à 300
485.051 à 100
251 à 300
301 à 350
551 à 600
651 à 700
486.551 à 600
487.001 à 050
488.201 à 250
851 à 900
489.251 à 300
490.401 à 450
490.501 à 550
491.301 à 350
401 à 450
493.751 à 800
494.701 à 750
495.601 à 650
701 à 750
751 à 800
951 à
496.000
497.301 à 350
401 à 450
498.551 à 600
601 à 650
951 à
499.000
201 à 250
351 à 400
500.151 à 200
601 à 650
651 à 700
501.051 à 100
151 à 200
651 à 700
701 à 750

501.901 à 950
502.601 à 650
951 à
503.000
351 à 400
451 à 500
505.101 à 150
506.451 à 500
508.051 à 100
801 à 850
511.551 à 600
512.751 à 800
901 à 950
513.101 à 150
251 à 300
751 à 800
515.751 à 800
951 à
516.000
151 à 200
751 à 800
518.101 à 150
501 à 550
519.301 à 350
520.151 à 200
521.201 à 250
251 à 300
522.901 à 950
851 à 900
523.501 à 550
524.151 à 500
701 à 750
525.151 à 200
526.101 à 150
701 à 750
527.151 à 500
801 à 850
528.951 à
529.000
151 à 200
531.051 à 100
151 à 200
551 à 600
701 à 750
532.251 à 300
551 à 600
851 à 900
535.351 à 100
701 à 750
536.001 à 050
251 à 300
537.501 à 550
951 à
538.000
951 à
539.000
201 à 250
851 à 900
540.101 à 150
501 à 550
551 à 600
601 à 650
541.301 à 350
901 à 950
542.601 à 650
543.001 à 050
951 à
544.000
201 à 250
301 à 350
545.351 à 400
546.801 à 850
547.801 à 850
548.651 à 700
549.051 à 100
101 à 150
851 à 900
551.101 à 150
601 à 650
751 à 800
951 à
552.000
351 à 400
554.501 à 550
555.251 à 300
351 à 400
556.201 à 250
557.101 à 150
401 à 450
501 à 550
901 à 950
558.201 à 250
251 à 300
551 à 600
559.201 à 250
951 à
560.000

560.401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
951 à
561.000
301 à 350
562.301 à 850
563.451 à 200
601 à 650
564.451 à 500
751 à 800
565.351 à 400
401 à 450
551 à 600
901 à 950
566.151 à 200
567.351 à 400
451 à 500
651 à 700
901 à 950
569.751 à 800
570.301 à 350
701 à 750
751 à 800
571.051 à 100
572.501 à 550
651 à 700
573.001 à 050
251 à 300
551 à 600
574.701 à 750
575.151 à 200
551 à 600
577.051 à 100
101 à 150
801 à 850
578.001 à 050
651 à 700
579.951 à 100
201 à 250
451 à 500
801 à 850
901 à 950
580.051 à 100
401 à 450
601 à 650
651 à 700
581.801 à 850
582.251 à 300
583.001 à 050
101 à 150
584.001 à 050
201 à 250
585.251 à 300
586.401 à 450
587.051 à 100
701 à 750
588.051 à 100
501 à 450
651 à 700
751 à 800
901 à 950
589.301 à 350
590.101 à 150
901 à 950
591.701 à 750
592.201 à 250
551 à 700
593.451 à 500
801 à 850
901 à 950
594.001 à 050
151 à 200
301 à 350
595.151 à 200
351 à 400
401 à 450
596.501 à 550
951 à
597.000
101 à 150
251 à 300
751 à 800
801 à 850
599.451 à 500
851 à 900
601.351 à 400
751 à 800
951 à
602.000
301 à 350
603.951 à
604.000
701 à 750
605.901 à 950
606.251 à 300
301 à 350
401 à 450
608.451 à 500

608.751 à 800
801 à 850
609.151 à 200
451 à 500
551 à 600
651 à 700
751 à 800
951 à
610.351 à 350
401 à 450
601 à 650
651 à 700
751 à 800
611.001 à 050
401 à 450
601 à 650
612.151 à 200
613.101 à 150
614.051 à 100
651 à 700
801 à 850
615.251 à 300
401 à 450
616.251 à 300
651 à 700
617.051 à 100
351 à 400
618.151 à 200
401 à 450
701 à 750
619.751 à 800
620.651 à 700
621.151 à 200
551 à 600
622.301 à 450
623.151 à 500
901 à 950
951 à
624.000
551 à 600
625.701 à 750
627.051 à 100
651 à 700
851 à 900
628.151 à 200
201 à 250
351 à 400
801 à 850
628.951 à
629.000
301 à 350
551 à 600
630.051 à 100
651 à 700
801 à 850
851 à 900
631.101 à 450
632.051 à 100
501 à 550
633.251 à 300
634.501 à 550
551 à 600
601 à 650
851 à 900
901 à 950
635.151 à 200
701 à 750
636.151 à 200
637.251 à 300
701 à 750
638.601 à 650
751 à 800
801 à 850
639.051 à 100
751 à 800
640.201 à 250
641.051 à 100
643.051 à 100
644.351 à 400
645.251 à 300
646.801 à 850
951 à
647.000
648.401 à 450
501 à 550
651 à 700
701 à 750
649.601 à 650
701 à 750
650.001 à 050
201 à 250
351 à 400
851 à 900
652.751 à 800
653.551 à 600
654.101 à 150
201 à 250
601 à 650
751 à 800

654.851 à 900
951 à
655.000
001 à 050
901 à 950
951 à
656.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
751 à 800
801 à 850
657.151 à 200
501 à 550
801 à 850
658.301 à 350
659.001 à 050
551 à 600
660.051 à 100
751 à 800
951 à
661.000
101 à 150
901 à 950
662.201 à 250
401 à 450
601 à 700
701 à 750
751 à 800
663.951 à
664.000
851 à 900
665.101 à 150
666.701 à 750
851 à 900
951 à
667.000
669.751 à 800
670.401 à 450
901 à 950
671.351 à 400
672.151 à 200
401 à 450
673.151 à 200
451 à 500
501 à 550
551 à 600
751 à 800
851 à 900
674.551 à 600
675.551 à 600

675.751 à 800
676.201 à 250
851 à 900
677.651 à 700
678.551 à 600
751 à 800
680.201 à 250
951 à
681.000
151 à 200
451 à 500
601 à 650
689.901 à 950
683.501 à 550
681.151 à 200
801 à 850
687.951 à
688.000
689.251 à 300
690.501 à 450
551 à 600
691.401 à 450
692.001 à 050
201 à 350
451 à 450
693.301 à 350
351 à 400
451 à 700
801 à 850
695.951 à
696.000
697.701 à 750
698.251 à 300
699.901 à 950
501 à 550
951 à
700.000
702.801 à 850
901 à 950
703.451 à 500
704.151 à 200
705.951 à
706.000
201 à 250
501 à 550
951 à
707.000
751 à 800
708.301 à 350
401 à 450
751 à 800
951 à
709.000

710.001 à 050
951 à
711.000
712.751 à 800
713.051 à 100
651 à 700
715.551 à 600
716.301 à 350
551 à 600
651 à 700
717.451 à 500
718.801 à 850
901 à 950
719.251 à 300
721.651 à 700
801 à 850
951 à
722.000
724.201 à 250
901 à 950
725.051 à 100
201 à 350
727.551 à 600
751 à 750
728.051 à 100
601 à 650
701 à 750
751 à 800
951 à
729.000
351 à 400
730.301 à 350
731.451 à 500
732.101 à 150
551 à 600
733.051 à 100
601 à 650
734.601 à 650
734.751 à 800
735.051 à 100
351 à 400
601 à 650
736.451 à 500
737.101 à 450
451 à 500
501 à 550
801 à 850
738.301 à 350
739.701 à 750
751 à 800
740.001 à 050

Liste récapitulative des séries ou fractions de séries d'obligations sorties aux précédents tirages et dans lesquelles il reste des obligations non encore présentées au remboursement.

651 à 700
701 à 750
751 à 800
1.151 à 200
201 à 250
251 à 300
701 à 750
851 à 900
901 à 950
951 à
2.101 à 150
201 à 250
251 à 300
501 à 550
851 à 900
901 à 950
951 à
3.000
101 à 150
351 à 400
501 à 550
651 à 700
851 à 900
951 à
4.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
901 à 950
951 à
5.000
101 à 150
151 à 200
751 à 800
801 à 850
901 à 950
6.051 à 100
551 à 600
801 à 850
851 à 900
7.001 à 050
051 à 100

7.151 à 200
251 à 300
301 à 350
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
8.051 à 100
101 à 150
251 à 400
451 à 500
551 à 600
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
9.101 à 150
251 à 300
301 à 350
601 à 650
851 à 900
951 à
10.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
501 à 550
551 à 600
601 à 650
751 à 800
851 à 900
11.001 à 050
051 à 100
201 à 250
301 à 350
551 à 600
601 à 650
751 à 800
12.051 à 100

12.101 à 150
201 à 250
251 à 300
501 à 550
701 à 750
851 à 900
901 à 950
951 à
13.000
151 à 200
501 à 550
751 à 800
801 à 850
851 à 900
14.301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
951 à
15.000
101 à 150
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
16.251 à 300
301 à 350
551 à 600
751 à 800
801 à 850
17.001 à 050
051 à 100
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650

17.701 à 750
751 à 800
18.151 à 200
201 à 250
301 à 350
451 à 500
751 à 800
801 à 850
851 à 900
19.001 à 050
201 à 250
401 à 450
451 à 500
651 à 700
851 à 900
20.201 à 250
251 à 300
601 à 650
701 à 750
851 à 900
21.151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
22.101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
751 à 800
23.001 à 050
051 à 100
301 à 350
451 à 500
501 à 550
951 à
24.000
001 à 050
251 à 300
451 à 500
701 à 750
751 à 800
25.151 à 200
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
851 à 900
26.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
27.001 à 050
051 à 100
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
28.051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
851 à 900
29.001 à 050
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
501 à 550
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
30.201 à 250
251 à 300
501 à 550
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
31.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
501 à 550
851 à 900
32.101 à 150
32.151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
801 à 850
33.101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
401 à 450
551 à 600
651 à 700
751 à 800
901 à 950
951 à
34.001 à 050
101 à 150
451 à 500
601 à 650
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
35.000
151 à 200
201 à 250
601 à 650
901 à 950
951 à
36.000
151 à 200
301 à 350
351 à 400
601 à 650
801 à 850
901 à 950
37.051 à 100
201 à 250
451 à 500
601 à 650
651 à 700
701 à 750
901 à 950
38.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
39.000
051 à 100
151 à 200
301 à 350
40.201 à 250
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
951 à
41.000
001 à 050
151 à 200
401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
42.000
001 à 050
201 à 250
501 à 550
601 à 650
651 à 700
951 à
43.000
101 à 150
151 à 200
401 à 450
601 à 650
901 à 950
951 à
44.000
051 à 100
201 à 250
351 à 400
451 à 500
651 à 700
45.151 à 200
45.251 à 300
501 à 550
601 à 650
651 à 700
801 à 850
951 à
46.000
151 à 200
401 à 450
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
47.000
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
48.051 à 100
101 à 150
151 à 200
401 à 450
501 à 550
551 à 600
851 à 900
49.301 à 350
351 à 400
401 à 450
701 à 750
751 à 800
901 à 950
50.151 à 200
201 à 250
401 à 450
451 à 500
501 à 550
701 à 750
751 à 800
51.051 à 100
251 à 300
551 à 600
951 à
52.000
551 à 600
701 à 750
53.151 à 200
401 à 450
451 à 500
601 à 650
651 à 700
701 à 750
54.001 à 050
151 à 200
401 à 450
451 à 500
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
55.051 à 100
301 à 350
651 à 700
751 à 800
801 à 850
901 à 950
56.301 à 350
451 à 500
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
57.000
001 à 050
201 à 250
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
58.001 à 050
101 à 150
151 à 200
251 à 300
801 à 850
851 à 900
59.051 à 100
201 à 250
351 à 400
401 à 450
601 à 650
59.701 à 750
60.551 à 600
601 à 650
751 à 800
61.001 à 050
251 à 300
401 à 450
601 à 650
701 à 750
801 à 850
951 à
62.000
001 à 050
151 à 200
851 à 900
901 à 950
63.001 à 050
101 à 150
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
64.051 à 100
301 à 350
401 à 450
65.151 à 200
251 à 300
351 à 500
501 à 550
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
66.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
651 à 700
701 à 750
951 à
67.000
201 à 250
251 à 300
551 à 600
851 à 900
951 à
68.000
051 à 100
251 à 300
401 à 450
551 à 600
601 à 650
751 à 800
69.001 à 050
051 à 100
101 à 150
351 à 400
501 à 550
70.151 à 200
201 à 250
351 à 400
501 à 550
651 à 700
901 à 950
71.001 à 050
351 à 400
551 à 600
601 à 650
651 à 700
72.101 à 150
151 à 200
551 à 600
701 à 750
801 à 850
73.151 à 200
451 à 500
601 à 650
701 à 750
751 à 800
951 à
74.000
101 à 150
201 à 250
701 à 750
851 à 900
75.001 à 050
101 à 150
201 à 250
551 à 600
601 à 650
901 à 950
76.051 à 100
551 à 600
601 à 650
76.751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
77.000
051 à 100
101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
78.001 à 050
301 à 350
79.151 à 200
301 à 350
401 à 450
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
80.051 à 100
201 à 250
301 à 350
901 à 950
81.051 à 100
151 à 200
301 à 350
651 à 700
751 à 800
801 à 850
82.251 à 300
301 à 350
601 à 650
901 à 950
951 à
83.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
201 à 250
401 à 450
451 à 500
801 à 850
901 à 950
84.101 à 150
151 à 200
301 à 350
551 à 600
851 à 900
901 à 950
85.051 à 100
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
751 à 800
951 à
86.000
051 à 100
251 à 300
401 à 450
651 à 700
751 à 800
951 à
87.000
051 à 100
101 à 150
501 à 550
701 à 750
901 à 950
88.201 à 250
601 à 650
701 à 750
901 à 950
89.051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
451 à 500
601 à 650
851 à 900
90.401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 709
751 à 600
91.101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
92.000
601 à 050
101 à 150
251 à 300
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 750
801 à 850
951 à
93.000
401 à 450
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
94.000
051 à 100
201 à 250
401 à 450
501 à 550
551 à 600
751 à 800
951 à
95.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300
351 à 400
401 à 450
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
96.251 à 300
451 à 500
801 à 850
901 à 950
951 à
97.000
401 à 450
551 à 600
701 à 750
901 à 950
951 à
98.000
001 à 050
151 à 200
301 à 350
401 à 450
601 à 650
651 à 700
851 à 900
99.001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
401 à 450
451 à 500
551 à 600
851 à 900
100.051 à 100
101 à 150
301 à 350
351 à 400
501 à 550
601 à 650
751 à 800
851 à 900
951 à
101.000
001 à 050
051 à 100
301 à 350
351 à 400
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
851 à 900
901 à 950
951 à
102.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
102.151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
103.051 à 100
101 à 150
201 à 250
103.401 à 450
501 à 550
801 à 850
851 à 900
901 à 950
104.001 à 050
051 à 100
101 à 150
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
105.101 à 150
401 à 450
651 à 700
801 à 850
901 à 950
106.101 à 150
201 à 250
451 à 500
601 à 650
801 à 850
901 à 950
107.051 à 100
251 à 300
451 à 500
601 à 650
108.201 à 250
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
801 à 850
901 à 950
109.001 à 050
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
801 à 850
851 à 900
901 à 950
110.101 à 150
201 à 250
651 à 700
801 à 850
951 à
111.000
201 à 250
301 à 350
401 à 450
451 à 500
551 à 600
112.201 à 250
451 à 500
651 à 700
901 à 950
113.051 à 100
101 à 150
251 à 300
351 à 400
551 à 600
601 à 650
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
114.000
001 à 050
051 à 100
251 à 300
751 à 800
115.001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
351 à 400
115.401 à 450
651 à 700
751 à 800
116.101 à 150
151 à 200
201 à 250
851 à 900
951 à
117.000
101 à 150
451 à 200
201 à 250
251 à 300
601 à 650
751 à 800
118.001 à 050
101 à 150
301 à 350
751 à 800
951 à
119.001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
801 à 850
951 à
120.000
201 à 250
351 à 400
451 à 500
651 à 700
701 à 750
951 à
121.000
101 à 150
301 à 350
401 à 450
501 à 550
701 à 750
751 à 800
951 à
122.000
001 à 050
051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
451 à 500
901 à 950
951 à
123.000
001 à 050
051 à 100
301 à 350
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
124.201 à 250
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
901 à 950
125.101 à 150
251 à 300
351 à 400
501 à 550
751 à 800
126.101 à 150
201 à 250
351 à 400
451 à 500
551 à 600
651 à 700
127.101 à 150
301 à 350
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
128.051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
551 à 600
651 à 700
751 à 800
951 à
129.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
130.101 à 150
151 à 200
401 à 450
851 à 900
951 à
131.000
951 à
132.051 à 100
201 à 250
251 à 300
351 à 400
651 à 700
701 à 750
801 à 850
951 à
133.000
001 à 050
051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
951 à
134.000
151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
651 à 700
801 à 850
135.051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
601 à 650
651 à 700
801 à 850
951 à
136.000
501 à 550
601 à 650
651 à 700
901 à 950
951 à
137.000
251 à 300
301 à 360
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
138.051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
851 à 900
139.001 à 050
051 à 100
251 à 300
601 à 650
751 à 800
801 à 850
140.101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
851 à 900
901 à 950
951 à
141.000
001 à 050
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
651 à 700
701 à 750
751 à 800
951 à
142.000
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650

142.701 à 750
951 à
143.000
251 à 300
451 à 500
551 à 600
651 à 700
701 à 750
144.151 à 200
451 à 500
601 à 650
851 à 850
145.051 à 100
351 à 400
401 à 450
601 à 650
651 à 700
751 à 800
146.051 à 100
201 à 250
351 à 400
451 à 500
551 à 600
701 à 750
851 à 900
901 à 950
147.001 à 050
101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
751 à 800
851 à 900
148.151 à 200
201 à 250
851 à 900
149.151 à 200
301 à 350
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
951 à
150.000
201 à 250
651 à 700
151.051 à 100
201 à 250
301 à 350
551 à 600
801 à 850
901 à 950
951 à
152.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
401 à 450
501 à 550
551 à 600
751 à 800
901 à 950
153.051 à 100
401 à 450
451 à 500
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
154.051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
701 à 750
155.051 à 100
151 à 200
251 à 300
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
156.101 à 150
201 à 250
501 à 550
651 à 700
801 à 850
157.001 à 050
101 à 150
157.151 à 200
301 à 350
501 à 550
601 à 650
801 à 850
901 à 950
158.001 à 050
201 à 250
351 à 400
401 à 450
601 à 650
651 à 700
159.001 à 050
051 à 100
501 à 550
551 à 600
801 à 850
851 à 900
160.001 à 050
151 à 200
301 à 350
401 à 450
501 à 550
551 à 600
701 à 750
901 à 950
161.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
401 à 450
751 à 800
801 à 850
951 à
162.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
951 à
163.000
401 à 450
501 à 550
551 à 600
651 à 700
851 à 900
901 à 950
164.001 à 050
101 à 150
201 à 250
301 à 350
401 à 450
751 à 800
165.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 350
351 à 400
551 à 600
166.001 à 050
051 à 100
401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
167.001 à 050
051 à 100
101 à 150
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
801 à 850
168.001 à 050
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
169.801 à 850
851 à 900
170.051 à 100
301 à 350
701 à 750
801 à 850
901 à 950
171.101 à 150
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
601 à 650
172.251 à 300
301 à 350
501 à 550
551 à 600
601 à 650
173.001 à 050
351 à 400
501 à 550
651 à 700
901 à 950
174.101 à 150
251 à 300
501 à 550
601 à 650
701 à 750
801 à 850
851 à 900
175.101 à 150
501 à 550
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
176.000
051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
551 à 600
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
177.001 à 050
351 à 400
401 à 450
178.101 à 150
151 à 200
251 à 300
651 à 700
751 à 800
801 à 850
951 à
179.000
001 à 050
101 à 150
251 à 300
451 à 500
601 à 650
651 à 700
801 à 850
901 à 950
180.151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
181.201 à 250
251 à 300
401 à 450
601 à 650
182.051 à 100
451 à 500
551 à 600
801 à 850
854 à 900
901 à 950
183.051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
701 à 750
751 à 800
851 à 900
184.101 à 150
201 à 250
251 à 300
601 à 650
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
185.000
001 à 050
451 à 500
601 à 650
851 à 900
186.001 à 050
151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 400
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
187.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
188.051 à 100
251 à 300
601 à 650
189.701 à 750
801 à 850
190.001 à 050
151 à 200
251 à 300
401 à 450
651 à 700
951 à
191.000
051 à 100
301 à 350
401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
192.000
001 à 050
051 à 100
351 à 400
401 à 450
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
193.000
001 à 050
051 à 100
301 à 350
551 à 600
601 à 650
951 à
194.000
151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
195.101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
601 à 650
651 à 700
751 à 800
851 à 900
196.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
451 à 500
501 à 550
197.001 à 050
051 à 100
401 à 150
197.251 à 300
351 à 400
551 à 600
801 à 850
901 à 950
198.001 à 050
401 à 450
501 à 550
601 à 650
901 à 950
199.101 à 150
201 à 250
251 à 300
501 à 550
601 à 650
851 à 900
200.101 à 150
351 à 400
451 à 500
551 à 600
651 à 700
851 à 900
201.001 à 050
151 à 200
551 à 600
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
202.051 à 100
201 à 250
301 à 350
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
203.901 à 050
101 à 150
201 à 250
851 à 900
204.101 à 150
751 à 800
801 à 850
205.251 à 300
301 à 350
351 à 400
501 à 550
551 à 600
851 à 900
206.101 à 150
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
901 à 950
207.501 à 550
551 à 600
851 à 900
901 à 950
208.151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
951 à
209.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
451 à 500
601 à 650
701 à 750
801 à 850
210.101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
751 à 800
901 à 950
211.501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
951 à
212.000
051 à 100
651 à 700
851 à 900
213.151 à 200
251 à 300
401 à 450
451 à 500
214.251 à 300
351 à 400
601 à 650
651 à 700
701 à 750
901 à 950
951 à
215.000
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
901 à 950
951 à
216.051 à 100
501 à 550
851 à 900
951 à
217.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
501 à 550
651 à 700
901 à 950
218.101 à 150
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
901 à 950
951 à
219.000
101 à 150
351 à 400
751 à 800
951 à
220.000
001 à 050
051 à 100
151 à 200
251 à 300
351 à 400
401 à 450
551 à 600
801 à 850
901 à 950
221.301 à 350
351 à 400
501 à 550
701 à 750
801 à 850
901 à 950
222.301 à 350
401 à 450
551 à 600
651 à 700
901 à 950
223.001 à 050
051 à 100
151 à 200
251 à 300
351 à 400
451 à 500
551 à 600
224.151 à 200
501 à 550
551 à 600
651 à 700
225.451 à 500
601 à 650
226.251 à 300
301 à 350
451 à 500
751 à 800
901 à 950
951 à
227.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
501 à 550
551 à 600
651 à 700
751 à 800
228.051 à 100
151 à 200
951 à 960
301 à 350
401 à 450
501 à 550
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
229.000
201 à 250
229.401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
230.101 à 150
301 à 350
451 à 500
601 à 650
651 à 700
231.051 à 100
101 à 150
551 à 600
651 à 700
801 à 850
901 à 950
232.101 à 150
301 à 350
451 à 500
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
233.000
151 à 200
201 à 250
401 à 450
451 à 500
851 à 900
951 à
234.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
501 à 550
751 à 800
951 à
235.000
051 à 100
351 à 400
451 à 500
551 à 600
751 à 800
801 à 850
236.351 à 400
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
237.101 à 150
151 à 200
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
238.051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
651 à 700
701 à 750
851 à 900
239.001 à 050
251 à 300
401 à 450
501 à 550
651 à 700
751 à 800
851 à 900
240.101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
551 à 600
651 à 700
241.001 à 050
101 à 150
201 à 250
301 à 350
701 à 750
242.051 à 100
101 à 150
251 à 400
401 à 450
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
243.551 à 600
244.001 à 050
051 à 100
244.501 à 550
601 à 650
951 à
245.000
001 à 05
251 à 300
351 à 400
701 à 750
751 à 850
801 à 850
951 à
246.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
501 à 550
601 à 650
651 à 700
901 à 950
247.051 à 100
201 à 250
551 à 600
751 à 800
801 à 850
951 à
248.001 à 050
151 à 200
251 à 400
851 à 900
951 à
249.000
051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
551 à 600
750.101 à 150
351 à 400
401 à 450
551 à 600
801 à 850
251.001 à 050
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
851 à 900
252.101 à 150
151 à 200
401 à 450
501 à 550
701 à 750
851 à 900
951 à
253.000
101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
254.301 à 350
401 à 450
451 à 500
551 à 600
255.101 à 150
151 à 200
201 à 250
401 à 450
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
951 à
256.051 à 100
151 à 200
251 à 300
351 à 400
651 à 700
701 à 750
257.601 à 650
651 à 700
901 à 950
951 à
258.000
001 à 050
101 à 150
201 à 250
301 à 350
351 à 400
451 à 500
551 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
901 à 950
951 à
259.000
001 à 050
151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
701 à 750
801 à 850
951 à
260.000
001 à 050
051 à 100
151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
651 à 700
801 à 850
261.000
051 à 100
151 à 200
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
801 à 850
851 à 900
262.151 à 200
551 à 600
263.051 à 100
251 à 300
301 à 350
501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
264.101 à 150
251 à 300
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
265.001 à 050
101 à 150
201 à 250
251 à 300
551 à 600
851 à 900
951 à
266.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
451 à 500
601 à 650
266.751 à 800
851 à 900
951 à
267.000
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
651 à 700
701 à 750
951 à
268.000
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
701 à 750
951 à
269.000
101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
851 à 900
951 à
270.000
051 à 100
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900

268.951 à 269.000
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
270.000
151 à 200
351 à 400
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
271.001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
401 à 450
501 à 550
551 à 600
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
272.000
001 à 050
101 à 150
401 à 450
651 à 700
751 à 800
851 à 900
951 à
273.000
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
601 à 650
801 à 850
851 à 900
901 à 950
274.001 à 050
101 à 150
201 à 250
251 à 300
401 à 450
601 à 650
751 à 800
801 à 850
901 à 950
275.201 à 250
401 à 450
601 à 650
851 à 900
901 à 950
276.001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
501 à 550
551 à 600
601 à 650
851 à 900
951 à
277.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
651 à 700
901 à 950
278.001 à 050
151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
951 à
279.000
051 à 100
101 à 150
301 à 350
451 à 500
601 à 650
279.701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
280.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
351 à 400
451 à 500
601 à 650
651 à 700
701 à 750
901 à 950
281.051 à 100
351 à 400
451 à 500
601 à 650
651 à 700
801 à 850
901 à 950
951 à
282.000
001 à 050
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
283.201 à 250
501 à 550
284.551 à 600
601 à 650
951 à
285.000
001 à 050
151 à 200
701 à 750
951 à
286.000
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
651 à 700
287.101 à 150
151 à 200
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
801 à 850
901 à 950
951 à
288.000
101 à 150
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
751 à 800
289.101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
601 à 650
801 à 850
901 à 950
951 à
290.000
501 à 550
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
291.001 à 050
101 à 150
301 à 350
401 à 450
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
951 à
292.000
051 à 100
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
851 à 900
951 à
293.000
151 à 200
501 à 550
701 à 750
801 à 850
294.101 à 150
301 à 350
294.451 à 500
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
951 à
295.000
001 à 050
101 à 150
201 à 250
501 à 550
751 à 800
851 à 900
951 à
296.101 à 150
151 à 200
351 à 400
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
297.051 à 100
151 à 200
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
298.451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
299.000
151 à 200
201 à 250
551 à 600
601 à 650
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
300.000
051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
701 à 750
951 à
301.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
401 à 450
601 à 650
801 à 850
851 à 900
302.301 à 350
401 à 450
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
303.301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
651 à 700
951 à
304.000
051 à 100
201 à 250
401 à 450
551 à 600
305.101 à 150
251 à 300
601 à 650
701 à 750
751 à 800
851 à 900
951 à
306.000
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
651 à 700
951 à
307.000
051 à 100
101 à 150
201 à 250
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
701 à 750
307.751 à 800
901 à 950
308.201 à 250
401 à 450
501 à 550
651 à 700
751 à 800
851 à 900
309.451 à 500
501 à 550
751 à 800
851 à 900
951 à
310.000
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
311.000
101 à 150
201 à 250
401 à 450
501 à 550
651 à 700
801 à 850
851 à 900
312.000
001 à 050
451 à 500
701 à 750
801 à 850
851 à 900
313.001 à 050
101 à 150
501 à 550
551 à 600
601 à 650
801 à 850
851 à 900
901 à 950
314.051 à 100
301 à 350
351 à 400
451 à 500
551 à 600
651 à 700
751 à 800
851 à 900
315.151 à 200
351 à 400
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
316.000
001 à 050
101 à 150
401 à 450
451 à 500
651 à 700
851 à 900
317.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
601 à 650
801 à 850
851 à 900
318.151 à 200
251 à 300
451 à 500
651 à 700
701 à 750
801 à 850
319.001 à 050
201 à 250
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
320.000
051 à 100
201 à 250
501 à 550
551 à 600
701 à 750
851 à 900
951 à
321.101 à 150
351 à 400
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
321.851 à 900
322.151 à 200
322.601 à 650
801 à 850
951 à
323.000
401 à 450
501 à 550
601 à 650
801 à 850
901 à 950
324.051 à 100
101 à 150
551 à 600
901 à 950
325.001 à 050
851 à 900
951 à
326.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
301 à 350
351 à 400
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
951 à
327.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
401 à 450
751 à 800
851 à 900
328.101 à 150
201 à 250
351 à 400
451 à 500
651 à 700
751 à 800
901 à 950
951 à
329.000
051 à 100
151 à 200
329.201 à 250
301 à 350
351 à 400
501 à 550
651 à 700
751 à 800
951 à
330.000
151 à 200
551 à 600
601 à 650
851 à 900
901 à 950
331.101 à 150
151 à 200
301 à 350
601 à 650
651 à 700
701 à 750
851 à 900
332.101 à 150
251 à 300
351 à 400
801 à 850
901 à 950
333.101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
451 à 500
551 à 600
601 à 650
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
334.000
051 à 100
151 à 200
201 à 250
401 à 450
601 à 650
651 à 700
801 à 850
335.051 à 100
251 à 300
335.351 à 400
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
851 à 900
951 à
336.000
336.001 à 050
351 à 400
401 à 450
551 à 600
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
337.201 à 250
501 à 550
551 à 600
601 à 650
951 à
338.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
401 à 450
451 à 500
651 à 700
901 à 950
339.251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
751 à 800
340.301 à 350
351 à 400
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
341.001 à 050
151 à 200
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
341.601 à 650
701 à 750
801 à 850
851 à 900
342.151 à 200
201 à 250
251 à 300
551 à 600
601 à 650
343.101 à 150
201 à 250
351 à 400
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
344.000
051 à 100
101 à 150
401 à 450
851 à 900
951 à
345.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
851 à 900
951 à
346.000
001 à 050
251 à 300
351 à 400
801 à 850
347.051 à 100
301 à 350
351 à 400
501 à 550
951 à
348.000
001 à 050
051 à 100
349.351 à 400
601 à 650
701 à 750
751 à 800
852 à 900
350.051 à 100
151 à 200
501 à 550
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
351.000
351.051 à 100
101 à 150
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
352.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
351 à 400
501 à 550
551 à 600
701 à 750
353.101 à 150
251 à 300
651 à 700
851 à 900
901 à 950
354.001 à 050
151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
551 à 600
851 à 900
355.101 à 150
301 à 350
355.701 à 450
501 à 550
551 à 600
801 à 850
356.251 à 300
451 à 500
651 à 700
951 à
357.000
051 à 100
101 à 150
251 à 300
401 à 450
551 à 600
651 à 700
701 à 750
851 à 900
358.151 à 200
551 à 600
651 à 700
701 à 750
359.051 à 100
151 à 200
301 à 350
351 à 400
401 à 450
501 à 550
701 à 750
851 à 900
951 à
360.000
151 à 200
201 à 250
551 à 600
601 à 650
701 à 750
801 à 850
901 à 950
361.051 à 100
151 à 200
251 à 300
501 à 550
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
362.101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
851 à 900
951 à
363.001 à 050
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
701 à 750
851 à 900
901 à 950
951 à
364.051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
701 à 750
801 à 850
365.151 à 200
551 à 600
601 à 650
701 à 750
851 à 900
951 à
366.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
351 à 400
451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
951 à
367.000
351 à 400
451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
368.001 à 050
051 à 100
151 à 200
251 à 300
301 à 350
551 à 600
751 à 800
369.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
651 à 700
801 à 850
370.001 à 050
351 à 400
401 à 450
501 à 550
601 à 650
801 à 850
371.101 à 150
201 à 250
451 à 500
651 à 700
851 à 900
951 à
372.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
451 à 500
551 à 600
651 à 700
651 à 700
372.701 à 750
851 à 900
901 à 950
373.101 à 150
201 à 250
501 à 550
601 à 650
701 à 750
651 à 900
951 à
374.000
101 à 150
251 à 300
401 à 450
501 à 550
551 à 600
851 à 900
375.001 à 050
051 à 100
101 à 150
301 à 350
401 à 450
551 à 600
751 à 800
376.101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
601 à 650
377.001 à 050
377.401 à 450
501 à 550
701 à 750
378.251 à 300
351 à 400
501 à 550
801 à 850
379.151 à 200
201 à 250
301 à 350
601 à 650
851 à 900
951 à 999
380.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
301 à 350
451 à 500
551 à 600
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
381.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
382.151 à 200
401 à 450
451 à 500
601 à 650
651 à 700
701 à 750
383.001 à 050
051 à 100
151 à 200
501 à 550
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
384.001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
385.051 à 100
101 à 150
151 à 200
451 à 500
551 à 600
651 à 700
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
386.201 à 250
451 à 500
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
387.051 à 100
101 à 150
151 à 200
351 à 400
401 à 450
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
388.001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
389.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550

389.901 à 950
390.051 à 100
151 à 200
201 à 250
501 à 550
651 à 700
851 à 900
951 à
391.000
051 à 100
251 à 300
301 à 350
451 à 500
391.601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
392.000
151 à 200
201 à 250
501 à 550
651 à 700
701 à 750
801 à 850
393.101 à 150
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
651 à 700
701 à 750
951 à
394.000
051 à 100
201 à 250
651 à 700
395.001 à 050
051 à 100
251 à 300
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
396.001 à 050
151 à 200
351 à 400
501 à 550
751 à 800
801 à 850
851 à 900
397.051 à 100
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
398.151 à 200
201 à 250
251 à 300
398.501 à 550
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
399.151 à 200
301 à 350
351 à 400
451 à 500
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
951 à
400.000
301 à 350
501 à 550
751 à 800
851 à 900
901 à 950
401.101 à 150
151 à 200
351 à 400
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
402.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
501 à 550
651 à 700
701 à 750
801 à 850
951 à
403.001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
951 à
404.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
751 à 800
951 à
405.101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
951 à
406.001 à 050
101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
601 à 650
407.501 à 550
551 à 600
801 à 850
951 à
408.001 à 050
251 à 300
301 à 350
501 à 550
601 à 650
409.001 à 050
101 à 150
151 à 200
251 à 300
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
410.001 à 050
101 à 150
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
801 à 850
411.001 à 050
301 à 350
401 à 450
451 à 500
551 à 600
701 à 750
851 à 900
412.000
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
413.001 à 050
101 à 150
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
414.051 à 100
301 à 350
451 à 500
551 à 600
801 à 850
851 à 900
415.101 à 150
201 à 250
351 à 400
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
416.001 à 050
151 à 200
401 à 450
501 à 550
901 à 950
417 001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
251 à 300
351 à 400
601 à 650
851 à 900
418.151 à 200
501 à 550
751 à 800
951 à
419.000
051 à 100
101 à 150
251 à 300
351 à 400
601 à 650
851 à 900
420.000
001 à 050
051 à 100
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
751 à 800
801 à 850
421 000
001 à 050
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
851 à 900
422.101 à 150
201 à 250
251 à 300
401 à 450
501 à 550
601 à 650
951 à
423.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
351 à 400
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
901 à 950
424 051 à 100
151 à 200
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
851 à 900
425.000
101 à 150
751 à 800
801 à 850
851 à 900
426.501 à 550
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
427.651 à 700
751 à 800
801 à 850
901 à 950
428.151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
751 à 800
429.051 à 100
151 à 200
551 à 600
701 à 750
901 à 950
951 a
430.000
051 à 100
251 à 300
351 à 400
430.451 à 500
551 à 600
651 à 700
751 à 800
951 à
431.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
451 à 500
701 à 750
432.001 à 050
051 à 100
151 à 200
501 à 550
651 à 700
851 à 900
433.301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
651 à 700
951 à
434.000
151 à 200
301 à 350
401 à 450
451 à 500
901 à 950
435.001 à 050
201 à 250
301 à 350
501 à 550
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
436.000
001 à 050
201 à 250
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 a
437.000
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
501 à 550
551 à 600
601 à 650
751 à 800
851 à 900
438.001 à 050
301 à 350
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
439.000
001 à 050
201 à 250
251 à 300
501 à 550
651 à 700
751 à 800
901 à 950
440.101 à 150
301 à 350
401 à 450
451 à 500
951 à
441.000
151 à 200
351 à 400
451 à 500
651 à 700
851 à 900
951 à
442.000
101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
651 à 700
701 à 750
443.051 à 100
251 à 300
301 à 350
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
443.801 à 850
851 à 900
444.201 à 250
251 à 300
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
445.001 à 050
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
751 à 800
951 à
446.051 à 100
301 à 350
351 à 400
601 à 650
701 à 750
801 à 850
951 à
447.000
201 à 250
351 à 400
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
448.000
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
651 à 700
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
449.101 à 150
201 à 250
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
801 à 850
851 à 900
951 à
450.000
201 à 250
251 à 300
601 à 650
801 à 850
851 à 900
451.251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
601 à 650
801 à 850
452.151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
601 à 650
701 à 750
851 à 900
453.101 à 150
201 à 250
351 à 400
401 à 450
501 à 550
651 à 700
801 à 850
951 à
454.000
051 à 100
151 à 200
201 à 250
401 à 450
601 à 650
701 à 750
751 à 800
851 à 900
455.101 à 150
251 à 300
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
951 à
455.901 à 950
951 à
456.000
001 à 050
101 à 150
351 à 400
451 à 500
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
457.051 à 100
151 à 200
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
801 à 850
851 à 900
951 à
458.000
001 à 050
451 à 500
651 à 700
701 à 750
901 à 950
459.051 à 100
301 à 350
351 à 400
551 à 600
851 à 900
901 à 950
460.051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
461.051 à 100
251 à 300
451 à 500
551 à 600
651 à 700
701 à 750
801 à 850
462.101 à 150
401 à 450
501 à 550
851 à 900
901 à 950
951 à
463.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
501 à 550
651 à 700
801 à 850
901 à 950
951 à
464.000
001 à 050
101 à 150
301 à 350
351 à 400
751 à 800
801 à 850
465.001 à 050
151 à 200
251 à 300
301 à 350
451 à 500
601 à 650
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
466.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
401 à 450
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
467.051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
551 à 600
701 à 750
801 à 850
468.151 à 200
201 à 250
451 à 500
551 à 600
701 à 750
901 à 950
469.051 à 100
101 à 150
151 à 200
251 à 300
451 à 500
551 à 600
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
470.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
851 à 900
901 à 950
472.101 à 150
201 à 250
501 à 550
751 à 800
901 à 950
473.001 à 050
201 à 250
301 à 350
401 à 450
451 à 500
651 à 700
701 à 750
951 à
474.000
051 à 100
151 à 200
251 à 300
651 à 700
751 à 800
801 à 850
901 à 950
951 à
475.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
851 à 900
476.151 à 200
201 à 250
351 à 400
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
477.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
478.051 à 100
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
479.601 à 650
651 à 700
480.001 à 050
051 à 100
251 à 300
601 à 650
901 à 950
951 à
481.000
051 à 100
151 à 200
301 à 350
481.351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
651 à 700
851 à 900
951 à
482.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
351 à 400
401 à 450
501 à 550
601 à 650
751 à 800
851 à 900
951 à
483.001 à 050
151 à 200
201 à 250
351 à 400
401 à 450
551 à 600
751 à 800
801 à 850
484.351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
801 à 850
851 à 900
485.000
351 à 400
451 à 500
501 à 550
751 à 800
801 à 850
951 à
487.000
101 à 150
401 à 450
451 à 500
501 à 550
801 à 850
851 à 900
488.001 à 050
151 à 200
251 à 300
301 à 350
501 à 550
601 à 650
801 à 850
489.000
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
490.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
451 à 500
551 à 600
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
491.001 à 050
101 à 150
151 à 200
501 à 550
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
492.001 à 050
101 à 150
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
751 à 800
801 à 850
493.001 à 050
051 à 100
251 à 300
501 à 550
601 à 650
751 à 800
951 à
494.000
051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
495.051 à 100
251 à 300
501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
496.000
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
497.001 à 050
051 à 100
201 à 250
351 à 400
451 à 500
501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
498.151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 350
801 à 850
901 à 950
499.451 à 500
501 à 550
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
500.000
201 à 250
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
851 à 900
851 à 900
901 à 950
951 à
501.000
001 à 050
101 à 150
201 à 250
401 à 450
501 à 550
601 à 650
701 à 750
801 à 850
503.051 à 100
101 à 150
301 à 350
501 à 550
551 à 600
701 à 750
851 à 900
901 à 950
504.001 à 050
151 à 200
251 à 300
401 à 450
851 à 900
901 à 950
505.201 à 250
251 à 300
401 à 450
501 à 550
551 à 600
801 à 850
506.051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à

507.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
508.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300
451 à 500
501 à 550
601 à 650
901 à 950
509.001 à 050
101 à 150
151 à 200
301 à 350
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
901 à 950
510.001 à 050
051 à 100
151 à 200
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
751 à 800
801 à 850
511.051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
751 à 800
512.001 à 050
051 à 100
151 à 200
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
513.051 à 100
151 à 200
301 à 350
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
514.051 à 100
301 à 350
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
704 à 750
515.401 à 450
801 à 850
516.201 à 250
251 à 300
501 à 550
551 à 600
651 à 700
851 à 900
517.001 à 050
451 à 500
751 à 800
901 à 950
518.251 à 300
401 à 450
451 à 500
601 à 650
801 à 850
901 à 950
951 à
519.000
151 à 200
201 à 250
401 à 450
501 à 550
601 à 650
751 à 800
519.801 à 850
951 à
520.000
001 à 050
051 à 100
301 à 350
451 à 500
901 à 950
951 à
521.000
001 à 050
051 à 100
351 à 400
401 à 450
451 à 500
901 à 950
522.101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
501 à 550
601 à 650
701 à 750
851 à 900
523.001 à 050
101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
451 à 500
851 à 900
901 à 950
951 à
524.001 à 050
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
751 à 800
851 à 900
525.001 à 050
201 à 250
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
526.251 à 300
401 à 450
451 à 500
601 à 650
651 à 700
751 à 800
527.051 à 100
351 à 400
501 à 550
551 à 600
601 à 650
528.101 à 150
151 à 200
201 à 250
501 à 550
551 à 600
651 à 700
901 à 950
529.001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
601 à 650
751 à 800
851 à 900
530.201 à 250
251 à 300
701 à 750
751 à 800
851 à 900
531.101 à 150
301 à 350
751 à 800
851 à 900
951 à
532.000
051 à 100
401 à 450
501 à 550
532.951 à
533.000
201 à 250
551 à 600
651 à 700
801 à 850
901 à 950
951 à
534.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
601 à 650
701 à 750
801 à 850
951 à
535.000
001 à 050
101 à 150
451 à 500
751 à 800
851 à 900
536.101 à 150
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
851 à 900
901 à 950
951 à
537.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
601 à 650
751 à 800
538.001 à 050
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
751 à 800
851 à 900
901 à 950
539.001 à 050
051 à 100
251 à 300
401 à 450
501 à 550
601 à 650
701 à 750
951 à
540.000
451 à 500
801 à 850
901 à 950
541.001 à 050
251 à 300
351 à 400
501 à 550
542.451 à 500
501 à 550
751 à 800
543.251 à 300
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
544.051 à 100
401 à 450
451 à 500
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
545.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
351 à 400
546.001 à 050
051 à 100
101 à 150
546.351 à 400
451 à 500
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
951 à
548.000
001 à 050
151 à 200
251 à 300
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
701 à 750
851 à 900
951 à
549.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
351 à 400
451 à 500
601 à 650
951 à
550.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 400
451 à 500
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
552.201 à 250
251 à 300
451 à 500
551 à 600
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
553.000
051 à 100
401 à 450
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
554.101 à 150
301 à 350
551 à 600
651 à 700
851 à 900
901 à 950
951 à
555.000
101 à 150
201 à 250
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
556.001 à 050
251 à 300
351 à 400
401 à 450
701 à 750
751 à 800
901 à 950
557.051 à 100
151 à 200
551 à 600
701 à 750
851 à 900
951 à
558.000
001 à 050
301 à 350
558.351 à 400
851 à 900
559.051 à 100
351 à 400
601 à 650
901 à 950
560.151 à 200
201 à 250
301 à 350
501 à 550
601 à 650
561.001 à 050
401 à 450
801 à 850
851 à 900
562.001 à 050
201 à 250
251 à 300
301 à 350
501 à 550
701 à 750
751 à 800
563.351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
564.251 à 300
351 à 400
601 à 650
851 à 900
565.001 à 050
101 à 150
151 à 200
601 à 650
751 à 800
566.051 à 100
501 à 550
751 à 800
851 à 900
901 à 950
567.000
001 à 050
101 à 150
151 à 200
301 à 350
701 à 750
851 à 900
568.151 à 200
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
569.000
151 à 200
301 à 350
351 à 400
451 à 500
651 à 700
570.051 à 100
251 à 300
451 à 500
501 à 550
551 à 600
851 à 900
901 à 950
951 à
571.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
951 à
572.000
101 à 150
151 à 200
751 à 800
801 à 850
573.101 à 150
151 à 200
351 à 400
451 à 500
701 à 750
751 à 800
851 à 900
574.001 à 050
574.101 à 150
251 à 300
351 à 400
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
951 à
575.000
051 à 100
301 à 350
501 à 550
601 à 650
751 à 800
851 à 900
951 à
576.000
001 à 050
051 à 100
151 à 200
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
701 à 750
751 à 800
851 à 900
951 à
577.301 à 350
351 à 400
401 à 450
578.101 à 150
151 à 200
301 à 350
701 à 750
751 à 800
851 à 900
951 à
579.000
001 à 050
851 à 900
951 à
580.000
001 à 050
101 à 150
201 à 250
251 à 300
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
582.001 à 050
051 à 100
151 à 200
401 à 450
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
901 à 950
951 à
583.000
051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
584.151 à 200
301 à 350
451 à 500
951 à
585.000
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
801 à 850
851 à 900
951 à
586.000
051 à 100
101 à 150
151 à 200
301 à 350
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
901 à 950
951 à
586.801 à 850
901 à 950
951 à
587.000
001 à 050
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
651 à 700
751 à 800
901 à 950
951 à
588.000
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
801 à 850
589.001 à 050
351 à 400
601 à 650
701 à 750
851 à 900
951 à
590.000
051 à 100
251 à 300
351 à 400
501 à 550
551 à 600
701 à 750
951 à
591.000
151 à 200
201 à 250
251 à 300
501 à 550
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
851 à 900
951 à
592.000
051 à 100
301 à 350
401 à 450
551 à 600
701 à 750
851 à 900
593.151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
595.000
201 à 250
501 à 550
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
596.000
001 à 050
251 à 300
451 à 500
701 à 750
751 à 800
851 à 900
597.051 à 100
151 à 200
301 à 350
451 à 500
651 à 700
851 à 900
901 à 950
598.051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
551 à 600
751 à 800
901 à 950
951 à
599.000
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
501 à 550
600.001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
301 à 350
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
602.001 à 050
251 à 300
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
851 à 900
603.001 à 050
251 à 300
301 à 350
401 à 450
551 à 600
651 à 700
751 à 800
604.351 à 400
401 à 450
601 à 650
751 à 800
851 à 900
951 à
605.000
051 à 100
151 à 200
201 à 250
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
606.001 à 050
051 à 100
151 à 200
201 à 250
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
607.001 à 050
401 à 450
551 à 600
601 à 650
851 à 900
608.051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
351 à 400
701 à 750
609.001 à 050
201 à 250
301 à 350
351 à 400
951 à
610.000
001 à 050
151 à 200
501 à 550
901 à 950
951 à
611.000
101 à 150
351 à 400
501 à 550
551 à 600
751 à 800
851 à 900
612.251 à 300
301 à 350
551 à 600
612.651 à 700
951 à
613.000
001 à 050
201 à 250
251 à 300
301 à 350
601 à 650
751 à 800
614.101 à 150
251 à 300
401 à 450
451 à 500
601 à 650
851 à 900
615.001 à 050
051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
601 à 650
701 à 750
751 à 800
851 à 900
616.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
301 à 350
351 à 400
551 à 600
751 à 800
851 à 900
617.101 à 150
301 à 350
601 à 650
701 à 750
801 à 850
618.001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
451 à 500
551 à 600
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
619.000
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
620.000
051 à 100
151 à 200
301 à 350
351 à 400
501 à 550
601 à 650
801 à 850
851 à 900
621.251 à 300
401 à 450
601 à 650
751 à 800
622.001 à 050
051 à 100
151 à 200
301 à 350
451 à 500
501 à 550
601 à 650
701 à 750
751 à 800
623.251 à 300
501 à 550
751 à 800
624.201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
701 à 750
751 à 800
951 à
625.000
001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
551 à 600
651 à 700
751 à 800

625.801 à 850
901 à 950
951 à
626.000
001 à 100
101 à 150
151 à 200
251 à 300
301 à 350
551 à 600
651 à 700
801 à 850
901 à 950
627.001 à 050
151 à 200
351 à 400
501 à 550
551 à 600
751 à 800
801 à 850
951 à
628.000
551 à 600
601 à 650
629.101 à 150
201 à 250
751 à 800
801 à 850
630.001 à 050
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
501 à 550
701 à 750
631.001 à 050
051 à 100
151 à 200
501 à 550
551 à 600
701 à 750
801 à 850
851 à 900
632.001 à 050
101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
451 à 500
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
633.001 à 050
451 à 500
701 à 750
901 à 950
634.201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
751 à 800
635.051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
801 à 850
636.001 à 050
301 à 350
351 à 400
401 à 450
551 à 600
701 à 750
801 à 850
851 à 900
637.051 à 100
151 à 200
401 à 450
501 à 550
551 à 600
651 à 700
801 à 850
851 à 900
638.051 à 100
401 à 450
551 à 600
851 à 900
901 à 950
951 à
639.000
101 à 150
201 à 250

639.351 à 400
401 à 450
501 à 550
851 à 900
901 à 950
640.001 à 050
051 à 100
351 à 400
501 à 550
551 à 600
601 à 650
851 à 900
641.001 à 050
151 à 200
501 à 550
601 à 650
751 à 800
642.001 à 050
301 à 350
451 à 500
701 à 750
801 à 850
851 à 900
954 à
643.000
101 à 150
301 à 350
351 à 400
501 à 550
601 à 650
801 à 850
951 à
644.000
301 à 350
551 à 600
751 à 800
851 à 900
951 à
645.000
051 à 100
151 à 200
301 à 350
501 à 550
551 à 600
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
901 à 950
951 à
646.001 à 050
201 à 250
251 à 300
451 à 500
751 à 800
851 à 900
647.001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 400
451 à 500
551 à 600
801 à 850
851 à 900
649.051 à 100
101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
650.101 à 150
151 à 200
301 à 350
401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
801 à 850
851 à 900
651.001 à 050
301 à 350
401 à 450
601 à 650
851 à 900
901 à 950
652.001 à 050
051 à 100
401 à 450
951 à

652.851 à 900
653.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
654.151 à 200
251 à 300
551 à 600
651 à 700
655.051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
651 à 700
751 à 800
656.151 à 500
701 à 719
720 à 750
901 à 950
657.051 à 100
851 à 900
658.101 à 150
201 à 250
351 à 400
401 à 450
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
659.101 à 150
201 à 250
351 à 400
401 à 450
501 à 550
701 à 750
751 à 800
901 à 950
660.251 à 300
301 à 350
601 à 650
701 à 750
801 à 850
661.001 à 050
151 à 200
251 à 300
301 à 350
401 à 450
551 à 600
751 à 800
662.001 à 050
051 à 100
101 à 150
301 à 350
351 à 400
501 à 550
551 à 600
901 à 950
951 à
663.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
451 à 500
501 à 550
665.151 à 200
251 à 300
451 à 500
501 à 550
701 à 750
751 à 800
801 à 850
666.301 à 350
501 à 550
901 à 950
667.451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
951 à
668.000

668.051 à 100
151 à 200
351 à 400
401 à 450
551 à 600
601 à 650
651 à 700
751 à 800
801 à 850
670.101 à 150
751 à 800
671.101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
701 à 737
751 à 800
801 à 850
901 à 950
672.051 à 100
101 à 150
251 à 300
351 à 400
651 à 700
851 à 900
951 à
673.000
001 à 050
051 à 100
201 à 250
401 à 450
651 à 700
801 à 850
674.001 à 050
101 à 150
301 à 350
351 à 400
451 à 500
851 à 900
675.001 à 050
051 à 100
301 à 350
351 à 400
501 à 550
701 à 750
801 à 850
951 à
676.000
301 à 350
401 à 450
501 à 550
751 à 800
901 à 950
951 à
677.000
001 à 050
101 à 150
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
851 à 900
901 à 950
951 à
678.001 à 050
051 à 100
151 à 200
401 à 450
451 à 500
651 à 700
851 à 900
901 à 950
951 à
679.000
051 à 100
151 à 200
201 à 250
251 à 300
301 à 350
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
851 à 900
680.001 à 050
101 à 150

680.151 à 200
351 à 400
701 à 750
681.101 à 150
151 à 200
201 à 250
351 à 400
401 à 450
451 à 500
701 à 750
751 à 800
682.101 à 150
351 à 400
401 à 450
701 à 750
751 à 800
951 à
683.000
201 à 250
301 à 350
601 à 650
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
684.201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
751 à 800
685.001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
401 à 450
451 à 500
551 à 600
686.000
051 à 100
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
687.151 à 200
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
601 à 650
851 à 900
901 à 950
688.601 à 050
051 à 100
401 à 450
251 à 300
301 à 350
451 à 500
701 à 750
851 à 900
690.051 à 100
151 à 200
251 à 300
501 à 550
601 à 650
801 à 850
901 à 950
691.001 à 050
051 à 100
101 à 150
151 à 200
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
692.051 à 100
101 à 150
151 à 200
551 à 600
601 à 650
801 à 850

692.901 à 950
951 à
693.000
101 à 150
151 à 200
701 à 750
751 à 800
851 à 900
951 à
694.000
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
695.000
001 à 050
151 à 200
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
851 à 900
901 à 950
696.001 à 050
101 à 150
251 à 300
351 à 400
451 à 500
501 à 550
701 à 750
751 à 800
801 à 850
697.051 à 100
251 à 300
451 à 500
501 à 550
901 à 950
698.001 à 050
201 à 250
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
901 à 950
699.000
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
901 à 950
700.001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
702.000
201 à 250
301 à 350
601 à 650
751 à 800
851 à 900
703.051 à 100
401 à 450
551 à 600
701 à 750
801 à 850
851 à 900
951 à
704.000
351 à 400
401 à 450
451 à 500
851 à 900
705.101 à 150
351 à 400
401 à 450

705.451 à 500
551 à 600
601 à 650
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
706.101 à 150
151 à 200
301 à 350
351 à 400
401 à 450
451 à 500
601 à 650
701 à 750
901 à 950
707.001 à 050
051 à 100
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450
651 à 700
701 à 750
801 à 850
708.101 à 150
151 à 200
201 à 250
651 à 700
701 à 750
801 à 850
901 à 950
709.001 à 050
201 à 250
351 à 400
401 à 450
451 à 500
551 à 600
601 à 650
651 à 700
701 à 750
851 à 900
901 à 950
710.051 à 100
301 à 350
401 à 450
451 à 500
601 à 650
801 à 850
711.001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
301 à 350
501 à 550
601 à 650
651 à 700
712.201 à 250
251 à 300
301 à 350
551 à 600
851 à 900
901 à 950
954 à
713.000
001 à 050
451 à 500
551 à 600
601 à 650
751 à 800
801 à 850
901 à 950
954 à
714.000
051 à 100
251 à 300
401 à 450
501 à 550
551 à 600
751 à 800
901 à 950
715.101 à 150
151 à 200
251 à 300
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
716.051 à 100
201 à 250
251 à 300
401 à 450
717.001 à 050
051 à 100
101 à 150
201 à 250
251 à 300
301 à 350
351 à 400
401 à 450

717.601 à 650
651 à 700
801 à 850
901 à 950
954 à
718.000
051 à 100
101 à 150
201 à 250
401 à 450
501 à 550
554 à 600
601 à 650
719.001 à 050
051 à 100
651 à 700
751 à 800
801 à 850
831 à 900
901 à 950
954 à
720.000
001 à 050
151 à 200
401 à 450
451 à 500
501 à 550
651 à 700
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
721.051 à 100
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
501 à 550
551 à 600
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
722.101 à 150
451 à 500
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
951 à
723.000
101 à 150
151 à 200
351 à 400
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
801 à 850
851 à 900
901 à 950
724.001 à 050
051 à 100
101 à 150
251 à 300
301 à 350
351 à 400
751 à 800
801 à 850
851 à 900
725.151 à 200
251 à 300
401 à 450
501 à 550
601 à 650
651 à 700
801 à 850
851 à 900
726.000
101 à 150
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
701 à 750
727.001 à 050
051 à 100
651 à 700
751 à 800
851 à 900
951 à

727.901 à 950
728.101 à 150
451 à 500
501 à 550
551 à 600
729.101 à 150
251 à 300
301 à 350
401 à 450
501 à 550
701 à 750
851 à 900
954 à
730.000
151 à 200
201 à 250
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
851 à 900
731.101 à 150
151 à 200
201 à 250
251 à 300
351 à 400
401 à 450
501 à 550
551 à 600
701 à 750
751 à 800
851 à 900
901 à 950
951 à
732.000
201 à 250
251 à 300
401 à 450
451 à 500
501 à 550
601 à 650
651 à 700
701 à 750
751 à 800
951 à
733.000
001 à 050
151 à 200
201 à 250
301 à 350
401 à 450
551 à 600
751 à 800
801 à 850
951 à
734.000
001 à 050
101 à 150
251 à 300
351 à 400
501 à 550
551 à 600
651 à 700
701 à 750
751 à 800
951 à
735.000
151 à 200
201 à 250
301 à 350
451 à 500
551 à 600
751 à 800
801 à 850
951 à
736.000
151 à 200
201 à 250
301 à 350
501 à 550
601 à 650
651 à 700
901 à 950
737.051 à 100
601 à 650
751 à 800
901 à 950
738.051 à 100
251 à 300
351 à 400
451 à 500
501 à 550
551 à 600
601 à 650
701 à 750
851 à 900
901 à 950
951 à
739.000
101 à 150
151 à 200
251 à 300

739.351 à 400	740.551 à 600	741.301 à 350
551 à 600	701 à 750	351 à 400
651 à 700	751 à 800	451 à 500
851 à 900	801 à 850	551 à 600
901 à 950	851 à 900	601 à 650
740.051 à 100	901 à 950	801 à 850
201 à 250	951 à	742.001 à 050
251 à 300	741.000	051 à 100
301 à 350	101 à 150	201 à 250
351 à 400	151 à 183	501 à 550
401 à 450	201 à 250	551 à 600
451 à 500	251 à 300	751 à 800

La Linière de Gérardmer

Manufacture de toile et linge de table.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :
BOULEVARD KELSCH, GERARDMER (VOSGES)

R. C. : Saint-Dié n° 928.

Liste des 79 obligations 1930 5 0/0 sorties au tirage du 3 septembre 1947.

2	3	4	5	41	42	21	92
94	98	133	159	200	209	218	231
232	236	238	239	387	406	476	480
482	484	494	529	536	538	588	590
591	592	659	661	709	751	768	787
791	792	829	832	833	835	838	841
855	857	878	879	899	903	908	913
918	922	926	957	981	991	1.038	1.040
1.045	1.050	1.054	1.060	1.073	1.074	1.083	1.088
1.089	1.098	1.122	1.134	1.136	1.158	1.168	

Les obligations désignées par le sort seront remboursables à partir du 1er octobre 1947, au pair, coupon n° 34, détaché, chez :

Banque nationale pour le commerce et l'Industrie, à Gérardmer ;
Banque cotonnière, à Epinal ;
Société générale, à Epinal.

Sur tirages antérieurs.

Du 9 mai 1944,
il reste à amortir les obligations
493 496

Du 22 août 1945,
il reste à amortir les obligations
492 498 565 580 584 860 945

Du 2 septembre 1946,
il reste à amortir les obligations

127	195	199	210	278	280	422	521
532	533	582	585	641	746	808	842
856	858	932	934	936	1.427	1.429	1.487

PROGIL

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 200.000.0000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 77, RUE MIROMESNIL, A PARIS
R. C. : Seine B n° 319680

Obligations à 4 1/4 0/0 1946 de 5.000 F.

Premier tirage du 22 août 1947.

Les 171 obligations n°s 5.657 à 5.827 sont remboursables à partir du 25 septembre 1947 à 5.000 F.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 25 octobre 1946.*)

Obligations 4 1/4 0/0 1947 de 5.000 F.

Premier tirage du 22 août 1947.

Les 137 obligations n°s 17.690 à 17.826 sont remboursables à partir du 25 septembre 1947 à 5.000 F.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 12 mars 1947.*)

CRÉDIT NATIONAL

POUR FACILITER LA REPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE

Société anonyme au capital de 105 millions de francs.

SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 45-47, RUE SAINT DOMINIQUE

R. C. : Seine 28531.

TIRAGE DU 1er SEPTEMBRE 1947

EMPRUNT OCTOBRE 1942

OBLIGATIONS de 2.000 F 3,50 %.
(19e tirage.)

L'obligation n° 1.453.844 sera remboursée par **2.000.000** de francs.

L'obligation n° 2.711.878 sera remboursée par **500.000** F.

L'obligation n° 1.254.383 sera remboursée par **250.000** F.

Les obligations n°s 1.189.281, 1.189.381, 1.189.681, 1.189.881 seront remboursées chacune par **100.000** F.

Les obligations n°s 845.071, 845.171, 845.371, 845.471, 845.671, 845.971 seront remboursées chacune par **50.000** F.

Les 10 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **25.000** F.

845.271 845.571 845.771 845.871 1.189.081 1.189.181 1.189.481 1.189.581 1.189.781 1.189.981

Les 40 obligations désignées ci-dessous, seront remboursées par **10.000** F :

Dans la série 845.001 à 846.000, les 10 obligations dont le numéro se termine par **06.**

Dans la série de 931.001 à 932.000, les 20 obligations dont le numéro se termine par **22** et par **38.**

Dans la série de 1.189.001 à 1.190.000, les 10 obligations dont le numéro se termine par **93.**

Les 87 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **5.000** F :

Dans la série de 630.001 à 631.000, les obligations dont le numéro se termine par **04,67** et par **71.**

Dans la série de 1.254.001 à 1.255.000, les obligations dont le numéro se termine par **12** et par **83.**

Dans la série de 1.453.001 à 1.454.000 les obligations dont les numéro se termine par **44** et par **86.**

Dans la série de 2.711.001 à 2.712.000, les obligations dont le numéro se termine par **01** et par **78.**

Les 6.850 autres obligations des séries de 1.000 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées par **2.000** F, c'est-à-dire :

630.001 à 631.000	1.254.001 à 1.255.000
845.001 à 846.000	1.453.001 à 1.454.000
931.001 à 932.000	2.711.001 à 2.712.000
1.189.001 à 1.190.000	

Les obligations remboursables par les lots sont payables à partir du 1er octobre 1947 ; elles n'ont pas droit au payement du coupon en cours au moment du tirage et devront être déposées au Crédit national huit jours francs avant que le payement en puisse être demandé.

Les obligations remboursables au pair sont payables lors de l'échéance du coupon en cours au moment du tirage, c'est-à-dire à partir du 16 janvier 1948 ; elles ont droit au payement de ce coupon.

La dernière liste des titres amortis et non remboursés de l'emprunt 3,50 0/0 octobre 1942 a été publiée au *Journal officiel* du 14 mars 1947.

Société des Tubes de Bessèges

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 12 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 5, RUE DE MONTCHANIN, PARIS
Registre du commerce : Seine 174682.

Obligations 4 1/4 0/0 1943.

Deuxième amortissement.

Le nombre des titres à amortir au 1er novembre 1947, d'après le tableau d'amortissement, s'élevait à 220 obligations.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse 60 obligations, il restait donc à amortir 160 obligations.

Liste des 160 obligations sorties au tirage du 1er août 1947 et remboursables à 2.000 F à partir du 1er novembre 1947.

111 à 120 — 620 à 629 — 1.357 à 1.366 — 1.742 à 1.751 — 2.039 à 2.048 — 3.524 à 3.533 — 4.827 à 4.836 — 5.384 à 5.393 — 5.659 à 5.668 — 6.261 à 6.270 — 6.550 à 6.559 — 7.604 à 7.613 — 7.848 à 7.857 — 8.345 à 8.354 — 8.489 à 8.498 — 9.646 à 9.655.

Obligations sorties au premier tirage et non présentées au remboursement.

2.027 à 2.036 — 2.574 à 2.577 — 2.583 — 2.943 à 2.952 — 3.329 à 3.338 — 3.664 à 3.673 — 4.001 à 4.010 — 4.427 à 4.436 — 5.146 à 5.152 — 5.649 à 5.651 — 5.654 et 5.655 — 6.534 à 6.537 — 6.539 à 6.542 — 6.938 à 6.947 — 7.472 à 7.481 — 8.195 à 8.204 — 8.521 à 8.524 — 9.330 à 9.339 — 9.797 à 9.806.

Les remboursements seront effectués chez :
Banque L. Dupont et Ce, 26 avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris ;
Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris ;
Société anonyme de participation et de crédit, 111, rue de l'Université, à Paris ;
MM. de Neuflize, Schlumberger et Ce, 31, rue La Fayette, à Paris, et leurs succursales et agences.

Société des Tubes de Bessèges

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 12 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 5, RUE DE MONTCHANIN, PARIS
Registre de commerce : Seine 174682.

Obligations 4 0/0 1945.

Deuxième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé par vote de rachats en Bourse à son amortissement du 5 novembre 1947. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Obligations sorties au premier tirage et non présentées au remboursement.

1.753 à 1.826

Les remboursements seront effectués chez :
Banque L. Dupont et Ce, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris ;
Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris ;
Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris ;
Société anonyme de participation et de crédit, 11, rue de l'Université, à Paris ;
MM. de Neuflize, Schlumberger et Ce, 31, rue La Fayette, à Paris, et à leurs succursales et agences.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 25 juillet 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Louis (Sophie), épouse de Fischer (Edouard), de nationalité allemande à Gotha (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 juillet 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestres les biens, droits et intérêts appartenant à M. Ilumler (Ludovic) de nationalité allemande et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 juillet 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Tacha (André) et Ringeisen (Elisabeth), de nationalité allemande avec domicile inconnu et a nommé l'administrateur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 9 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la personne ci-après désignée et réputée ennemie: Rossi (Angelo), actuellement en Italie, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 6 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Société anonyme San Luigi, siège social à Turin (Italie);
Piccone (Armand) et Cappello (Pierrino), en Italie,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 4 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Cervia (Louis), quartier village, maison Cervia, à Roquebrune-Cap-Martin, actuellement en Italie;
Ballestri, née Muratore (Zélinda), 99, boulevard Gambetta, Nice, actuellement en Italie,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre

Par ordonnance en date du 28 mai 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Société S. E. I. C. I. A. M., 38, boulevard Jardin-Exotique, Monaco;
Mommi (Séverin), Roquebrune-Cap-Martin,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 20 mai 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Mazzoni (Alfred), en Italie;
Salerno (Giovanni), 14, impasse Mayen-Menton, actuellement en Italie;
Société anonyme Falbriche Plastrelle Affine S. A. F. P. A., siège social en Italie,

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 15 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre, des biens et intérêts appartenant à la société à responsabilité limitée Entreprise Marcel Netter et Gustave Netter, 40, rue des Mathurins, à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 28 mai 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° étendu la mesure de séquestre prise sur les biens de M. Kopp (Otto), 137, rue de Vaugirard, à Paris, aux biens de la communauté existant entre ledit Kopp et son épouse, (ordonnance de mise sous séquestre du 19 mars 1947); 2° donné au directeur des domaines, séquestre, sur les biens de la communauté, les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par celles des 6 janvier et 2 novembre 1945, et l'a autorisé à réaliser lesdits biens à concurrence des sommes dues au titre des profits illicites.

Par ordonnance en date du 12 juin 1947, le président du tribunal civil de la Seine a au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Uetwiller (Robert), 8, rue Henner, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 13 juillet 1945.

Par ordonnance en date du 18 juin 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines de la Seine en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la société à responsabilité limitée Lux-Meubles, 124, rue de Provence à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par les ordonnances des 6 janvier et 2 novembre 1945, et l'a autorisé à réaliser lesdits biens en vue du payement des sommes dues au Trésor, compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi du 5 avril 1946.

Par ordonnance en date du 20 juin 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à Mme Mathien (Marcel), née Lorgeon, 28, rue Lauriston à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 24 juin 1947, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre, au titre des profits illicites, dont font l'objet les biens de Mme Laine (Mona-Raymonde), épouse de Lino Cavallero, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris. Ordonnance de mise sous séquestre du 23 mars 1945.

Par ordonnance en date du 2 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Besson (Edouard), 84, avenue Niel, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 16 août 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Fringhian (Nourhen), 42, avenue Foch, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 31 mai 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Talamona (Jean), 184, quai Louis-Blériot, à Paris, sauf en ce qui concerne:

a) Les 1.175 actions de 1.000 F chacune de la société Union d'entreprises continentales, 19, boulevard Haussmann, à Paris;

b) Un appartement, sis 36, avenue Desaix, à Paris, acquis le 19 novembre 1943 (acte de Me Vitry, notaire à Boulogne;

c) Une propriété, située impasse Sully, à Boulogne-Billancourt (acte de Me Vitry, notaire à Boulogne);

d) Une somme de cinquante mille francs (50.000 F) saisie en 1945 par le séquestre;

e) Les biens de la communauté ayant existé entre les époux Talamona (Edouard) et dont M. Talamona (Jean) est héritier pour la part de sa mère, ordonnance de mise sous séquestre du 13 novembre 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la société à responsabilité limitée Paris-Travail, 35, rue de Turbigo, Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à Mme Gorka (Charlotte), divorcée de M. Van Eeuven, 21, rue Michel-Ange, Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la société à responsabilité limitée Akra, 117, avenue du Maréchal-Joffre, à Colombes (Seine); 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'adminis-

trateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la communauté ayant existé entre les époux Talamona (Edouard), 92, rue de Silly, à Boulogne-Billancourt (Seine); 3° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par les ordonnances des 6 janvier et 2 novembre 1945, et l'a autorisé notamment, dès que les conditions légales seront remplies (loi du 5 avril 1946, art. 3) à poursuivre la vente des biens séquestrés, à concurrence des sommes dues au Trésor.

Par ordonnance en date du 7 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société L'Incombustibilité, 11, rue des Petites-Ecuries, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 31 mai 1945.

Par ordonnance en date du 15 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre apposé par son ordonnance du 8 avril 1946, sur les biens de la dame Messian, épouse Lefebvre (Elise), demeurant à Merville (Nord).

Par ordonnance en date du 16 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Reynaud (Jean), 8, cité Cancobert, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 30 juin 1945.

Par ordonnance en date du 16 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Laurent (Joseph-Henri), 2, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy (Seine), ordonnance de mise sous séquestre du 31 octobre 1946.

Par ordonnance en date du 16 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à Mme Greffe (Clara), 24, boulevard des Batignolles, à Paris; 3° donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par les ordonnances des 6 janvier et 2 novembre 1945, et l'a autorisé notamment, dès que les conditions légales seront remplies (loi du 5 avril 1946, art. 3) à poursuivre la vente des biens séquestrés.

Par ordonnance en date du 16 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Kramp (Charles), 19, rue de la Convention, à Paris (15e), ordonnance de mise sous séquestre du 23 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 18 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Mme Fringhian, née Papazian (Nelly), 42, avenue Foch à Paris. Ordonnance de mise sous séquestre du 16 février 1946.

Par ordonnance en date du 21 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Nodale (Desto), 3-5, rue François-Arago, à Montreuil (Seine). Ordonnance de mise sous séquestre du 18 juillet 1945.

Par ordonnance en date du 21 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Pia Paganetti, veuve Zanini, de nationalité italienne, domiciliée à Maccagno (Italie) et notamment ses droits dans la succession de Mme Baratieri, veuve Pedretti et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 21 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant à Mlle de Lavallee (Gaëtane), de nationalité française, en fuite en Allemagne, domiciliée en dernier lieu, 21, rue du Dragon, à Paris et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les créances allemandes sur la Société franco-anglaise de charbonnage, Société anonyme, dont le siège est à Paris, 27, rue Mogador et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 juillet 1947 le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant à: 1° Pfeffer (Rudolf); 2° Rosenbaum (Kathe); 3°-Kohn (Ida), tous trois de nationalité autrichienne, demeurant à Vienne (Autriche), XII Schönbrunnerstrasse, 293, dans la succession de Pfeffer (Maximilien), dont Me Wiel, administrateur judiciaire, est administrateur et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 24 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Mme veuve Renaut, née Hamantien (Charlotte), 52, rue de la Rochefoucauld, à Paris. Ordonnance de mise sous séquestre du 9 octobre 1945.

Par ordonnance en date du 24 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Schmitz (Unkas), de nationalité allemande, domicilié en dernier lieu, 133, rue Saint-Dominique, à Paris, et notamment, une indemnité pour réquisition de la voiture Citroën n° 3127 R. L. 6, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 24 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant à la société I. A. N., Industrie Anlagen Ina, de nationalité allemande, dont le siège est à Duisbourg (Allemagne), et ayant des bureaux, 155, boulevard Haussmann, à Paris, et notamment le compte bancaire dont elle est titulaire à la compagnie française Humboldt-Deutz, ainsi que la créance sur ladite compagnie, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 24 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Gottlich Schoeck, de nationalité allemande, domicilié à Biberach, Wurtemberg (Allemagne), et notamment une action de cent mille francs (100.000 F) qu'il possède dans la société française Humboldt-Deutz, 155, boulevard Haussmann, à Paris, ainsi qu'un solde créditeur bancaire, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 24 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Jakopp (Heinrich), de nationalité allemande, domicilié à Cologne (Allemagne), et notamment les neuf (9) actions de dix mille francs (10.000 F) chacune qu'il possède dans la société française Humboldt-Deutz, 155, boulevard Haussmann, à Paris, ainsi qu'un compte créditeur dans ladite société, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 11 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Olmeda (Marthe), dite Balluer (Herbert), 46, rue de Ponthieu, Paris;

Dastru (Joseph), avenue Cernuschi, villa Rivoletto, à Menton (en Italie);

Brizzio (Giuseppe), avenue Cernuschi, villa Rivoletto, à Menton (en Italie),

et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 16 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Cavo (Zacharie), 69, quai Bonaparte, à Menton, actuellement en Italie;

Epoux Andriolo (Giorgio) et Brachetti (Agnès), à Roquebrune Cap-Martin,

et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 20 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Frantz (Ludwig) et son épouse, en Allemagne;

Bona (Alexandre) et son épouse née Giacomasso, en Italie;

Bini (Edmond);

Bini (Guido) et son épouse;

Verando (Augustin);

Verando (Elise) et son épouse Andreis;

Alreni (Ermino) et son épouse;

Verando (Thérèse),

et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 21 juin 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la personne ci-après désignée et réputée ennemie: Accornero (Euclide), en Italie, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 1er juillet 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:

Mangosio (Laurencine), épouse Bulgheroni (Louis), en Italie;
Peyronel (César), en Italie,
et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 2 juillet 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:
Lorenzi (Cécilia), veuve Lorenzi (André), Vintimille, 50, cours Umbert-Ier (Italie);
Lorenzi (Bianca), Vintimille, 50, cours Umbert-Ier (Italie);
Bargioni, veuve née Luigna, Mondovi, 54, via Crémone (Italie);
Silvano (César), en fuite;
Bertin (Léa-Renée), divorcée Chavanel, 23, rue Raynouard ou 74, avenue Kléber, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 8 juillet 1947, le président du tribunal civil de Nice a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux personnes ci-après désignées et réputées ennemies:
Vigarello (Jean), Vigarello (Madeleine), épouse X, à Dolceaque (Italie);
Fiorino (Louis-Joseph), Vintimille (Italie), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département des Alpes-Maritimes, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 7 août 1947, le président du tribunal de première instance de Metz a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à:
Pogel et à son épouse, rue Saint-Quentin, 8, Ban-Saint-Martin;
Peters (Wilhelm) et à son épouse, rue Saint-Sigisbert, 12, Ban-Saint-Martin;
Paul (Albert) et à son épouse, Moulins-les-Metz;
Mink (Anna), route de Plappeville, 46, Ban-Saint-Martin;
Messen et à son épouse, rue Saint-Symphorien, 34, Longeville-les-Metz;
Mauermann et à son épouse, rue Saint-Sigisbert, 38, Ban-Saint-Martin;
Loechelt et à son épouse, rue Foch, 19, Ban-Saint-Martin;
Liebhardt et à son épouse, rue du Bras-Mort, 3, Longeville;
Lekrom et à son épouse, rue Saint-Sigisbert, 20, Ban-Saint-Martin;
Langlotz (Karl), route de Metz, 3, Woippy;
Korner et à son épouse, rue de Metz, 20, Ban-Saint-Martin;
Konig et à son épouse, rue Nationale, 73, Longeville;
Koch et à son épouse, rue des Ecoles, 12, Longeville;
Kober et à son épouse, rue des Ecoles, 73, Longeville;
Knoll (Auguste) et à son épouse, rue Foch, 23, Ban-Saint-Martin;
Kirchöfer et à son épouse, rue du Nord, 42, Ban-Saint-Martin;
Karhs et à son épouse, Plappeville, 114.
Isler et à son épouse, rue de la Liberté, 10, Ban-Saint-Martin;
Holborn et à son épouse, rue des Ecoles, 46, Longeville;
Hoen et à son épouse, route de Plappeville, 119, Ban-Saint-Martin;
Hensler et à son épouse, rue de la Liberté, 15, Ban-Saint-Martin;
Hesse (Clemens) et à son épouse, rue de Metz, 25, Ban-Saint-Martin;
Hengstermann et à son épouse, rue de l'Abbaye, 8, Ban-Saint-Martin;
Hedinger (Hermann) et à son épouse, rue Foch, 43, Ban-Saint-Martin;
Hausser et à son épouse, route de Plappeville, 52, Ban-Saint-Martin;
Hauser et à son épouse, rue des Bénédictins, 17, Ban-Saint-Martin;
Hans et à son épouse, rue des Ossières, 4, Ars-sur-Moselle;
Hammer (J.) et à son épouse, route de Woippy, 72, Ban-Saint-Martin;
Grassmann et à son épouse, rue des Villas, 3, Longeville;
Gast et à son épouse, rue Migette, 1, Longeville;
Garetner et à son épouse, rue Foch, 43, Ban-Saint-Martin;
Friedele et à son épouse, rue Foch, 11, Ban-Saint-Martin;
Friedel et à son épouse, Malzières-les-Metz;
Frank et à son épouse, rue des Ecoles, 11, Longeville;
Fischer (Julius) et à son épouse, rue de l'Horticulture, 6, Longeville;
Fiever et à son épouse, rue de Metz, 50, Ban-Saint-Martin;
Douges et à son épouse, rue de la Marne, 21, Ban-Saint-Martin;
Dierksen (Karl), rue des Ecoles, 71, Longeville;
Davos et à son épouse, rue du Nord, 30, Ban-Saint-Martin;
Chattner et à son épouse, rue Privée, 16, Longeville;
Chantnaire et à son épouse, rue du Lavoir, 9, Longeville;
Cavellus et à son épouse, rue des Ecoles, 40, Longeville;
Borger et à son épouse, rue des Ecoles, 14, Longeville;
Berger (Eswald) et à son épouse, Failly, 2.
Belzer et à son épouse, rue Nationale, 227, Longeville;
Bauer et à son épouse, rue Foch, 47, Ban-Saint-Martin;
Bardot et à son épouse, rue Foch, 13, Ban-Saint-Martin;
Northe (Richard), Phalsbourg;
Hoppé (Erich) et à son épouse, Birkenfeld (Allemagne);
Veuve Riefer, née Petry, Réding;
Savelli (Oddino) et à son épouse, rue du Sablon, 13, Metz;
Papas et à son épouse, rue d'Algérie, 10, Ban-Saint-Martin;
Schwab (Théophile), rue François-de-Curel, 6, Metz.
Sauer (Emile), Sarrebourg;
Héritiers allemands de Jovy (François), en Allemagne;
Lahm (Arno), Grand'Rue, 64, Sarrebourg;
Kerckmann, née This (Albertine), Altorn (Allemagne);
Hautsch (Joseph), Hagondange;
Hering (Peter), rue Ambroise-Paré, 13, Metz;
Greneri (Louise-Antonia), en Allemagne;
Ender, née Vaucher (Rose), Merzig-sur-Sarre;
Bott (Hermann, rue Pétain, 21, Hagondange;
Schnabel (Emile), Hagondange;
Weber (Théophile), Trèves;
Henle (Anne-Marie), épouse Renner, Bad-Reichenhall;
Bach, née Finkler (Marie), Geislautern;
Weber (Mme), rue du Champé, 36, Metz;
Bohr (Pierre), Pierrevillers;
Hirtzmann, Guebling;
Schumacher, née Tritz (Barbe), Niedaldorf;
Behringer (Arnold), rue Erckmann-Chatrian, 14, Sarrebourg;
Prosch (Fritz), rue du Pont-Rouge, Sarrebourg,
et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 mai 1946, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Stintzi (René), demeurant à Paris, 51, rue du Mont-Cenis, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par application du décret du 15 juin 1946 et par ordonnance du président du tribunal civil de Bône, du 7 août 1947, les biens, entreprises, droits appartenant au sieur Parachini (Jules), directement ou indirectement, par personne interposée ou bien lui provenant à quelque titre que ce soit, sont placés sous séquestre de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de Constantine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 5 août 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Sastre, demeurant, 9, rue de Rieux, à Nantes.

Par ordonnance en date du 11 août 1947, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Madeleine Guillan, épouse Schneider (Laurent), ressortissante allemande, demeurant à Francfort-sur-Mein (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 juillet 1947, le président du tribunal de première instance d'Amiens (Somme), a ordonné la mise sous séquestre de tous les biens, meubles et immeubles appartenant à Saguez (Rémi), marchand de vin en gros à Warloy-Baillon (Somme), et a confié ledit séquestre à l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg, du 23 juillet 1947, a ordonné la levée du séquestre des bien appartenant à M. Olland (Aloyse), 4, rue de Sarreguemines, Strasbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 6 juin 1945.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg, du 22 août 1947, a ordonné la levée du séquestre des biens personnels appartenant à l'épouse Hausmann, née Masson (Renée-Louise), 26, rue Thiergarten, Strasbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 3 avril 1945.

Par ordonnance en date du 23 juillet 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à M. Lafolye (Michel), demeurant 31, avenue Camus, à Nantes.

Par ordonnance en date du 8 août 1947, le président du tribunal civil de Neufchâtel-en-Bray a placé sous séquestre les biens, et intérêts appartenant à Jean Nicolas, exploitant forestier à Richemont, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine-Inférieure, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 28 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Damace (Georges), 29, rue J.-B.-Séménaz, au Pré-Saint-Gervais, ordonnance de mise sous séquestre du 5 décembre 1945.

Par ordonnance en date du 28 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant à la société des établissements Lob et Cie, dont le siège social est 11, rue des Petites-Ecuries, à Paris (10e), et dont le capital social, formé de cent (100) parts de cinq cents francs (500 F), appartient pour quatre vingt-dix (90) parts au sieur Lob (Rudolf), de nationalité allemande, et a nommé l'admi-

nistration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 29 juillet 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, donné mainlevée du séquestre apposé sur les biens du sieur Braun (Rudolf), 21, rue de Téhéran, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 5 mai 1947.

Par ordonnance en date du 1er août 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis: 1° donné mainlevée du séquestre apposé par ses ordonnances des 1er mars 1945 et 1er avril 1946 concernant le sieur Salvaty; 2° laissé subsister le séquestre apposé par son ordonnance du 17 octobre 1946, prise à la requête du commissaire du Gouvernement.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 31 juillet 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Biering (Albert), à Lingolsheim et maintenu sous séquestre la part revenant à l'épouse divorcée, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 12 juin 1946.

Par ordonnance en date du 1er août 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Seyler (Marie-Berthe), épouse de Pierre Ewen, de nationalité présumée allemande, à Saarbrücken (Saar), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 1er août 1947, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Leininger (Eve-Catherine), veuve de Charles Steidle, de nationalité allemande, en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 5 août 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Heise (Hermann), 17, rue du Pèlerinage à Haguenau, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 22 août 1946.

Par ordonnance en date du 7 août 1947 le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à me Leininger (Caroline), épouse de M. Braun (Charles) en Allemagne, de nationalité allemande, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental pour remplir les fonctions d'administrateur-séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 9 août 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant aux époux Maltern (Antoine), 41, Vieux-Marché-aux-Vins, à Strasbourg, actuellement 14, rue de la Marne à Andlau, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 1er avril 1946.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 12 août 1947 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Orth (Jacques), précédemment, 5, rue des Roses à Mundolsheim, actuellement domicilié à Eckwersheim, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 18 décembre 1946.

Par ordonnance en date du 22 août 1947 le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Risse (François), de nationalité française par naturalisation, cultivateur à Kirsch-les-Luttange.

Par ordonnance en date du 22 août 1947 le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Wiesner (Erwin), de nationalité indéterminée, demeurant à Ettlinger (Bade), et Marie Halter, de nationalité française, demeurant à Hayange (Moselle), à titre provisoire, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 26 août 1947 le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Tailleur (Jean), de nationalité allemande, domicilié à Elt (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Le 18 juin 1947 il a été ordonné mainlevée du séquestre pris sur les biens de la nommée Pêche (Yvonne-Augusta), épouse Franche, à Lyon, rue Belle-Cordière, par ordonnance en date du 26 juin 1946 du président du tribunal civil de Lyon.

Par ordonnance en date du 2 juillet 1947 le président du tribunal civil de Draguignan a prononcé la mise sous séquestre de tous biens, meubles et immeubles, droits et intérêts de quelque nature que ce soit, appartenant directement ou indirectement ou par personne interposée au sieur Radenac (Jean-Pierre) et à la dame Radenac, née Champion (Louise), demeurant à Paris, 28, rue Nicol, notamment un terrain dont ils sont propriétaires à Roquebrune-sur-Argens (Var). L'administration dudit séquestre, ordonné conformément à l'ordonnance du 18 octobre 1944 modifiée par l'ordonnance du 6 janvier 1945 tendant à la confiscation des produits illicites, a été confiée à l'administration des domaines, prise en la personne du directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Draguignan.

Par ordonnance en date du 12 juillet 1947 le président du tribunal civil de Valenciennes (Nord) a placé sous séquestre les dividendes répartis aux sociétés allemandes ci-après, ayant produit des créances à la liquidation judiciaire de la société Mercier et Cie, de Valenciennes:

1° Société Herman-Biderlak et Cie, à Greven (Wesphalie);

2° Société Markendorf et Akerman, Ritterstrasse, 46-47, à Berlin S.W. 48;

3° Société Rings et Cie, 110, Kaiser Allée, à Aacken;

4° Société Spang et Brands, Machinen Fabrik, à Obersursel,

et désigné l'administration des domaines, prise en la personne de son directeur départemental, en qualité d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 2 août 1947 le président du tribunal civil de Bayonne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts situés dans l'arrondissement de Bayonne, appartenant à Glaser, entrepreneur, domicilié à Paris, 9, rue Pasquier, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental des Basses-Pyrénées, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par arrêt contradictoire en date du 1er février 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Bourne (Humbert-Théodore-Hugues), lieutenant-colonel en retraite, soixante-neuf ans, demeurant à Bourges, né à Viriville, arrondissement de Saint-Marcellin (Isère), le 25 mars 1875, de Louis-Antoine et de Roche (Pauline-Henriette-Anne-Marie), marié, quatre enfants, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale pour quinze ans, ainsi que la confiscation à concurrence de cinquante mille francs de ses meubles et immeubles. Remise de la privation du droit à pension accordée par décret du 23 avril 1946. Bourne, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 avril 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Hérault (Paul-Marcel), employé de bureau, vingt-quatre ans, demeurant à Orval (Cher), né à Orcenais, arrondissement de Saint-Amand (Cher), le 1er novembre 1920, de Jean-Louis et d'Aubigny (Solange-Eugénie), célibataire, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Hérault, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 avril 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Hurpeau (Albert), cultivateur, vingt-deux ans, demeurant à Bussy (Cher), né à Voisines, arrondissement de Sens (Yonne), le 22 août 1922, de Georges et de Durouchoux (Marie-Thérèse), célibataire, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Hurpeau, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 12 avril 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Cherrier (Marcelline-Isabelle), femme Cherrier, cultivatrice, trente-neuf ans, demeurant à la Basse-Ocrerie, commune de Saint-Georges-sur-la-Prée (Cher), née à Saint-Georges-sur-la-Prée, arrondissement de Bourges, le 21 février 1906, d'Henri et de Meunier (Victorine-Adeline), mariée, un enfant, en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale pour quinze ans ainsi que la saisie-confiscation à concurrence de dix mille francs de ses meubles et immeubles. Cherrier, femme Cherrier, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 12 avril 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Defaix (Marie), veuve Cherrier, cultivatrice, cinquante-neuf ans, demeurant à la Basse-Ocrerie, commune de Saint-Georges-sur-le-Prée (Cher), née à Thénioux, arrondissement de Bourges, le 9 avril 1886, de François et de Soulat (Rose), veuve, un enfant, en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale pour quinze ans ainsi que la confiscation à concurrence de dix mille francs de ses meubles et immeubles. Defaix, veuve Cherrier, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 25 avril 1945, la chambre civique de la cour de justice du Cher a déclaré Bories (Jean-Louis), boulanger, vingt-trois ans, demeurant à Bourges (Cher), actuellement en fuite, né à Paris (14e), le 6 décembre 1921, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Bories, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 19 juillet 1945, la cour de justice de la Nièvre a déclaré Beaulieu (Philippe-François-Henri), artiste peintre, trente et un ans, demeurant à Charenton, né à Charenton (Seine), le 28 juin 1914, de Léon-Eugène et de Marguerite-Charlotte Midon, célibataire, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à vingt ans de travaux forcés et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale. Ordonné la confiscation de tous ses biens. Beaulieu (Philippe), de plus, est condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 7 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Gauthier (Henri-Gabriel), cinquante-six ans, demeurant à Châteauroux (Indre), ci-devant et actuellement en fuite, né à la Bégude-de-Mazenc (Isère) le 22 avril 1889, de Pierre-Léopold et de Fontany (Jeanne-Marie), coupable de trahison, l'a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Ledit Gauthier a été de plus, par le même arrêt, condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace e ndate du 7 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Didier (Raoul-Charles-François), employé au bureau de la S. N. C. A. S. O. vingt-quatre ans, demeurant à Châteauroux (Indre), né à Châteauroux (Indre) le 1er mai 1920, de Georges-Léon et de Barrau (Rosa-Sunée), célibataire, coupable de trahison, l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Ledit Didier a de plus, par le même arrêt, été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 7 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Bœuf (Georges-Lucien), vingt ans, demeurant à Châteauroux (Indre), né à Nérondes (Cher) le 3 mai 1925, de Louis-Gaston et de Dorme (Marie-Adèle), célibataire, coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Ledit Bœuf a de plus été, par le même arrêt, condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 8 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Lefèvre (Henri-Paulin-Joseph), représentant de machines agricoles, trente-six ans, demeurant à Châteauroux (Indre), né à Mouzon (Ardennes) le 4 mai 1908, de Eugène et de Ascasse (Marie-Julie-Thérèse), marié sans enfant, coupable de trahison, l'a condamné à à la peine de vingt ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Lefèvre, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 28 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Budillon (Jean-Fernand), carrossier, vingt-sept ans, demeurant à Bourges (Cher), ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Vierzon (Cher) le 5 juillet 1918, de Fernand-Hippolyte et de Savary (Rosa-Jeanne-Désirée), célibataire, coupable d'atteinte à la sûreté de l'Etat, l'a condamné à la peine de vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de résidence, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Budillon, de plus, est condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 28 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Fournier (Camille-Louis), vingt-six ans, demeurant à Montargis (Loiret) ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Montargis (Loiret) le 2 mai 1919, d'Emile-Narcisse et de Robereaux (Berthe-Louise), marié, un enfant, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à la peine de vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de résidence, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; Fournier, de plus, est condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 28 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Descloux (Auguste-Alexandre), secrétaire de mairie, quarante-trois ans, demeurant à Arcomps (Cher) ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Loye-sur-Arnon (Cher) le 6 mai 1902 de Louis-Jean et de Brunet (Léontine), célibataire, coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit Descloux a de plus, par le même arrêt, été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 28 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Vigier (Auguste-Gabriel-Antoine-Eugène), agent d'assurances, trente-cinq ans, demeurant à Sancoins, arrondissement de Saint-Amand (Cher), ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Sancoins (Cher), le 28 février 1910, de Gabriel-Auguste et d'Aymé (Marguerite-Irénée-Augustine), coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit Vigier a été, de plus, par le même arrêt, condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 28 août 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Ferré (Jean-Louis-Michel), cinquante ans, demeurant à Blet (Cher), né à Blet, arrondissement de Saint-Amand (Cher), le 30 janvier 1895, de Alexandre et de Vignolet (Anne-Gabrielle), marié, neuf enfants, coupable de trahison et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit Ferré a de plus été, par le même arrêt, condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 21 septembre 1945, la cour de justice du Cher a déclaré d'Izarn de Freissinet de Valady (Jacques-Marie), quarante-six ans, demeurant à Lignières, arrondissement de Saint-Amand (Cher), ci-devant et actuellement en fuite, né à Bordeaux (Gironde) le 4 octobre 1898, de Pierre-Christian et de Foucault d'Amet (Marie-Antoinette-Félicie-Albertine), marié, cinq enfants, coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit arrêt l'a, de plus, condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 21 septembre 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Roumier (Henri-Léon), sabotier, vingt-six ans, demeurant à Charenton (Cher) ci-devant et actuellement en fuite, né à Charenton-sur-Cher, arondissement de Saint-Amand (Cher), le 3 octobre 1919, d'Henri et de Landon (Marie), célibataire, coupable de trahison et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit arrêt l'a, de plus, condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 21 septembre 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Valery (Fernand-Charles-René), ouvrier coiffeur, vingt-six ans, demeurant à Bourges ci-devant, actuellement en fuite, né à Montivilliers (Seine-Inférieure), le 30 août 1919, de Ferdinand-Eugène et de Sénécal (Germaine-Marie-Eugénie), célibataire, coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles; ledit arrêt l'a, de plus, condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 18 octobre 1945, la cour de justice du Cher a déclaré Schnoller (Edmond-Léopold), entrepreneur de travaux publics, quarante-cinq ans, demeurant à Barmont, commune de Mehun-sur-Yèvre (Cher), né à Eisenstadt (Autriche) le 7 mars 1900 d'Antoine et de Wagner (Louise), marié, deux enfants, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et d'espionnage, l'a condamné à la peine de vingt ans de travaux forcés et à prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Remise de dix ans sur la peine de vingt ans de travaux forcés. Décret du 23 mai 1946. Schnoller, de plus, est condamné en tous les dépens par le même arrêt.

Par arrêt de contumace en date du 8 janvier 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Gastines (Bernard), ex-milicien, demeurant ci-devant à Saint-Amand (Cher), en fuite actuellement, coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Gastines, de plus, est condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 25 janvier 1946, la chambre civique de la cour de justice du Cher (sous-section) a déclaré Triballat (François-Maxime-Abel), laitier, quarante-quatre ans, demeurant à Azy (Cher), né à Rians, arrondissement de Bourges (Cher) le 1er mars 1901, de Jean-Désiré et de Françoise-Abel Faucard, marié, quatre enfants, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation, à concurrence de moitié, de ses meubles et immeubles. Triballat, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 20 mars 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Sutter (Marie-Alphonse-Pierre), garçon de café, vingt-cinq ans, demeurant à Kingersheim (Haut-Rhin), né à Mulhouse (Haut-Rhin) le 29 juin 1920 de Marie-Alphonse et d'Amédée Flick, célibataire, coupable de trahison et intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé la confiscation totale de ses meubles et immeubles Sutter, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 2 avril 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Roger (Jeanne), femme Pasquet, sans profession, cinquante-quatre ans, demeurant à Saint-Gaultier (Indre), née à Martizay (Indre) le 4 octobre 1891 de Joseph-Marie et de Chrétien (Marie-Augustine), mariée, un enfant, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamnée à huit ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de résidence, l'a déclarée en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Roger (Jeanne), femme Pasquet, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 9 avril 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Gérard (Albert-Edmond-Eugène), soixante ans, demeurant à Dun-le-Poëlier (Indre), né à Epinal (Vosges) le 7 septembre 1885 de Jean-Baptiste et de Lallemand (Marie-Julie), marié, un enfant, coupable d'intelligences avec l'ennemi et atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à vingt ans de travaux forcés, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Gérard, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 29 mai 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Estève (Paul-Albert), électricien, vingt-cinq ans, demeurant à Châteauroux (Indre), né à Saint-Sandoux (Puy-de-Dôme) le 30 juin 1920

de Paul et de Maugue (Mélanie-Esther), veuf, sans enfant, coupable de trahison et d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Estève, de plus, a été condamné en tous dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 11 juin 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Pasquet (Frédéric-Gratien), receveur des postes, télégraphes et téléphones, cinquante-cinq ans, demeurant à Saint-Gauthier (Indre), né à Déols (Indre), arrondissement de Châteauroux, le 30 novembre 1890 de Joseph-Gratien et de Gabillaud (Adèle), marié, un enfant, coupable de trahison et d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation de ses meubles et immeubles. Pasquet, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 12 juin 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Renaudon (Antonin-Arthur-Aimé), comptable, quarante-quatre ans, demeurant à Loches (Indre-et-Loire), né à la Rochelle (Charente-Maritime) le 28 avril 1902 d'Antoine et de Bouhier (Arlémise), marié, un enfant, coupable de trahison et d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Renaudon, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 20 juin 1946, la chambre civique de la cour de justice du Cher (sous-section) a déclaré Gault (Emile-Jean-Joseph), luthier, trente-quatre ans, demeurant à Bourges (Cher), né à Aubigny-sur-Nère, arrondissement de Sancerre (Cher) le 6 octobre 1911 d'Eugène-Emile et de Feve (Marie), marié, un enfant, en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale pour vingt ans ainsi que la confiscation, à concurrence de quarante mille francs, de ses meubles et immeubles. Gault, de plus, a été condamné en tous dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 20 juin 1946, la chambre civique de la cour de justice du Cher (sous-section) a déclaré Albert (Jeanne), femme Massicot, sans profession, quarante-neuf ans, demeurant à Versailles (Seine-et-Oise), née à Commercy (Meuse), le 15 avril 1897, de Laurent-Charles et de Valle (Mathilde-Marie-Elisabeth), mariée, deux enfants, en état d'indignité nationale, et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale pour vingt ans, ainsi que la confiscation à concurrence de dix mille francs de ses meubles et immeubles. Albert (Jeanne) a été condamnée en tous les dépens solidairement avec Massicot (Geneviève), vingt-trois ans, demeurant à Versailles et Massicot (Bernard-Jacques), dix-huit ans, demeurant à Versailles, ses fille et fils condamnés par le même arrêt pour indignité nationale à dix ans de dégradation nationale l'un et l'autre.

Par arrêt contradictoire en date du 25 juin 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Gargam (Paul-Georges-André), vingt-cinq ans, demeurant à Châteauroux (Indre), né à Limoges (Haute-Vienne), le 19 juin 1920, de Yves-Marie-Jean et de Marie-Elisabeth-Valentine Massaloux, marié sans enfant, coupable de trahison, d'intelligences avec l'ennemi et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à la peine de mort — peine de mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuité (décret du 20 novembre 1946) — l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Gargam, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Duchet (Jeanne-Louise-Odette), femme Leroy, coiffeuse, vingt-cinq ans, demeurant à Montrouge (Seine), et ci-devant 25, boulevard Saint-Louis, à Issoudun (Indre), née à Issoudun (Indre) le 11 mars 1921, de Georges et de Theurier (Louise-Joséphine-Angèle), mariée, un enfant, coupable d'intelligences avec l'ennemi et atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamnée à la peine de mort, l'a déclarée en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles; Duchet, femme Leroy, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêté de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Hurpeau (Albert-Marie-Edouard), vingt-trois ans, demeurant à Saint-Amand (Cher), ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Voisines (Yonne), le 22 août 1922, de Georges-Armand et de Durouchoux (Marie-Thérèse), coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Hurpeau (Albert-Marie-Edouard), de plus, a été condamné en tous les dépens, solidairement avec Hurpeau (Etienne-Marie-Ernest), à Saint-Amand (Cher), actuellement sans domicile connu.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Hurpeau (Etienne-Marie-Ernest), vingt et un ans, demeurant à Saint-Amand (Cher), ci-devant et actuellement sans domicile connu, né à Voisines (Yonne), arrondissement de Sens, le 23 juillet 1924, de Georges-Armand et de Durouchoux (Marie-Thérèse), coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Hurpeau (Etienne-Marie-Ernest), de plus, a été condamné en tous les dépens, solidairement avec Hurpeau (Albert-Marie-Edouard), à Saint-Amand (Cher), mais actuellement sans domicile connu, condamné pour même fait par le même arrêt à la peine de mort et aux dépens, ce solidairement avec Hurpeau (Albert-Marie-Edouard), condamné par le même arrêt pour même fait, également à la peine de mort, de dégradation nationale et aux dépens avec Hurpeau (Albert-Marie-Edouard).

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Thomas (André), sans profession, sans domicile connu, s'étant dit né à Strasbourg (Bas-Rhin), le 12 février 1916, coupable d'intelligences avec l'ennemi, la condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Thomas, de plus, a été condamné à tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Lenoir (Henri-Ernest-Albert), secrétaire comptable, vingt-six ans, demeurant à Bourges (Cher), de Léon-Louis-Pierre et de Fort (Suzanne-Marie), célibataire, coupable d'intelligences avec l'ennemi et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Lenoir, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Clauser (Joséphine), employée de bureau, vingt-six ans, ci-devant demeurant à Vierzon (Cher), actuellement en fuite, née à Saint-Louis (Haut-Rhin), arrondissement de Mulhouse, le 8 février 1920, de Louis-Aristide et de Welschenges (Georgette), célibataire, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamnée à vingt ans de travaux forcés, l'a déclarée en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Clauser (Joséphine), de plus, a été condamnée en tous les dépens, solidairement avec Thalmann (Charles), actuellement en fuite, né le 16 juin 1904, à Romorantin (Loiret).

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Thalmann (Charles), quarante-deux ans, demeurant à Vierzon (Cher), né à Romanshorn (Suisse), le 16 juin 1904, de Charles et de Muller (Claire), marié, deux enfants, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et l'a condamné à vingt ans de travaux forcés et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Thalmann, de plus, est condamné en tous les dépens solidairement avec Clauser (Joséphine), précédemment à Vierzon, actuellement sans domicile connu, condamnée par le même arrêt pour même fait.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Veyrelon (Renée-Lucienne), femme Baumhauer, vint-six ans, demeurant à Limoges (Haute-Vienne), née à Limoges (Haute-Vienne), le 18 septembre 1919, de Jean et de Pauliac (Pauline-Denise), mariée, coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamnée à la peine de mort, l'a déclarée en état d'indignité nationale et a prononcé contre elle la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Veyrelon, femme Baumhauer, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Gamard (Henri-Joseph), fabricant de gazogènes, quarante ans, demeurant à Bannegon (Cher), ci-devant actuellement en fuite, né à Bannegon (Cher), le 19 mars 1906, de Louis et de Gangot (Marie-Louise), coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat l'a condamné à vingt ans de travaux forcés, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Gamard, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Raguenet (Jean-Pierre-Roger), ex agent de la gestapo à Châteauroux, 23 ans, actuellement sans domicile connu, né à Vernon (Eure), arrondissement d'Evreux, le 9 mai 1923, de Roger-Alexis et de Marie-Louise-Anne-Cécile Castelli, coupable de trahison et d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, la déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Raguenet, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Morand (Armand-Gustave), charcutier, trente-cinq ans, demeurant à Sancerre (Cher), actuellement sans domicile connu, né à Dun-sur-Auron (Cher) le 18 décembre 1910, marié, sans enfant, coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Morand, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Senn (Charles-Victor), cultivateur, quarante-

trois ans, demeurant à la Marche (Nièvre), actuellement sans domicile connu, né à Breules (Suisse) le 2 juin 1903, marié, neuf enfants, coupable de trahison et d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Senn, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Guillemand (Marius-Léon), sans profession, trente et un ans, sans domicile connu, né à Dieval (Pas-de-Calais), arrondissement de Saint-Pol, le 11 novembre 1914, de Léon et de Larde (marié), deux enfants, coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Guillemand, de plus, est condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 11 juillet 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Miserez (Roland), fabricant d'horlogerie, quarante-deux ans, demeurant à Besançon (Doubs), né à Saignelégier (Suisse) le 26 avril 1904, de Albert et de Jeanne Froidevaux, marié, sans enfant, coupable d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la peine de mort. Peine de mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuité: décret du 20 novembre 1946. A prononcé la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Miserez, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt de contumace en date du 13 septembre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Poggi (René-Joseph-Félix-Pierre), ex-chef à la S. N. C. A. C., trente-neuf ans, demeurant à Bourges (Cher), né à Condé-Smendon, arrondissement de Constantine (Algérie) le 18 août 1907, de Eugène-Napoléon-Auguste et de Torti (Marie-Félicité-Ernestine), marié, deux enfants, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à vingt ans de travaux forcés, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Poggi, de plus, a été condamné en tous dépens.

Par arrêt de contumace en date du 11 octobre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Philippas (Antoine), sans profession, cinquante-cinq à soixante ans, sans domicile connu (présumé de nationalité russe), coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à vingt ans de travaux forcés, a prononcé la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Philippas, de plus, a été condamné en tous les dépens, solidairement avec Gellerd (Vadeslovaw), dite « Wando », condamnée pour même fait par le même arrêt et sans domicile connu.

Par arrêt de contumace en date du 11 octobre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Gellerd (Vadisloway), dite « Wanda », sans profession ni domicile connus (présumée de nationalité ukrainienne), coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamnée à vingt ans de travaux forcés, a prononcé la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Gellerd, de plus, a été condamnée en tous les dépens solidairement avec Philippas (Antoine), condamné par le même arrêt pour le même fait et sans domicile connu.

Par arrêt de contumace en date du 11 octobre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Bridoux (Eugène-Marie-Jean), capitaine de cavalerie révoqué, trente ans, demeurant à Paris (15e), né à Versailles (Seine-et-Oise), le 16 novembre 1916, coupable de trahison, l'a condamné à la peine de mort, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Bridoux, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 5 novembre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré Petit (Pierre-Albert), ingénieur constructeur, trente-huit ans, demeurant à Vichy (Allier), né à Lyon (5e) (Rhône), le 19 septembre 1908, de Benoît-Vincent et de Marie-Philomène Petit, divorcé, trois enfants, coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, l'a condamné à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de résidence, l'a déclaré en état d'indignité nationale et a prononcé contre lui la peine de la dégradation nationale, ainsi que la confiscation totale de ses meubles et immeubles. Petit, de plus, a été condamné en tous les dépens.

Par arrêt contradictoire en date du 6 novembre 1946, la cour de justice du Cher a déclaré la Société d'imprimerie, d'édition et des journaux du Berry, dont le siège social est à Châteauroux (Indre), représentée par: 1° Gauvin (Robert); 2° Auclair (Firmin), coupable d'avoir enfreint les lois pénales en vigueur avec l'intention de favoriser les entreprises de toute nature de l'ennemi, a prononcé la dissolution de ladite société et la confiscation de son patrimoine au profit de l'Etat. Dit qu'il lui est interdit de procéder à sa reconstitution sous quelque forme que ce soit. Dit que l'arrêt sera publié par les soins du commissaire du Gouvernement aux frais de ladite société. La Société d'imprimerie, d'édition et des journaux du Berry, de plus, a été condamnée en tous les dépens.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 3 juin 1947, le nommé Motetta (Angelo), né le 5 mai 1905 à Iragna (Suisse), fils de Joseph et de Ida Cantora, de profession tailleur sur pierre, ayant demeuré à Obernai, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 3 juin 1947, le nommé Gangloff (Jean-Paul), né à Strasbourg, le 22 avril 1922, fils de Théodore et de Breilenbucher (Amélie), de profession étudiant en médecine, ayant demeuré 7, boulevard Gambetta, à Strasbourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens, présents et à venir, au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 3 juin 1947, le nommé Reithler (Albert-Paul), né le 21 mai 1898 à Saint-Pierre-Bois, fils de Charles et de Muntzinger (Virginie), de profession architecte, ayant demeuré 73, route de Schirmeck, à Strasbourg, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 3 juin 1947, le nommé Diehl (Charles), né à Pfungstadt (Allemagne), le 25 novembre 1886, de profession ouvrier boulanger, ayant demeuré à Boofzheim (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 3 juin 1947, le nommé Terschlussen (Théodore), né à Niederbruch (Allemagne), le 4 août 1888, de profession chef magasinier, ayant demeuré à Schweighouse, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 4 juin 1947, le nommé Ney (Joseph), né le 17 juin 1896 à Gross Rossel (Sarre), fils de Nicolas, ayant demeuré hôtel de la Ville de Paris, à Strasbourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 4 juin 1947, le nommé Stephan (Alphonse), né à Gunstett, le 20 janvier 1903, fils de Jean-Baptiste et de Jully (Marie), de profession mineur, ayant demeuré à Woerth (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 4 juin 1947, le nommé Braun (Martin), né le 9 août 1889 à Rrtschwiller, fils de Jacques et de Dorothée Schneider, de profession secrétaire de mairie, ayant demeuré à Hoelschloch-Marckwiller (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 4 juin 1947, le nommé Kern (Alfred-Frédéric), né à Hinsbourg, le 9 mars 1891, fils de Frédéric et de Caroline Arnold, de profession directeur d'école, ayant demeuré 8, rue du Vignoble, à Haguenau (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 4 juin 1947, le nommé Huck (Camille-Louis), né à Niederroedern le 23 mai 1886, fils de Philippe-Louis et de Jaeger (Erna), de profession ingénieur, demeurant à Eckbolsheim, 77, rue de Gaulle (Bas-Rhin), a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 5 juin 1947, le nommé Hauser (Eugène), né à Strasbourg le 28 juin 1883, fils d'Eugène et de Marie Schlœdel, de profession agent d'affaires, ayant demeuré 4, rue Lenôtre, à Strasbourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 5 juin 1947, le nommé Mall (Georges), né à Kutzenhausen le 19 octobre 1891, fils de Georges et de Madeleine Mall, de profession cultivateur, ayant demeuré à Kutzenhausen (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 5 juin 1947, la nommée Lindenmayer (Rose), épouse Reyzs, née à Bâle (Suisse) le 10 juillet 1910, fille de Léonard et de Lina, de profession infirmière, ayant demeuré 1, rue Kern, à Strasbourg-Robertsau, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg, statuant par contumace, en date du 5 juin 1947, le nommé Hof (Albert), né à Langensoultzbach le 6 avril 1895, fils d'Eugène et de Schaffner (Elisabeth), de profession employé à la Société nationale des chemins de fer français, ayant demeuré à Mundolsheim (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg, statuant par contumace, en date du 5 juin 1947, le nommé Hutt (André), né à Gertwiller le 24 octobre 1911, fils d'Henri et de Marguerite Goetz, de profession boulanger, ayant demeuré à Gertwiller (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg, statuant par contumace, en date du 5 juin 1947, le nommé Pleus (Ernest), né à Oldenbourg (Allemagne), le 1er juin 1883, fils d'Ernest et de Jeanne Pueb, de profession invalide, ayant demeuré, 4, rue du Houblon, à Bischwiller (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg, statuant par contumace, en date du 5 juin 1947, le nommé Biechel (Henri), né à Goettingen (Allemagne) le 18 septembre 1887, fils d'Henri et de Louise Lippe, de profession serrurier, ayant demeuré, 34, rue Française, à Bischwiller (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 10 juin 1947, le nommé Rott (Michel), né à Kleebourg le 18 avril 1875, fils de Michel et de Madeleine Wust, sans profession, ayant demeuré à Gumbrechtshoffen (Bas-Rhin), actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace en date du 10 juin 1947, le nommé Kern (René), né à Hemmingen (Allemagne) le 17 mars 1918, fils de Georges et de Schmitt (Lydia), de profession employé des postes, télégraphes et téléphones, ayant demeuré 4, boulevard Clemenceau, à Strasbourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg en date du 10 juin 1947, la nommée Schroeder (Claire), épouse Jaehme, née le 12 août 1891 à Rogenhausen (Allemagne), sans profession, ayant demeuré 12, rue Saint-Ignace, à Strasbourg-Neuhof, actuellement en fuite, a été condamnée à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 11 juin 1947, le nommé Staudinger (Henri), né à Strasbourg le 27 octobre 1903, fils de Henri et de Sophie Maurer, ayant demeuré 11, rue Saint-Gothard, à Strasbourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de Strasbourg statuant par contumace, en date du 12 juin 1947, le nommé Scheben (Paul), né à Strasbourg, le 28 août 1910, fils de Aloyse et de Rietsch (Hortense), de profession ex-juge, ayant demeuré rue de la Gare, à Wissembourg, actuellement en fuite, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir au profit de la nation.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 12 avril 1945, la nommée Joblot (Renée), dame Oudin, née le 6 avril 1899 à la Montagne (Haute-Saône), d'Armand et de Richard (Marie), institutrice à Vesoul, a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 24 avril 1945, le nommé Charbonnet (Louis), né à Valay (Haute-Saône) le 26 juillet 1914, de Justin et de Grégoire (Jeanne), manœuvre, demeurant à Chaumercenne (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 2 mai 1945, le nommé Tonnelier (Emile), né à Audincourt (Doubs) le 1er janvier 1914, de René et d'Hazemann (Eugénie), mécanicien, demeurant à Lure, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 2 mai 1945, le nommé Bresson (Emile), né à Saint-Bresson (Haute-Saône) le 16 août 1902, d'Eugène et de Pinot (Odile), cultivateur, demeurant à Saint-Bresson, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 7 mai 1945, la nommée Chevalme (Marcelle), dame Leyval, née au Clerjus (Vosges), le 3 octobre 1900, de Joseph et de Gury (Marie), sans profession, demeurant à Aillevillers (Haute-Saône), a été condamnée à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 8 mai 1945, la nommée Chiffert (Andrée), née à Port-sur-Saône (Haute-Saône) le 8 mars 1925, d'Henriette Chiffert, sans profession, demeurant à Port-sur-Saône, a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 23 mai 1945, le nommé Bouday (Henri), né à Montbozon (Haute-Saône) le 24 septembre 1903, d'Etienne et d'Euvrard (Marie), négociant, demeurant à Montbozon, a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens, pour collaboration avec l'ennemi

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 24 mai 1945, la nommée Garnier (Marcelle), veuve Perron, née à Voulaines (Côte-d'Or) le 15 avril 1894, de Jean et de Marois (Marie), couturière, demeurant à Gray, a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 25 mai 1945, le nommé Bender (Christian), né à Hozerlingen (Allemagne), le 15 juillet 1888, menuisier, demeurant à Rioz (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 29 mai 1945, le nommé Delphis (Gilbert), né à Belfort, le 19 octobre 1919, d'Eugène et de Chenut (Apolline), instituteur, demeurant à Belfort, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 29 mai 1945, la nommée Maushard (Marie), dame Schieb, née à Mulhouse, le 1er mai 1903, d'Edouard et de Heim (Christine), sans profession, demeurant à Vesoul, a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 5 juin 1945, la nommée Lalloz (Louise), dame Bacilieri, née à Amont (Haute-Saône), le 18 décembre 1901, de Maurice et de Daval (Marie), sans profession, demeurant à la Longine (Haute-Saône), a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 11 juin 1945, le nommé Camos (Jean), née à Aoste (Italie), le 8 novembre 1901, de Sigismond et de Betemps (Delphine), commerçant, demeurant à Héricourt (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 12 juin 1945, le nommé Dechambenoy (Tony), né à Luxeuil (Haute-Saône), le 29 mars 1910, de Henri et de Hubert (Jeanne), représentant, demeurant à Vesoul, a été condamné à la peine de la confiscation du quart de ses biens, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 12 juin 1945, le nommé Cartigny (Maurice), né à Citey (Haute-Saône), le 26 juin 1889, de Victor et de Malcuit (Marie), retraité, demeurant à Gy (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens, pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 13 juin 1945, le nommé Marchal (Pierre), né à Saint-Désir (Calvados), le 7 août 1907, de Louis et de Veillard (Maria), épicier, demeurant à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens, pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 20 juin 1945, le nommé Pernet (Guy), né à Contreglise (Haute-Saône), le 19 octobre 1920, de Emile et de Grandmaison (Marie), cultivateur, demeurant à Contreglise, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 20 juin 1945, le nommé Jeanney (Pierre), né à Echenoz-la-Méline le 14 avril 1925, de Charles et de Varney (Marie), étudiant, demeurant à Echenoz-la-Méline, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 20 juin 1945, le nommé Grandgirard (Emile), né à Servance (Haute-Saône) le 3 octobre 1891, de Charles et de Jacquey (Marie), quincaillier, demeurant à Lure, a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 26 juin 1945, le nommé Roussel (Lucien), né à Hazebrouck (Nord) le 21 juin 1910, de Victor et de Hameau (Hélène), ouvrier d'usine, demeurant à Douai, a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 27 juin 1945, le nommé Desmeaux (Pierre), né à Fontaine (Seine-et-Marne) le 22 novembre 1904, de Oscar et de Bourdois (Aline), cafetier, demeurant à Arc-les-Gray, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligence avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 28 juin 1945, le nommé Bell (René), né à Purgerot (Haute-Saône), le 1er janvier 1908, de Pierre et de Gramponne (Augustine), journalier, demeurant à Choye (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 28 juin 1945, le nommé Carlinet (Marius), né à Champagney (Haute-Saône le 18 juin 1897, de Emile et Henry (Marie), journalier, demeurant à Plancher-Bas (Haute-Saône), a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens pour intelligence avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 28 juin 1945, le nommé Lacour (René), né à Champagney (Haute-Saône) le 8 décembre 1902, de Joseph et de Dravigney (Marie), sans profession, demeurant au Thillot (Vosges), a été condamné à la peine de la confiscation de la quotité disponible de ses biens pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 28 juin 1945, le nommé Périguey (Arthur), né à Stossvihr (Haut-Rhin) le 14 janvier 1923, de Paul et de Montavont (Amélie), étudiant, demeurant à Gray, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 5 juillet 1945, le nommé Hennequin (Robert), né à Courmont (Haute-Saône) le 12 février 1920, de Jules et de Terrier (Emma), cultivateur, demeurant à Courmont, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 18 juillet 1945, le nommé Andres (Léon), né à Morlange (Moselle) le 4 mars 1905, de Pierre et de Grivet (Anne), chauffeur, demeurant à Vesoul, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 31 juillet 1945, le nommé Suchet (Jean), né à Andelarrot (Haute-Saône) le 2 novembre 1916, de Henri et de Blanchard (Berthe), manœuvre, sans domicile connu, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 31 juillet 1945, le nommé Ruig (Charles), né à Barthenheim (Haut-Rhin) le 9 juin 1912, manœuvre, sans domicile connu, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 31 juillet 1945, les nommées Chotard (Marguerite), née à Rioz (Haute-Saône) le 9 avril 1919, de Louis et de Clavenna (Louisa), ancienne institutrice à Rioz, et Chotard (Jeanne), née à Rioz le 24 septembre 1914, de Louis et de Clavenna (Louisa), négociante, demeurant à Rioz, ont été condamnées chacune à la peine de la confiscation de la totalité de leurs biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 31 juillet 1945, la nommée Louis (Geneviève), née à Barges (Haute-Saône) le 26 mai 1919, de Henri et de Daviot (Jeanne), vendeuse, demeurant à Jussey (Haute-Saône), a été condamnée à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 31 juillet 1945, le nommé Beaumont (André), né à Rogny (Yonne) le 16 août 1915, de Jules et de Merlin (Aline), marinier, sans domicile connu, a été condamné à la peine de la confiscation de la totalité de ses biens présents et à venir pour intelligences avec l'ennemi.

Par arrêt de la cour de justice de la Haute-Saône en date du 7 août 1945, la nommée d'Equevilley (Dolorès), née à Summerfield (Etats-Unis) le 6 septembre 1910, de Gaetah et de Lula-May (Nix), sans profession, demeurant à Luxeuil (Haute-Saône), a été condamnée à la peine de la confiscation d'une somme de 75.000 F pour collaboration avec l'ennemi.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiqués ont été prononcées au profit de la nation:

Cotelle (Georges-Claudius-Louis-Joseph), né le 12 mai 1916 à Caluire (Rhône), employé de commerce, domicilié à Caluire, 6, chemin du Fond-Rose. Confiscation partielle des biens à concurrence de six cent mille francs — 28 novembre 1944.

Bonnet (Olivier-Auguste), né le 10 janvier 1905 à Jallieu (Isère), transporteur, domicilié à Lyon, 30, rue du Repos. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 5 décembre 1944.

Salignat (Pierre), né le 18 juillet 1887 à Mornant (Rhône), cultivateur, domicilié à Mornant. Confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 11 décembre 1944.

Campagne (Renée-Charlotte), née le 22 novembre 1921 à Beauquesne (Somme), mercière, domiciliée 4, rue des Marronniers, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 12 décembre 1944.

Giscloux (Alice), née le 1er mai 1902 à Moulins (Allier), marchande foraine, domiciliée 120, cours Lafayette, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 12 décembre 1944.

Zanzer (Georges), né le 10 novembre 1889 à Strueth (Haut-Rhin), boucher, domicilié à Villeurbanne, 182, cours Emile-Zola. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 11 décembre 1944.

Franzosini (César-Charles-Marie), né le 11 juillet 1902 à Lyon (Rhône), représentant, domicilié à Lyon, 2, place Kléber. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 11 décembre 1944.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiqués ont été prononcées au profit de la nation:

Ogier (Eugène), né le 4 mai 1901 à Marseille, comptable, domicilié 27, boulevard Eugène-Deruelle, Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 19 décembre 1944.

Capelli (Noël), né le 25 décembre 1907 à Stezza (Italie), aubergiste, domicilié à Lyon, 25, rue Sébastien-Gryphe. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 19 décembre 1944.

Planchette (Emile-Baptiste), né le 1er août 1907 à Lyon (4e), chauffeur d'auto, domicilié à Lyon, 23, rue de la Tourette. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 19 décembre 1944.

Imbert (Joseph), né le 13 janvier 1914 à Saint-Sornin (Ardèche), chauffeur de taxis, domicilié à Lyon, 9, rue Chalopin. Confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 2 janvier 1945.

Marchand (Antoine), né le 28 août 1883 à Givors (Rhône), marchand de vins, domicilié à Lyon, 141, quai Pierre-Seize. Confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 2 janvier 1945.

Denis (Louis-Henri), né le 19 juillet 1907 à Mâcon (Saône-et-Loire), négociant en laines, domicilié à Lyon, 32, cours Lafayette. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 3 janvier 1945.

Thirion (Robert-Eugène-Ernest), né le 12 mai 1894 à Noyelles-les-Vermelles (Pas-de-Calais), inspecteur des fraudes, domicilié à Vénissieux. Confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 3 janvier 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Chassagne (Antonin), né le 29 juin 1898 à Lapleau (Corrèze), cordonnier, domicilié à Villeurbanne, 10, rue Jubin. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 3 janvier 1945.

Mounot (Alphonse), né le 8 décembre 1878 à Bellegarde-Poussieu (Isère), marchand forain, domicilié à Givors, 20, rue de l'Egalité. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 3 janvier 1945.

Têto (Edouard-Louis-Pierre), né le 9 octobre 1900 à Giberville (Calvados), voyageur de commerce, domicilié à Lyon, 29, rue Sibille-Bergeon. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 4 janvier 1945.

Vincent (Madeleine), épouse Fongy, née le 22 octobre 1901 à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), blanchisseuse, domiciliée à Lyon, 56, rue Tronchet. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 8 janvier 1945.

Mathiot (Jacques-Paul), né le 30 mai 1920 à Saverne (Bas-Rhin), pédicure, domicilié à Feurs (Loire), quartier neuf. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 8 janvier 1945.

Beaud (Jean-Michel-Marie), né le 3 février 1896 à Toulouse (Haute-Garonne), contrôleur S.N.C.F., domicilié à Lyon, 3, cours Charlemagne. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 9 janvier 1945.

Ducloud (Paul), né le 9 mai 1908 à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), cultivateur, domicilié à Collonges-au-Mont-d'Or, lieu de Chavannes. Confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 9 janvier 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Mercier (Paul-Gabriel), né le 13 février 1896 à Poissy (Seine-et-Oise), commandant en retraite, domicilié à Lyon, 38, cours de la Liberté. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 9 janvier 1945.

Jourdan (Jean), né le 3 août 1897 à Soccia (Corse), garde aux usines Berliet, domicilié à Bron, 35, rue Jules-Verne. Confiscation partielle des biens à concurrence de 5.000 F. — 8 janvier 1945.

Duc (Gilberte-Louise-Alphonsine), née le 21 janvier 1921 à Bassens (Savoie), secrétaire, domiciliée 101, boulevard des Belges, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de 5.000 F. — 10 janvier 1945.

Fanjeand (Jean-Armand-Marcel), né le 9 février 1924 à Tours (Indre-et-Loire), étudiant, domicilié à Lyon, 18, quai Gailleton. Confiscation partielle des biens à concurrence de 10.000 F. — 11 janvier 1945.

Butaud (Lucien), né le 19 avril 1910 à Chambéry (Savoie), cultivateur, domicilié à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). Confiscation partielle des biens à concurrence de 150.000 F, limitée à 25.000 F par décret de grâce du 16 mars 1946. — 11 janvier 1945.

Malhomé (Marie-Louise-Béatrice), née le 27 août 1923 à Lyon (1er), interprète, domiciliée à Lyon, 4, rue Jarente. Confiscation partielle des biens à concurrence de 10.000 F. — 16 janvier 1945.

Nohéric (Antonin), né le 10 août 1896 à Lyon (3e), commerçant, domicilié à Lyon, 19, rue Terme. Confiscation partielle des biens à concurrence de 100.000 F. — 17 janvier 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Benard (Francisque), né le 20 mai 1904 à Lyon (3e), docteur en médecine, domicilié à Albigny, lieu de Villevert. Confiscation partielle des biens à concurrence de 250.000 F. — 17 janvier 1945.

Valéry (Raymond), né le 24 août 1903 à Lyon (5e), mécanicien dentiste, domicilié à Marseille, 89, boulevard Chave, et à Lyon, 42, rue Sala. Confiscation partielle des biens à concurrence de 100.000 F. — 17 janvier 1945.

Pupet (Joanny), né le 2 février 1886 à Lyon (6e), chirurgien dentiste, domicilié à Lyon, 8, rue Laffont. Confiscation partielle des biens à concurrence de 250.000 F. — 18 janvier 1945.

Garnier (Stéphane-Edouard-Marius), né le 8 octobre 1903 à Lyon (3e), conducteur de travaux, domicilié à Villeurbanne, 67, rue Francis-de-Pressensé. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 18 janvier 1945.

Perrin (Marc-Marius), né le 24 juillet 1909 à Lyon (3e), limonadier, domicilié au Péage-de-Roussillon (Isère). Confiscation partielle des biens à concurrence de 50.000 F. — 18 janvier 1945.

Collet (Paul-Armand), né le 16 janvier 1924 à Saint-Amour (Jura), cuisinier, domicilié 109, rue Sébastien-Gryphe, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de 20.000 F — 23 janvier 1945.

Dumas (Marie-Joseph - Julie - Camille - Madeleine), née le 19 mars 1892 à Vienne (Isère), sténotypiste, domiciliée à Lyon, 65, cours Gambetta. Confiscation partielle des biens à concurrence de 5.000 F. — 23 janvier 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Bonnier (Suzanne - Marie - Louise), épouse Malhomé, née le 2 février 1882 à Bourg-de-Péage (Drôme), sans profession, domiciliée à Lyon, 4, rue Jarente: confiscation partielle des biens à concurrence de vingt et un mille francs. — 23 janvier 1945.

Maynand (Marie), épouse Dumas, née le 6 février 1897 à Albigny-Montrotiers (Rhône), cultivatrice, domiciliée à Courzieu: confiscation totale des biens présents et à venir. — 23 janvier 1945.

Rossi (André-Auguste), né le 24 septembre 1908 à Lyon (3e), épicier, domicilié à Quincieux (Rhône): confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 25 janvier 1945.

Pont (Constance - Marie - Céline), née le 17 septembre 1895 au Valle-Aoste (Italie), débitante, domiciliée à Lyon, 6, rue Ancienne-Préfecture: confiscation totale des biens présents et à venir.

Guicherd (Joseph-Etienne), né le 31 octobre 1884 à Panossas (Isère), cafetier, domicilié à Oullins, 1, rue du Pont: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 1er février 1945.

Mancy (Louis), né le 11 février 1916 à Madrid (Espagne), inspecteur d'assurances, domicilié à Charbonnières, Montée-des-Brosses: confiscation totale des biens présents et à venir. — 14 février 1945.

Pauty (Marcel), né le 22 janvier 1910 à Neuville-sur-Saône, ébéniste, domicilié à Quincieu et à Lyon, place des Minimes: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 19 février 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Novel (Charles), né le 4 décembre 1906 à Grenoble (Isère), artisan, domicilié à Lyon, 72, rue Bugeaud: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 20 février 1945.

Salin (Jacques-Elie), né le 31 mars 1913 à Saint-Mandé (Seine), industriel, domicilié à Lyon, 53, rue Vitloy: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 1er mars 1945.

Angel (François), né le 15 octobre 1926 à Lyon (7e), manœuvre, domicilié 15, rue Jean-Bulliez, à Venissieux: confiscation totale des biens présents et à venir. — 8 mars 1945.

Grivolla (Francisque), né le 14 juillet 1873 à Roanne (Loire), industriel, domicilié à Thizy, 15, rue du Midi: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 14 mars 1945.

Delaruelle (Henri-Jean), né le 4 mars 1921 à Montbrison (Loire), ingénieur, domicilié 13, place d'Armes, à Bourgoin (Isère): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 20 mars 1945.

Astruc (Andrée), née le 14 novembre 1921 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), sans profession, domiciliée 13, rue des Villas, à Perpignan: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 21 mars 1945.

Glin (Juliette), née le 27 juillet 1897 à l'Arbresle (Rhône), sans profession, domiciliée à Lyon, 10, boulevard Jules-Favre: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 26 mars 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon et par application des ordonnances des 20 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la Nation:

Dutrève (Marie-Antoine-Gabriel-Clovis), né le 24 mars 1902 à Gigny-sur-Saône (Saône-et Loire), restaurateur, domicilié à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône): confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs — 27 mars 1945

Martin (Emilien), né le 27 mars 1901 à Chandesaigues (Cantal), domicilié 46, avenue Lanessan, à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône): confiscation partielle des biens à concurrence de vingt-cinq mille francs. — 27 mars 1945.

Beney (Joséphine-Claudine), femme Daoust, née le 24 décembre 1894 à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), commerçante, domiciliée à Saint-Didier-au-Mont-d'Or: confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 9 avril 1945.

Gros (Charles-Jean), né le 13 janvier 1915 à Francheville (Rhône), éleveur, domicilié à Bron, chemin des Godets: confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 10 avril 1945.

Romano (Joseph-Ignace), né le 27 octobre 1903 à Mirandelle (Portugal), épicier, domicilié rue Pierre-David, à Bron (Rhône): confiscation totale des biens présents et à venir — — 11 avril 1945.

Paquelet (Georges-Antoine), né le 22 avril 1884 à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), cultivateur, domicilié à Saint-Georges-de-Reneins, 31, rue Nationale: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs — 11 avril 1945

Dupont (Blanche), femme Lorioz, née le 15 juillet 1910 à Chambray (Indre-et-Loire), confiseuse, domiciliée ci-devant impasse Dumont, à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 12 avril 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la Nation:

Milicci (Emma), née le 19 décembre 1925 à Lyon (1er), dactylographe, domiciliée 14, rue des Pierres-Plantées, à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 16 avril 1945.

Brousselle (Reine), née le 2 avril 1922 à Avilley (Doubs), serveuse, domiciliée rue Gaspard-André, à Lyon: confiscation totale des biens présents et à venir. — 16 avril 1945

Revoux (Francisque), né le 21 mai 1889 à Terrenoire (Loire), ingénieur, domicilié à Lyon, 134, rue Créqui: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 16 avril 1945.

Chantelot (Lucien), né le 16 juin 1913 à Bully (Loire), employé à la Société nationale des chemins de fer français, domicilié à Lyon, 73, rue Montesquieu: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 16 avril 1945.

Prost (Joseph-Marie-Louis), né le 31 mai 1899 à Saumur, ex-secrétaire de mairie, domicilié à Nantua, rue Nationale: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 16 avril 1945.

Tiburce (Henri), né le 25 juin 1893 à Lyon (1er), directeur commercial, domicilié à Tassin-la-Demi-Lune, allée du Baraillon: confiscation partielle des biens à concurrence de trente mille francs. — 16 avril 1945.

Marquis (Marcel), né le 7 avril 1915 à Voiron (Isère), instituteur, domicilié 160 *bis*, chemin du Château-Gaillard, à Villeurbanne: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 16 avril 1945.

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Robin (Etienne-Marius), né le 8 mars 1881 à Lyon (3e), manœuvre, domicilié à Décines, rue Jules-Ferry. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 18 avril 1945.

Gaget (Joannès-Joseph-Léon), né le 31 mai 1895 à Groisy-le-Plot (Haute-Savoie), cultivateur, domicilié à Groisy-le-Plot (Haute-Savoie). Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 18 avril 1945.

Imbert (Claudette-Etiennette-Claire), née le 16 septembre 1920 à Arles (Bouches-du-Rhône), employée S.N.C.F., domiciliée à Lyon, 2, rue Sainte-Hélène. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 24 avril 1945.

Guenard (Suzanne-Marie), née le 24 février 1921 à Romilly-sur-Seine (Aube), serveuse, domiciliée 22, rue de Reims, à Bron (Rhône). Confiscation totale des biens présents et à venir. — 24 avril 1945.

Pilet (Etiennette), née le 14 janvier 1923 à Lyon (5e), dactylographe, domiciliée 112, rue Tête-d'Or, à Lyon. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 24 avril 1945.

Cellard (Jean-Baptiste), né le 10 décembre 1908 à Lyon (2e), commerçant, domicilié à Lyon, 19, rue Puits-Gaillot. Confiscation partielle des biens à concurrence de deux cent cinquante mille francs. — 26 avril 1945.

Durand (Anna-Pierrette), née le 19 juin 1919 à Lyon (5e), fille soumise, domiciliée à Sain-Bel (Rhône). Confiscation partielle des biens à concurrence de cent cinquante mille francs. — 26 avril 1945

Par arrêt de la chambre civique de la cour de justice de Lyon, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, ainsi que des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après indiquées ont été prononcées au profit de la nation:

Abry (Robert-Louis), né le 19 octobre 1921 à l'Arbresle (Rhône), secrétaire, domicilié à Saint-Félix (Haute-Savoie): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 30 avril 1945.

Proliac (Pierre-Robert), né le 5 novembre 1920 à Villeurbanne (Rhône), employé des postes, télégraphes et téléphones, domicilié à Villeurbanne, 28, route de Crémieu: confiscation totale des biens présents et à venir — 30 avril 1945.

Dubois (André-Germain), né le 7 octobre 1919 à Villeurbanne (Rhône), commerçant, domicilié à Villeurbanne, 3, rue de l'Espoir: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 30 avril 1945.

Beccat (Léon-Jean-Baptiste), né le 14 septembre 1891 à Pont-d'Ain (Ain), matelassier, domicilié à Villeurbanne, 6, place Wilson: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 2 mai 1945.

Beccot (Jean-Baptiste), né le 27 mars 1920 à Villeurbanne, épicier, domicilié à Meyzieu (Isère): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 2 mai 1945.

Roux dit Roux-Soignat, né le 13 août 1910 à Lyon (2e), salaisonnier, domicilié à Lyon, 128, route de Vienne: confiscation partielle des biens à concurrence de deux millions de francs. — 14 mai 1945.

Deguilhem (Henri-Georges), né le 14 février 1921 à Meknès (Maroc), commerçant, domicilié à Lyon, 137, rue Bugeaud: confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 16 mai 1945.

Par arrêt de la cour de justice de Lyon, chambre civique, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, et des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après, ont été prononcées au profit de la Nation:

Deguilhem (Paul), né le 22 décembre 1891 à Lyon (6e), représentant, domicilié à Lyon, 137, rue Bugeaud: confiscation partielle des biens à concurrence de trois cents mille francs. — 16 mai 1945.

Berjon (Jean-Louis-Victor), né le 10 février 1918 à Rochetaillée (Loire), cultivateur, domicilié à Rochetaillée (Loire): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 28 mai 1945.

Thuillier (Suzanne-Brigitte), épouse Muller née le 7 décembre 1920 à Lyon (3e), commerçante, domiciliée à Lyon, 64, rue Ney: confiscation partielle des biens à concurrence de trente mille francs. — 29 mai 1945.

Charles (François-Joanny), né le 9 juillet 1887 à Fontaines-Saint-Martin (Rhône), employé de bureau, domicilié 23, rue du Terminus à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 29 mai 1945.

Sauboua (Pierre), né le 15 avril 1921 à Saint-Come (Gironde), employé de bureau, domicilié à Charly (Rhône): confiscation partielle des biens à concurrence de deux mille francs. — 29 mai 1945.

Conod (André-Ernest), né le 4 novembre 1917 à Lyon (2e), inspecteur de police, domicilié à Lyon, 25, rue Masséna: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 31 mai 1945.

Renard (Jean-Emile-Frédéric), né le 26 juin 1908 à Lyon (1er), cafetier, domicilié à Lyon, 21, rue Romarin: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq cents mille francs. — 31 mai 1945.

Romeyer (Louise-Joséphine), épouse Ponteille, née le 26 mai 1906, à Lyon (2e), tisseuse, domiciliée 9, route de Vaulx à Villeurbanne: confiscation partielle des biens à concurrence de trente mille francs. — 4 juin 1945.

Colin (Marcelle), née le 13 septembre 1911 à Caluire (Rhône), sans profession, domiciliée à Sathonay-Village (Ain), lieu la Rivière confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 6 juin 1945.

Boulet (Eugénie-Andrée-Cécile), née le 22 avril 1921 à Beligneux (Ain), photographe, domiciliée à la Valbonne (Ain): confiscation totale des biens présents et à venir. — 12 juin 1945.

Par arrêt de la cour de justice de Lyon, chambre civique, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, et des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après ont été prononcées au profit de la nation:

Grospiron (Jules), né le 22 février 1895 à Grand-Abergement (Ain), domicilié 30, rue Alexandre-Boutin, à Villeurbanne, chauffeur de chaudière: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 14 juin 1945.

Leveque (Georges), né le 23 février 1903 à Lyon (5e), électricien, domicilié 6, rue Galtier, à Lyon (5e): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 13 juin 1945.

Cornier (Jean), né le 26 avril 1900 à Saint-Etienne-la-Varenne (Rhône), métayer, domicilié à Ambérieu-d'Azergue: confiscation partielle des biens à concurrence de trente mille francs. — 19 juin 1945.

Bozon (Victor), né le 29 mars 1914 à Lyon (5e), ex-secrétaire à l'information, domicilié à Lyon, rue Jaboulay: confiscation totale des biens présents et à venir. — 20 juin 1945.

Rostaing (Régis-Marie-Henri), né le 18 novembre 1912 à Annonay (Ardèche), employé, domicilié à Annonay: confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 20 juin 1945.

Dailly (Georges), né le 17 février 1884 à Mâcon (Saône-et-Loire), comptable, domicilié à Lyon, 34, rue de Crimée: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 26 juin 1945.

Jouffre (Antoine-Pierre-Antonin), né le 8 juillet 1900 à Lyon (5e), chevillard, domicilié à Lyon, 8, rue Mercière: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 26 juin 1945.

Charpentier (Pierre-Jean), né le 11 avril 1914 à Lyon (6e), sans profession, domicilié à Lyon, 296, cours Lafayette: confiscation totale des biens présents et à venir. — 27 juin 1945.

Rebourgeon (Henri), né le 27 novembre 1876 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), contrôleur des prix, domicilié 13, rue de l'Annonciade, à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de trente mille francs. — 3 juillet 1945.

Bonhomme (Francis), né le 12 novembre 1917 à Lyon (2e), manœuvre, domicilié rue Marcelin-Berthelot, à Vaux-en-Velin: confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs.

Par arrêt de la cour de justice de Lyon, chambre civique, et par application des ordonnances des 28 novembre et 26 décembre 1944 et des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après ont été prononcées au profit de la nation:

Nogier (Marius), né le 4 février 1891 à la Souche (Ardèche), domicilié à Lyon, 96, rue Croix-Barret, manœuvre: confiscation totale des biens. — 4 juillet 1945.

Nogier (Eugénie-Charlotte), née le 4 avril 1893 à Genève (Suisse), sans profession, domiciliée à Lyon, 91, rue Croix-Baeret: confiscation totale des biens présents et à venir. — 4 juillet 1945.

Burdin (Joseph-Désiré), né le 25 mars 1890 à Iguerandes (Saône-et-Loire), négociant, domicilié à Lyon, 2, quai Gailleton: confiscation partielle des biens à concurrence de deux cent mille francs. — 10 juillet 1945.

Allombert (Suzanne-Emilia), née le 6 novembre 1915 à Lyon (2e), gilelière, domiciliée à Lyon, 88, rue Servient: confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 16 juillet 1945.

Tridon (Georges), né le 4 mai 1913 à Paris (13e), transporteur, domicilié à Limonest: confiscation partielle des biens à concurrence de quatre-vingt mille francs. — 24 juillet 1945.

Deresse (André-Marius), né le 15 mai 1912 à Lyon (1er), domicilié 92, avenue Victor-Hugo, à la Demi-Lune, chef de service: confiscation totale des biens présents et à venir. — 13 août 1945.

Ronin (Jeanne), épouse Gaillard, née le 18 janvier 1902 à Montmeyron (Drôme), vendeuse, domiciliée 72, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon: confiscation totale des biens présents et à venir. — 13 août 1947.

Choffée (Julien), né le 28 décembre 1911 à Lyon (2e), industriel, domicilié à Lyon, 62, rue Molière: confiscation partielle des biens à concurrence d'un million de francs. — 29 août 1947.

Cretenet (Simonne), épouse Henry, née le 17 octobre 1924 à Lyon (2e), manutentionnaire, domiciliée 90, avenue Victor-Hugo, à la Demi-Lune: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 29 août 1945.

Thésillat (Jean-Henri), né le 21 septembre 1910 à Rochetaillée (Rhône), épicier, domicilié 41, rue Saint-Georges, à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 11 septembre 1945.

Par arrêt de la cour de justice de Lyon, chambre civique, et par application des ordonnances des 28 novembre et 26 décembre 1944 et des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après ont été prononcées au profit de la nation:

Wagner (Léon-Gabriel), né le 27 février 1911 à Hayange (Moselle), convoyeur, domicilié 218, rue de Créqui, à Lyon: confiscation partielle des biens à concurrence de quinze mille francs. — 11 septembre 1945.

Morateur (Adrien), né le 21 septembre 1908 à Lyon (2e), entrepreneur, domicilié à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône): confiscation partielle des biens à concurrence de cinq cent mille francs. — 12 septembre 1945.

Autechaud (Louise), née le 9 janvier 1891 à Saint-Paul-de-Varax (Ain), domiciliée à Lyon, 19, rue des Peupliers: confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 25 septembre 1945.

Coche, née Jambon (Marie), née le 23 avril 1905 à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), domiciliée 30, rue Tronchet, à Lyon: confiscation totale des biens présents et à venir. — 26 septembre 1945.

Desvoy-Léger (Hippolyte), né le 16 décembre 1896 à Saint-Etienne (Loire), entrepreneur de maçonnerie, domicilié à Lyon, 34, rue Tupin: confiscation partielle des biens à concurrence de cinq cent mille francs. — 26 septembre 1945.

Braisaz (Julien), né le 25 novembre 1920 à Pierre-Bénite (Rhône), coquetier-charcutier, domicilié à Pierre-Bénite, 102, rue Ampère: confiscation partielle des biens à concurrence de cent mille francs. — 8 octobre 1945.

Benkeltra (Mohamed), né le 6 mai 1896 à Relizane-d'Oran (Algérie), commerçant, domicilié à Villeurbanne, 11, rue Persoz: confiscation partielle des biens à concurrence de quatre cent mille francs. — 6 novembre 1945.

Roche (Pierre-Henri), né le 21 octobre 1920 à Lyon (6e), employé de commerce, domicilié 21, cours Morand, à Lyon, et 203, rue Championnet, à Paris: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 6 novembre 1945.

Ceccon (Antoine), né le 15 mars 1906 à Cismon del Frappa (Italie), domicilié 10, petite rue de la Viabert, à Lyon, menuisier: confiscation partielle des biens à concurrence de vingt mille francs. — 12 novembre 1945.

Avon (Maurice), né le 11 août 1881 à Chomérac (Ardèche), domicilié à Saint-Didier-au-Mont-d'Or: confiscation partielle des biens à concurrence de cinquante mille francs. — 20 novembre 1945.

Par arrêt de la cour de justice de Lyon, chambre civique, et par application des ordonnances des 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944, et des articles 37, 38 et 39 du code pénal, les confiscations de biens ci-après ont été prononcées au profit de la nation:

Gourier (Jean-Joseph), né le 12 août 1926 à Lyon (2e), domicilié 43, rue Bouchon, à Lyon. Confiscation totale des biens présents et à venir. — 11 décembre 1945.

Vachoux (André), né le 29 juin 1901 à Machilly (Haute-Savoie), employé, domicilié 29, rue de la Charité et 72, rue Bossuet, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 11 décembre 1945.

Vernay (Albert-Antoine), né le 2 avril 1904 à Saint-Etienne (Loire), employé, domicilié 45, quai Pierre-Scize, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs — 11 décembre 1945.

Violet (Albert), né le 16 avril 1918 à Lyon (2e), employé, domicilié 4, rue Bournes, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 11 décembre 1945.

Valentin (André), né le 11 janvier 1907 à Lyon (3e), chauffeur, domicilié 47, rue des Farges, à Lyon. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 11 décembre 1945.

Rocher (Marie), née le 30 mars 1915 à Saint-Genis-Terrenoire (Loire), domiciliée à Lyon, 72, rue de Gerland. Confiscation partielle des biens à concurrence de dix mille francs. — 17 décembre 1945.

Cavagnier (Renée-Félicie), femme Lescuyer, née le 9 mars 1925 à Villeurbanne, employée, domiciliée à Lyon, 12, rue Tavernier. Confiscation partielle des biens à concurrence de cinq mille francs. — 18 décembre 1945.

Par arrêt de contumace en date du 1er juillet 1947, la chambre civique près la cour de justice de Bourges a déclaré Ferré (Jean-François-Maurice-Léon), vingt-deux ans, demeurant à Blet (Cher), ci-devant et actuellement sans domicile connu en France, né à Venette, arrondissement de Compiègne (Oise), le 17 mai 1925, de Jean-Louis-Michel et de Dupriez (Simone-Alix-Lucie-Louise), céliba-

taire, coupable d'indignité nationale (a adhéré à la milice) et l'a condamné à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'à la saisie totale de ses meubles et immeubles. Ledit arrêt interdit, en outre, audit Ferré (Jean-François-Maurice-Léon) de résider dans les départements du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher, de la Nièvre. Ferré, de plus, a été condamné en tous les dépens.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 19 juillet 1945, et devenu définitif, il appert que le nommé Erckert (Jacques), âgé de cinquante-cinq ans, né le 6 mars 1890, à Wintersbourg, demeurant à Holving-Ferme Schmathof, a été déclaré coupable d'intelligence avec l'ennemi et condamné à vingt ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour et à la confiscation de la moitié de ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 75, 295, 304, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines en date du 22 août 1945 et devenu définitif, il appert que le nommé Gassmann (Pierre), âgé de quarante-neuf ans, né le 14 juillet 1896 à Roppviller, demeurant à Bitche (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de la moitié de ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines en date du 18 octobre 1945 et devenu définitif, il appert que le nommé Muller (Paul), âgé de cinquante ans, né le 16 octobre 1895 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de quatre ans d'emprisonnement, à cinq ans d'interdiction de séjour et à la confiscation du quart de ses biens personnels, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 19 décembre 1945 et devenu définitif, il appert que le nommé Weisang (Rodolphe), âgé de quarante-huit ans, né le 2 mars 1897 à Rubenheim (Palatinat), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de cinq ans d'emprisonnement, à quinze ans d'interdiction de séjour et à la confiscation du quart de ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale à vie ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 86, 49, 52, 463 du code pénal, 1, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 7 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Annweiller (Albrecht-André) dit Albert, âgé de cinquante-neuf ans, né le 11 mai 1886, à Sarralbe (Moselle), demeurant à Hettange-Grande (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté de l'Etat, et condamné à la peine de 10 ans de réclusion, 20 ans d'interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 1000.000 F (cent mille francs), à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 septembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique criminelle, à Sarreguemines, en date du 8 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Muller (Maurice-Marcel, âgé de soixante et un ans, né le 16 janvier 1885 à Porcelette (Moselle), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de soixante mille francs, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

Pour extrait conforme délivré à la requête du commissaire du Gouvernement.

Sarreguemines, le 2 juillet 1947.

Le greffier.

Vu au parquet:

Le commissaire du Gouvernement.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Mosser (Alphonse), âgé de soixante-deux ans, né le 8 mai 1883 à Neunkirch (Moselle), demeurant à Neunkirch-lès-Sarreguemines, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemine, en date du 19 février 1946 et devenu définitif, il appert que la nommée Meyer (Marie-Géthérine), femme Herrmann, âgée de cinquante-trois ans, née le 6 août 1892 à Vendenheim (Bas-Rhin), demeurant à Bitche (Moselle), a été déclarée coupable d'indignité nationale et condamnée à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinquante mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Wernoth (Nicolas), âgé de quarante-deux ans, né le 21 juillet 1903 à Schorbach (Moselle), demeurant à Schœneck (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 22 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Selzer (Pierre-Lucien), âgé de soixante-trois ans, né le 3 juillet 1882 à Bettborn (Moselle), demeurant à Bettborn (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de trois cent mille francs, à la dégradation nationale à vie ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52 et 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sareguemines, en date du 28 février 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Reinhardt (Ernest), âgé de trente-quatre ans, né le 25 octobre 1911 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de cinq ans de travaux forcés, à dix ans d'interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinq cent mille francs, à la dégradation nationale à vie ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52 et 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 14 mars 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Dross (Frédéric), âgé de quarante-huit ans, né le 15 décembre 1897 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêté rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 10 avril 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Rombach (Frédéric), âgé de trente et un ans, né le 10 juillet 1914 à Bischviller (Bas-Rhin), demeurant à Bitsche (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de trente-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêté rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 10 avril 1946 et devenu définitif, il appert que la nommée Rombach (Lydie), âgée de vingt ans, née le 11 septembre 1925 à Bitche (Moselle), demeurant à Bitche (Moselle), a été déclarée coupable d'indignité nationale et condamnée à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de trente-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 11 avril 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Meyer (Alphonse), âgé de quarante-neuf ans, né le 2 mai 1896 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 16 avril 1946 et devenu définitif, il appert que:

1) Le nommé Ehlinger (Charles-Joseph-Guillaume-Marie), âgé de cinquante-trois ans, né le 13 février 1893 à Sarreguemines (Moselle);

2) La nommée Wiersbowsky (Erna-Caroline), épouse Ehlinger, âgée de quarante-sept ans, née le 4 février 1899 à Sarrebrück (Sarre), demeurant tous deux à Sarreguemines (Moselle), ont été déclarés coupables d'intelligences avec l'ennemi et condamnés:

Ad 1) A la peine de cinq ans de travaux forcés;

Ad 2) A la peine de travaux forcés à perpétuité, à la confiscation des immeubles leur appartenant et inscrit au livre foncier de la ville de Sarreguemines sous 2 C 647 p; 2 C 650 p, à la dégradation nationale à vie, ainsi que solidairement aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 75, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 (§ 9) de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 7 mai 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Heck (Etienne), âgé de quarante-deux ans, né le 20 décembre 1903 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinquante mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines en date du 7 mai 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Friderich (Pierre), âgé de cinquante ans, né le 3 septembre 1896 à Carling (Moselle), demeurant à Porcelette (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par contumace par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 27 mai 1946, il appert que le nommé Simon (Auguste), âgé de quarante ans, né le 1er octobre 1906 à Kalhausen (Moselle), demeurant actuellement à Vœlklingen (Sarre), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de sept ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 4 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Heintz (Armand), âgé de quarante-trois ans, né le 16 avril 1902 à Waldmohr (Sarre), demeurant à Merlebach (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, et condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement, à cinq ans d'interdiction de séjour, et à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'a concurrence de la somme de trois cent mille francs, à la dégradation nationale ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 12 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Ferstler (Jacques), âgé de quarante-cinq ans, né le 22 juillet 1900 à Montbronn (Moselle), demeurant à Kalhausen (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents à venir jusqu'à concurrence de la somme de 50.000 F, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 12 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Hopfner (Christian), âgée de quarante-cinq ans, né le 8 juin 1900 à Folkling (Moselle), demeurant à Béning-les-Saint-Avold, a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 5.000 F (cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de sept ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout en application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 13 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Jacques (Eugène), âgé de soixante-trois ans, né le 11 mars 1882 à Saint-Jean-Rohrbach, demeurant à Saint-Jean-Rohrbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 F (vingt-cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 13 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Muller (Léon), âgé de trente-sept ans, né le 10 mai 1909 à Kerbach (Moselle), demeurant à Forbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 5.000 F (cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 14 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Blaise (Jean-Pierre), âgé de soixante ans, né le 31 mars 1889 à Saint-Avold (Moselle), demeurant à Saint-Avold (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à cinq ans d'éloignement du canton de Saint-Avold et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 5.000 F (cinq mill francs), à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 14 juin 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Anselm (Albert), âgé de quarante-sept ans, né le 13 mai 1899 à Thann (Haut-Rhin), demeurant à Forbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à l'éloignement à vie du département de la Moselle, des arrondissements de Wissembourg, Haguenau, Strasbourg-Ville et Strasbourg-Campagne, et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 350.000 F (trois cent cinquante mille francs), à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Adam (Frédéric-Henri), âgé de quarante et un ans, né le 31 mars 1905 à Gudingen (Sarre), demeurant à Freyming (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinquante mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de six ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 20 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Menges (Joseph), âgé de cinquante-huit ans, né le 20 octobre 1887 à Sarralbe, demeurant à Sarralbe (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 20 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Haser (Guillaume), âgé de quarante et un ans, né le 25 janvier 1905, à Metz, demeurant à Forbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à dix ans d'éloignement de la commune de Béning, et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de sept ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 20 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Friedrich (Georges), âgé de cinquante-cinq ans, né le 13 janvier 1891 à l'Hôpital, demeurant à l'Hôpital (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 21 juin 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Toll (Ernest-Théodore-Michel), âgé de cinquante ans, né le 26 janvier 1896 à Hannweiler (Sarre), demeurant à Sarreguemines, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 3 juillet 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Deru (Auguste), âgé de cinquante-sept ans, né le 30 juillet 1888 à la Chambre (Moselle), demeurant à la Chambre (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, et condamné à la peine de cinq ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens jusqu'à concurrence de la somme de cent mille francs, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 20 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 16 juillet 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Stricher (Eugène-Adolphe-Emile), âgé de cinquante-quatre ans, né le 12 septembre 1891 à Lemberg (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, et condamné à la peine de cinq ans de réclusion, à vingt ans d'interdiction de séjour et à la confiscation totale de ses biens, à la dégradation nationale, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal; 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944; 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867; 19 de la loi du 30 décembre 1928; 19 de la loi du 27 mai 1885; 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 23 juillet 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Hennes (Jules), âgé de soixante-deux ans, né le 8 janvier 1883 à Oberbexbach (Palatinat), demeurant à Neunkirchès-Sarreguemines, a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, et condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement, à cinq ans d'interdiction de séjour et à la confiscation totale de ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal; 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944; 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867; 19 de la loi du 30 décembre 1928; 19 de la loi du 27 mai 1885; 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date des 7 et 8 août 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Mistler (Jacques), âgé de quarante-neuf ans, né le 16 mars 1897 à Rolbing (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'activité antinationale et condamné à la peine de quinze mois d'emprisonnement, à cinq ans d'interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 100.000 F (cent mille francs), à la dégradation nationale, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 83, 36, 49, 52, 463 du code pénal; 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944; 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867; 19 de la loi du 30 décembre 1928; 19 de la loi du 27 mai 1885; 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 21 août 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Schwartz (Jean), âgé de soixante-cinq ans, né le 24 février 1881 à Hoste-Bas (Moselle), demeurant à Hoste-Bas (Moselle), a été déclaré coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et condamné à la peine de quatre ans d'emprisonnement, à cinq ans d'interdiction de séjour et à la confiscation totale de ses biens, présents et à venir, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 79, 36, 49, 52, 463 du code pénal, 1, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944, 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867, 19 de celle du 30 décembre 1928, 19 de la loi du 27 mai 1885, 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 3 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Henrion (Jacques), âgé de quarante-six ans, né le 12 juin 1899 à Valmont, demeurant à Valmont, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 3 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Meiser (Jean), âgé de cinquante-six ans, né le 30 août 1889 à Schiffweiler (Sarre), demeurant à Merlebach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à cinq ans d'interdiction de séjour dans l'arrondissement de Forbach, et à la confiscation de ses biens présents à venir, jusqu'à concurrence de la somme de trois cent mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 4 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Krempp (Jean), âgé de cinquante-neuf ans, né le 19 novembre 1886 à Welferding, demeurant à Forbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens presents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de six ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 4 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Lange (Alfred), âgé de cinquante-cinq ans, né le 16 février 1890 à Sarreguemines (Moselle), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de quinze mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Sauer (François), âgé de quarante-neuf ans, né le 18 février 1897 à Mansviller (Bas-Rhin), demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens, présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Schott (Henri), âgé de trente-cinq ans, né le 20 octobre 1910 à Ludwigshafen (Allemagne), demeurant à Sarreguemines, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens, présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 11 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Noyrez (Louis), âgé de cinquante-deux ans, né le 15 octobre 1892 à Petit-Tenquin, demeurant à Morhange (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens, présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 18 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Schmitenknecht (Jacques), âgé de cinquante-trois ans, né le 20 juin 1892 à Kirrberg, demeurant à Kirrberg (Bas-Rhin), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à quinze ans d'éloignement du département de la Moselle et de l'arrondissement de Wissembourg et à la confiscation de ses biens, présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 18 septembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Walker (Jean), âgé de quarante-cinq ans, né le 8 mars 1901 à Stiring-Wendel, demeurant à Stiring-Wendel, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Cordier (Eric-Jean), âgé de quarante-cinq ans, né le 20 octobre 1899 à Hombourg-Haut, demeurant à Hom-

bourg-Haut, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Lang (Léopold), âgé de soixante-deux ans, né le 24 février 1884 à Cocheren (Moselle), demeurant à Cocheren (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Heydel (Nicolas), âgé de quarante-quatre ans, né le 29 août 1902 à Willerwald, demeurant à Sarralbe (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cent cinquante mille francs, à la dégradation nationale à vie ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que la nommée Scherer (Emma), épouse Franck, âgée de quarante et un ans, née le 12 juillet 1905 à Nassweiler (Sarre), demeurant à Betting, a été déclarée coupable d'indignité nationale et condamnée à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale à vie ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 septembre 1946 et devenu définitif, il appert que la nommée Baumstummler (Marie), veuve Bach, âgée de cinquante-six ans, née le 2 septembre 1890 à Lachambre, demeurant à Saint-Avold, a été déclarée coupable d'indignité nationale et condamnée à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cours de justice, chambre criminelle, à Sarreguemines, en date du 2 octobre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Kundolf (Jacques), âgé de cinquante-quatre ans, né le 22 juin 1891 à Morsbach (Moselle), demeurant à Strasbourg, a été déclaré coupable d'activité antinationale, et condamné à la peine d'un an d'emprisonnement et à la confiscation de ses biens jusqu'à concurrence de la somme de 100.000 F (cent mille francs), à la dégradation nationale, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 83, 36, 49, 52, 463 du code pénal; 1er, 63 et suivants de l'ordonnance du 28 novembre 1944; 2 et 9 de la loi du 22 juillet 1867; 19 de celle du 30 décembre 1928; 1er de la loi du 19 décembre 1871 et l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 9 octobre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Bach (Joseph-Auguste), âgé de quarante-six ans, né le 27 juillet 1899 à Sarralbe, demeurant à Hambach, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 F (vingt-cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 9 octobre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Rohrbacher (Guillaume), âgé de quarante-sept ans, né le 17 février 1898, à Sarreguemines, demeurant à Morsbach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 F (vingt-cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contreinte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par contumace par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 11 octobre 1946, il appert que la nommée Bindel (Lucie), épouse Scherer, âgée de quarante-deux ans, née le 19 septembre 1902 à Stiring-Wendel, demeurant à Stiring-Wendel (Moselle), a été déclarée coupable d'indignité nationale, et condamnée à l'interdiction de séjour à vie dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et des départements limitrophes à ces trois départements, et à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 11 octobre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Seiwert (Jean), âgé de trente-sept ans, né le 10 août 1908 à l'Hôpital, demeurant à Saint-Avold (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 10.000 F (dix mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de sept ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 12 octobre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Delesse (Joseph), âgé de trente-sept ans, né le 9 avril 1909 à Sarreguemines, demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 F (vingt-cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 24 octobre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Franck (Lucien), âgé de trente-huit ans, né le 19 août 1908 à Guessling, demeurant à Guessling (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 4 novembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Keller (Pierre), âgé de quarante-cinq ans, né le 3 août 1901 à Nelling, demeurant à Nelling, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cinquante mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 novembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Krebs (Eugène-François), âgé de cinquante-huit ans, né le 25 juillet 1887 à Saint-Louis-lès-Bitche, demeurant à Bitche (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de douze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 novembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Heck (Jean-Pierre), âgé de quarante-deux ans, né le 7 octobre 1902 à Sarreguemines, demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de cent mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 7 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Kromscheid (Charles), âgé de quarante-deux ans, né le 23 juillet 1904 à Sarreguemines, demeurant à Sarreguemines (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 20 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 7 novembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Heilig (Guillaume-Jules), âgé de quarante ans, né le 27 janvier 1906 à Bitche, demeurant à Bitche (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 F (vingt-cinq mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 18 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Muller (Jean), âgé de soixante-sept ans, né le 21 mars 1878 à Etzling, demeurant à Etzling (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 50.000 F (cinquante mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 18 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que la nommée Winter (Maria-Joséphine), épouse Heintz, âgée de quarante et un ans, née le 8 décembre 1905 à Merlebach, demeurant à Merlebach (Moselle), a été déclarée coupable d'indignité nationale et condamnée à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 50.000 F (cinquante mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de cinq ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 18 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Bodar (Victor), âgé de cinquante-quatre ans, né le 25 novembre 1891 à Hilsprich, demeurant à Béning (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 10.000 F (dix mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Schubel (Gustave-Henri), âgé de cinquante-deux ans, né le 3 septembre 1894 à Sarralbe, demeurant à Stiring-Wendel, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 100.000 F (cent mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 19 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Weisse (Eugène), âgé de quarante-sept ans, né le 19 janvier 1899 à Seingbouse, demeurant à Cocheren (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de 40.000 F (quarante mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1er, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 20 novembre 1946, et devenu définitif, il appert que le nommé Simon (Christophe), âgé de cinquante-six ans, né le 25 août 1889 à Petit-Tenquin, demeurant à Merlebach (Moselle), a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, jusqu'à concurrence de la somme de 15.000 F (quinze mille francs), à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu, par contumace, par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 2 décembre 1946, il appert que le nommé Schnur (Joseph), âgé de trente et un ans, né le 7 avril 1915 à Freyming, demeurant à Freyming, actuellement sans domicile connu, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à l'éloignement à vie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle et à la confiscation totale de ses biens présents et à venir, à la dégradation nationale à vie, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2 et 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 3 décembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Scheid (Pierre), âgé de trente-cinq ans, né le 5 janvier 1911 à Metz, demeurant à Puttelange, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et venir jusqu'à concurrence de la somme de quatre mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 décembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Koune (Louis), âgé de trente-neuf ans, né le 8 octobre 1905 à Puttelange-lès-Farschviller, demeurant à Puttelange-lès-Farschviller, a été déclaré coupable d'indignité nationale et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de vingt-cinq mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de quinze ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

D'un arrêt rendu par la cour de justice, chambre civique, à Sarreguemines, en date du 5 décembre 1946 et devenu définitif, il appert que le nommé Muller (Alphonse-Jean), âgé de quarante-deux ans, né le 31 octobre 1903, à Hombourg-Haut, demeurant à Hombourg-Haut, a été déclaré coupable d'indignité nationale, et condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir jusqu'à concurrence de la somme de dix mille francs, à la dégradation nationale pour une durée de dix ans, ainsi qu'aux dépens, la contrainte par corps ayant été fixée au minimum. Le tout par application des articles 1, 2, 21 de l'ordonnance du 26 décembre 1944.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Marine nationale.

IIIe RÉGION MARITIME

Direction des travaux maritimes.

AVIS D'ADJUDICATION

Un concours doit être ouvert pour l'exécution d'un magasin général du service de santé sur les terrains de l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon. Le bâtiment à construire, couvrira une surface de 1.010 m², comportera: un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. L'entreprise s'applique à l'exécution complète des ouvrages de génie civil ainsi qu'à l'aménagement complet des locaux.

Le montant des travaux a été évalué à 36 millions de francs.

Les concurrents qui désirent prendre part à ce concours doivent en adresser la demande à M. l'ingénieur général, directeur des travaux maritimes à l'arsenal de Toulon, par lettre recommandée, enregistrée à la poste avant le 16 septembre 1947, à vingt-quatre heures du soir, et joindre obligatoirement à cette demande les pièces ci-après:

1° Une déclaration indiquant son intention de soumissionner et faisant connaître ses nom, prénoms, qualité, domicile et numéro d'inscription au registre du commerce;

2° Toutes pièces de nature à justifier qu'il est de nationalité française;

3° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux qu'il a exécutés ou à l'exécution desquels il a concouru, l'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré, ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art pourront être joints à la note;

4° Une attestation du service régional des assurances sociales constatant la régularité de sa situation au regard de cette administration;

Un certificat d'affiliation à une caisse d'allocations familiales agréée par l'Etat;

Un certificat d'affiliation à une caisse de congés payés agréée par l'Etat.

La liste des personnes admises à concourir sera arrêtée par le ministre de la marine ou par son délégué.

Les personnes admises à prendre part au concours seront avisées ultérieurement et directement, par lettre recommandée, de leur admission et recevront à ce moment le devis-programme de concours.

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'ADJUDICATION

Le 30 octobre 1947 à dix heures, il sera procédé à Limoges, direction régionale des postes, télégraphes et téléphones, rue Daniel-Lamazière, salle des conférences, premier étage, à l'attribution des entreprises concernant l'édification d'un hôtel des postes à la Souterraine (Creuse):

1° *Par adjudication publique*, sur soumissions fermées et à forfait, pour:

Lot n° 1. — Gros œuvre..... 10.300.000 F.

2° *Par appels d'offres*, sur soumissions fermées et à forfait, pour:

Lot n° 2. — Charpente, parquets, plinthes ..... 1.275.170 F.
Lot n° 3. — Menuiserie et petite quincaillerie 1.700.000
Lot n° 7. — Peinture, tenture, vitrerie 1.515.000

Les demandes d'admission à soumissionner qui devront parvenir à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones le 29 septembre 1947, dernier délai, seront accompagnées des pièces prévues aux articles 2 et 3 du cahier des charges générales modifiées par l'article 4 du cahier des charges spéciales type notamment:

a) De deux certificats délivrés sur timbre par des hommes de l'art et ayant moins d'un an de date, ou d'une liste de références avec indication de la date et du montant des travaux;

b) D'une pièce justifiant que le candidat est patenté pour l'année courante et pour la spécialité objet de l'adjudication;

c) Une pièce authentique constatant la qualité de Français du concurrent;

d) Un certificat d'un organisme qualifié dépendant du ministre du travail et de la sécurité sociale attestant la régularité de la situation du candidat en matière de sécurité sociale;

e) Une pièce justifiant qu'il appartient à l'une des professions dont relèvent les travaux envisagés.

Le cahier des charges spéciales et le devis descriptif seront remis gratuitement aux candidats qui en feront la demande à l'adresse indiquée ci-dessus. Le cahier des charges générales peut être acquis dans tous les bureaux de poste moyennant le prix de 100 F (référence administrative B. O. des postes, télégraphes et téléphones de 1947, page 412). Ce document peut être également consulté dans toutes les directions des postes, télégraphes et téléphones.

Tous renseignements complémentaires utiles pourront, en outre, être demandés à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones de Limoges les jours ouvrables de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-huit heures trente (téléphone: 20-66).

Le directeur régional des postes, télégraphes et téléphones.

BAYLE.

AVIS DIVERS

HOLDING COMPANY
DE LA
GRANDE COMPAGNIE DES TELEGRAPHES DU NORD
SOCIÉTÉ ANONYME
SIÈGE SOCIAL: COPENHAGUE

Le dividende pour le 19e exercice 1er juillet 1946-30 juin 1947, fixé à 13 0/0, sera payable, à partir du 6 septembre 1947, par couronnes danoises 7,02 par action de Kr. 54, valeur nominale, contre remise du coupon n° 19, sous déduction de l'impôt français sur le revenu des valeurs étrangères non abonnées.

Un arrangement a été adopté aux termes duquel les coupons échus et non presents présentés en France seront payés en francs français calculés sur la base de leur montant déclaré en couronnes danoises, converti en francs au cours du jour de l'encaissement.

Le payement des coupons en France est assuré par la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Indochine Films et Cinémas

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 4 MILLIONS DE PIASTRES
SIÈGE SOCIAL: 183, RUE CATINAT, A SAIGON
R. C.: Saïgon n° 240.

MM. les actionnaires de la société Indochine films et cinémas, société anonyme au capital de 4 millions de piastres indochinoises, dont le siège social est à Saïgon, 183, rue Catinat, se sont réunis audit siège social, le 25 août 1947, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, suivant avis insérés:

En Indochine: dans le journal d'annonces légales *L'Information d'Indochine* n° 630 du 4 août 1947;

En France: dans le journal d'annonces légales *Les Petites Affiches* n° 320 du 30 juillet au 1er août 1947.

L'assemblée générale a décidé de porter à 4 millions de piastres le capital de la société, primitivement fixé à 2.500.000 piastres, au moyen de la transformation directe en actions nouvelles d'une somme de 1.500.000 piastres à prélever sur la « Réserve spéciale », et réalisée par la création de 150.000 actions nouvelles de 10 piastres chacune, entièrement libérées, créées jouissance 1er janvier 1947, coupon n° 18 attaché.

Les actions nouvelles seront distribuées gratuitement aux titulaires d'actions anciennes, numérotées de 1 à 250000, à raison de trois actions gratuites pour cinq actions anciennes, sur présentation:

Des certificats d'actions nominatives, lesquels seront estampillés;

Des bons de droit délivrés par l'établissement de crédit, en représentation de ces certificats;

Des coupons n° 16 des actions au porteur.

Les demandes d'attribution d'actions gratuites seront reçues du 15 septembre 1947 au 20 octobre 1947:

1° A la Banque de l'Indochine:
A Saïgon et dans ses succursales et agences d'Indochine;
A Paris, 96, boulevard Haussmann;
A Marseille, 55, rue Sylvabelle;
A Bordeaux, 11, cours de Verdun;

2° A la Banque franco-indochinoise pour le commerce et l'industrie:
A Saïgon et dans ses succursales et agences d'Indochine;
A Paris, 74, rue Saint-Lazare;
A Marseille, 24, rue Grignan.

Les titres d'actions nouvelles seront remis à leurs propriétaires aussitôt après insertion et régularisation des formalités d'abonnement au timbre.

Le conseil d'administration.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

6 août 1947. Déclaration à la préfecture de Vannes. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LE GROUPEMENT PAROISSIAL DE ROCHEFORT-EN-TERRE. But: favoriser l'enseignement et l'éducation populaire sportifs. Siège social: M. Bougois, président de l'association, Rochefort-en-Terre.

7 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. UNION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET ARTISANALE DE BÉZU-SAINT-ELOI, BERNOUVILLE, NEAUFLES-SAINT-MARTIN ET SAINT-DENIS-LE-FERMENT. But: rechercher et appliquer ou faire appliquer les améliorations que le commerce, l'industrie et l'artisanat en général sont susceptibles de comporter. Siège social: mairie de Bézu-Saint-Eloi.

7 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupe BEAUX-ARTS de Boulogne-Billancourt. But: grouper les peintres, dessinateurs, graveurs, sculpteurs de Boulogne-Billancourt et environs; organiser des expositions pour faire connaître au public leurs œuvres et développer ainsi le goût des beaux arts. Siège social: 103, avenue Edouard-Vaillant, Boulogne-Billancourt.

8 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. CLUB NAUTIQUE ROCHELOIS. But: éducation et initiation de la jeunesse aux sports nautiques. Siège social: 55, Grande-Rue, la Roche-en-Brenil.

8 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. BRISS YESSOIMIN modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 5, avenue de la République au 109, rue de Turenne, Paris.

9 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'AIDE AUX FOYERS DE LA GARENNE-COLOMBES. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de la Garenne-Colombes.

12 août 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. CENTRE RÉGIONAL DU BUREAU UNIVERSITAIRE DE STATISTIQUE ET DE DOCUMENTATION SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND. But: renseigner les étudiants, faciliter leur placement et les guider vers des professions convenant à leurs aptitudes. Siège social: faculté des lettres, 34, avenue Carnot, Clermont-Ferrand.

13 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. EN NAHADA. But: instruction intellectuelle et morale de l'enfance et des adultes. Siège social: maison Albert Maillé, Lourmel.

13 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reden. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE BRUC-SUR-AFF. But: assurer le fonctionnement des écoles libres. Siège social: école privée de garçons, Bruc-sur-Aff.

13 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. AMICALE DES CHASSEURS DE FLAVIGNAC. But: organisation de la chasse, repeuplement, destruction des nuisibles. Siège social: salle Quinque, Flavignac.

14 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association internationale SCIENCE ET CULTURE, en abrégé: Cercle international. But: aider au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir; favoriser le libre échange des idées et des connaissances scientifiques et culturelles, plus particulièrement dans le domaine médical (documentation, laboratoires, bourses d'études). Siège social: 34, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

14 août 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. L'Etoile ouvrière tourquennoise change son titre et devient ETOILE OLYMPIQUE TOURQUENNOISE et renouvelle sa commission. Siège social: 92, rue de Gand, Tourcoing.

16 août 1947. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MOURNANS-CHARBONY. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille. Siège social: chez M. André Marandet, à Charbony, par Champagnole.

18 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. FANFARE MUNICIPALE DE CORQUILLEROY. But: enseignement et développement de l'art musical. Siège social: mairie de Corquilleroy.

18 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PRESSIGNY-LES-PINS. But: pratique de la chasse, défense des intérêts des chasseurs. Siège social: mairie de Pressigny-les-Pins.

19 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de la Creuse. SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS DE SANNAT. But: protection du gibier, repeuplement, destruction des animaux nuisibles, respect de la propriété, répression du braconnage. Siège social: mairie de Sannat.

19 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE D'OYONNAX. But: organiser et favoriser la pratique du sport parmi les policiers et anciens policiers d'Oyonnax. Siège social: 116, rue Anatole-France, Oyonnax.

19 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. TROUPE JEAN-KLEIN. But: concerts exclusivement gratuits dans les hôpitaux, bureaux de bienfaisance, etc. Siège social: 6, rue Thiers, à Darnétal.

19 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. SOCIÉTÉ STRINDBERG. But: faire connaître la littérature suédoise en France. Siège social: 9, boulevard Jourdan, Paris.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. LE JUMPING transfère son siège social du 20, place de la Nation au 8, rue Benouville, Paris.

20 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. LE RÉVEIL DE MÉRIEL. But: établir entre ses membres des relations amicales, développer le goût de la musique et préparer les jeunes au service militaire en leur facilitant leur entrée dans la musique à l'armée. Siège social: chemin des Garennes, Mériel.

21 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AYAT-SUR-SIOULE. But: grouper les chasseurs de la commune d'Ayat-sur-Sioule, réprimer le braconnage, organiser la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie d'Ayat-sur-Sioule.

21 août 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. AMICALE LAÏQUE. But: encouragement aux écoles laïques. Siège social: école de filles, Saint-Saturnin-lès-Avignon.

21 août 1947. Déclaration à la préfecture de l'Oise. SOCIÉTÉ CIVILE DES DROITS DE CHASSE DE GREMEVILLERS. But: réglementation du droit de chasse et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Gremevillers.

21 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. ASSOCIATION FAMILIALE DE BUXY. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Buxy

22 août 1947. Déclaration à la préfecture de Rennes. UNION SPORTIVE AMANLICIENNE. But: éducation physique et sportive. Siège social: salle Sainte-Anne, Amanlis.

22 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PARS-LES-CHAVANGES. But: répression du braconnage, conservation du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Pars-les-Chavanges.

23 août 1947. Déclaration à la préfecture de Rennes. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ. But: assurer le fonctionnement des écoles libres. Siège social: école Saint-Michel, Saint-Aubin-d'Aubigné.

23 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. Association familiale rurale de Saint-Bérain. But: défense et représentation de la famille. Siège social: mairie de Saint-Bérain.

23 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. Société Le Réveil de Gamaches. But: faire des élèves clairons, trompettes et tambours pour l'armée. Siège social: mairie de Gamaches.

23 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Syndicat d'initiative de Cormery-Truyes. But: organiser la région au point de vue touristique et augmenter la prospérité de Cormery et de Truyes. Siège social: mairie de Cormery.

24 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Société de chasse de Saint-Léger-sur-Dheune. But: exploitation rationnelle de la chasse, repeuplement du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Saint-Léger-sur-Dheune.

25 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mostaganem. Djamia el Denia. But: exercice du culte musulman et entretien de la mosquée de Relizane. Siège social: boulevard du Sud, à Relizane.

25 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. Association familiale rurale de Maisy. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Maisy.

25 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. Société des anciens combattants 1914-1918 et 1939-1945 de Castillon. But: maintenir l'union et la fraternité entre tous ses membres, entretenir le souvenir de leurs camarades morts au champ d'honneur, venir en aide aux membres tombés dans le besoin. Siège social: salle des fêtes, Castillon.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Vienne. Entente sportive Saint-Georges-Jaunay-Clan. But: pratiquer les sports. Siège social: café Renard, à Saint-Georges.

26 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. L'Association sportive Desmarais change son titre et devient Azur-Sport. But: modifications des statuts et renouvellement du bureau. Siège social: rue du Pont-V, le Havre.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Alger. Association familiale de Kouba et environs. But: assurer au point de vue matériel et moral l'étude et la défense des intérêts généraux de l'ensemble des familles. Siège social: rue Jean-Mermoz, Kouba.

26 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien. Association des adhérents de la mutuelle assurance automobile des instituteurs de France de la Haute-Savoie. But: faciliter le recrutement et le fonctionnement en Haute-Savoie des membres de la mutuelle assurance automobile des instituteurs de France. Siège social: école de Viry.

26 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. Union des propriétaires de la Rue-Saint-Pierre. But: défense et conservation de la propriété et de ses droits, exercice et réglementation du droit de chasse, suppression du braconnage et conservation du gibier, défense et surveillance des propriétés des sociétaires. Siège social: mairie de la Rue-Saint-Pierre, par la Neuville-en-Hez.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Vienne. Comité de gestion de l'école libre de filles de Dissay. But: assurer le fonctionnement matériel de l'école libre de Dissay. Siège social: école libre de Dissay.

27 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Association des chasseurs de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. But: protéger le gibier et respecter les récoltes. Siège social: mairie de Saint-Gervais.

27 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. Société civile de chasse d'Oisy. But: répression du braconnage, protection et reproduction du gibier. Siège social: chez le président, M. Eugène Waroquet, à Oisy.

27 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Groupement d'achats en commun des imprimeries Oberthur. But: répartir au profit du personnel de l'imprimerie des denrées et marchandises de bonne qualité achetées sur commandes préalables pour éviter tout stockage et sans autre bénéfice que celui étant destiné à couvrir les frais pour perte et frais généraux (transport, etc.). Siège social: boulevard Jeanne-d'Arc, Rennes.

27 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Société communale de chasse de Bournezeau. But: organisation et amélioration de la chasse, répression du braconnage. Siège social: mairie de Bournezeau

27 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Société amicale des chasseurs de Bonneuil-Matours. But: réglementation locale de la chasse, protection du gibier. Siège social: mairie de Bonneuil-Matours.

27 août 1947. Déclaration à la préfecture du Calvados. Syndicat des sinistrés de Vendes. But: défense des intérêts des sinistrés. Siège social: mairie de Vendes.

27 août 1947 Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Gaillarde sportive de Monthodon. But: pratique des sports et de la culture physique en particulier, football association, basket-ball, athlétisme. Siège social: café Renou, à Monthodon.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture des Hautes-Pyrénées. Amicale intercommunale Saint-Hubert. But, répression du braconnage et protection du gibier. Siège social: mairie d'Ossun.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Amicale des chasseurs de Sussac. But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement, répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles, protection de la propriété. Siège social: mairie de Sussac.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. Syndicat de chasse et de défense agricole et viticole de Saint-Doulchard. But: interdire la chasse sur les propriétés situées sur le territoire de la commune de Saint-Doulchard. Siège social: mairie de Saint-Doulchard

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Somme. Association des sinistrés d'Airaines et des environs. But: défense des sinistrés. Siège social: mairie d'Airaines.

28 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Amicale des pompiers de Saint-Léger-sur-Dheune. But: aide aux pompiers. Siège social: mairie de Saint-Léger-sur-Dheune.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Association communale de chasse d'Impeau. But: répression du braconnage, protection des récoltes. Siège social: mairie d'Impeau.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Société de chasse de la commune de Collias. But: protection du gibier et exploitation par la commune de toutes ses ressources financières. Siège social: mairie de Collias.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. Syndicat de chasse de Verdigny. But: réglementation de la chasse, protection des récoltes, destruction des animaux nuisibles, repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Verdigny.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture de Marseille. Association des comités d'entr'aide des Bouches-du-Rhône. But: venir en aide moralement et matériellement aux éprouvés par la guerre, aux familles et personnes en état de nécessité. Siège social: 148, rue Paradis, Marseille.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Société des chasseurs de Saint-Just. But: repeuplement du gibier, interdire le braconnage, protection des propriétés et récoltes. Siège social: salle des conférences, à Saint-Just.

29 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. Association populaire d'Isturitz. But, éducation. Siège social: M. Bordalecon (J.-P.), propriétaire, Isturitz.

30 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Syndicat des locataires de la cité dite des Beaux-Vents. But: défense et amélioration des foyers des locataires de la cité. Siège social: mairie de Saint-Ouen-l'Aumône.

30 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. Association familiale rurale de la Chapelle-Saint-Laurent. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de la Chapelle-Saint-Laurent.

30 août 1947. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. Union des locataires. But: défense des intérêts de ses membres. Siège social: 1, quai du Canal, Agen.

30 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Club sportif de la carrosserie forézienne. But: éducation physique, pratique du football association. Siège social: 126, rue des Alliés, Saint-Etienne.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Syndicat des chasseurs du Cailar. But: défense de la chasse sur le territoire de la commune. Siège social: mairie du Cailar.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Groupe sportif Beaumettes-Buffa-Club. But: omnisports. Siège social: bar la Pignatièra, 30, rue des Poliers, Nice.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Niceram-Sport. But: pratique des sports. Siège social: bar des Lauriers, 250, boulevard de la Madeleine, Nice.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. La Ligue française pour le relèvement de la moralité publique change son titre et devient Cartel d'action morale et sociale. Siège social: 19, rue de Gigant, Nantes.

1er septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rethel. Société de chasse de Pargny-Resson. But: chasse en commun, répression du braconnage. Siège social: mairie de Pargny.

2 septembre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Société de chasse et de production rurale de Castagniers. But: protection des propriétés privées contre les incursions des chasseurs étrangers. Siège social: mairie de Castagniers.

2 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Les Chasseurs réunis de la Beaume, la Ronzière et du Puy-Merle. But: favoriser la protection du gibier, son repeuplement, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Teissedre, la Beaume, commune d'Artonne.

2 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Groupe local de Terrenoire des vaillants et des vaillantes. But: éducation de la jeunesse dans l'amour de la République, de la démocratie et de la laïcité. Siège social: 17, rue de la République, à Terrenoire.

2 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. Association d'éducation populaire du quartier Saint-Etienne, à Nevers. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école Sainte-Philomène, recruter les directeurs et maîtres, assurer leur rémunération, s'intéresser à leur perfectionnement et à leur retraite, acquérir ou prendre en location tous immeubles jugés utiles aux fins ci-dessus. Siège social: 13, rue du Charnier, Nevers.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.